BnF Gallica

Annales des Missions étrangères de Paris

Source gallica.bnf.fr / Missions étrangères de Paris

BnF Gallica

Missions étrangères de Paris. Auteur du texte. Annales des Missions étrangères de Paris. 1919-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

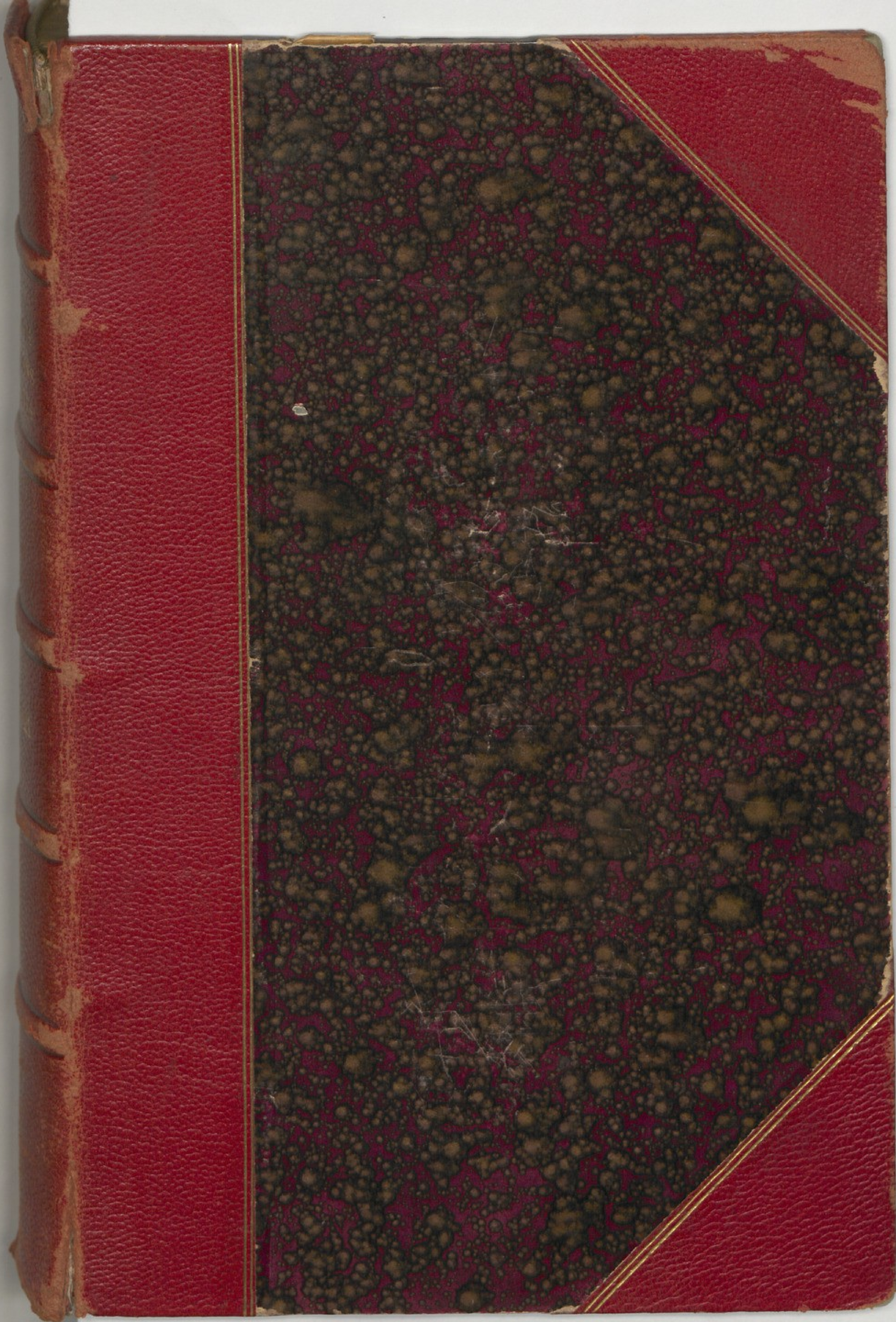
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

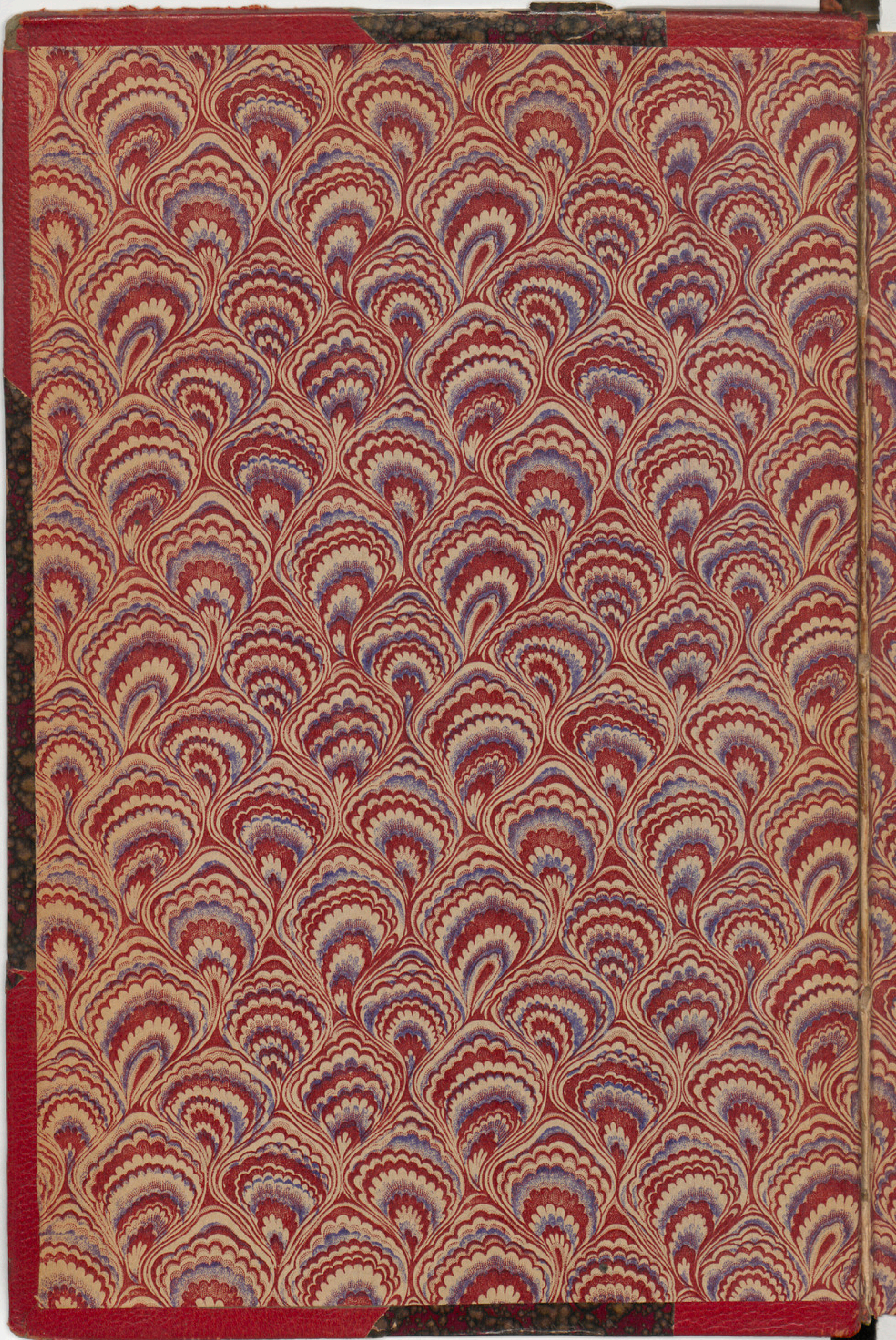
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

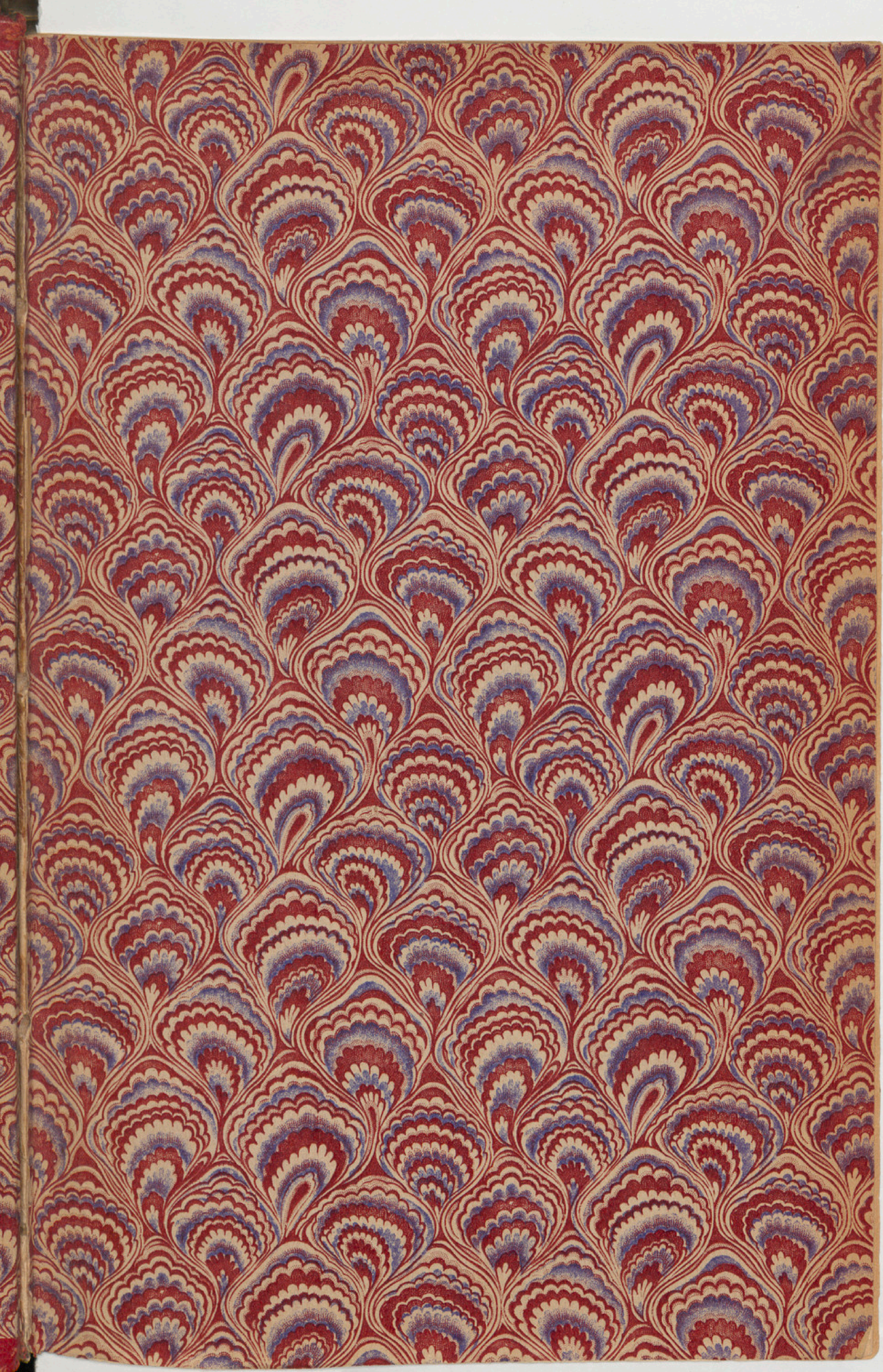
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

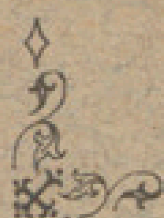
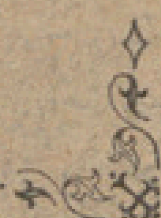
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.



Source gallica.bnf.fr / Missions étrangères de Paris





XXI^e ANNÉE

N° 125. — JANVIER-FÉVRIER 1919

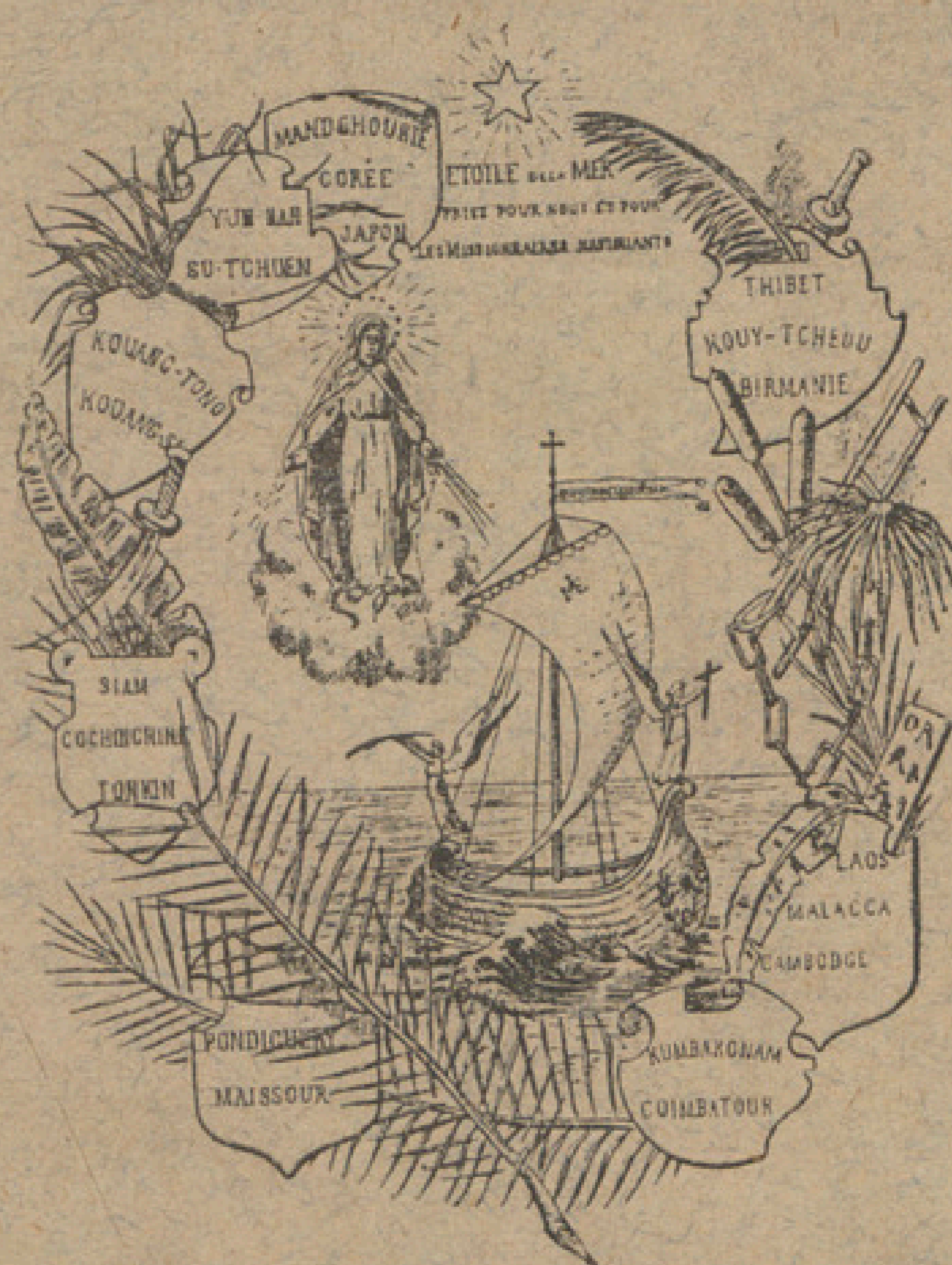
ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ DES

MISSIONS-ÉTRANGÈRES

ET DE

L'ŒUVRE DES PARTANTS



PARIS

AUX
BUREAUX DE L'ŒUVRE
26, Rue de Babylone, 26

SÉMINAIRE
DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES
128, Rue du Bac, 128

ABONNEMENTS ET COMMUNICATIONS

Les *Annales de la Société des Missions-Etrangères et de l'Œuvre des Partants* paraissent régulièrement tous les deux mois. Deux exemplaires de chaque numéro sont envoyés à chaque Zélatrice de l'Œuvre des Partants. Les Zélatrices doivent faire passer ces numéros aux membres qui composent la dizaine.

Le prix annuel de l'*Abonnement* est pour la France : **3** francs; pour l'étranger : **4** francs.

Prière d'adresser :

Les communications concernant l'Œuvre à M. le Directeur de l'Œuvre des Partants, rue du Bac, 128, Paris VII[e].

Ou

A Madame la Présidente de l'Œuvre des Partants, rue de Babylone, 26, Paris VII[e].

Les envois d'argent pour cotisations et abonnements par mandats ou timbres à Mademoiselle Anna Laroche, caissière-comptable de l'Œuvre des Partants, rue de Babylone 26, Paris VII[e].

ŒUVRE DES PARTANTS

EN FAVEUR DU SÉMINAIRE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES DE PARIS

Erection. — L'Œuvre des Partants a été érigée canoniquement dans la Chapelle du Séminaire des Missions-Etrangères par ordonnance de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, en date du 6 janvier 1886.

But. — L'Œuvre a pour but de fournir le trousseau : objets du culte, linge de corps, et de payer le voyage des jeunes missionnaires qui partent chaque année pour les 35 missions de la Société.

Moyens. — 1° *La Prière*, en union avec la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie et les saintes femmes de l'Evangile, pour la conversion des infidèles; *la Souscription*, soit annuelle de 5 francs, soit perpétuelle de 120 francs; *le Travail* des Zélatrices et des Associées, qui confectionnent la plus grande partie du trousseau des Partants, en même temps qu'elles réparent et entretiennent la lingerie des élèves du Séminaire.

INDULGENCES

accordées aux Associées de l'Œuvre des Partants.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné bénir cette pieuse Association et l'a enrichie des indulgences suivantes applicables aux vivants et aux morts :

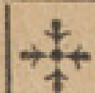
1° *Une indulgence plénière*, pour les Zélatrices et les Associées, qui assisteront à la messe célébrée chaque mois à leurs intentions dans la Chapelle du Séminaire des Missions-Etrangères, ou, si elles sont absentes de Paris ou empêchées, dans une autre église ou chapelle, si, s'étant confessées et ayant communié, elles prient aux intentions du Souverain Pontife;

2° *Une indulgence plénière*, spéciale aux Zélatrices qui recueillent les offrandes d'au moins dix Associées, aux fêtes de l'Immaculée-Conception, de saint Joseph, de saint François-Xavier et de sainte Thérèse, patrons de l'Œuvre, sous les mêmes conditions que ci-dessus;

3° *Une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines*, une fois par semaine, aux Zélatrices et Associées qui travailleront au moins deux heures, un jour par semaine, à la confection du trousseau et du vestiaire des Séminaristes, et qui réciteront pour les païens les prières spécialement ordonnées;

4° *Une indulgence partielle de 300 jours* aux Zélatrices et Associées qui réciteront, une fois le jour, l'invocation suivante : *Etoile de la mer, priez pour nous et pour les missionnaires navigants;*

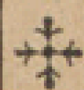
5° *Une indulgence plénière*, aux fêtes plus haut indiquées de l'Immaculée-Conception, de saint Joseph, de saint François-Xavier et de sainte Thérèse, est accordée à ceux et à celles qui versent à l'Œuvre le montant d'une *cotisation perpétuelle*. Cette indulgence comme les précédentes est applicable aux défunts, et pour la gagner, sont requises la confession, la sainte communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife.

ANNALES

DE LA

Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

MARTYRS. DÉCRET POUR L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE 46 MARTYRS. — *Tonkin occidental :* LES CHRÉTIENS ANNAMITES EN FRANCE, lettre de **Mgr Gendreau**. — *Nagasaki :* LES AMÉRICAINS A NAGASAKI, lettre de **Mgr Combaz**. — UN PRÊTRE JAPONAIS, LE P. ARAYA, lettre de **Mgr Berlioz**. — *Pondichéry :* UN PRÉDESTINÉ, lettre de **M. Monchalin**. — LE BRIGANDAGE AU KOUANG-TONG DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1911, par **M. Fabre**. — MIRACLE OBTENU PAR L'INTERCESSION DU BIENHEUREUX A. TCHAO. — *Tonkin occidental :* RAPPORT DE **M. Dronet** : PRISON ET CERCLE CATHOLIQUE. — *Birmanie septentrionale :* Lettre de **M. Lafon**. — *Cochinchine Septentrionale* : CONFESSEURS DE LA FOI DE 1848 à 1862 (*Suite*). — SONNET D'ESPÉRANCE, *Te Deum* et *De Profundis*, par **M. E. Maillard**. — DU FRONT : CITATIONS. — BIBLIOGRAPHIE : *La Société des Missions-Etrangères.*

Gravures : DÉCAPITATION DE CHINOIS. — TÊTES DE DÉCAPITÉS SUSPENDUES DANS LES CAMPAGNES. — FANFARE DES CATHOLIQUES A HANOI.

MARTYRS

DÉCRET D'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE 46 MARTYRS

Le 13 novembre 1918, a été signé par Sa Sainteté le Pape Benoît XV, le Décret d'Introduction de la Cause de 46 martyrs appartenant à la Société des Missions-Étrangères et à ses missions.

Parmi eux, il y a :

2 évêques 7 missionnaires	Français, décapités en Corée en 1866

17 chrétiens Coréens, martyrisés en 1866 et 1867.

4 prêtres 2 séminaristes 5 catéchistes ou dignitaires de paroisse 2 religieuses 7 chrétiens ou chrétiennes	Annamites martyrisés de 1860 à 1862

Nous avons donné sur chacun d'eux quelques détails bio

graphiques dans nos *Annales* n° 100, juillet-août 1914, p. 182.

Dans le prochain numéro, nous publierons la traduction du Décret.

Dès maintenant, nous faisons remarquer que ce Décret aurait, il y a quelques années, permis de donner aux martyrs le titre de Vénérable.

Il n'en est plus ainsi. Il faut, pour le titre de Vénérable, un nouveau Décret qui est signé lorsque la Cause est presque entièrement terminée.

TONKIN OCCIDENTAL

LES CHRÉTIENS TONKINOIS EN FRANCE

Lettre de Mgr GENDREAU

Vicaire apostolique.

Souvent ma pensée se reporte vers ceux qui nous ont quittés pour aller en France servir notre pays, comme ouvriers ou comme soldats. Ainsi que je l'écrivais l'an dernier, ils sont partis nombreux, et nous n'étions pas sans inquiétude à leur sujet ; leur naïveté et la faiblesse de leur nature les exposaient là-bas à tant de dangers ! Depuis lors, beaucoup d'entre eux ont souvent écrit aux missionnaires ; leurs lettres sont pleines de respect et de gratitude pour les attentions bienveillantes qu'on leur témoigne en France. Ils demandent des livres de prières, des brochures de propagande pour les prêter à leurs camarades païens. Ces derniers sont frappés de l'intérêt que les missionnaires, de loin comme de près, portent à leurs chrétiens et les en félicitent en enviant leur sort.

Cette charité apostolique ne doit pas être étrangère aux conversions et aux baptêmes de païens administrés en présence d'une assistance française sympathique, et dont nous trouvons les détails dans les lettres venues de Toulouse, Tarbes, Lourdes, Marseille, etc.

Un chrétien sortant de l'hôpital de Redon à écrit au P. Dronet : « J'ai été si bien soigné par les religieuses que je désire leur offrir un souvenir du Tonkin, je vous prie de m'acheter pour elles des éventails montés en nacre. »

Un adjudant écrivait au même missionnaire : « Je vous serais bien reconnaissant d'envoyer un mot de remerciement à mon capitaine, si bon pour moi et pour tous les camarades. » Un prêtre de France nous a aussi adressé le billet suivant : « Permettez-moi de vous donner des nouvelles de votre paroissien, le sergent Han, que j'ai en ce moment au dépôt divisionnaire. Je le vois tous les jours à notre réunion du soir. Dans plusieurs circonstances il m'a profondément édifié ; je suis heureux de vous dire que vos chrétiens annamites sont souvent, au milieu de nos soldats, un exemple vivant du devoir et de la ferveur. »

Enfin, un autre chrétien rendait compte de ses impressions en ces termes : « En débarquant à Marseille, nous avons tous été émerveillés de voir de si beaux monuments, des églises si nombreuses et si richement ornées. Rendus au camp d'aviation où l'on nous avait affectés, nos chefs nous ont accueillis avec des attentions vraiment paternelles. Tous nos camarades, sauf de très rares exceptions, se portent bien et se conduisent honnêtement. J'ai remarqué que bon nombre d'entre nous, simples paysans, sans tenue et sans éducation, sont maintenant polis, s'habillent proprement, et savent se tenir bien mieux qu'au Tonkin ; aussi le ministre de la Guerre nous a-t il félicités en termes très élogieux.

« Tous les Français que nous rencontrons dans les rues ou dans nos voyages sont très aimables à notre égard. Lorsque nous récitons nos prières à l'église, ils nous écoutent avec des signes d'admiration. J'ai entendu une dame dire tout haut : « Les Annamites sont bons chrétiens ; aussi les Français sont « contents de les voir prier. »

« Les Annamites païens nous accompagnent souvent aux cérémonies religieuses ; ils nous posent questions sur questions au sujet de tout ce qu'ils voient et entendent dans les églises. »

C'est par centaines que nous arrivent des renseignements de ce genre. Nous n'ignorons pas que toute médaille a son revers, et que nos chétiens en France n'ont pas su tous se garder au même degré contre les entraînements et les mauvais exemples ; néanmoins, j'ai la ferme espérance que pour le plus grand nombre d'entre eux et pour beaucoup de leurs camarades

païens, ce séjour là-bas leur fera aimer et estimer davantage notre sainte religion et aussi le noble pays dont ils auront pu apprécier la grandeur et la générosité.

NAGASAKI (Japon).

LES AMÉRICAINS A NAGASAKI

Lettre de Mgr COMBAZ

Evêque de Nagasaki.

Quelques jours avant Noël 1917, sont arrivés à Nagasaki près de 300 ingénieurs civils américains du « Russian Railway Service ». Leur séjour de plusieurs mois a donné à la ville une animation particulière. Notre chère paroisse s'en est ressentie par la présence parmi eux de près de 80 catholiques, dont le lieutenant-colonel du détachement. Leur première apparition à l'église fit sensation. Les bancs du côté de l'Évangile leur avaient été réservés ; mais lorsque les chrétiennes japonaises, habituées au pas léger de leurs maris ou frères, entendirent des souliers marteler le plancher de la vieille cathédrale, et qu'elles virent s'avancer en rangs ces hommes à haute stature, ce fut un sauve-qui-peut dans la nef latérale.

Leur fidélité à remplir leurs devoirs de chrétiens a été une source d'édification; la manière dont ils s'approchèrent des sacrements à Noël leur gagna l'estime des bons chrétiens japonais, si peu habitués à de tels spectacles.

Les Américains, eux aussi, qui n'avaient aucune idée du catholicisme au Japon, étaient émerveillés de voir aux offices ces assistances japonaises si nombreuses et si pieuses. Leur séjour fut plus long qu'ils ne l'avaient pensé, mais leur assiduité à l'église ne se démentit pas.

Parmi eux signalons deux figures surtout, bien sympathiques : un Américain Canadien aux ancêtres français et parlant lui-même le « français d'antan ». Logé près de la cathédrale, il venait presque chaque jour et assistait à la messe en faisant une visite au Saint-Sacrement. Zélé, il amenait à confesse des « garçons » un peu en retard. Un jour, il vint avec des « garçons » qui allaient appareiller : « P'tet bin, qu'ils ne pourront

se confesser de longtemps », nous dit-il. Le lieutenant-colonel aussi venait le matin de bonne heure et le soir assez tard. Sans doute, craignait-il les coups de soleil, pensaient quelques-uns ; en réalité il voulait veiller sur ses hommes, et il attendait le soir pour rendre visite au vicaire général, et de bonne heure le matin il allait recevoir la sainte communion.

HAKDOATÉ (Japon).

LE P. THOMAS ARAYA

Lettre de Mgr BERLIOZ
Évêque de Hakodaté.

Nous avons perdu notre premier prêtre japonais, le bon P. Thomas Araya.

Il nous a été enlevé le 19 février après quelques heures de souffrance. La veille, en allant visiter des familles chrétiennes menacées par l'incendie, il avait dû franchir un fossé pour éviter l'encombrement de la foule. Son pied se prit malencontreusement dans un fil de fer qui le fit tomber. Cette chute paraissait d'abord sans gravité et n'ayant eu d'autres conséquences que deux égratignures au visage. Mais quand il fut de retour à la mission, il éprouva une douleur intestinale qui alla toujours en augmentant et qui résista à tous les traitements. On ne s'arrêtait pas toutefois à l'idée qu'elle pût amener la mort. Vint le moment, hélas! où il fallut bien s'en convaincre, et M. Jacquet, qui l'assistait depuis le commencement de la crise, n'eut que le temps de l'administrer à la hâte.

Le P. Thomas Araya avait été baptisé à l'âge de 14 ans, le 11 juillet 1879, en même temps que son père, ancien samurai de Hirosaki, lequel observait et faisait observer religieusement dans sa famille les traditions d'honneur et de loyauté de la caste militaire.

Un missionnaire, M. Marin, trouva dans cette maison des âmes naturellement ouvertes aux enseignements de la foi. Trente-trois ans plus tard, le vieux père Siméon Araya, à l'occasion de la fête de ses 88 ans, crut devoir faire hommage à

Pie X, du sabre dont il avait hérité de ses ancêtres, pour faire place, dit-il, à une arme incomparablement supérieure, — le glaive de la foi, qu'il léguait à sa postérité. Le Saint-Père daigna agréer cet hommage et y répondre par une bénédiction spéciale.

Ce simple détail expliquera comment son fils, quoique néophyte, mais descendant d'un samurai sans peur et sans reproche, put être jugé digne d'aspirer au sacerdoce.

Le jeune Thomas suivit d'abord les cours de médecine à Hirosaki. Sa belle intelligence, de même que ses aptitudes faisaient prévoir qu'il arriverait sans peine au terme désiré. Survint une longue maladie qui mit sa vie en danger. Le moment des adieux suprêmes étant arrivé, le malade dit à son père : « Maria Sama vient de m'annoncer que je guérirai ». — « Il délire », murmura-t-on tout bas.

Il ne délirait pas, et il avait vraiment été favorisé d'une vision de la bonne Mère. Les détails en ont été donnés dans le livre de M. Compagnon sur le cinquantenaire de Notre-Dame de Lourdes.

Tel fut le point de départ de sa vocation. D'abord aide-catéchiste à Aomori, puis séminariste à Tokyo (1887-1891), il alla continuer ses études ecclésiastiques à Nagasaki (1891-1899) et il fut ordonné prêtre à Hakodaté le 11 février 1900.

Pendant l'année qu'il passa dans le Hokkaido, il contribua efficacement à écarter les difficultés multiples que rencontrait l'établissement des Pères Trappistes. De Hakodaté il fut envoyé à Sendai pour seconder M. Jacquet, et c'est là que le reste de sa vie s'écoula, employée au service de la chrétienté, à la tenue de l'église et de la sacristie, au règlement de nos affaires avec les autorités civiles, à la traduction et publication des lettres pastorales, à la composition de quelques opuscules religieux du calendrier japonais. Régulier, pieux, discret, délicat, plutôt silencieux, d'une humeur toujours égale, il avait la confiance de tous les missionnaires, des chrétiens et des païens, et nous faisons par sa mort une perte dont nous sentons vivement l'importance.

PONDICHÉRY

UN PRÉDESTINÉ

Lettre de M. MONCHALIN

Missionnaire apostolique.

Durant la grande famine de 1878, aux Indes anglaises, beaucoup de païens, touchés par les efforts charitables des missionnaires, se laissèrent gagner par la grâce et apprirent les prières. Dans ces pays, ventre affamé écoute volontiers la parole de vie, pourvu que cette bonne parole soit accompagnée d'une distribution de riz Aussi, nombreux furent les admis au catéchuménat; mais, hélas! un certain nombre d'entre eux désertèrent quand l'abondance revint; néanmoins plus de 20.000 persévérèrent et reçurent le baptême.

Ce fut très dur pour les missionnaires de maintenir dans le droit chemin ces nouveaux convertis, presque tous parias et par conséquent grossiers, aux mœurs légères, encore imbus de paganisme. Peu à peu cependant des églises et des chapelles s'élevèrent, des écoles s'ouvrirent, et en 1912, quand je pris la direction d'un district, je me trouvai à la tête d'une chrétienté de 5.000 nouveaux fidèles tous parias.

Dans ce milieu, je rencontrai une âme délicate, pieuse, je dirais volontiers prédestinée.

Désireux de fonder de nouvelles écoles, je devais d'abord former des professeurs.

Pour y réussir, je passai chaque jour une ou deux heures avec les enfants, afin de bien connaître leurs aptitudes et leur donner quelques leçons d'où la pédagogie ne fût pas complètement absente.

Je ne tardai pas à remarquer l'attention soutenue d'un jeune paria placé parmi les premiers de la classe. Il se nommait Pounousamy. D'une intelligence moyenne, son maintien digne, son esprit appliqué, son caractère doux et prévenant, lui avaient acquis sur ces camarades une grande influence, et il en profitait pour arranger tous les différends qui s'élevaient en récréation. Sur ces entrefaites, ses parents vinrent m'avertir qu'ils avaient besoin de leur fils : « D'ailleurs, ajoutèrent-ils,

il sait lire et écrire, cela suffit pour travailler la terre, il faut qu'il gagne sa vie ». Agé de 12 à 13 ans, l'enfant pouvait, en effet, être utile à ses parents.

Je demandai quelques jours de réflexion, puis je fis appeler le père de Pounousamy, et lui promis que s'il me laissait son fils, j'en férais un maître d'école. L'affaire fut réglée séance tenante. Peu après j'envoyai l'enfant à l'école des catéchistes et maîtres d'école tenue par le P. Mette. Naturellement tous les frais étaient à ma charge. Au bout d'un an, Pounousamy revint au village prendre ses vacances. Je le trouvai plus réfléchi, plus posé et beaucoup plus pieux encore. Il communiait presque tous les jours, et le soir il ne manquait jamais de venir à l'église faire sa visite au Saint-Sacrement et réciter son chapelet. Il était vraiment un modèle pour tous.

Ses parents l'aimaient beaucoup, et déjà ils se préoccupaient de son avenir. Un de leurs voisins, homme riche, qui avait remarqué la bonne tenue du jeune homme, leur ayant proposé de lui donner en mariage sa fille unique, alors âgée de huit ans, ils acceptèrent avec empressement.

Je me rappellerai longtemps le soir où ce brave garçon m'arriva tout décontenancé, presque effrayé, en me disant : « Père, mes parents m'ont fiancé sans me prévenir, mais je ne veux pas me marier, je n'ai aucunement l'idée. » Après avoir écouté sa petite histoire de fiançailles, je le calmai et lui dis qu'il n'était engagé en rien.

Les vacances terminées, Pounousamy alla continuer ses études et essayer d'obtenir son brevet élémentaire. Il réussit. En juillet 1914, il revint avec son diplôme d'instituteur délivré par le gouvernement anglais, et une connaissance très approfondie du catéchisme. En même temps le P. Mette m'écrivit une longue lettre, dans laquelle il me faisait un grand éloge de son application au travail, de sa piété, et l'appelait le modèle de ses élèves.

Heureux d'avoir un maître d'école si bien formé, je le mis immédiatement à la tête de l'école du chef-lieu de mon district. Au bout d'un mois, le nombre de mes élèves passa de 35 à 60 ; le jeune maître connaissait l'art difficile de se faire aimer des écoliers, tout en leur inspirant de la crainte. Il savait les faire travailler et donner de l'élan à leur piété. Chaque dimanche,

j'avais des premières communions privées ; les réponses au catéchisme étaient excellentes et les parents étaient fiers de voir les progrès de leurs enfants. Mon brave Pounousamy offrait à la paroisse l'exemple d'une ferveur soutenue. Le matin, avant la messe, il réunissait les enfants et même un certain nombre de grandes personnes pour les amener à l'église. Il communiait tous les jours. A midi, au milieu de la chaleur, il allait faire une demi-heure d'adoration devant le Saint-Sacrement. Le soir, après sa classe, il emmenait tous les enfants, païens et chrétiens, à l'église, et après la prière du soir il leur racontait quelques traits tirés de l'Evangile.

Après les avoir congédiés, il restait prosterné aux pieds de Jésus pendant longtemps encore. Que se passait-il dans cette âme naïve, franche et toute à Dieu? Je le sus à la fin d'octobre 1915.

Depuis qu'il était revenu de chez le P. Mette, il mangeait à ma cuisine avec mon domestique. A l'occasion d'une dispute, ses parents avaient abandonné toutes leurs pratiques religieuses et fait cause commune avec les parias païens ; ils étaient devenus presque apostats. Douloureusement ému de cette conduite, le jeune homme n'avait plus voulu aller prendre ses repas chez eux ; il se contentait d'aller les voir. Pendant ces visites, il ne faisait jamais allusion à la religion, mais en particulier il priait beaucoup pour leur conversion. Le soir après souper, il ne manquait jamais de venir causer longuement avec son père spirituel. Or un soir d'octobre il me dit tout bas :

« Père, je voudrais bien vous dire quelque chose, mais je n'ose pas et pourtant depuis longtemps j'y songe.

— Tu n'as donc pas confiance en ton père, lui répondis-je doucement, allons dis-moi tout.

— Eh bien, Père, je voudrais être prêtre. »

Et le pauvre enfant retint son souffle.

La chose était grave, plus grave que vous ne l'imaginez, cher lecteur de France. Un paria prêtre ! Cette idée seule aurait révolté des milliers de chrétiens. Son entrée au séminaire eût été le signal du départ de tous les élèves. Et si par impossible, on eût fait, en ce moment, monter cet enfant à l'autel, tous les catholiques auraient abandonné l'église.

Pour ceux qui ne connaissent pas l'Inde, j'écris des énor-

mités, des choses absolument extraordinaires, incompréhensibles, et hélas ! trop vraies. Il comprenait bien cette situation lui, mon pauvre et cher Pounousamy ; aussi tremblait-il en attendant ma réponse.

Cependant malgré toutes les difficultés, pour ne pas dire les impossibilités qui se dressaient devant la réalisation de son désir, j'hésitais, je réfléchissais, je demandais au bon Dieu dans une ardente prière de m'éclairer.

« Pauvre petit, finis-je par lui dire, ton idéal est sublime, mais comment, toi, un paria, as-tu pu avoir cette pensée ? crois-tu ton désir réalisable ?

— Non, Père, il ne l'est pas ; mais c'est une idée fixe chez moi, je sens chaque fois que je suis en adoration devant le Saint-Sacrement qu'une voix m'appelle ; on dirait quelqu'un qui me dit : « Tu seras prêtre, sois bien obéissant. Depuis quelques jours c'est plus fort que d'habitude et c'est pourquoi je me confie à vous. »

Et le jeune homme éclata en sanglots.

« Allons, mon enfant, ne pleure pas ; un jour peut-être tu seras prêtre ; seulement en ce moment je ne vois pas le chemin qui doit t'y conduire. Sois toujours bien pieux, prie beaucoup la sainte Vierge, et si Dieu veut faire de toi un de ses ministres, il nous en indiquera le moyen. »

Et plus ému que je ne voulais le paraître, je congédiai Pounousamy.

Quelques jours après, j'écrivis à Monseigneur lui demandant conseil ; il me répondit en ne me laissant aucun espoir. Il était impossible d'élever un paria en compagnie des séminaristes de caste, et d'ailleurs quand bien même il arriverait à être prêtre, son ministère serait impossible, même chez ses frères parias. Cette réponse n'était point pour me surprendre. Personne, ayant l'expérience de l'Inde et des Indiens, n'en eût fait une autre. Au fond, c'était pour révéler à Monseigneur l'existence d'une âme éminemment pieuse que je lui avais écrit, plutôt que pour connaître ses sentiments sur le désir de mon protégé.

Au commencement de décembre, le choléra fit son apparition annuelle au village. Plusieurs membres de la famille de Pounousamy furent atteints les premiers. Ils étaient païens et

s'adressèrent aux divinités païennes. Quelques jours plus tard, sa mère fut frappée à son tour. Quand il apprit cette nouvelle, il courut au village, et durant deux jours et deux nuits il se prodigua au chevet de la malade. Le soir il venait demander à Jésus la conversion de sa mère. Le troisième jour au matin cette femme me fit demander, elle me déclara publiquement qu'elle était toujours restée chrétienne et qu'elle voulait vivre et mourir en chrétienne.

« Je suis chrétienne, je n'ai pas fait de promesses au diable, je veux recevoir l' « avastée », c'est-à-dire les derniers sacrements et être enterrée au cimetière de l'église. Mon mari me laisse libre,n'est-ce pas? » fit-elle en implorant celui-ci des yeux.

Le mari, les yeux humides, répondit que Pounousamy son fils pouvait faire ce qu'il voulait et enterrer sa mère au cimetière du Père. Quelques heures plus tard, la chrétienne réconciliée avec Dieu mourait, et le soir même son corps était déposé dans le cimetière chrétien. Pounousamy voulut profiter de la grâce divine pour ramener son père et ses frères. Ses visites à la maison paternelle furent plus longues, il parla plus fréquemment de religion ; l'heure de la grâce n'avait pas encore sonné, et un jour son père lui reprocha la conversion de sa mère et lui interdit sa porte. « Pauvre enfant, lui dis-je, aie confiance, Dieu est tout-puissant, prie beaucoup et un jour la sainte Vierge les ramènera au bercail. »

Cependant, plus j'étudiais ce jeune homme, plus je lui découvrais de qualités et de vertus ; sa ferveur, son humilité, sa pureté, sa douceur, sa patience le plaçaient vraiment hors pair. Je songeai à m'adresser à un séminaire très éloigné, dans une région où l'origine pariate de Pounousamy pourrait à tout jamais demeurer inconnue. A plus de 1.000 kilomètres de notre mission, des prêtres de Saint-François de Sales avaient un séminaire assez florissant, je résolus de leur demander s'ils y recevraient mon instituteur. J'écrivis au Supérieur de la maison. Sans tarder il me répondit qu'il acceptait mon cher enfant ; il l'élèverait en homme de caste et un jour sans doute le conduirait à l'autel. Le chemin fermé depuis longtemps s'ouvrait ; Pounousamy pouvait espérer devenir prêtre.

Aussitôt après la classe du soir, je le fis appeler et lui annonçai la bonne nouvelle.

« Eh bien, lui dis-je, veux-tu toujours être prêtre?

— Oh oui, Père, depuis la mort de ma mère, je me sens de plus en plus confiant dans les desseins de la divine Providence.

— Je partage ta confiance, et je viens de recevoir une lettre des bons Pères français qui t'acceptent. » Il me regarda tout ému, et joignant les mains :

« Oh, Père, me dit-il, combien je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour moi.

— Seulement, il faut que tu quittes ton père, tes frères, ton pays pour aller au nord de l'Inde, à plus de 1.000 kilometres d'ici, te préparer par un noviciat très long et y cacher ton origine de paria.

— Je suis prêt, Père, l'éloignement est très peu de chose. Là-bas ne vais-je pas retrouver des Pères qui m'aimeront, m'instruiront, me guideront; je serai en famille ».

Son père consulté sur ce voyage, dont évidemment on ne lui dit ni le but ni la durée, ne fit aucune objection. Il parut heureux que son fils continuât ses études, et peut-être au fond se réjouissait-il de ne plus avoir à subir ses exhortations.

Deux ou trois semaines se passèrent. Le 12 janvier, le facteur me remit ma feuille de route pour la France. J'étais appelé sous les armes. Trois jours plus tard, je m'embarquais à Pondichéry avec une trentaine de missionnaires comme moi mobilisés.

Le même jour, mon enfant prédestiné était parti pour le lointain pays qui désormais devait être le sien. Plusieurs fois il m'a écrit pour me dire son bonheur; sa dernière lettre se terminait ainsi : « Père, je travaille de toutes mes forces; la sainte Vierge m'aide; mes Pères sont très bons, mes camarades très aimables, oh Père, à jamais soyez remercié et béni. »

LE BRIGANDAGE AU KOUANG-TONG

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1911

Par M. FABRE
Missionnaire apostolique.

La Chine est-elle mûre pour entrer dans le concert des nations civilisées ? A-t-elle quelque chance de faire honnête figure à côté des nations de notre monde occidental ? C'est ce que croit une certaine opinion, celle qui prend ses désirs pour des réalités, et se laisse par trop facilement leurrer. Hier, encore, par une manifestation monstre de toutes les écoles de la ville entière de Canton, on cherchait à entraîner la Chine du sud dans le sillage des Etats-Unis, et des milliers d'hommes défilaient dans Canton au bénéfice moral, sinon pécuniaire de la République américaine et de la Croix-Rouge.

Je ne dis pas que la manifestation soit condamnable, et qu'il n'y ait pas en elle une force éducatrice pour la Chine. N'y aurait-il pas cependant inopportunité, et ne serait-il pas plus expédient de guérir ses propres misères, avant de s'attendrir sur les maux bien moins réels d'autrui ? Et une comparaison peut-elle se soutenir entre l'état actuel de l'Amérique même en guerre, et celui de la pauvre Chine, littéralement écorchée par des faux bergers ou dévorée par des loups ?

Dans certaines régions du nord de la province surtout, les communautés ont érigé de véritables châteaux-forts, où sont accumulés avec tous les moyens de défense, toutes les richesses du village, grains et bestiaux. Des groupements de villages sont constitués, qui exercent eux-mêmes une discipline inexorable et punissent impitoyablement le moindre vol. On se croirait subitement transporté en France en pleine féodalité, aux époques où le gouvernement royal étant en défaillance, les communautés se groupaient pour la défense autour du seigneur leur chef naturel, et trouvaient refuge en son château.

Mais dira-t-on, il y a parfois des soldats qui protègent les villes ? Et combien de fois, hélas ! ne sont-ils pas eux-mêmes complices au moins tacites ? Quelle garde faisaient les soldats

de Kwong Hoi, qui, le matin du grand pillage de janvier 1918, furent la plupart égorgés dans leur lit par les pirates ?

Et le comble du régime n'est-il pas que des villes doivent négocier elles-mêmes avec les voleurs, et demander, moyennant rançon, protection à telle bande contre telle autre? Ainsi en fut-il à Tsang Shing, en 1916, au moment où les réguliers avaient abandonné la ville. Le fait est fréquent, et de nombreux villages ne furent jamais mieux défendus, qu'en invitant pour cet office, et moyennant finance, les pillards de la veille.

Il serait difficile de dire d'ailleurs où les pirates n'ont pas d'intelligences, et n'étendent pas leurs ramifications. Ils ont un système d'espionnage et de renseignements complets, tant sur les marches du pouvoir constitué, que dans les villes, villages ou marchés qu'ils doivent piller. Le cas n'est pas rare, au Sun Ning, par exemple, de membres d'un clan fusillés par leurs proches, et jetés dans le fleuve parce que suspects de relations avec les voleurs. Les affidés de Macao, Hongkong, Canton et des grands centres ne manquent pas de signaler le départ de telles barques, de telles jonques chargées de soie ou d'articles de prix, le départ de tel convoi, l'arrivée de tel vapeur, de tel train, de tel chargement d'opium, de tel richard d'Amérique.

Les tripots et les bouges de Canton, Hongkong, Macao, etc., sont en même temps lieux d'asile et centres de renseignements. Dans telle région, des vieilles femmes, des mendiants, des porteurs de colis sont payés à gage, qui renseignent sur la force de tel village, sur le nombre de ses fusils, sur la présence de telle riche proie nouvellement revenue au logis; et au moment psychologique pour cueillir captifs et butin, on fait dérailler un train, on surprend un bateau, un voyageur dans quelque gorge, on attaque un village.

L'énumération serait longue de toutes les connivences au service des pirates. Le gouvernement de Canton doit compter avec eux. Hongkong héberge les malandrins ; mais c'est Macao surtout qui est leur port d'asile reconnu et avoué. Tel chef brigand, aujourd'hui venu à résipiscence et nommé chef militaire, entrait naguère à Macao à toute vitesse, brûlant la douane avec son remorqueur, au vu et au su de la police du port, qui le comp-



DÉCAPITATION DE CHINOIS

tait parmi ses amis, et était payée par lui. La rumeur est constante que les plus gros revenus de Macao sont le fruit plus ou moins direct de la piraterie, qui opère sur le continent et entre temps achalande les tripots, hôtels, maisons borgnes de la colonie. Le gouvernement chinois est au courant de cette situation, et aurait sans doute de légitimes raisons de protester, peut-être d'employer la force.

*
* *

Et maintenant suivons les bandits dans une de leurs expéditions.

Autant que possible celle-ci a été préparée à l'avance. A l'avance sont dressées les listes de captifs, et la rançon que doit payer chacun d'eux; particuliers, boutiques, villages, sont taxés. Parfois prévenus ceux-ci s'exécutent, apportent de bon gré la rançon au lieu désigné, et évitent ainsi de subir la violence.

A Kwong Hoi la ruse, la force, la défection contribuèrent à la prise de la ville. 350 brigands emmenèrent un nombre équivalent de captifs, et emportèrent avec eux une quarantaine de charges d'or, d'argent ou d'objets précieux.

Liés deux par deux, les captifs marchèrent péniblement trois nuits consécutives. La quatrième nuit, ils furent empilés sur un bateau, véritable négrier, qui les emmena non loin du massif du Ku-tau-shan, 7 ou 8 personnes, vieillards, enfants ou captifs valides qui tentèrent la fuite, furent abattus par les balles.

Arrivés non loin du repaire des brigands, les porteurs d'objets précieux, au nombre d'une quarantaine, furent, dit-on, sommairement fusillés, pour ne pas succomber à la tentation de dénoncer la bande.

200.000 à 300.000 piastres de butin avaient été emportées ; il s'agissait de multiplier cette somme en forçant les captifs à se faire racheter. Les premiers jours furent consacrés à l'installation du bagne ; aux fers deux par deux, six par six, nuit et jour, même pour les nécessités les plus pressantes, les prisonniers étaient si serrés qu'ils devaient se coucher sur le côté. Quinze jours durant, ils eurent pour trois une misérable couverture qui ne tarda pas à tomber en lambeaux. Soumis au

régime quasi exclusif du riz, contraints à l'immobilité, rongés par la vermine, tremblants de froid, les habits qu'on leur avait laissés tombant en loques, la plupart ne tardèrent pas à voir leurs membres enfler et leur santé péricliter.

Chaque prisonnier, une fois identifié et taxé, des lettres sont expédiées par lui sous la dictée de ses geôliers. Les familles sont priées d'envoyer un délégué à tel marché, à telle boutique, à telle pagode discuter le prix du rachat. Parfois, si plusieurs membres de la même famille ont été saisis, l'un est renvoyé ; les autres sont gardés comme otages, en attendant les démarches du libéré.

Et si la famille apeurée le juge à propos, elle envoie un émissaire pour entamer les négociations. Il y a pour cela un cérémonial assez régulièrement usité.

Le négociateur doit être porteur d'arrhes, somme variable qui peut monter à 100 piastres.

Dans les pays à sauvagerie raffinée, comme le Sun Ning, le délégué doit apporter en outre une once d'opium, quelques livres de confitures, des cigares et des cigarettes. C'est la cérémonie « d'ouverture de la porte ».

Les arrhes reçues, le prix du rachat est proposé. Il est très variable suivant la richesse supputée du captif. Ordinairement majoré, le prix doit être débattu, ce qui prolonge les négociations et multiplie les rendez-vous. Au cas où les négociations se prolongent, la torture entre en jeu. Il s'agit de faire *chanter* la famille du prisonnier ; des menaces de mort pour une date donnée sont faites à celui-ci avec mandat d'avertir les siens. Parfois la ration du captif est savamment diminuée ; il est peu à peu soumis au jeûne presque complet, jusqu'à n'avoir quotidiennement qu'un maigre bol de bouillie ; sa tête est ligottée d'une corde ; la corde est serrée graduellement avec un garrot, et finalement humectée ou agrémentée d'un coin pour qu'elle serre davantage encore : et les os de craquer, les yeux de sortir de l'orbite, le sang de couler par les narines et les oreilles ; à d'autres on taillade la plante des pieds, ensuite on humecte la plaie de vinaigre ou on la saupoudre de chaux ; d'autres, les pouces liés, sont suspendus par un bambou qu'on leur passe entre l'articulation du coude et celle du genou ; n'entrent pas en ligne de compte taloches et coups de crosses de fusil.

Dans le Yeung Kong il est arrivé que certains brigands envoyaient une oreille amputée à la famille: c'était, disait-on, l'oreille du captif; une deuxième suivait si la famille ne s'exécutait pas assez vite. Alors, si la famille veut recouvrer vivant son disparu, elle n'a qu'à verser la somme exigée; et contre argent, au lieu secret convenu, l'échange se fait. Si l'espoir du rachat s'évanouit, les voleurs se débarrassent de leur proie inutile; ils lui proposent le renvoi par un chemin détourné, et la fusillent au bord du premier précipice d'où on ne la reverra plus. Dans le Tin Pak on a poussé le cynisme



TÊTES DE DÉCAPITÉS
SUSPENDUES DANS LES CAMPAGNES

usqu'à forcer certains captifs à creuser eux-mêmes leur fosse,j jusqu'à les y pousser vivants la tête la première.

Et c'est grâce à ces moyens barbares qu'en 5 mois, les 350 captifs de Kwong Hoi ont été rachetés à un prix moyen de 600 à 700 piastres. Tel a dû payer 25.000 piastres. On compte une quarantaine de morts, et cela tant à cause des tortures qu'à cause de la faim, du froid, de l'humidité, de la vermine. On porte les mourants expirer seuls dans la forêt, et le dernier soupir rendu, on jette le corps au fond du ravin. Beaucoup ne sont libérés que la santé très compromise pour toute la durée de leur vie.

Des détails plus horribles encore pourraient être ajoutés. Je

connais le fait d'un enfant de Shiu Hing que ses parents ne purent racheter dans le délai donné, et qui fut trouvé le corps coupé en quatre devant la porte du logis paternel.

En 1917, dans un faubourg de Sun Ning, une école, maîtres et élèves, fut enlevée tout entière. Une expédition fut organisée pour délivrer les enfants.

Avertis, les brigands les égorgèrent tous, alignèrent symétriquement leurs cadavres, et prirent la fuite avant l'arrivée des troupes.

C'est cette même année que le train de Sun Ning fut arrêté, pillé, et eut tous ses employés égorgés. Le sang n'arrête pas ces forcenés ; pilotes sur les barques, conducteurs de train, fuyards déguisés et emportant leur fortune tombent impitoyablement sous leurs balles.

*
* *

D'aucuns peut-être taxeront d'exagération l'horreur des détails qui précèdent. Qu'ils veuillent bien me croire, je parle en témoin direct pour beaucoup de points ; pour les autres je tiens les détails de témoins oculaires, et j'affirme ceci :

Depuis la révolution de 1911 et sur un total de 92 prêtres catholiques que compte la Société des Missions Etrangères au Kouang-Tong, quatre prêtres indigènes ont été pillés ou dévalisés ; trois missionnaires, les PP. Favreau, Grégoire, Robert ont subi le même sort : au premier on enleva 800 piastres, prix de vases sacrés ; le dernier se vit enlever la boîte aux saintes huiles.

Deux Frères du collège du Sacré-Cœur, compagnons du P. Grégoire, furent pillés avec lui.

Le P. Frayssinet fut assailli dans sa résidence même, perdit tout, et détourna heureusement le fusil braqué sur lui.

Au Lu Chau, le P. Poulhazan a dû soutenir plusieurs sièges contre les pirates, et faire le coup de feu ; le P. Veyrès, en tournée d'inspection, fut par eux blessé au bras d'une balle ; le P. Baldit, tombé dans une embuscade, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval ; le P. Etienne, répondant à l'ordre de mobilisation en 1914, blessé d'un coup de poignard, d'une balle de révolver, fut laissé pour mort après avoir été pillé.

Cette année même les PP. Olivea et Guaron, surpris avec

leur escorte de porteurs, furent garottés et ensuite laissés en rase campagne ; ils perdirent tous leur ornements, vases sacrés et autres bagages.

L'année dernière, en 1917, le P. Boniface Yeung, enlevé, fut détenu 8 jours par les brigands dans les grottes de Ku tau shan. Cette année 1918, le 21 janvier, un diacre de Canton, P. Leung, envoyé comme catéchiste à l'île de Sancian, fut pris dans la rafle de Kwong Hoi, détenu cinq mois en captivité, soumis deux fois à la torture ; libéré enfin par peur de représailles, il est de retour à Canton, depuis une quinzaine de jours à peine, la santé notablement compromise. En 1912 le P. Tang avait été enlevé, emprisonné un mois durant avec les pires voleurs ; il est mort des suites de sa détention.

Jusqu'à l'évêque de Canton lui-même, Mgr de Guébriant, qui, à la fin de 1917, traversant le Lu Chau en compagnie de quelques missionnaires, faillit être personnellement victime d'un attentat préparé par les brigands. Une balle partit d'un fourré à une trentaine de mètres et heureusement le manqua. Et malgré moi, ma pensée se reporte à ce soir pluvieux de janvier 1912, où parmi l'innombrable cohue des révolutionnaires de toute arme et de tout costume, qui avaient envahi Canton, l'un des ignobles forbans, la figure sinistre, les souliers éculés, encadré de deux compères, promenait cyniquement sur le quai boueux de la grande ville une soutane d'évêque volée on ne sait où, et dont il s'était affublé. L'odieuse exhibition était un symbole et un programme.

En 1912, je fus témoin du pillage de deux chrétientés et de deux chapelles ; les ornements servirent à une sacrilège sarabande, et furent rapportés incomplets, lacérés, maculés de boue et de sang ; en cette occasion les chrétiens furent assaillis pendant qu'ils récitaient leur prière du soir ; il y eut 3 tués, 7 à 8 blessés. Chapelles brûlées à Tong On, Ngau Kuling, etc ; chrétiens ou chrétiennes emmenés sur toutes les routes de la province, et jusqu'aux portes mêmes de Canton, à Sié Lung et Lung Ngan ; de nombreuses maisons incendiées au Lu Chau surtout, et à Tong On, trouvant celles-là un refuge chez le missionnaire, celles-ci à la mission de Shiu Hing, qui généreusement employa et nourrit quelques dizaines de rescapés plusieurs mois durant ; sièges soutenus par des villages chrétiens sur tout

le territoire du Lung Tsun au Lu Chau, familles chrétiennes exterminées au Wing Yun, au Tong On, au Mau Ming, etc. ; pillée aussi la léproserie de Shek Long, et les chapelles de Sha Ho Po, et de Am Kong; voilà en un bref résumé le tableau des horreurs qui désolent la provinee; et j'omets des centaines de cas.

On peut assimiler aux brigands les soldats enrégimentés au compte des divers gouvernements réguliers ou rebelles ; leurs crimes sont les mêmes et, vainqueurs ou vaincus, ils ne se conduisent pas autrement qu'en brigands. Cette année même, les sudistes achevaient les blessés nordistes à Yung Kong, et n'excluaient pas du pillage la chapelle catholique; au mois de mai, les nordistes à leur tour incendiaient et pillaient la ville de Nam Hong, brûlaient la chapelle et le village catholiques de Li Heu Kiau, brisaient pendules et appareils photographiques de la résidence, souillaient les images saintes, déclouant les Christs des crucifix, et tordant les croix de cuivre, fusillant trois chrétiens isolés qui piquaient innocemment leur riz dans leur champ.

Qui dit brigands dit en beaucoup de cas associés aux sociétés secrètes. Beaucoup d'entre eux sont frères Trois-points. Or voici ce qui arriva en de multiples régions. La confrérie des filous, au lieu de razzier sans ordre, entreprit l'exploitation rationnelle de telle ou telle région, comprenant souvent une ou plusieurs sous-préfectures. Les malandrins de la région, plus ou moins mélangés d'anciens militaires débandés, d'ailleurs parfaitement au courant de la richesse des familles, prélevaient sur chacune soit la taxe du sang, soit pour ceux qui pouvaient se racheter la taxe de l'argent; « Ou entrez dans la bande, leur disaient-ils, travaillez avec nous, si vous êtes pauvre ; ou puisque vous êtes riche, versez tant par tête, tant par famille et on vous laissera tranquilles.

« Seulement pour que nous n'ayons rien à craindre de vous, pour que votre promesse de versement soit tenue, pour que vous ne nous dénonciez pas, vous observerez tel rite, accomplirez telle superstition, bref vous serez agrégé à notre confrérie. »

Et par des cérémonies où le ridicule se mêle à l'obscène, des malheureux pour avoir la paix versaient leur cotisation et se laissaient agréger. Chaque village incapable de se protéger, les

marchés eux-mêmes avaient « leurs tables », on dirait ailleurs leurs bureaux d'inscription ; les nouveaux inscrits immolaient le coq rituel, passaient trois fois par le trou du chien : un simple cercle ou cerceau de bambou, signaient de leur sang, prononçaient ou entendaient des incantations, des imprécations, etc.

Affirmer que tous les chrétiens s'abstinrent de participer à ces serments réprouvés par leur religion, serait téméraire. Il y eut des défections, et plusieurs achetèrent la paix au prix de leur conscience.

L'impartialité oblige à dire que la religion trouva ou trouve encore quelque avantage à ces troubles. La religion catholique au Kouang-Tong, quoique ayant un nombre d'adeptes limités, est cependant une force organisée, donc une puissance. Certains villages faibles, reculés, en péril de pillage ou déjà pillés, se tournèrent vers l'Église pour lui demander asile et être protégés : une vingtaine de réfugiés logeaient à la chapelle de Shiu Kwan en 1913. Et depuis cette date existent ici et là des chrétientés nouvelles, aujourd'hui ferventes.

Un autre avantage, pour l'Eglise, des troubles qu'engendra la révolution fut la médiation utile qu'exercèrent fréquemment les missionnaires entre les belligérants, et qui leur permit d'arrêter de la part des troupes déchaînées l'effusion du sang et le pillage. En ces deux dernières années seulement, cette médiation a été exercée par les PP. Zimmermann au Lu Chau, Genty à Shek Shing, Mollat à Ko Chow, Veyrès à Pak Tong, Fourquet à Shiu Kwan. Elle vient d'être pratiquée d'une façon spécialement efficace par le P. Lesaint à Nam Hong. Par toutes ces démarches la mission a sauvé de nombreuses populations qui lui en seront reconnaissantes, et elle a gagné le prestige le plus pur.

*
* *

Et maintenant disons un mot des remèdes :

Un des principaux employés jusqu'ici a été la répression brutale. Certains troubles plus marqués ont été suivis de condamnations impitoyables ; arrêtés en masse, les voleurs furent à certaines époques fusillés par dizaines à la fois. La répression faite par Chiu Kium Pin dans le nord de la province en 1913,

amena la fusillade de centaines de brigands par sous-préfecture. Même quantité d'exécutions à Canton, à Ko Chow, au Lu Chau, etc.

Les voleurs capturés étaient menés à la mort comme du bétail, liés, poussés parfois la baïonnette dans le dos, et abattus d'une ou plusieurs balles à bout portant. D'aucuns ne mouraient pas du coup, et tombés rampaient encore, à l'affreux plaisir des témoins ou des bourreaux. Je connais le cas d'un fusillé, qui le ventre traversé, laissé pour mort, se sauva, fut repris le lendemain, et définitivement tué. Les criminels meurent la plupart en fatalistes ; d'aucuns versent quelques pleurs ; d'autres chantent ou maudissent ; beaucoup sont ahuris.

Telle était par endroits la terreur inspirée par certains voleurs que le premier notable des différents villages razziés par eux, acceptait de prendre sur lui une part de l'exécution, d'envoyer sa balle, de communier même au sang de la victime immolée.

Les forces gouvernementales, nous l'avons dit, n'agissent que par intermittence ; on les garde pour les coups de force politique, et si on les envoie, elles sont souvent complices, à moins d'être sous les ordres d'un chef sévère et consciencieux, ce qui est plutôt rare. Les forces ou milices communales n'eurent guère plus de succès. Les armes, le courage, la constance, — on quittait le brigandage pour la milice comme on le quittait pour l'armée, — la conscience leur manquèrent souvent. Ces milices ne furent donc qu'un palliatif, dont il ne faut cependant pas nier l'efficacité dans certaines régions, à Nam Hong en particulier, région à châteaux forts, où le moindre vol était puni d'une répression terrible.

Ce remède de la répression brutale ne laisse pas que d'être souvent aveugle, injuste ; les gendarmes chinois et la police ne sont rien moins qu'intègres. Il manque à la Chine des gendarmes consciencieux, honnêtes, vigilants, sachant prévenir pour n'avoir pas à sévir. Une organisation de police étrangère, sur le modèle de l'organisation des douanes, de la gabelle, des postes, serait sans doute pour le pays une excellente garantie d'ordre et de prospérité, les Chinois ne pouvant se fier à eux-mêmes. Mais il y a l'amour-propre national avec lequel il faut compter.

Prévenir, disions-nous, vaudrait mieux que réprimer : sans doute, mais il faudrait moraliser le peuple, et de cela le paganisme est incapable. La morale telle que la peut prêcher le paganisme ne fera que raffiner les appétits, grossir le prix de rançon, perfectionner aux mains des bandits les moyens d'attaque. Au lieu des vieux fusils et des piques d'autrefois, ils ont déjà brownings et fusils à tir rapide. Il faudrait sur une plus large échelle la prédication de la morale évangélique. Que nos lecteurs demandent donc de tout leur cœur qu'il envoie des ouvriers en grand nombre afin de la répandre.

MIRACLE OBTENU PAR L'INTERCESSION DU Bx. AUGUSTIN TCHAO

Augustin Tchao, né au Kouy-tcheou dans une famille païenne, vers 1741, fut d'abord soldat. S'étant converti au catholicisme, il s'attacha à un missionnaire du Se-tchoan, M. Moye, fut jugé digne d'entrer au séminaire et ensuite d'être ordonné prêtre. Il fut arrêté lors de la persécution de 1814, emprisonné à Tchen-tou, et si cruellement frappé qu'il en mourut. En 1900, il fut déclaré Bienheureux avec plusieurs martyrs des missions d'Extrême-Orient par le Souverain Pontife Léon XIII.

Je vous envoie le récit d'une guérison miraculeuse due à l'intercession du bienheureux A. Tchao.

Une sœur de Chaohing, la sœur Justine, fut prise à la fin de mai de crachements de sang, qui bientôt déterminèrent une toux opiniâtre, très mauvaise, accompagnée d'expectorations sanguinolentes. De violentes douleurs se déclarèrent au poumon gauche ; peu après la voix s'altéra ; ce fut l'aphonie presque complète.

Un premier médecin chinois déclara dès sa troisième visite que la médecine était impuissante ; c'était la phtisie très déclarée, très avancée, et l'examen des crachats à l'hôpital y découvrit le bacille de la phtisie.

Deux autres médecins appelés ensuite firent les mêmes déclarations : le dénouement fatal était proche et les remèdes étaient impuissants.

Ce fut alors qu'on résolut de faire une neuvaine au Bx. A. Tchao. Les premiers jours de la neuvaine furent très pénibles pour la malade ; jusque-là on avait pu la transporter hors de

son lit pour lui donner un peu de fraîcheur. A partir du 2e et du 3e jour la chose devint impossible. Elle put cependant encore, appuyée sur le bras d'une de ses compagnes, se traîner une ou deux fois à la messe, à deux pas du dortoir. C'est ainsi que l'on arriva au 9e jour, dimanche. En une supplication désespérée et par un acte de foi suprême, la pauvre malade fit un dernier effort pour assister à la messe. Elle faisait peine à voir et surtout à entendre. Pas une minute où elle ne crachât quelques filets sanguinolents mêlés à des lambeaux de poumons. Il lui fallait environ un mouchoir tous les quarts d'heure.

Elle assista donc à la messe et reçut la sainte communion. Or, dès que Notre-Seigneur fut en elle, elle sentit sa douleur de côté cesser subitement. Elle se mit à genoux : au bout de quelques minutes, elle s'aperçut qu'elle ne toussait plus. Les Sœurs récitant tout haut leurs prières, elle voulut essayer de mêler sa voix aux leurs. O merveille! sa voix était subitement et complètement revenue : c'était la même voix qu'avant, aussi dégagée, aussi forte.

Depuis ce jour elle va aussi bien et a repris sa vie normale au milieu de ses compagnes.

Les expectorations présentées de nouveau à l'examen montrent qu'il n'y a plus aucune trace de phtisie.

(Extrait du *Petit Messager de Ningpo*.)

TONKIN OCCIDENTAL

PRISON ET CERCLE MILITAIRE

Par M. DRONET
Missionnaire apostolique.

Hanoï, septembre 1918.

En parcourant les notes très sommaires de mon cahier, je ne trouve que deux points qui peuvent attirer l'attention : « La Prison et le Cercle ».

La Prison : c'est le 22 juin 1917, que j'y ai baptisé les trois assassins de M. B... Comme ils étaient mieux instruits que d'autres condamnés, ils reçurent le baptême, avec toutes les cérémonies, devant 16 chrétiens prisonniers qui venaient de se

confesser. Et, chose unique dans la prison, mes trois néophytes ont communié avec les autres. Depuis plusieurs mois ils récitaient des prières, et le plus intelligent lisait des livres de doctrine et de prières pour les deux autres.

Le 29 octobre, ces trois condamnés (que j'entretenais de 15 à 20 minutes, une fois par semaine) me disent en arrivant dans leurs cellules : « Père, il y a trois nouveaux condamnés à mort, qu'il faut voir sans retard, car ils seront exécutés avant nous ». Dès cette première entrevue avec les nouveaux criminels de Thai-Binh, je compris que je serais écouté. Le 5 novembre, nouvel entretien avec les six condamnés à mort. Habituellement chaque condamné est dans une cellule particulière, mais quand j'arrive, on les réunit dans une seule cellule; l'on m'apporte un petit banc pour me distinguer des détenus assis par terre. Les trois premiers condamnés apprennent aux trois autres à faire le signe de la croix... Et, quand mon enseignement sur la religion ne leur semble pas assez clair pour les nouveaux catéchumènes, les premiers néophytes donnent des explications, qui me font rire et portent quelquefois juste.

Après deux ou trois semaines, les six condamnés récitent ensemble le *Pater* et l'*Ave* et des invocations... Ils écoutent avec bonheur le récit de plusieurs miracles de la sainte Vierge. Ils sont étonnants, mes élèves, qui s'exhortent mutuellement et semblent désirer ma visite hebdomadaire, au milieu de leurs longues journées d'une monotonie décourageante.

Enfin, après avoir repassé ensemble le catéchisme et raconté le martyre de sainte Lucie, qui les a remplis d'admiration sur la puissance de Dieu, j'ai (le 13 décembre) baptisé ces trois derniers criminels que j'ai nommés : Joseph, Pierre et Paul. Cinq ou six jours après, les gendarmes venaient les prendre, pour les conduire à Thai-Binh afin d'y subir la peine de leur crime...

Averti à temps, le missionnaire de cette ville est allé les voir en prison et les a assistés jusqu'au champ d'exécution : « Ils ont été bien courageux, m'a écrit ce confrère, et ils ont manifesté qu'ils avaient vraiment la foi, et surtout le désir et l'espérance d'aller au ciel. Ils n'ont pas dit un mot désagréable, ni proféré d'injures, ce qui a beaucoup étonné les mandarins. *Deo gratias*. »

Ce n'est que le 6 avril 1918, que les trois assassins de M. B... ont été exécutés. Ils avaient commis leur crime le 1er juillet 1916, et avaient été condamnés dans les premiers jours de septembre de la même année. Ces malheureux ont attendu plus de 18 mois le jour de l'exécution, parce que le premier procès fut cassé pour vice de forme. Aussi espéraient-ils un peu qu'ils ne seraient pas exécutés... Prévenu à temps, j'ai pris mes précautions pour me rendre à Sontay, comme les coupables m'en avaient plusieurs fois manifesté le désir.

Quand le procureur de la République, accompagné des gendarmes, vint leur dire que l'heure de payer leur dette à la justice était arrivée, ils demandèrent de suite si l'aumônier était là? On leur répondit qu'ils le trouveraient à Sontay, où ils furent conduits en automobile pendant la nuit... Dès 5 heures du matin (ayant le Saint-Sacrement sur moi) je me présente à la porte de la prison, attendant l'arrivée des magistrats. Quand ceux-ci entrent dans les cellules, les condamnés demandent encore si l'aumônier est arrivé. Le procureur de la République fait sa triste communication, et l'on me laisse entrer auprès de chacun des criminels. Je les confesse et les communie tous les trois, mais séparément. Puis on les sort des cellules pour leur permettre de prendre de la nourriture. Ils acceptent volontiers de boire et de manger. Eveillés depuis minuit, ils avaient faim. Surexcités par des contre-temps, le vin leur montant un peu à la tête, ils allaient se montrer un peu indociles, mais ma présence et quelques paroles les calmèrent. Nous montons ensemble dans une automobile pour aller au champ d'exécution déjà entouré d'une foule de curieux trop près du parcours et de la guillotine pour ne pas exciter la verve des condamnés. Mais on ne leur donna pas le temps de haranguer la foule. L'un dit tout haut : « Je suis chrétien, je vais aller au ciel ». Quelques mètres avant le lieu d'exécution, la femme de l'un d'eux se présenta sur le chemin et ils échangèrent quelques mots. Il lui remit le chapelet que je lui avais donné. Plus tard cette païenne viendra me voir à Hanoï avec ce chapelet à son cou ! J'espère qu'elle se fera chrétienne.

*
* *

Le Cercle militaire est toujours l'objet de mes soucis ; d'ail-



FANFARE DES CATHOLIQUES A HANOI

leurs, c'est la première œuvre que j'ai entreprise à Hanoï. Il a droit à mes préférences et il les mérite. Il mérite d'autant plus notre attention, que le nombre des soldats, après avoir fléchi beaucoup pendant les deux premières années de la guerre augmente maintenant sensiblement. Nous avons été favorisés cette année pour les conférences, que le P. Lecornu et moi seuls leur donnions les autres années. Les circonstances nous ont amené des évêques et des missionnaires, qui ont bien voulu parler à nos soldats toujours contents d'entendre une parole nouvelle.

C'est d'abord Mgr de Guébriant qui les a beaucoup intéressés pendant trois quarts d'heure, sur la Chine et le caractère des chrétiens chinois.

Puis, à deux reprises, le P. Ligneul (notre prédicateur de retraite) qui parle si facilement et que l'on écoute avec tant de plaisir, les entretient sur le Japon et les Japonais, dont il connaît si bien le caractère et les mœurs.

Le P. Bourlet réussit à charmer plus de quarante soldats, en leur causant du Laos et des Laotiens, au milieu desquels il a vécu, travaillé et souffert assez pour en dire des choses curieuses et vraies.

M. Mayer, ingénieur, chef des Travaux Publics, les a entretenus deux fois sur des questions fort bien traitées : « Le rôle de la France dans l'Église, etc... »

Le P. Lecornu aime à résoudre les diverses objections faites à la caserne ; et nos soldats sont contents de trouver les réponses à faire à leurs camarades qui discutent sans cesse et sans science sur la religion, ses ministres et l'Eglise... Nos plus nombreuses réunions sont les jours de conférence. Les habitués amènent alors des camarades curieux... qui se laissent prendre dans nos filets et reviennent ensuite fidèlement.

Il n'est pas inutile de faire mention des deux bonnes soirées récréatives du premier de l'an et de Pâques, soirées qui attirent beaucoup de monde militaire et font ainsi connaître la Maison du soldat.

A Noël et à Pâques, nos soldats ont chanté admirablement... Un chœur de vingt voix d'hommes, bien exercées, a produit une si bonne impression à la cathédrale, qu'il a mérité et obtenu les félicitations des journaux.

BIRMANIE SEPTENTRIONALE

Lettre de M. LAFON
Missionnaire apostolique.

TRAVAUX

Mandalay.

Il y a quelques mois un ingénieur du gouvernement me proposait de prendre la direction d'une grande fabrique de poterie et de briques, s'engageant à acheter tout le produit de la fabrique pour les travaux publics.

Je n'aurais eu à payer qu'un prix nominal soit de vente, soit d'achat au gouvernement.

Je parlai de la chose à Monseigneur ; mais pour accepter l'entreprise il m'aurait fallu abandonner mon établissement actuel, et Monseigneur n'a personne pour me remplacer. Ah ! si j'avais eu un groupe de Frères, de ceux qui sont pour les écoles industrielles.

Malgré tout le travail que j'ai ici, à Mandalay, je me suis vu obligé de commencer une école à Amarapoura, l'ancienne capitale des rois Birmans, à 8 milles de Mandalay. L'école est assez florissante. J'ai de plus acquis un grand terrain pour ressusciter l'ancienne mission catholique qui existait au XVIII[e] siècle. J'ai trouvé trois vieux cimetières catholiques et la tombe de plusieurs chrétiens, de prêtres, et d'un évêque. L'inscription porte que cet évêque fut enseveli en cet endroit en 1793.

L'école que j'ai établie a amené un certain nombre de familles de catéchumènes à se fixer sur le terrain que j'ai acheté.

J'y vais faire ma visite tous les jeudis. Priez le bon Dieu de bénir ce nouveau village. Il est très commode à administrer, n'étant pas loin de Mandalay ; on peut y aller à pied, en voiture, en automobile, en chemin de fer, en bicyclette. — Les Frères de Mandalay ont trouvé l'endroit si joli et si commode, qu'ils vont y bâtir une maison de campagne pour les promenades du jeudi. Cela me donne bien un petit surcroît de besogne. Mais que voulez-vous ? Il n'était pas excusable de négliger la bonne occasion ; et le bon Dieu y pourvoiera.

Nos chères sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie

n'ont pu se recruter. Elles ne sont que six, et elles devraient être neuf, et pendant la guerre, il n'y a guère d'espoir de recevoir de nouvelles recrues. Leur couvent temporaire est rempli à en déborder. Elles ont une quarantaine de fillettes, une douzaine de veuves et des bébés.

Je voudrais pouvoir leur bâtir un couvent; mais ce n'est pas possible; je n'ai pas assez de ressources, et l'endroit que je leur destine n'est pas encore complètement évacué. Mais je suis sûr que la divine Providence arrangera tout pour le mieux. En attendant, les murs de mon église montent lentement.

Je crois que je vous ai dit que je construis une église aux murs en ciment armé. C'est très dispendieux, très compliqué et très long à faire. J'ai été lancé là dedans pour ainsi dire malgré moi, par suite des circonstances et des événements, et maintenant il faut que j'aille de l'avant. Je ne regrette rien puisque c'est pour la gloire du bon Dieu.

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

CONFESSEURS DE LA FOI DE 1848 A 1862

Par M. Bernard
Missionnaire apostolique.

III. Chrétienté de Da Mon. (*Suite.*)[1]

3. Le soldat Paul Tuyen, âgé de 40 ans, au service depuis 20 années, fut arrêté, et, sur son refus d'apostasier, détenu six mois à la préfecture de sa province. A la cangue continuellement, battu quatre à cinq fois de 40 coups de rotin chaque fois, rien ne put vaincre sa constance. On le chargea donc d'une chaîne, en plus de la cangue, et on l'envoya en exil dans la province de Hung Hoa. Après un peu plus de deux ans de dur cachot, le mandarin du lieu l'ayant transféré dans la prison de Than Hao où l'air est mauvais, il y mourut de maladie, 5 mois après son arrivée. Son corps y fut enterré convenablement.

4. Le soldat Soan, parent du prêtre Oai, fut pris à son occasion et amené à la capitale devant le tribunal des supplices. Il répondit prudemment aux questions relatives à ce Père, et, malgré la rigueur des tortures, refusa l'apostasie qu'on exigeait en plus. On le mit en prison avec la cangue; il n'en sortit que pour aller en exil, la chaîne au cou, dans la province de Hung Hoa, comme le portait sa sentence (5e mois, an 10 de Tu Duc). De là, il fut expédié à Bao Phong Tho, où il tomba malade, le 6e mois, an 12 du

1. Voir *Ann. M.-E.*, numéros 120, 121, 122, 123, 124.

même roi. Près de mourir, on l'entendit maintes fois implorer la miséricorde de Dieu par de ferventes prières. Les confesseurs, ses compagnons, l'entouraient, le préparant à la mort et récitant les prières des agonisants. Il fut enterré près de Bao Phong Tho (6e mois, an 12 de Tu Duc).

5. Le chrétien Jean-Baptiste Thiet, âgé de 17 ans, non marié, fut pris à l'occasion du prêtre Oai dont il était parent, la 10e année de Tu Duc. Il demeura fidèle à Dieu; pour cela, après 6 mois de détention à la préfecture de la province, à la cangue et aux ceps, il reçut la chaîne et dut partir pour l'exil à Hung Hoa. Depuis, il fut transféré à Thu Bao, où il tomba bientôt malade, mourut et fut enterré (9e mois, an 12 de Tu Duc). A sa mort, il avait à peu près perdu depuis trois jours ses facultés intellectuelles ; les autres chrétiens l'exhortèrent à bien mourir et prièrent autour de lui jusqu'à son dernier soupir.

6 Le soldat Joseph Uyen, autre parent du prêtre Oai, âgé de 35 ans, fut aussi pris à son occasion et détenu à la préfecture six mois durant. Sans jamais quitter la cangue, il fut rotiné quatre ou cinq fois, de 20 coups chaque fois. Toujours intrépide et ferme, il fut condamné à la chaîne et à l'exil dans la province de Tuyen Quang. Un peu plus d'un an s'était écoulé, quand il tomba malade et mourut dans sa prison. On ne sait rien touchant le lieu de sa sépulture.

7. Le bourgeois Thoan ou Si, père de famille âgé d'un peu plus de 30 ans, fut pris l'an 9 de Tu Duc, à l'occasion du prêtre Oai. Amené à la capitale devant le Ministre des supplices, les plus cruelles tortures ne purent lui arracher d'aveu compromettant; ensuite, sommé d'apostasier, il répondit : « Jamais ! » Jeté en prison, on l'en tira un jour pour l'inviter de nouveau à renoncer à sa foi ; on n'obtint de lui que la même réponse : « Jamais ! » Il fut condamné à la chaîne et à l'exil à Hung Hoa (5e mois, an 10 de Tu Duc). Arrivé à Hung Hoa, on l'envoya à Bao Phong Tho (13e mois, an 10) où il est mort de maladie (5e mois, an 12). Les autres exilés chrétiens l'assistèrent pieusement à ses derniers moments, et prirent soin de l'enterrer.

8. Le jeune Thoan, fils du précédent, suivit son père afin de le soulager dans ses besoins. Quand il l'eut perdu, ne sachant où aller, il resta volontairement en prison avec les autres confesseurs qu'il entourait de soins. Malade du même mal que son père, il en mourut le 7e mois de l'an 12 de Tu Duc. Près d'entrer en agonie, il dit aux chrétiens qui l'entourraient : « Mes frères, je mourrai cette nuit, vous le ferez savoir à ma famille, afin qu'elle prie pour mon âme et qu'elle s'occupe de mon corps comme elle le jugera à propos. » Les confesseurs le lui promirent tous, le préparèrent de leur mieux et, au milieu de la nuit, il rendit l'esprit. Son corps est resté enterré au lieu de sa mort. Il était très aimé, aussi ses funérailles furent relativement pompeuses.

9. Le chrétien Simon Quan, âgé de 19 ans, arrêté pour la foi, détenu six mois à la préfecture de sa province, à la cangue nuit et jour, rotiné 5 fois sans vouloir abandonner sa religion, fut ensuite mis à la chaîne et condamné à l'exil dans la province de Lang Son, où il est mort de maladie, après un peu plus d'un an de souffrances. Son corps a été rapporté à Da Mon par sa femme qui l'avait suivi.

(*A suivre.*)

SONNET D'ESPÉRANCE

Bientôt, j'irai te voir, terre de Mandchourie,
Depuis plus de quatre ans, notre France en danger
Fit appel à ses fils en pays étranger :
Alors, je te quittai, pour servir ma Patrie.

La France se leva contre la Germanie.
De l aigle impérial le coq va se venger.
Un vrai duel à mort dut entre eux s'engager :
La Justice et le Droit contre la Barbarie.

L'univers se dressa, frémissant de colère :
Pour aider à punir les auteurs de la guerre.
Nos vaillants soldats tombés en héros sublimes

Ont vaincu l'Allemand : le sol est délivré,
Le Kaiser détrôné voit s'ouvrir les abîmes
Où, par le Dieu vengeur, il doit être livré.

« TE DEUM » ET « DE PROFUNDIS »

A Notre-Dame de Paris, 17 novembre 1918.

Aujourd hui, tous debout aux pieds de ton autel,
Nous venons te louer, en chantant *Te Deum*.
Merci, Dieu juste et bon ! Notre triomphe est tel
Qu'il n'est pas, à nos yeux, l'œuvre unique de l'homme.

Fléchissez le genou, fiers enfants de la France :
Du plus humble au plus grand, c'est pour vous un devoir
D'exprimer en commun votre reconnaissance
Au vrai Dieu qui vous aime et qui vous l'a fait voir.

Puis pensons à nos morts, offrons une prière :
Que le pays entier dise un *De Profundis*
Pour ceux qui sont tombés, c'est la seule manière
De leur donner à tous accès au Paradis.

PAUL MAILLARD,
missionnaire en Mandchourie méridionale.

DU FRONT

ORDRE DU JOUR DE LA DIVISION

GENERAL ORDERS
n° 73.

Head quarters First Division American expeditionary forces.

France, october 22, 1918.

[EXTRACT]

The Division Commander cites the following organisation and men for conspicuous gallantry in action during their cooperation with the first Division in connection with the operations West of the Meuse, october 1-12, 1918... Interpreter marechal des logis PAUL JAMBEAU *(French mission, attached Hq. Ist. Div.) on account of his perfect knowledge of English and clear grasp of the*

military situation, rendered invaluable services to the operations section, first Division, to which he was attached.

By command of brigadier general PARKER,
JEROME H. BROWN,
captain, inftry., U. S. A.
asst. to Division adjutant.

579. — Copie remise à l'intéressé
le 25 octobre 1918
Le capitaine PETIT,
officier de liaison près de la 1re *Division américaine* 1.

MISSION MILITAIRE FRANÇAISE
PRÈS L'ARMÉE AMÉRICAINE
ETAT-MAJOR
BUREAU DU PERSONNEL

Ordre général n° 40.

[EXTRAIT]

Le colonel LINARD, *chef de la Mission militaire française près l'armée américaine, cite à l'ordre de la Mission :*

JAMBEAU PAUL, *n° mle 820, maréchal des logis au 19e escadron des Equipages militaires. Interprète de 1re ordre à tous points de vue. Spécialement attaché au bureau des opérations de la Division. A rendu des services exceptionnels tant en raison de sa parfaite connaissance de la langue anglaise que par son intelligente compréhension des choses militaires. Au cours des opérations offensives, a toujours marché avec l'échelon avancé de l'Etat-Major, et a conservé sous le bombardement un moral inébranlable.*

Au Quartier-Général de la Mission.
le 7 novembre 1918.
Le colonel, chef de la Mission,
Signé : LINARD.

Pour extrait conforme
P. O. Le chef du Bureau du Personnel,
Signé : VALENTIN.

---

1. TRADUCTION

NOTE
DU QUARTIER GÉNÉRAL
n° 73.

Quartier Général de la 1re Division. Corps expéditionnaire américain.

France, 22 octobre 1918.

Le Général Commandant la Division cite le Groupe et les soldats suivants, qui se sont distingués par un courage remarquable dans les combats auxquels ils ont pris part avec la 1re Division dans les opérations à l'ouest de la Meuse... L'interprète, maréchal des logis, PAUL JAMBEAU, *de la Mission française près du Quartier Général de la 1re Division.*

Grâce à sa parfaite connaissance de la langue anglaise et à sa claire compréhension de la situation militaire, a rendu des services inappréciables aux troupes combattantes de la 1re Division dont il faisait partie.

Par ordre du général de Brigade (Brigadier Général) PARKER,
JÉROME H. BROWN,
Capitaine d'Infanterie des Etats-Unis
adjoint au chef d'Etat-Major de la Division.

BIBLIOGRAPHIE

LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

1 volume in-16, pp. 220, prix 2 francs. S'adresser au Séminaire des Missions-Etrangères. Rue du Bac, 128, Paris VII^e

Pour que nos lecteurs puissent se rendre compte des renseignemeuts nombreux, précis et pratiques contenus dans ce petit volume, nous en donnons ici la Table des Matières :

I

ORIGINE ET BUT DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ETRANGÈRES.

(Les chiffres indiquent es paragraphes).

1. Ordres divins. Premier apostolat. — 2. Continuation de l'aspotolat. — 3. Nécessité du clergé indigène. — 4. Nomination des premiers Vicaires apostoliques. — 5. Instructions de la Propagande. — 6. Influence de Rome sur les origines de la Société des M.-E. — 7. Mgr Pallu fonde la Société des M.-E. — 8. Voyage des Vicaires apostoliques et des missionnaires. — 9. Fondation du premier séminaire. (Collège général). — 10. Difficultés. Appui de Rome. — 11. Fondation du Séminaire des M.-E. Approbation par Louis XIV et par le légat du Pape Alexandre VII. — 12. Union du Séminaire des M.-E. avec le Séminaire de Québec. — 13. Petit nombre des missionnaires aux XVII^e et XVIII^e siècles. — 14. Envoi de nouveaux missionnaires. Travaux. — 15. Premières ordinations des prêtres indigènes. — 16. Evêques indigènes. — 17. Nouveaux Vicariats apostoliques. — 18. Obéissance des M.-E. à Rome, louée par Innocent XII.

II

DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ETRANGÈRES.

19. Ralentissement dans le recrutement. — 20. Résumé des travaux pendant le XVIII^e siècle. — 21. Le Séminaire des M.-E. détruit. Son rétablissement par décret et ordonnance. — 22. Causes de développement. — 23. Œuvre de la Propagation de la Foi. Augmentation des ressources. — 24. Les persécutions. Augmentation du personnel. — 25. Facilité des communications. Liberté de prédication. — 26. Missions nombreuses confiées à la Société des M.-E. — 27. Total des nouveaux Vicariats apostoliques. Obligations imposées par leur établissement. — 28. Utilité de la création de nouveaux Vicariats apostoliques. — 29. Diocèses. — 30. Noms de quelques évêques et missionnaires du XIX^e siècle. — 31. Statistique de la Société et de ses missions en 1822, 1860, 1915.

III

NATURE ET ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ETRANGÈRES.

32. La Société des M.-E. est une Société de prêtres séculiers. Motifs. — 33. Acte de bon propos. — 34. Agrégation à la Société des M.-E. — 35. Règlement de la Société. — 36. Fin unique de la Société. — 37. Gouvernement de la Société. — 38. Procures. — 39. Prescriptions pour la vie spirituelle des missionnaires. — 40. Prière perpétuelle. — 41. Maison de retraite spirituelle. — 42. Sanatoriums. — 43. Soins aux missionnaires malades et anciens. — 44. Messes après la mort. — 45. Compte rendu annuel.

IV

LE SÉMINAIRE DES MISSIONS-ETRANGÈRES.

46. Situation du Séminaire des M.-E. — 47. Directeurs du Séminaire. — 48. Aspi-

rants. — 49. Admission au Séminaire des M.-E. — 50. Frères coadjuteurs. — 51. Mode de recrutement. — 52. Statistique du recrutement par diocèse de France. — 53. Diminution du recrutement depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — 54. Epoque de l'entrée au Séminaire. — 55. Gratuité de l'entretien. — 56. Règlement du Séminaire. Formation spirituelle. — 57. Etudes. — 58. Destination. Départ pour les missions. *Note* : Œuvre des Partants.

V

LES MISSIONS : PAYS. — RÈGLEMENTS.

59. Enumération des missions. Superficie. Description. Climats. Maladies. Population. — 60. Etat politique, religieux, moral. — 61. Situation du catholicisme — 62. Méthode des travaux enseignée par les Règlements. — 63. Constitutions pontificales et Instructions de la Propagande. — 64. Monita. — 65. Synodes. — 66. Questions traitées dans les Synodes. — 67. Directoires. — 68. Prescriptions particulières au sujet des femmes. — 69. Mandements.

VI

LES MISSIONS : ORGANISATION. — EGLISES ET RÉSIDENCES.

70. La chrétienté. — 71. Le district. — 72. Mode de placement des missionnaires : par trois, par deux, seul. — 73. Opinion sur l'isolement. — 74. L'Evêque, sa nomination. — 75. Rapports de l'évêque et des missionnaires. — 76. Provicaires. Conseil épiscopal. — 77. Chefs de districts, de paroisses. — 78. Auxiliaires. — 79. Eglises. — 80. Plans. Devis. Architectes. — 81. Oratoires. — 82. Evêchés. Presbytères. — 83. Comment se construisent les églises et les presbytères.

VII

LE COLLÈGE GÉNÉRAL. — LES SÉMINAIRES DES MISSIONS.

84. Débuts du Collège général. — 85. Langue latine. — 86. Transfert du Collège général, le Pape le prend sous sa protection. — 87. Le Collège général installé à Pinang. — 88. Séminaires dans les missions de 1666 à 1860. — 89. Statistique des Séminaires de 1860 à 1914. — 90. Mode de recrutement. — 91. Règlements. Différence avec les petits séminaires de France. — 92. Durée des études. Dépenses. Œuvres pour y subvenir. — 93. Grands séminaires. Etudes. Examens. — 94 Formation morale. — 95. Vie spirituelle.

VIII

LE CLERGÉ INDIGÈNE.

96. Statistique du clergé indigène. — 97. Proportion entre le nombre des séminaristes et celui des chrétiens. — 98. Viatique. — 99. Qualités et défauts. — 100. Résultats de l'institution du clergé indigène. — 101. Prêtres indigènes martyrs. André Kim. — 102. Prêtres indigènes en paroisse. — 103. Travaux actuels des prêtres indigènes. — 104. Le P. Six au Tonkin occidental. — 105. Maladie. Mort. Messe. — 106. Un prêtre indigène peut-il être évêque ?

IX

L'EVANGÉLISATION DES INFIDÈLES.

107. Nécessité de la prédication. — 108. Difficultés des conversions. — 109. Instruction des catéchumènes. — 110. Augmentation du nombre des conversions. — 111. Comment s'opèrent les conversions. — 112. Dans l'Inde. Perieunagayam. M. Ligeon. Résultats. — 113. Conversions dans l'Indo-Chine orientale. — 114. Conversions en Corée et au Japon. — 115. Evangélisation par le livre. — 116. Publications au Japon. — 117. Statistique générale des conversions. — 118. Abjurations de protestants. — 119. Nombre des catholiques actuels relativement à celui des baptêmes. — 120. Proportion des catholiques et des infidèles.

X

LES ŒUVRES D'INSTRUCTION.

121. Nécessité de l'instruction. — 122. Institutions scolaires daus l'Inde. — 123. Ecoles dans l'Indo-Chine occidentale. — 124. — Ecoles dans l'Indo-Chine orientale. — 125. Ecoles en Chine. — 126. Collèges et pensionnats au Japon. — 127. Ecoles de catéchistes. — 128. Ecoles professionnelles. — 129. Statistique en 1880, 1900, 1914. — 130. Imprimeries. — 131. Imprimerie de Nazareth (Hong-kong).

XI

LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

132. But des œuvres de charité. — 133. L'Œuvre de la Sainte-Enfance. — 134. Hôpitaux. Hospices. Pharmacies. Dispensaires. — 136. Léproseries pendant les persécutions. — 136. Léproseries au Japon. — 137. Léproseries en Birmanie, en Chine. — 138. Vaccination et autres œuvres. — 139. Conversions par les œuvres de charité.

XII

SERVICES SCIENTIFIQUES.

140. Mesure et raison des services scientifiques. — 141. Histoire. — 142. Géographie. — 143. Lexicographie. — 144. Mœurs et coutumes. — 145. Histoire naturelle. — 146. Récompenses honorifiques.

XIII

SERVICES A LA FRANCE.

147. Rôle patriotique des missionnaires. — 148. Vues colonisatrices de Mgr Pallu. — 149. Services des missionnaires du Siam. — 150. Pendant le XVIIIe siècle. — 151. Mgr Pigneau de Béhaine et la Cochinchine. — 152. Modération des missionnaires. — 153. Mgr Lefebvre. — 154. Expéditions de Chine et de Cochinchine. — 155. M. Janin et le protectorat français au Cambodge. — 156. Mgr Puginier et l'expédition Garnier. — 157. Reconnaissance due aux missionnaires. — 158. Au Tonkin et en Cochinchine. — 159. Services aux explorateurs en Chine. — 160. M. Maréchal, Vive la France! — 161. Amour des chrétiens pour la France. — 162. Funestes effets des lois contre les Congrégations. — 163. Protectorat des missions de Chine.

XIV

VIE CHRÉTIENNE. VIE RELIGIEUSE.

164. Statistique des chrétiens pratiquants. — 165. Etat social des chrétiens. — 166. Courage des chrétiens. — 167. Fidélité des chrétiens aux pratiques religieuses. — 168. Prière familiale et publique. — 169. Fréquentation des sacrements. — 170. Défauts. — 171. Culte des saints. Pèlerinages. Fêtes. — 172. Œuvres et Associations. — 173. Respect et affection pour les missionnaires. — 174. Mort. Confiance en Dieu. — 175. — Religieux indigènes. — 176. Religieuses indigènes. — 177. Appréciation générale.

XV

VIE DU MISSIONNAIRE.

178. Nature de cet exposé. — 179. Voyage de France en Extrême-Orient. — 180. Débuts en mission. — 181. Vêtements. Nourriture. — 182. Etude de la langue. — 183. Vertus apostoliques. — 184. Désir du martyre. — 185. Situations : Professorat. — 186. En district. — 187. Procès. Maladies. — 188. Services matériels. — 189. Visite du district. — 190. Réunion des missionnaires. — 191. Dix ans d'histoire. — 192. Conversions. — 193. Relations avec les païens. — 194. Attachement à la vie apostolique. — 195. Mort des missionnaires.

CARTE DES MISSIONS DE LA SOCIÉTÉ.



ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

Le P. Fleury. — Avis. — Visite de Mgr Castanié a Nazareth. — Réunion a la Crypte. — Un don. — Notre œuvre a Langres. — Recommandations. — Nos morts.

Gravure : Portrait du P. Fleury.

LE P. FLEURY

ANCIEN SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES
DIRECTEUR DE L'ŒUVRE DES PARTANTS

Nous avons eu, il y a quelques semaines, la douleur de perdre le vénéré P. Fleury, pendant de longues années directeur de notre chère Œuvre.

Il nous a quittés le 30 décembre, à la fin de cette année 1918 qui nous a apporté de si cruelles angoisses et des joies si profondes.

Ses souffrances dataient de loin ; à voir ses épaules qui se voûtaient, sa tête qui s'inclinait, à entendre sa parole lente et embarrassée, on sentait que la vie disparaissait peu à peu. Mais pour attendue qu'elle soit, la mort de ceux qu'on aime, qu'on respecte, n'est-elle pas toujours soudaine par quelque côté. Nous nous disions : « Il s'en va ». Mais qu'il y a loin de cette parole à l'impression produite par celle-ci : « Il est parti. »

En la fête de Noël, il avait, non sans fatigue, assisté à la messe de minuit et ensuite célébré le Saint-Sacrifice. Il avait récité, avec le grand recueillement que l'on voyait en lui, surtout dans ces dernières années, le cantique d'action de grâces et d'amour : *Gloria in excelsis Deo, pax hominibus bonæ voluntatis* ; il est allé le chanter là-haut... et jouir de la véritable paix, de celle qui n'aura jamais de fin.

Nos Associés prieront pour lui de tout leur cœur. Il fut si dévoué à notre Œuvre ; il l'aima tant qu'il la voulut servir jusqu'à la fin.



LE P. FLEURY

Nommé directeur au mois de décembre 1893, il le resta d'abord jusqu'à sa nomination de supérieur du Séminaire des Missions Etrangères en 1904, pendant onze ans. Son successeur, le P. Hinard, ayant en 1907 quitté Paris pour notre séminaire de l'Immaculée-Conception à Bièvres, il reprit cette direction, malgré la lourde charge du supériorat. Et dès lors, ni les travaux et les misères des mauvais jours, ni l'âge et la maladie ne la lui firent abandonner.

« Gardons lui, comme l'écrivait il y a quelques jours notre présidente, M^me^ la marquise de Laubespin, gardons-lui de cet attachement si vrai et si persévérant une très vive reconnaissance ; non seulement cet attachement est beau, comme le sont les fidélités qui ne défaillent jamais, mais il nous est un enseignement, un encouragement, un exemple à demeurer inébranlablement dévouées à notre Œuvre, à nos Partants, au cher Séminaire. Comprenons cet enseignement, et animons-nous par cet encouragement à suivre cet exemple. »

Le P. Fleury était né à Notre-Dame-d'Avenières, Laval (Mayenne), le 3 juillet 1851. Elève du Petit Séminaire de Mayenne, du Grand Séminaire de Laval, il entra aux Missions-Étrangères le 7 septembre 1871, et partit pour la mission de Pondichéry le 15 juillet 1874.

Il y exerça successivement les fonctions de professeur au collège colonial, chef du district de Tindivanam, supérieur du Petit Séminaire, assistant du procureur. Dans ces diverses situations, il montra toujours, comme le disait son ami, le P. Fourcade, « une attention soutenue, faisant tout avec certaine perfection ».

Rappelé au Séminaire des Missions-Étrangères en qualité de directeur, il y fut principalement chargé de la procure et de l'économat, auquel on adjoignit pendant quelques années le cours d'Ecriture Sainte. Esprit clair et méthodique, servi par une imperturbable mémoire, il fut fort apprécié de ses élèves.

Aux élections de 1896, à celles de 1898 et 1901, il fut nommé assistant du supérieur, et le 27 juin 1904 supérieur; il devait le demeurer pendant neuf ans. Quelle dure période, hélas! Celle de l'expulsion des religieux, de la fermeture de leurs maisons, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec la brutale rupture du Concordat. Nous eûmes un instant la crainte de

voir notre Séminaire emporté par la tempête... N'insistons pas et gardons l'espoir que ces heures sombres ne reviendront jamais.

Ayant été frappé d'une attaque d'apoplexie, le P. Fleury redevint assistant en 1913.

Dieu lui accorda plusieurs années pour sa préparation au suprême jugement de justice et de miséricorde. Avec quelle sollicitude il les employa ! Ses fréquentes visites au Saint-Sacrement, la ferveur qu'il y portait étaient pour tous des sujets d'édification.

En toute vérité, il pouvait dire comme son ancien archevêque, Mgr Laouënan : « Je vous avais prié, Seigneur, de me donner le temps de me préparer à la mort, et de m'envoyer telles souffrances qu'il vous plairait pour l'expiation de mes fautes. Je sens que vous m'avez exaucé et je vous en remercie de tout mon cœur. J'ai la confiance que je chanterai éternellement vos miséricordes infinies. »

AVIS

En attendant la nomination du successeur du P. Fleury. le P. Delmas, Supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, a pris la direction de l'Œuvre des Partants.

OUVROIR DE NAZARETH

Visite de Mgr CASTANIÉ, *Evêque d'Osaka.*

Pendant le mois de novembre, notre ouvroir a reçu une visite qui nous a causé un vif plaisir. Celle de Mgr Castanié, le nouvel évêque d'Osaka, démobilisé à l'occasion de sa nomination épiscopale. Sacré à Aurillac, il y a quelques mois, Mgr Castanié repartait pour le Japon en passant par l'Amérique. Il nous a parlé avec effusion de sa chère mission vers laquelle il

est si heureux de retourner. « Avant la guerre, avant la victoire des alliés, nous a-t-il dit en terminant, de très nombreux Japonais tenaient en haute estime la force et la science de l'Allemagne; cette admiration les éloignait de la France et certainement aussi du catholicisme. Des jeunes gens qui chaque année venaient en Europe, plus des deux tiers faisaient leurs études dans les universités allemandes, et s'imprégnaient de protestantisme et plus encore de scepticisme. La victoire que la Providence, dans son infinie bonté, nous a permis de remporter va les rapprocher de nous. Certainement, notre œuvre d'évangélisation va devenir plus facile et plus féconde. Ensemble bénissons-en le bon Dieu de tout cœur. »

RÉUNION A LA CRYPTE

Lors de la réunion pour l'assistance à la messe, le 2 décembre, nos Associés ont entendu l'intéressante allocution d'un missionnaire du Japon, mobilisé, le P. G. Cesselin.

Nous en résumons les principales idées :

A l'époque de l'établissement des missions, il y a un demi-siècle, le catholicisme avait un long passé au Japon. Ce lui fut une cause de force et de faiblesse; s'il y retrouvait, en effet, des milliers de ces chrétiens qui, depuis les jours de saint François-Xavier, s'étaient transmis fidèlement le flambeau de la foi, il se heurtait aussi à d'opiniâtres préjugés que le gouvernement avait, à la faveur de deux siècles de persécution, enracinés profondément dans l'âme populaire contre la religion étrangère.

Aujourd'hui cependant, dans le sud et sur la côte orientale principalement, on trouve de nombreuses chrétientés où des écoles florissantes et d'admirables œuvres de charité prouvent l'intensité de la vie chrétienne.

Dans le centre, au nord, et sur la côte occidentale, les progrès sont plus lents. Les âmes viennent une à une, mais elles viennent et sont d'excellente qualité, car le Japonais, dilaté par le christianisme, forme un des êtres les plus exquis que la nature et la grâce aient jamais façonnés.

Le terrain à cultiver est loin d'être ingrat; par la conférence, le

tract, la revue, le livre, on trouve facilement accès auprès du Japonais avide de savoir, sensible au point d'honneur, franchement maître de soi et possédant à un haut degré le sentiment de l'invisible.

Les difficultés viennent moins du bouddhisme que du culte des ancêtres nationaux, éminemment propre à exalter un chauvinisme des plus étroits. Aux yeux des shintoïstes, conversion au catholicisme est synonyme de dénationalisation.

On peut espérer que le concept du catholicisme va évoluer au Japon où l'on comprendra, d'après l'exemple des missionnaires mobilisés, qu'un fervent catholique peut se doubler d'un ardent patriote.

Le P. G. Cesselin a ensuite raconté la conversion d'un jeune homme de la haute société japonaise, dont nous avons l'intention de donner dans un de nos prochains numéros le récit détaillé.

DON

Notre Œuvre a reçu, il y a quelque temps, d'une personne qui n'a pas dit son nom, un don de 140 francs.

Nous remercions vivement la généreuse bienfaitrice et nous l'assurons de nos prières et de celles de nos missionnaires.

NOTRE ŒUVRE A LANGRES

Nous recevons de notre excellente zélatrice de Langres le compte rendu suivant, que nous sommes heureux de publier, en exprimant le vif désir de recevoir également quelques lignes de nos autres zélatrices. Ces nouvelles de l'état de notre Œuvre dans nos centres provinciaux apportent avec elles intérêt et encouragement ; elles font connaître à toutes nos Associées ce qui se passe ailleurs que chez elles ; et il est si bon, si doux, si réconfortant de savoir que des dévouements s'unissent aux nôtres, et que des prières semblables aux nôtres montent vers le Ciel pour l'Œuvre de l'Apostolat si chère au cœur de Notre-Seigneur.

Monsieur le Directeur,

Nous avons perdu, en cette année 1918, deux associés ; M. le chanoine Garnier et Mme Ragoût.

Six personnes ont bien voulu remplacer les disparus, ce qui porte à trente-trois le nombre de nos associés dans notre petite ville. Je voudrais bien que ce nombre augmentât ; mais les œuvres lourdes se multiplient plus que jamais...

Remercions Dieu de trouver encore des âmes qui continuent à l'Œuvre des Partants l'offrande de leur sympathie et de leur obole. Elles se recommandent aux prières des chers missionnaires, et surtout des nouveaux partants, et prient Dieu de vous envoyer des ouvriers pour remplacer ceux qui ont disparu pendant les terribles années que nous venons de passer.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières de nos Associés la France, le Souverain Pontife, la Société des Missions-Etrangères, nos missionnaires, nos séminaristes-soldats, de nombreux réfugiés français et belges. — Un officier supérieur et son régiment. — Les associés de Lamballe. — Plusieurs défunts. — Dix militaires. — Cinq prêtres. — Une carmélite. — Naissance vivement désirée. — Nombreuses intentions particulières. — Grâce particulière. — Actions de grâces.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

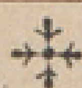
MM. Fleury, directeur au séminaire des Missions-Etrangères.
Geoffroy, missionnaire en Cochinchine orientale.
Murcier, — à Pondichéry.
Thibault, — au Kouy-tcheou.
Blache, — au Haut-Tonkin.
Chareyre, — au Se-tchoan méridional.
Mathern, — au Se-tchoan méridional.
Cavaillé, — à Siam, *mort en rentrant des prisons d'Allemagne.*

ASSOCIÉS

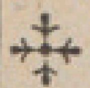
MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

Mise DE PUYBUSQUE.
M. BONNAIRE.
Le capitaine aviateur H. LAMASSE, tué à l'ennemi, neveu d'un de nos missionnaires (avec 40 fr.).
M. BOULLET.
Mme PIGOT, mère d'un de nos auxiliaires décédé en 1916.
Ctesse DE BOURBON-CHALUS.
M. MICHEL RIBOUD DES AVINIÈRES, tué à l'ennemi.
M. et Mme DU VAL D'AILLY.
Mlle DE BUISSERET.
M. G. DE COURSON.
Mme LEQUAI-POUCHELLE, présidente de notre Œuvre à Amiens. « Elle avait éprouvé un très vif chagrin de ne pouvoir s'occuper de l'Œuvre des Partants, lorsque la guerre l'avait forcée de quitter Amiens. Elle était si heureuse de lui consacrer une partie de son temps et regrettant de ne pouvoir se dévouer davantage. » (avec 5 messes).
M. THIRION.
Mme DUCATEAU, mère d'un de nos missionnaires.
Mlle MOULAS, conseillère à Toulouse.
Mme RIMBERT.
Mlle E. BERNARD.
Mme COLOMBE.
M. le Chanoine CLERVAL, professeur à l'Institut Catholique de Paris, associé perpétuel.

ANNALES
DE LA
Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

DÉCRET POUR L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE 46 MARTYRS. — **M. Paul Vial**, *missionnaire au Yunnan*. — LA GROTTE DE LOURDES A TAIKOU, lettre de **Mgr Demange**. — *Swatow :* M. ROUDIÈRE SAUVE LA VILLE DE TCHAO-TCHEOU. — *Cochinchine orientale :* UNE MARTYRE DE 13 ANS, lettre de **M. Geoffroy**. — *Cochinchine septentrionale :* CONFESSEURS DE LA FOI DE 1848 à 1862, par **M. Bernard** (*fin*). — *Cochinchine septentrionale :* BAPTÊME D'UN PETIT-FILS DU ROI HIEN-VUONG, par **M. Roux**. — DU FRONT : CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR.

Gravures : EVÊQUES ET MISSIONNAIRES MARTYRS EN CORÉE. — GROTTE DE LOURDES A TAIKOU.

MARTYRS

CORÉE et COCHINCHINE

DÉCRET D'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE BÉATIFICATION OU DÉCLARATION DU MARTYRE DES SERVITEURS DE DIEU [1]

SIMÉON BERNEUX, évêque de Capse et Vicaire apostolique de la Corée, PAUL CHAU, et leurs compagnons, immolés par les païens en haine de la foi.

La Société des Missions-Etrangères, dont la principale maison se trouve à Paris, avait la joie et l'honneur, le 27 mai de l'année jubilaire, 1900, de célébrer, avec de grands sentiments de piété, la Béatification de 49 de ses martyrs, vénérables serviteurs de Dieu, que le Souverain Pontife Léon XIII, avec tous les honneurs du culte et les cérémonies sacrées accomplies dans la Basilique Vaticane, venait d'inscrire au Catalogue des Bienheureux habitants du ciel.

Quelques années après, en 1909, le Pape Pie X ajouta une nouvelle couronne de 33 Bienheureux martyrs.

Or, cette même Société peut encore s'honorer et s'illustrer

1. Traduit par M. Guéneau, miss. apost.

de nouveaux et semblables triomphes, grâce à 49 autres de ses héros dont la cause de Béatification et Déclaration du martyre s'est traitée dans les temps actuels, malgré le trouble des affaires publiques.

Parmi ces serviteurs de Dieu mis à mort en haine de la foi, 29 ont souffert aux cours des années 1866-67 dans le royaume de Corée; les 20 autres ont souffert de 1860 à 1862 en Cochinchine. Le premier groupe en compte 9, ce sont les principaux, tous de nationalité française et membres de la Société des Missions-Etrangères, savoir : deux Evêques et Vicaires apostoliques de la Corée, et sept prêtres missionnaires; les autres sont des fidèles de la Corée, simples laïques. Dans le second groupe, on compte quatre prêtres, deux acolytes, deux religieuses, onze hommes et une femme.

Voici quelques détails sur les principaux d'entre eux :

SIMÉON[1] BERNEUX, né à Château-du-Loir, dans le diocèse du Mans, fit et acheva ses études au séminaire de son diocèse et fut promu au sacerdoce; peu après, il entra au séminaire des Missions-Etrangères. Vers 1840, il fut envoyé au Tonkin[2]. Il y est à peine arrivé que, sur l'accusation de propager la religion chrétienne, il est arrêté[3] et soumis à plusieurs tortures dont il porte les empreintes sur sa chair. Condamné à mort, il est, avec le secours de Dieu, délivré par un navire français[4], et passe en Mandchourie[5].

Là, pendant 12 ans, il exerce le ministère sacré avec un zèle d'apôtre, qui est couronné par des conversions à notre sainte foi de nombreux païens et par l'obéissance des chrétiens à leurs légitimes pasteurs. Le Vicaire apostolique de cette région, Verrolles, avait choisi Berneux pour son coadjuteur, et lui avait conféré la consécration épiscopale[6].

Mais, sur les instances du Vicaire apostolique de la Corée[7],

1. Siméon-François né le 14 mai 1814.
2. Il partit le 15 janvier 1840.
3. Il fut arrêté le 11 avril 1841.
4. *L'Héroïne*, commandant Favin-L'Evêque.
5. En 1844.
6. Le 27 décembre 1854 à Cha-ling en Mandchourie.
7. Mgr Ferréol.

et par l'autorité du Saint-Siège, le serviteur de Dieu ayant reçu le titre d'évêque de Capse fut nommé coadjuteur du Vicaire apostolique de la Corée avec future succession. Plein de miséricorde et de bénignité, remplissant l'office de catéchiste et de confesseur aussi bien que d'Evêque et de Vicaire-apostolique, visitant les différentes chrétientés, il ne négligeait aucun soin et ne s'épargnait aucun travail pour être utile à tous ceux, clergé et fidèles, qui lui étaient confiés, et être à leur égard le bon pasteur.

Au commencement de 1866, le 23 février, comme il était de retour d'une visite aux chrétiens, il fut arrêté chez lui par les satellites et conduit au prétoire; on le laissa en prison pendant trois jours avec les ceps et la cangue. Puis, on le fit comparaître devant les deux juges, celui de droite et celui de gauche [1], et devant le ministre du roi. Aux questions posées il répondit avec courage qu'il était venu en Corée pour sauver les âmes et répandre la religion de Jésus-Christ. C'est pourquoi il fut, ainsi que ses compagnons, condamné au dernier supplice par la sentence que le juge prononça en ces termes : *Entendez bien, vous tous, la religion que vous propagez en Corée est sévèrement défendue; mais vous, qui l'ignoriez, vous êtes venu dans un royaume étranger propager votre doctrine perverse; c'est pourquoi le roi de Corée ordonne de vous mettre à mort. Sachez-le donc, et allez mourir.*

Alors, les satellites se jettent sur l'Evêque et ses compagnons, en poussant des cris; et faisant le moulinet avec leurs sabres, ils décapitent les Serviteurs de Dieu [2]. Les corps du Prélat et de ses compagnons demeurèrent trois jours exposés en public; puis, des païens vinrent les recueillir et leur donner la sépulture près du lieu même du supplice; plus tard, les chrétiens, avec autorisation des supérieurs ecclésiastiques, les transportèrent respectueusement en terre bénite [3].

1. Manière dont en Corée on désignait les tribunaux.
2. Le 8 mars 1866.
3. Cinq mois plus tard, leurs restes furent transférés à une demi-lieue au sud de Séoul, sur la montagne Ouai-ko-kai; depuis 1899 ils reposent dans la cathédrale de Séoul.

Un autre serviteur de Dieu, ANTOINE[1] DAVELUY, né en France à Amiens[2], fit au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, ses études théologiques; puis, honoré du sacerdoce, il revint dans son diocèse et exerça le ministère paroissial en qualité de vicaire; il se rendit cher aux fidèles et fut très charitable envers eux. En l'année 1846, il partit pour la Corée, où, durant 20 ans, d'abord comme missionnaire, puis comme Evêque d'Acônes et coadjuteur du Vicaire apostolique, il manifesta une rare piété et un zèle ardent au cours de son ministère apostolique, et ne cessa de travailler à améliorer le peuple et à l'amener à la religion chrétienne. En 1866, la persécution excitée à Séoul contre le catholicisme, ses ministres et les fidèles, se répandit avec fureur à travers le royaume, et, au mois de mars, l'évêque Daveluy et ses compagnons tombèrent entre les mains de satellites, au village de Keutori; gardés en prison pendant trois jours, ils furent alors conduits à la ville royale au tribunal. Dans son interrogatoire sur la religion chrétienne, l'Evêque répondit d'une voix élevée et d'un cœur intrépide en défendant et vengeant l'Evangile, sa foi et ses préceptes. C'est pourquoi, après avoir subi de cruelles tortures, il fut condamné à mort et décapité; sa tête tomba au troisième coup de sabre, c'est ainsi qu'il confessa la foi catholique. C'était le jour du Vendredi-Saint[3]. Ses compagnons, en ce même jour, pour la même foi et par le même supplice, furent immolés pour le nom de Jésus crucifié. Les corps de l'Evêque et de ses compagnons, après avoir été exposés en public pendant trois jours, furent remis aux chrétiens qui les avaient demandés, et qui leur donnèrent avec respect et religion la sépulture[4].

Le troisième héros, dont le nom est inscrit avec honneur dans le titre de la Cause, fut PAUL CHAU, né de parents chrétiens, au village de Go-thi, dans la Cochinchine orientale. Après ses études commencées dans sa patrie, mais achevées

1. Marie-Nicolas-Antoine.
2. Né le 16 mars 1818 dans la paroisse Saint-Leu à Amiens.
3. Le 30 mars 1866.
4. Dans le district de Hong-san, à 3 lieues de la côte. Ils reposent maintenant dans la cathédrale de Séoul.



1. Mgr BERNEUX. — 2. Mgr DAVELUY.
3. M. POURTHIÉ. — 4. M. HUIN. — 5. M. BEAULIEU.
6. M. DE BRETENIÈRES. — 7. M. DORIE.
8. M. AUMAITRE. — 9. M. PETITNICOLAS.

ailleurs [1], il reçut de son évêque, Cuenot, la charge de former les catéchumènes et d'enseigner les séminaristes. Le même Evêque le promut au sacerdoce et le plaça à la tête du séminaire installé à Lang-song, qu'il dirigea pendant environ quatre ans. Ayant été arrêté, il fut jeté dans la prison de la citadelle de Binh-dinh, et chargé de la cangue. Comme dans cette prison on possédait la sainte Réserve de l'adorable sacrement de l'Eucharistie, il vaquait dévotement à la prière. Le mandarin porta contre lui la sentence de mort, principalement à cause de son sacerdoce. Il fut décapité; et ses compagnons, parce qu'ils professaient la même foi et partageaient son courage, subirent la même peine.

Le corps de Paul Chau et ceux de ses compagnons reçurent des chrétiens la sépulture près du lieu même de leur mort; puis transportés ailleurs à deux reprises, ils furent malheureusement consumés dans un incendie, au milieu des fureurs de la guerre [2], à l'exception, toutefois, des restes mortels de Paul Chau lui-même. Ceux-ci avaient été emportés dans l'île de Pinang, au collège où le serviteur de Dieu était en grande réputation de vertu et de sainteté [3].

Au sujet de la renommée du martyre de ces 49 serviteurs de Dieu, qui, en Corée et en Cochinchine, passent pour avoir été immolés en haine de la foi, des enquêtes d'informations furent faites par les Vicaires apostoliques de ces deux pays, en vertu de leur autorité ordinaire, et transmises à la Sacrée Congrégation des Rites.

Maintenant que tout a été fait conformément au droit et se trouve prêt, et que rien n'empêche plus qu'on puisse aller de l'avant, à l'instance du Très Révérend Père Eugène Garnier, de la Société des Missions-Etrangères de Paris, Postulateur général, eu égard aux lettres postulatoires de quelques Eminentissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de plusieurs

1. Au collège général à Pinang.
2. En 1885.
3. Les restes de Paul Chau furent apportés à Pinang, en décembre 1884, par un missionnaire de Malacca, M. Hab. Ils furent mis dans un tombeau placé au bas de la chapelle du collège général.

Archevêques, Evêques et Vicaires apostoliques de Missions, de Généraux d'Ordres et de Congrégations religieuses, ou d'autres ecclésiastiques et personnages civils éminents, l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Cardinal Janvier Granito Pignatelli di Belmonte, évêque d'Albano, et ponent ou rapporteur de cette Cause, dans la réunion ordinaire de la Congrégation des Rites, tenue au palais du Vatican le jour sous-indiqué, a mis en discussion la question :

Faut-il signer la commission d'introduction de la Cause, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?

Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des Rites sacrés, après avoir entendu le rapport de l'Eminentissime Cardinal ponent lui-même, après avoir entendu de vive voix le Révérend Père Monseigneur Angelo Mariani, promoteur de la foi, et lu ses écrits, tout étant mûrement examiné, discuté et pesé, ont été d'avis de répondre : *Il faut signer, s'il plaît au Saint-Père, la Commission pour* 46 *serviteurs de Dieu desquels* 26 *ont subi, en Corée, la peine capitale, dans les années* 1866 *et* 1867, *savoir :*

Siméon Berneux, évêque de Capse, et Antoine Daveluy, évêque d'Acônes, } tous deux Vicaires apostoliques de la Corée.

Just Ranfer de Bretenières, du diocèse de Dijon, prêtre et missionnaire apostolique de la Corée ;

Louis Beaulieu, du diocèse de Bordeaux, prêtre et missionnaire apostolique de la Corée ;

Pierre-Henri Dorie, du diocèse de Luçon, prêtre et missionnaire apostolique de la Corée ;

Charles Pourthié, du diocèse d'Albi, prêtre et missionnaire apostolique de la Corée ;

Michel Petitnicolas, du diocèse de Saint-Dié, prêtre et missionnaire apostolique de la Corée ;

Pierre Aumaitre, du diocèse d'Angoulême, prêtre et missionnaire de la Corée ;

Martin Huin, du diocèse de Langres, prêtre et missionnaire de la Corée ;

Tous sont membres de la Société des Missions-Etrangères.

Pierre Ryou Tjyeng Ryoul.
Jean-Baptiste Nam (Tjyong-sam).
Pierre Tchoi Tchi-Tchyang.
Jean-Baptiste Tjyen Seung-yen.
Marc Tyeng, catéchiste,
Alexis Ou Syei-hpil.
Luc Hoang Tjai-ken.
Joseph Tjyang Nak-syo, catéchiste
Thomas Son Tja-syen,
Pierre Tjyo Hoa-sye.
Pierre Ni Myeng-sie.
Barthélemy Tjyeng Moun-ho.
Pierre Son Syen-tji, catéchiste.
Joseph Han.
Pierre Tjyeng Ouen-tji.
Joseph Tjyo.
Jean Ni.

Tous sont Coréens.

Les 20 autres, appartenant à la Cochinchine orientale, ont subi une mort cruelle et sanglante, au cours des années 1860, 1861 et 1862, ce sont:

Paul Chau, prêtre.
Dominique Canh, prêtre.
Joseph-Etienne Chung, prêtre.
Joseph Thu, prêtre.

Jacques Tuyen,
Pierre Quon, clerc minoré.
Joseph Trinh, catéchiste.
Joachim Bao.
Joseph Huu.
Hua.
Nam.
Tan.
Giao.
Joachim Qua,
Joseph Nghiem.
Thaddée Qui.
Pierre Me.
Agnès Soan, religieuse.
Anna Tri, religieuse.
Madeleine Luu.

Pour ce qui concerne les trois serviteurs de Dieu, Coréens, savoir :

Pierre Ni Syeng-tchyen ;
Philippe Ni Syeng-ouk ;
Augustin Song Syeng-po ;

il faut différer et renforcer les preuves.

Le 12 novembre 1918 :

Rapport ayant été fait de toutes choses à Notre Très Saint-Père Benoît XV, Pape par le soussigné Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté, ratifiant le rescrit de ladite Sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la

commission d'Introduction de la Cause des 46 serviteurs de Dieu précités.

Le 13 des mêmes mois et an ci-dessus.

† A. VICO, *év. de Porto et Sainte-Rufine, préfet de la S. Cong. des Rites.*
ALEXANDRE VERDE, *secrétaire.*

M. PAUL VIAL

missionnaire apostolique au Yunnan.

Nos lecteurs se souviennent des lettres intéressantes, vivantes, pleines de faits et d'idées que M. Vial a souvent données à nos Annales. *Hélas! il ne leur en enverra plus. A peine avions-nous publié son dernier travail:* Pâques lolottes, *que nous avons appris sa mort.*

Par reconnaissance, par affection, par l'intérêt qui s'attache à sa vie, à ses travaux, à sa mémoire, nous reproduisons la notice dans laquelle un de ses confrères du Yunnan a résumé sa carrière apostolique.

Paul-Félix-Angèle Vial naquit à Voiron (Isère), le 3 janvier 1855. Il fut baptisé dès le lendemain. Il était le cinquième de huit enfants : quatre frères et quatre sœurs.

Rien de saillant ne paraît avoir marqué sa première jeunesse. Pieux, adonné à l'étude, il fut admis dans la Congrégation de la Sainte Vierge.

La Providence avait des vues sur cet enfant ; elle le voulait prêtre et missionnaire. Au moment opportun elle intervint. Elle se servit d'un Père jésuite. Une fois par semaine, le P. Sambin adressait une exhortation aux membres de la Congrégation. Paul était chargé d'aller le chercher. Le Père sut distinguer les qualités du jeune congréganiste ; il fit les démarches nécessaires et obtint son admission à l'école apostolique d'Avignon.

Paul allait avoir 13 ans quand il dit adieu à ses parents. Deux ans après ils le ramenèrent chez eux. Un ami leur avait dépeint sous des couleurs très noires le martyre intellectuel

que devait, selon lui, subir leur enfant. Bien vite détrompés, ils laissèrent à l'*apostolique* toute liberté de retourner à sa chère école.

Il était en quatrième quand ses maîtres le mirent en relation avec une personne très pieuse et très généreuse, qui allait être pour lui pendant toute son existence une bienfaitrice insigne, une confidente de bon conseil, une sœur par l'affection, Mlle Marie de La Selle.

* * *

Au sortir de l'école apostolique, se pose la question de son avenir. Il n'a pas une seconde d'hésitation. Il sera jésuite. Un an de noviciat l'affermit encore dans la conviction que Dieu le veut enfant de saint Ignace. Autre cependant est le jugement porté par ses directeurs. Il se soumet à leur décision, et au mois de septembre 1876 il entre au Séminaire des Missions-Etrangères.

Ordonné prêtre trois ans après, il reçoit aussitôt sa destination pour le Yunnan. Le 29 avril 1880, six mois jour pour jour après son départ de Marseille, il arrive à Long-ki, résidence de son évêque, Mgr Ponsot, un bon vieillard qui avait quitté la France 50 ans auparavant, en 1830. Il est impatient de voler à la conquête des âmes; mais il lui faut d'abord apprendre à voler, je veux dire à parler la langue chinoise, à connaître les mœurs du pays, à comprendre le caractère, la mentalité, les défauts et les vertus des chrétiens aussi bien que des infidèles, en un mot il lui faut la formation du missionnaire. Il la commence pendant cinq ou six mois, puis il va la compléter à Yang-pi, en qualité de vicaire d'un futur martyr, M. Terrasse.

* * *

Le district est vaste ; si les baptisés y sont peu nombreux, beaucoup de païens demandent à s'enrôler sous la bannière du Christ; mais ce sont gens pour la plupart adonnés à la chicane, et avant de les accepter, il est nécessaire de les éprouver; l'épreuve est loin d'être favorable à tous; aussi M. Vial emportera-t-il de ce district l'horreur des procès. Néanmoins il restera à Yang-pi pendant près de cinq ans, se dépensant avec patience, persévérance et vigueur. Il fait de nombreuses

courses, et le plus souvent voyage à pied, sans que la fatigue ait aucune prise sur son tempérament nerveux.

Il trouve même l'occasion de pousser une pointe jusqu'en Birmanie. MM. Colqhoun et Wahab, voyageurs anglais, sont arrivés chez lui presque à bout de forces et de courage. Il met à leur service son expérience et sa bourse. Il les conduit à Mandalay. Sur les instances de Mgr Bourdon[1] il reste trois mois en Birmanie et y pose les bases d'une chrétienté chinoise.

Mgr Bourdon et M. Vial avaient en toute bonne foi fait l'œuvre de Dieu; mais ils avaient oublié le règlement; aussi ce voyage valut au jeune missionnaire un retard d'une année pour son agrégation à la Société.

*
* *

En 1885, M. Vial est appelé au poste de Te-tse-tsen. Ses chrétiens, de nature apathique, sont bien peu nombreux. Il cherche à obtenir des conversions. Le succès ne couronne pas ses efforts. Il voyage toujours et explore les environs.

Bientôt, il rencontre sur sa route une population très différente des Chinois : costume, mœurs, langue, rien en elle ne rappelle les Célestes. Ce sont des Lolos. La curiosité du missionnaire est éveillée, et aussitôt germe dans son esprit l'espoir de devenir leur apôtre. Le projet est nouveau; il paraît original à plusieurs. Mais l'originalité n'est pas ce qui manque à M. Vial; il la possède même à un degré assez élevé pour la ranger parmi ses qualités. Nous ne dirons point qu'il ait eu tort. Afin de se rapprocher de ceux qu'il appelle déjà, un peu prématurément, ses enfants, il loue, en 1887, une maison sur le marché de Tien sen-kouan; peu après il s'établit à Lou-mei-i, un beau village de la plaine de Lou-lan, à une heure de cette ville. Toutes les familles, à quelques exceptions près, appartiennent à la tribu des Sangni. Ces indigènes sont simples, doux, timides. Ils détestent les Chinois, la race conquérante, souvent usurpatrice, dont il leur faut subir les vexations. Ils se sentent attirés vers cet Européen, qui leur témoigne de l'affection et qui s'exerce à parler leur langue. Le missionnaire se fait tout à tous; il n'est d'industrie qu'il ne mette en œuvre pour gagner leur confiance.

1. Vicaire apostolique de la Birmanie septentrionale.

Au bout de quelques mois, il a pris pied dans la tribu. C'est là qu'il se dépensera trente ans durant, jusqu'à sa mort.

Grâce à la générosité de sa bienfaitrice, il se procure un vaste emplacement tout auprès du village. Il construit résidence, église, école. Le soir, les travaux terminés, les indigènes viennent passer quelques heures avec lui. Il les reçoit comme un père bien plus que comme un supérieur. Il répond à toutes leurs questions, se prête à leurs caprices, leur fait de petits cadeaux. Il a trouvé le moyen, qui n'est un secret que pour ceux dont l'âme n'a point de piété et le cœur point de tendresse, de se faire aimer d'eux; il les aime. Autour de lui, on dit qu'il les aime trop, et que son amour indulgent lui voile leurs défauts. Tout en eux lui paraît qualité. Il se plaît à les comparer aux Chinois ; c'est-à-dire à les juger très supérieurs, non pas en un point, mais en dix, en cent, et quand on le pousse un peu, il affirme que c'est en tout. Apôtre des Lolos, il veut en être l'apôtre exclusif; par principe, il s'abstient le plus possible de s'occuper des Chinois, dont l'admission au nombre de ses ouailles, aurait, disait-il, infailliblement amené le retrait de l'indigène. Parfois, cependant, son zèle l'emporte, et aussi la force des choses ; il a un catéchiste chinois qu'il a instruit et baptisé ainsi que sa famille.

Par cette méthode, si toutefois sa manière d'agir est une méthode et non un fruit spontané de son affection pour les Lolos, il en conquiert quelques centaines à Jésus-Christ.

*
* *

De Lou-mei-i la Bonne Nouvelle se répand au loin. Les conversions affluent, et c'est toujours par village ou par fraction de village : ainsi le veut l'organisation indigène. M. Vial ne peu seul suffire à l'ouvrage. Deux nouveaux districts sont créés, dont l'un dans la tribu des Ashi.

L'instruction de ces catéchumènes réclame des catéchistes et des instituteurs. Il emploie les éléments qu'il a sous la main et il prépare l'avenir. Aussitôt qu'il le peut, il envoie au séminaire quelques jeunes indigènes des mieux doués; ceux qui ne persévèreront pas constitueront des catéchistes.

La mission met à sa disposition des Vierges chinoises. Il préfèrerait un personnel indigène. La difficulté est grande. Il

essaie cependant, mais sans succès. Plus tard, beaucoup plus tard, il renouvelle la tentative : encore les jeunes filles qu'il appellera avec la grâce de Dieu à la vie religieuse sont presque toutes chinoises; du moins, il les aura formées lui-même. Ce n'est qu'une ébauche d'Institut, et par les dispositions qu'il prendra à la veille de sa mort, ces jeunes filles seront versées dans l'Institut des Vierges chinoises.

Puis il y a la difficulté des livres. La plupart de ces indigènes ne savent pas un mot de chinois. Il commence par publier un catéchisme, celui de la mission, mais revu par lui, mis à la portée des intelligences les moins ouvertes parmi les Lolos. Cette adaptation ne le satisfait pas encore. Il voudrait autre chose que des livres chinois. Il apprend qu'il existe des caractères lolos ; il se les fait enseigner. Il compose un lexique. Lui-même en dirige l'impression à Hong-kong. Dès lors, il lui est possible de mettre aux mains de ses chrétiens un catéchisme et un recueil de prières, où ne figure pas un seul caractère chinois. L'innovation reçoit un accueil enthousiaste. D'ailleurs, ces opuscules ne sont pas volumineux. M. Vial simplifie, il faudrait dire qu'il minimise le plus possible. « Aux débuts de l'Eglise, disait-il, il n'y avait pas tant de prières ni tant de pratiques de dévotion; mes chrétiens en sont à leurs débuts, plus tard nous verrons. »

En septembre 1892, sa carrière est sur le point d'être brisée. A Lou-mei-i, des voleurs se sont, de nuit, introduits chez lui. Il se lance à leur poursuite. L'un d'eux, serré de près, se retourne et le larde de coups de serpette. Il est blessé à la tête, aux mains, plus grièvement au côté, un coup a porté près du cœur. A Hong-kong, il subit jusqu'à six opérations. De là il gagne la France où, après deux nouvelles opérations, il est enfin guéri. Il revient en 1894. Il porte une forte balafre au front; les bras, ainsi que les doigts, ont perdu de leur flexibilité; cependant, il peut se servir de ses mains. La santé générale, sans être affectée outre mesure, nécessite des précautions qui ne l'empêchent pas de travailler beaucoup.

*
* *

Lorsque le gouvernement pousse à l'instruction et cherche à installer partout des écoles, il comprend bien que cette inno-

vation offre des dangers; mais où n'y a-t-il pas de dangers sous le soleil? Est-ce que l'ignorance préserve de toutes les fautes? Il prend donc bravement son parti de la nouvelle situation, et cherche à tirer avantage de ces écoles. Les élèves qu'il a envoyés au séminaire sont rentrés chez eux, sauf un qu'il a la joie de voir ordonner prêtre en 1909, le P. Pierre. Il les met à la disposition de quelques villages ; ailleurs il fait appel à des chrétiens instruits, à d'honnêtes païens, s'il ne peut faire autrement. Il s'arrange de façon à exercer partout son influence. Il voudrait fonder une école normale, pépinière de professeurs pour sa tribu et que le gouvernement reconnaîtrait. Le projet se heurte à des difficultés telles qu'il se voit obligé d'y renoncer, mais c'est bien à regret.

Du moins, il s'occupe plus activement de son école de français; car, pendant vingt ans, il enseigne lui-même le français, avec quelques notions de calcul, de géographie, d'histoire, etc. Dans ses dernières années il fait plusieurs heures de classe par jour, et ses cours sont réguliers. Son but? Ouvrir plus grande l'intelligence de ses Lolos, faire pénétrer dans leur esprit des idées nouvelles, chrétiennes surtout, et c'est là le point directif : attacher ses néophytes au catholicisme en le leur faisant mieux connaître et plus goûter. Comment a-t-il pu concilier les exigences du professorat avec les nécessités de l'apostolat? « Il n'y a pas incompatibilité, disait-il, puisque je concilie fort bien l'un et l'autre. »

*
* *

Au milieu de ces travaux, il trouve le temps de publier plusieurs brochures et ouvrages qui attirent sur lui l'attention des savants et des explorateurs : *Etude sur l'écriture des Lolos au Yunnan*, 1890 ; *Les Lolos et les Miaotze*, 1891 ; *Les Lolos, Histoire et Religion*, 1898 ; *Dictionnaire français-lolo*, 1909; il fait paraître des articles dans quelques Revues, dans les *Missions Catholiques*, dans les *Annales des Missions-Etrangères*. Il serait excessif de dire que ces publications jettent sur son nom le reflet de cette poussière d'or que l'on appelle la gloire, mais elles lui acquèrent quelque notoriété. Les explorateurs qui traversent le Yunnan lui demandent des renseignements ; il les accueille d'abord avec

sa cordialité et sa générosité habituelles; mais plusieurs en ayant abusé, en s'attribuant la découverte des documents qu'il leur avait obligeamment prêtés, il devient circonspect. « Les missionnaires catholiques, écrivait-il un jour, ont le droit et même le devoir d'honorer par leurs travaux scientifiques la cause qu'ils servent, et ils auraient tort de laisser prendre cet honneur par d'autres. » Beaucoup trouveront cette appréciation très juste.

*
* *

Après les Lolos, il veut s'occuper des Miaotze. Il achète, avec le charitable concours dont nous avons parlé, une assez vaste propriété à Tsin-chan-keou. Il y construit une résidence, des écoles, et plus tard une église, petite, mais d'une piété réelle. Il bâtit un village pour des fermiers. Ses espérances ne se réalisent point.

Les Miaotze ont l'instinct nomade, ils n'aiment guère le travail et n'ont qu'un très médiocre respect pour le bien d'autrui. Bref, M. Vial congédie les uns, et les autres s'en vont d'eux-mêmes.

Cet insuccès ne l'assombrit ni ne le décourage. C'est un optimiste. Il est toujours satisfait. « Si le triomphe n'est pas encore venu, il viendra; tout va bien; encore deux ans, un an, et mon œuvre sera terminée. » Sous une forme ou sous une autre, tel est le sentiment qui se dégage communément de ses paroles et de ses écrits.

*
* *

Les années s'écoulent dans ces labeurs; le cher Père vieillit, sa vigueur diminue; au début de 1917 lui-même se plaint de faiblesse.

En juillet, il se décide à se rendre à Yunnansen. Outre le diabète, le docteur diagnostique une maladie de cœur; l'organe est usé, il peut brusquement s'arrêter.

Bientôt cependant, le Père rentre chez lui; il se raidit contre le mal, mais le mal ne fait qu'empirer.

Un de ses voisins, M. Mongellaz, se rend le 6 novembre à Tsin-chan-keou. Le malade est d'une faiblesse extrême; depuis quelque temps il ne célèbre plus la messe; depuis un mois il ne prend que fort peu de nourriture, et éprouve de fréquents

vomissements. A son confrère qui lui propose les derniers sacrements : « Comme vous voudrez, dit-il, je suis prêt. » Voyant un jour réunis auprès de lui MM. Ducloux, Badie, Souyris et Mongellaz, il s'écrie : « Quel bon moment pour mourir, j'aurai un bel enterrement. » L'avenir de son école de Vierges l'inquiète cependant ; d'autres soucis le préoccupent. Ah ! s'il pouvait avoir un entretien avec son évêque. Monseigneur se rend à ses désirs ; le 30 novembre il est auprès de lui, et tout s'arrange. Cette visite lui procure une paix profonde.

La fin approche rapidement ; le 7 décembre on sent que le malade n'a plus que quelques heures à vivre ; à 6 heures du soir , il veut se lever, on l'aide. Tout à coup M. Mongellaz entend des cris : il se précipite, prend le moribond dans ses bras, le pose sur le lit, lui suggère quelques pieuses invocations ; des mouvements de la tête et des lèvres permettent de croire qu'il est entendu. On récite les prières des agonisants. A 6 h. 20 tout est fini. Aux premières vêpres de la fête de l'Immaculée Conception, le missionnaire, dans sa soixante-troisième année d'âge, sa trente-huitième année d'apostolat, était allé recevoir sa récompense.

Les funérailles furent imposantes. Si l'on ne s'y était opposé, la tribu entière serait accourue. Chaque village dut se contenter d'une députation. M. Souyris et le P. Pierre étaient venus rejoindre M. Mongellaz. Monseigneur était représenté par son provicaire. M. Vial avait manifesté sa volonté d'être enterré à Ve-tse, il avait désigné l'endroit précis où devait être creusée sa tombe. Ce village est situé sur le plateau, au centre de la tribu, à quatre lieues de Tsin-chan-keou. La mission y possède un bel emplacement, d'où la vue s'étend au loin. C'est là, tout près de l'église récemment bâtie pa les chrétiens, que le 11 décembre fut déposée la dépouille mortelle du premier apôtre des Lolos.

**

LA GROTTE DE LOURDES A TAIKOU

par Mgr Demange,
Vicaire apostolique.

Les chères et vénérées Dames de l'Œuvre des Partants se souviennent-elles d'une lettre par laquelle, jeune évêque de la nouvelle Mission de Taikou, je leur communiquais le vœu que j'avais fait, dès le début, à Notre-Dame-de-Lourdes? Cela paraît si loin, derrière le fossé que la terrible guerre a creusé dans nos vies! Ce que je n'ai pas oublié et n'oublierai jamais, c'est la généreuse coopération qu'elles me donnèrent, et les offrandes pour la grotte de Lourdes de Taikou qui s'inscrivirent sur les pages des *Annales*. Aussi est-ce dans la simplicité de ma gratitude, que je leur adresse un souvenir de la belle fête de la réalisation de ce vœu, en transcrivant simplement le procès-verbal qui en a été fait :

« Florian Demange, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque titulaire d'Adras, Vicaire apostolique de Taikou, voulons, par les présentes, laisser un témoignage de Notre profonde gratitude pour le passé de sept années que compte la nouvelle Mission de Taikou, et de filiale confiance pour l'avenir, envers Notre-Dame-de-Lourdes, Immaculée-Conception.

« Lorsque, premier Vicaire apostolique de la Mission créée par Sa Sainteté Pie X, Nous arrivâmes à Taikou, en présence de l'obligation de fonder cette Mission, et en présence aussi de la pauvreté qui ne nous permettait pas de songer à des constructions même modestes,

« Le premier dimanche de notre présence à Taikou, jour de la Visitation, 2 juillet 1911, Nous avons établi Notre-Dame-de-Lourdes patronne de la nouvelle Mission, et Lui avons humblement demandé d'être son économe, faisant vœu de lui ériger, au plus bel endroit du terrain que l'on espérait avoir pour évêché, une grotte aussi semblable que possible à celle de Lourdes, et de nous efforcer d'y faire venir les chrétiens en pèlerinage, si la bonne Mère nous accordait, sans toucher aux pauvres fonds de la Mission nouvelle : 1° de construire un évêché, maison de réunion et de repos pour les missionnaires ; 2° de construire un séminaire; 3° d'agrandir l'église de Notre-



GROTTE DE NOTRE-DAME DE LOURDES A TAIKOU
EVÊQUE, MISSIONNAIRES ET PRÊTRES CORÉENS DE TAIKOU.

Dame-de-Lourdes, de Taikou, pour qu'elle pût être une cathédrale convenable.

« Ce vœu fut rédigé en trois exemplaires, dont l'un fut envoyé à Lourdes, un placé au pied de la statue de Notre-Dame-de-Lourdes, dans l'église d'où il a été retiré le 20 mai 1918, pour l'agrandissement de la cathédrale, et le troisième conservé aux archives de la Mission. Il fut communiqué à tout le clergé du Vicariat par circulaire en date du 2 juillet 1911.

« La Mère de Dieu nous exauça, et non seulement pour l'objet du vœu, mais pour beaucoup d'autres choses, voulut être vraiment notre économe.

« Par aumônes reçues de toutes les parties du monde, et sans toucher aux fonds de la Mission, que la guerre a même à un certain moment rendus insuffisants pour l'entretien du personnel :

« 1° L'évêché a été construit en 1913 ;

« 2° Le séminaire a été construit en 1914.

« La guerre étant survenue, il semblait probable que le troisième objet du vœu, et, par suite, la construction de la grotte, seraient longtemps différés. A la fin de 1916, le P. Saucet tomba gravement malade et fut réduit à la dernière extrémité, condamné par le médecin. Nous changeâmes alors le dernier objet du vœu, promettant à Notre-Dame de construire la grotte, même avant l'agrandissement de la cathédrale, si Elle nous conservait notre confrère. Elle nous le conserva.

« Les travaux de terrassement de la grotte furent commencés le 31 juillet 1917, et, avant le dernier jour de cette année, le 30 décembre, la bonne Mère nous donnait le moyen de décider l'agrandissement de la cathédrale. Avant deux mois d'ici, ce troisième objet du vœu primitif sera lui-même complètement réalisé.

« En conséquence : 1° Une grotte a été construite, dominant l'évêché, le séminaire, le couvent des Sœurs, le cercle de la jeunesse catholique et la ville même de Taikou, au plus bel endroit de notre terrain, sur la butte appelée « Mapong » qui pendant des siècles a été le lieu où le gouverneur offrait les sacrifices ; faite d'après plan et maquette de Lourdes, elle a les dimensions exactes de la grotte de Lourdes et les détails de rocher et autres aussi semblables que possible. Le monument

en briques, dans lequel cette grotte en ciment est abritée, s'inspire du monument de la grotte de Lourdes édifiée par Sa Sainteté Léon XIII dans les jardins du Vatican. La statue, de grandeur naturelle, a été offerte par cotisation spontanée de tous les missionnaires français et prêtres coréens de la Mission de Taikou.

« En ce jour, vingt-et-unième dimanche après la Pentecôte, 13 octobre 1918, assisté du clergé et des séminaristes de la Mission, en présence d'une foule couvrant la grande esplanade, de plus d'un millier de chrétiens et chrétiennes, non seulement de Taikou, mais des autres parties de la Mission, communiés ce matin, Nous avons procédé à la bénédiction de la grotte et de la statue, chanté à l'autel de la grotte la messe pontificale, et donné la bénédiction du Très Saint Sacrement. La soirée a vu, successivement, le passage des chrétiens coréens, des chrétiens japonais, des séminaristes et du clergé. L'*Ave Maria de Lourdes* a été chanté, au cours de ces cérémonies, en latin, en coréen, en japonais, et finalement, en français.

« 2° Après la messe pontificale, la lettre pastorale, promulguant le pèlerinage et invitant les chrétiens du Vicariat à venir à la grotte, a été lue publiquement. Un exemplaire en a été remis à chacun des quasi-curés, pour être lu dans les résidences et toutes les stations à la première visite des missionnaires qui suivra la bénédiction.

« Fait à Taikou, sous notre sceau, signé de Notre nom et de tous les missionnaires et prêtres indigènes présents, en trois exemplaires, dont un sera inclus, avec le texte du vœu qui était primitivement au pied de la statue de l'église, dans une cassette déposée au pied de la statue de la grotte ; un sera envoyé à Lourdes ; et le troisième déposé aux archives, le soir de ce beau jour, 13 octobre 1918. »

Tous les missionnaires et prêtres ont signé, et on a déposé la cassette devant la statue. Puis le premier ex-voto a été placé en dessous : c'est un médaillon contenant épinglée sur soie blanche une croix de guerre, surmontée de l'insigne des blessés, et portant en dessous ces simples mots :

« *En Champagne*, 25 *septembre*-12 *décembre* 1915. *Taikou*, 13 *octobre* 1918. CH. PEYNET, *miss. ap. de Taikou.*



SWATOW (Kouang-tong).

M. ROUDIÈRE SAUVE LA VILE DE TCHAO-TCHEOU

Honneurs qui lui sont rendus.

L'article si intéressant que nous a écrit le P. Fabre, missionnaire à Swatow, et que nous avons publié dans notre précédent numéro, a fait connaître à nos lecteurs les horreurs qui désolent la province du Kouang-tong.

C'est au milieu de ce désordre, qu'un autre missionnaire du même Vicariat a sauvé du pillage la grande ville de Tchao-tcheou.

Au début de décembre 1917, les troupes nordistes en garnison à Swatow, attaquées de différents côtés par les troupes rebelles, se replièrent sur Tchao-tcheou, dont l'investissement progressif commença dès le 2 décembre.

Durant deux semaines, cette ville, dont la population est évaluée à 200.000 habitants environ, subit les horreurs d'un siège. La famine régnait et les maladies contagieuses exerçaient leurs ravages, lorsque les notables de la cité vinrent prier le P. Roudière d'intervenir auprès des belligérants pour obtenir la fin de leurs souffrances.

Il faut dire que, quatre jours auparavant, le 11 décembre (8e jour du siège), le Dr Ross et deux ministres protestants, l'un anglais, l'autre américain, avaient essayé d'un arbitrage sans avoir pu accommoder les deux partis. Et la populace ne parlait de rien moins que de tuer le général Moc Poung-yun, chef des troupes nordistes, pour supprimer ainsi la cause des malheurs qui pesaient sur la cité.

Le missionnaire français, qui exerce son ministère à Tchao-tcheou, ne peut rester sourd aux appels qui lui sont faits par les notables. Il se rend à la salle des délibérations où déjà venaient d'arriver le Dr Ross et le médecin chinois Siao, de la Croix-Rouge. Devant les notables assemblés, il commence par flétrir les projets de cette partie de la population, qui prétend agir pour le bien des habitants en supprimant le général Moc Poung-yun par un coup de force. Il con-

jure les assistants de ne pas se livrer à ce jeu dangereux, qui aurait pour conséquence la mise en batterie de tous les canons nordistes de la ville. Ce projet doit être blâmé et abandonné ; il faut même punir les meneurs s'ils ne se désistent point de cette odieuse résolution. Ceci admis à la satisfaction de tous, le P. Roudière fait remarquer que, jusqu'à présent, l'intervention auprès du parti rebelle n'avait été proposée qu'à un simple lieutenant, et qu'il serait bien préférable de s'adresser directement au chef suprême.

La proposition est acceptée, et il est entendu qu'une délégation sera envoyée auprès du général Chim Houng-yn, commandant de l'armée rebelle. Les préparatifs sont aussitôt faits. Le convoi se forme dans la vaste cour de la chambre de commerce ; un immense drapeau français flotte au vent et ouvre la marche ; deux drapeaux de la Croix-Rouge se rangent à sa suite ; 4 satellites porteurs de lanternes marchent deux par deux ; la chaise du P. Roudière portée par 4 coolies vient ensuite, suivie des chaises du Dr Ross, du médecin Siao et des trois délégués de la chambre de commerce ; le cortège se termine par deux drapeaux de la Croix-Rouge.

*
* *

Partie vers 10 heures du matin, la délégation arrive à 10 heures du soir au camp retranché des forces rebelles. Le général Chim Houng-yn la reçoit avec une aimable courtoisie. Après avoir écouté le but de la démarche, il répète qu'il veut s'emparer de Moc Poug-yun mort ou vif, de son artillerie, de ses fusils, de ses munitions et de ses 4.000 soldats. Mais un dîner est servi, et le P. Roudière fait si bien au cours d'une discussion assez longue, qu'il obtient les conditions suivantes : liberté sera laissée au général Moc, à condition qu'il livre la moitié de son artillerie et de ses fusils ; il aura deux jours pour évacuer la ville avec ses soldats. Ces propositions télégraphiées au général Moc produisent un effet aussi favorable qu'inattendu ; se sentant pris dans une souricière, pour sauver son artillerie et ses fusils, Moc abandonne la ville dans la nuit du 15 décembre, avant même le retour des parlementaires. Ce retour fut un triomphe.

Pour commémorer l'acte charitable et valeureux du P. Rou-

dière, les notables de la ville décidèrent de lui offrir une inscription brodée sur soie rouge et rédigée dans les termes les plus flatteurs, et aussi de faire graver sur une stèle de granit le récit de ces événements, dignes d'être transmis à la postérité. Le 6 mai dernier, ces diverses cérémonies se déroulèrent au milieu d'un immense concours de peuple en liesse, et furent l'occasion de grandioses manifestations de sympathie et de respect envers le missionnaire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici un récit d'un témoin oculaire :

« Au jour convenu, vers 1 heure, le cortège commence à arriver drapeaux et musique en tête, une foule immense l'accompagne. Les 1.500 catholiques de la ville sont déjà aux côtés du P. Roudière.

« Lorsque les soixante hautes personnalités de la ville sont placées, le missionnaire français paraît devant l'assemblée, aux applaudissements de tous.

« Alors le président de la chambre de commerce fait un signe à deux valets de sa suite : ils apportent, ouverte dans toute sa longueur, une pièce de soie rouge avec quatre caractères chinois brodés en or, décernant à notre compatriote un titre équivalant à celui de Sauveur de la Patrie. Le président et les premiers d'entre les notables prient le missionnaire de l'accepter au nom de la ville de Tchao-tcheou.

Le P. Roudière prend acte de la gracieuseté des chefs de la ville et assure les citoyens de son entier dévouement à leur cause, ajoutant que, pour lui, citoyen de Tchao-tcheou depuis un quart de siècle, les malheurs de la population ont toujours fait sa douleur, comme la joie des habitants a toujours fait son allégresse.

« Puis invité par les notables à procéder à l'inauguration de la stèle, le P. Roudière prend la tête du cortège et arrive à l'hôtel de ville au milieu des acclamations. Le docteur Ross et les deux ministres protestants, James et Ellison, ne tardent pas à paraître, et l'assemblée se rend à l'endroit où est dressé le monument.

Là, le P. Roudière relève en quelques mots les termes trop élogieux, dit-il, qui, gravés sur le granit, vont transmettre aux générations futures l'intervention des parlementaires.

*
* *

Ajoutons à cette manifestation, si grandement honorable pour les missions, le texte de cette lettre adressée par le ministre plénipotentiaire de la République Française en Chine au vice-consul de France à Swatow :

« Vous m'avez fait connaître les circonstances exceptionnelles, au cours desquelles l'influence personnelle du P. Roudière a pu s'employer efficacement, pour épargner à la population civile de Tchao-tcheou la prolongation des souffrances résultant du siège de cette ville par les troupes sudistes.

« Le succès de cette intervention personnelle fait grandement honneur au crédit moral dont jouit notre compatriote auprès des autorités civiles de Tchao-tcheou, aussi bien que des chefs militaires sudistes. Le rôle joué par le P. Roudière, avec une remarquable autorité et dans des circonstances particulièrement émouvantes, est de ceux qui contribuent hautement à accroître le prestige français en Chine, en même temps qu'il assure à nos missionnaires de précieuses sympathies locales.

« Je suis heureux de rendre hommage aux rares qualités de courage, d'initiative et de sang-froid, dont le P. Roudière a su faire usage, au cours des événements que vous me retracez. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien lui transmettre à cette occasion les plus vives félicitations de la Légation de la République. »

COCHINCHINE ORIENTALE

UNE MARTYRE DE 13 ANS

Par le P. Geffroy

Missionnaire apostolique.

La dernière persécution de Tu-duc fut très violente au Khanh-hoa et cela en grande partie par la faute des chrétiens, ou plutôt de leurs dignitaires qui leur étaient bien inférieurs comme religion. C'étaient des lettrés qui frayaient trop avec les païens; quelques-uns, comme le Dê-X et le Dê-Y, étaient assesseurs ou

secrétaires de mandarins ; d'autres étaient capitaines ou sergents dans la milice, comme le Dôi Y ou le Cai X, etc., par conséquent des gens de juste milieu, toujours prêts à tourner du côté du plus fort. « Contre vents et marées, disaient-ils, il n'y a rien à faire, il faut ployer pour n'être pas brisés. Quand la tempête sera passée, nous serons aussi bons chrétiens qu'avant, car nous n'apostasions que de bouche et non pas de cœur. » Voilà les malheureux propos de plusieurs de ces dignitaires, qui ne se faisaient pas faute de reprocher aux confesseurs leur fidélité à la foi, comme nous allons le voir dans l'histoire de la jeune Dân, parce que cette fermeté même condamnait leur indigne conduite.

La plus belle couronne de martyre qui fut alors remportée au Khanh-hoa fut celle de cette enfant, nommée Dân, morte en prison à la suite de coups. Elle n'avait que treize ans quand elle fut prise avec son père, sa mère et une sœur aînée. Ils habitaient à Binh-cang et ils étaient pauvres ; aussi eurent-ils beaucoup à souffrir de la faim en prison ; car, en Annam, avant une sentence ratifiée de condamnation, les prisonniers ne sont pas nourris, et c'est à eux de pourvoir à leur subsistance comme ils peuvent. N'ayant donc personne à l'extérieur pour s'intéresser à elle, la famille de Dân ne pouvait vivre que d'aumônes. Au bout de deux ans de ce régime, la mère et la sœur aînée, n'en pouvant plus, apostasièrent pour revenir chez elles chercher de quoi vivre ; le père résista presque jusqu'à la fin, et l'enfant jusqu'à la mort.

Comme elle était la plus jeune des *bat khang* (contumaces), elle attira sur elle l'attention des mandarins qui s'acharnèrent à la faire apostasier. Pauvre enfant ! souffre-douleur des mandarins au prétoire, et, en prison, des dignitaires apostats ; car malgré leur apostasie à laquelle les mandarins ne croyaient guère, ces dignitaires étaient retenus en prison comme les confesseurs de la foi ; les simples chrétiens seuls étaient renvoyés chez eux après un simulacre de défaitisme. Or ces apostats souffraient avec peine de voir cette petite fille leur donner une si belle leçon de foi et de courage. Aussi la traitaient-ils de « sale petite fille, de tête en broussaille qui avait la prétention de leur faire la leçon ! » — « Apostasie donc, lui disaient-ils, espèce d'entêtée, afin d'en finir et de retourner chez toi chercher de

quoi manger. » Elle ne répondait ni aux uns ni aux autres, et n'ouvrait la bouche que pour dire : « Jamais je n'apostasierai, non, jamais je ne renierai Dieu ! »

Les confesseurs au contraire l'admiraient et l'aimaient. Nên, le chef de la paroisse de Cho-moi, le meilleur chrétien peut-être du Khanh-hoa, m'a raconté qu'un jour il lui demanda comment, sans proférer une plainte, elle pouvait supporter tous les coups de rotin qui lui déchiraient la chair : « Je les sens bien, répondit-elle, mais je tâche de ne pas y penser ; quand on commence à me battre, je commence à réciter la prière de *bat dao* que je reprends quand je l'ai finie, et que je ne cesse de réciter que quand on a cessé de me battre. » (Voir cette prière à la fin de la notice.)

C'est ici le moment de raconter un incident qui se termina d'une façon tragique : confesseurs et apostats assistaient à tous les interrogatoires. Or une fois qu'on appliquait la question à la petite Dàn, le premier mandarin, Bo-Do-Phuoc-Thinh, se montra d'une cruauté excessive, et de plus insulta les chrétiens, blasphémant la religion d'une façon indigne. Un apostat, j'ai oublié son nom, frère du De-Muu de Ha-dua, n'en pouvant plus d'indignation, sortit des rangs et vint se placer au beau milieu de la cour, juste en face des mandarins, et à brûle-pourpoint, sans les saluer, se mit à les apostropher : « Voilà, dit-il, mandarins, votre courage, voilà votre bravoure, voilà comment, quand il ne s'agit que d'enfants, de pauvres petites filles, vous faites les braves, les intrépides ! Mais, dites-moi, si aujourd'hui ou demain des navires français venaient au port tirer seulement un ou deux coups de canon, ne seriez-vous pas les premiers à déguerpir et à vous enfuir sur les montagnes ? » — Thinh ainsi interpellé ne se posséda pas de fureur : immédiatement, séance tenante, il fit mener cet audacieux, cet insolent au lieu des supplices, et lui trancher la tête sans autre forme de procès. Ce tragique incident eut son épilogue. Une exécution capitale ne peut être faite sans ordre de la Cour ; les mandarins de province, quelque haut gradés qu'ils soient, n'ont pas le pouvoir de faire exécuter, de leur propre autorité, un coupable quel que soit son crime. Aussi Thinh, pour avoir ordonné cette exécution capitale sans en référer à la Cour, fut-il disgrâcié et envoyé en Cochinchine se battre contre les

Français. Arrivé à Ba-ria, il eut, à la première rencontre, la tête emportée par un boulet. Voilà le récit : est-il authentique ? Je ne puis l'affirmer.

Ce que j'affirmerai tout à l'heure, c'est quelque chose de plus authentique et de plus affreux comme mort de persécuteur.

Mais achevons d'abord l'histoire de la chère petite Dân. Thinh fut remplacé par le Bô Pham-Hành, homme d'un caractère pacifique qui laissa bien tranquilles les prisonniers, sans cependant leur permettre de retourner chez eux. Il n'en fut pas de même de Tuong, qui arriva quelques mois après, presque à la fin de la persécution. Cet homme était un véritable tigre, qui fit apostasier plusieurs de ceux qui restaient encore. De ce nombre fut le père de Dân. Il dit à sa fille qu'il ne se sentait pas le courage de résister à la cruauté de ce nouveau mandarin, et qu'il était résolu d'apostasier au premier interrogatoire. La pauvre enfant se mit à pleurer à chaudes larmes, suppliant son père d'aller jusqu'au bout :

« Apostasier, dit-elle, après avoir résisté plus de trois ans, n'est-ce pas rendre inutiles les tourments que vous avez supportés jusqu'ici ? Renier Dieu ! ne vaut-il pas mieux mourir mille fois que d'en arriver-là ? Que gagnerez-vous, du reste, en apostasiant ? Vous retournerez chez vous, mais ne sera-ce pas pour mourir aussitôt après ? »

La pauvre enfant passait les nuits et les jours à pleurer, suppliant son père de tenir bon et d'aller même jusqu'à la mort s'il le fallait. Tout fut inutile : à la première séance il eut le malheur de fouler la croix. Sa fille désolée en pleura davantage. Quand ensuite il vint lui faire ses adieux, elle lui dit :

« Vous avec renié Dieu, je ne vous reconnais plus pour mon père. Allez, que Dieu ait pitié de vous. »

A la séance suivante, Tuong sachant qu'elle avait refusé de suivre son père, lui fit appliquer la question d'une façon atroce. Sous les coups redoublés elle perdit connaissance et fut emportée en prison toute en sang. Malgré cela, deux jours après, ses plaies étant encore toutes vives, elle fut torturée. De nouveau elle perdit connaissance et fut traînée hors de la cour du prétoire et laissée pour morte en dehors de la palissade. Sau-Su, un confesseur de la foi originaire du Phu-yen, vint la prendre,

l'emporta sur ses bras dans la prison, et la déposa à plat ventre sur un méchant grabat d'où elle ne se releva plus. Ne pouvant bouger, toujours dans la même position, elle souffrit avec la plus grande patience, sans jamais proférer une plainte ni pousser le moindre gémissement. Les vers se mirent dans ses plaies qui s'élargirent de plus en plus. Sau-Su, aidé d'un autre, la portait sur son grabat au milieu de la cour et lavait ses plaies pour en extraire les vers. Elle faisait pitié, la pauvre enfant; on l'aimait et on l'admirait de plus en plus, et, quand quinze jours après sa dernière épreuve, elle mourut dans les plus atroces douleurs, on ne tarissait pas d'éloges sur sa foi et son courage. Elle les méritait certes, la chère petite, puisse-t-elle être plus connue qu'elle n'est !

Quelques jours après, Tuong fit décapiter la sous-supérieure du couvent de Cho-moi, généreusement revenue d'une apostasie arrachée par la violence des tortures; et quatre jours après, il fit trancher la tête à six chrétiens tonkinois, de la mission espagnole, dont l'un, croit-on, était diacre; tous étaient exilés pour la foi depuis trois ou quatre ans au Khanh-hoa.

L'exécution des martyrs tonkinois fut la goutte qui fit déborder la coupe de la colère de Dieu contre Tuong. Un mal mystérieux s'empara de lui, ses entrailles pourrirent et les vers rongèrent tout son corps. Plus il prenait de médicaments, plus son mal s'aggravait; à la fin, il arriva à un point où il lui fallut bien reconnaître que la main de Dieu le châtiait de ses cruautés envers les chrétiens. Dans cette extrémité, il appela ceux d'entre eux qu'il retenait encore en prison, leur avoua que sa maladie était un châtiment de Dieu, mais que s'ils l'apaisaient par leurs prières et obtenaient de lui sa guérison, il tâcherait d'obtenir du roi qu'ils fussent mis en liberté. Il acheta une grande quantité de cire pour en faire des cierges, qu'il fit allumer dans la prison pendant que les chrétiens récitaient pour lui des prières. Tout fut inutile; le mal empira chaque jour. Son corps devint à la fin une pourriture tellement infecte qu'elle faisait fuir tout le monde. Personne ne consentait à l'approcher pour lui rendre n'importe quel service. Une de ses femmes seulement s'y dévouait quelquefois à la hâte. Ainsi périt de la mort la plus affreuse cet homme, objet manifeste de la vengeance divine.

Son corps, soigneusement roulé dans des pièces de soie de manière à lui donner la raideur d'une momie, fut déposé dans un cercueil très épais, du bois le plus dur, selon la coutume des mandarins. On devait le transporter à Hué pour y être enterré dans sa famille. Déjà on se préparait à le transporter au port de Nha-trang, quand tout à coup éclate le cercueil, dégageant une odeur tellement fétide qu'elle empesta l'appartement où il se trouvait et même tout le voisinage. On eut toutes les peines du monde à le renfermer dans un autre cercueil encore plus épais, et quand ce fut fait on s'empressa de le porter au port d'embarquement. La jonque partit, mais n'arriva jamais à Hué ; elle se perdit corps et biens en pleine mer, poursuivie par la vengeance de Dieu !

Nous traduisons ici la prière de « bat dao » dont il est parlé plus haut.

PRIÈRE
pour garder fermement la foi.

En temps de persécution, réciter chaque matin la prière suivante :

Je me prosterne à vos pieds, Seigneur, qui ayant créé le ciel et la terre et toutes choses, m'avez créé moi-même pour qu'en ce monde je vous rende le culte de l'adoration : c'est pourquoi mon principal devoir est l'acte de foi, d'espérance, de charité et de religion parfaite. Car c'est à cause de mes péchés que, me prenant en pitié, vous avez envoyé sur la terre la seconde personne de la Sainte-Trinité, et que Jésus a souffert les tourments et la mort pour opérer mon salut et me racheter de l'enfer éternel. Et moi, l'heure venue, je ne voudrais rien souffrir pour témoigner ma reconnaissance à Celui qui m'a aimé à ce point ? Non, non, à partir de ce jour et à jamais, que l'on m'arrête et m'enchaîne, que l'on me mette à la cangue ou aux ceps, que l'on me jette en prison ou dans les cachots ; ou bien, s'il me faut être exilé au loin, ou séparé de mes parents, de ma famille et de mes biens ; ou encore, s'il me faut subir la question et les tortures, ou être cruellement supplicié jusqu'à la mort pour la foi, je suis résolu à tout souffrir, et crois fermement que toutes les cruautés que les méchants exerceront

alors contre moi, ne sont rien en comparaison du moindre des tourments que jadis Notre-Seigneur a subis pour mes péchés. De plus, je crois fermement que mes souffrances d'un jour passeront vite, mais que la récompense, que Dieu me réserve dans le ciel, sera infinie et éternelle.

C'est pourquoi, je vous prie, Seigneur, de me donner force et résolution, afin que désormais et d'un cœur inébranlable je préfère tout, les tortures et la mort même la plus horrible, au reniement de votre sainte religion : apostasie qui ne me conserverait ici-bas qu'une vie fugitive, mais qui, dans l'éternité, me condamnerait aux supplices sans fin de l'enfer. *Amen.*

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

CONFESSEURS DE LA FOI DE 1848 A 1862

Par M. Bernard
Missionnaire apostolique.

III. — Chrétienté de Da Mon

(*Fin* [1]).

10. Le catéchiste André Thong, âgé de 45 ans environ, arrêté pour cause de religion, détenu 6 mois à la préfecture de la province, à la cangue constamment, ne sonsentit jamais à apostasier. Plus tard, cela lui valut la chaîne et l'exil à Tuyen Quang. C'est en route qu'il mourut de fatigue et de maladie. Son corps est enterré dans la province de Nam Dinh. Sa femme est morte aussi laissant deux petits enfants orphelins. Dieu veille sur eux !

11. La veuve An, âgée de plus de 50 ans, connue dans la chrétienté pour sa grande dévotion, sa ferveur à prier et à entendre la sainte messe, fut arrêtée elle aussi lors de l'affaire du martyr Thoi, à propos du prêtre Oai. Amenée à la capitale, au ministère des supplices, la pieuse veuve dut plusieurs fois subir de rudes tortures qui ne purent la faire apostasier. Sa constance fut punie d'exil dans la province de Thai Nguyen. Arrivée là, elle fut d'abord livrée au mandarin chargé de la garde de la citadelle et nommé Uy. Comme il était de mauvaises mœurs, elle demanda et obtint d'être confiée à la garde du second chef militaire de la province. Au bout de 6 mois, le 14 du 12e mois, an XI de Tu Duc, elle tomba malade du choléra et mourut le 17 du même mois, dans la maison de ce dernier mandarin, sans que personne pût le savoir et l'assister à ses derniers moments. Le jour suivant, l'autorité en fit donner nouvelle au prêtre Si et aux autres

1. Voir *Ann. M.-E.*, numéros 120, 121, 122, 123, 124.

prisonniers chrétiens. Ils achetèrent un cercueil, ensevelirent le corps et l'enterrèrent le même jour, au village de Huong Thuong. Le prêtre Si présidait la cérémonie.

12. Le prêtre Si, que je viens de nommer, était âgé de près de 50 ans, natif de Diem Dien, village de la province du Binh Dinh; il avait été ordonné par Mgr Cuenot. Il était exilé depuis longtemps pour la foi dans la province de Thai Nguyen. La 14e année du dernier mois de cette même année, avant de le mener au supplice, défense fut faite aux chrétiens détenus avec lui de sortir de la prison pour l'accompagner, de sorte qu'il est difficile de savoir au juste comment les choses se sont passées. Il eut la tête tranchée. Son corps fut d'abord enterré au lieu même de son martyre ; plus tard, le prêtre Van le fit rapporter et enterrer dans le sable, près de la chrétienté de Ke Bang. Les payens l'ayant su, pour éviter les maux qui pouvaient s'ensuivre, il fallut de nouveau l'exhumer et l'enterrer dans un autre endroit. On put remarquer une chose extraordinaire, c'est que, dans les diverses translations, le corps du martyr n'exhalait aucune mauvaise odeur.

13. La chrétienne Anna Thu, âgée de 32 ans, détenue pour la foi à la préfecture de la province six mois et demi durant, sans cesse à la cangue, quatre fois battue de dix coups chaque fois, ne voulut point renier sa religion. Condamnée à deux ans d'exil dans une province du Tonkin, elle y est morte d'épuisement. Son corps y est enterré. Elle a une fille religieuse. Son mari et ses autres parents sont morts.

14. Le soldat Joseph Luong, âgé de 40 ans, au service depuis 13 ans, trois fois requis d'apostasier, s'y refusa toujours avec énergie; durant un an il fut gardé à vue par le village payen, puis deux mois en prison et à la cangue, il fut enfin mis à la chaîne et condamné à l'exil. Il est mort, avant le départ, de misère et maladie, dans la prison de la capitale. Son corps est honorablement enterré à Phu Cam.

15. Le soldat Jean Tham, âgé de 18 ans, non marié, au service depuis 4 mois, fut quatre fois invité à l'apostasie, mais ce fut peine perdue, malgré les 60 coups de rotin dont on le frappa. Il fallut donc le condamner à la chaîne et à l'exil. Ce fut vers la province de Hung Yen qu'il s'achemina. Après deux ans et trois mois de souffrances dans un obscur cachot, le mandarin du lieu lui fit trancher la tête, après lui avoir proposé inutilement d'abandonner sa religion. On ne sait rien touchant sa sépulture.

16. Le bourgeois Lieu, âgé de 30 ans, fut arrêté à l'occasion du prêtre Oai (an 9 de Tu Duc). Après avoir répondu avec une rare prudence aux autres questions qui lui furent faites, il refusa nettement quand on lui demanda d'apostasier. D'abord mis à la cangue et en prison, sa peine fut aggravée (5e mois, an 11) par l'exil dans la province de Tuyen Quang. Il se mit en route après quelque temps encore de chaîne et de cachot à la capitale. Peu de jours après y être arrivé, il est mort du choléra. Son corps est enterré non loin de là, près du nouveau marché de Than An.

IV. — Chrétienté de Ba Nhoai.

Le chrétien Thaddée Linh, âgé de 48 ans, soldat depuis 15 ans, mais ayant son congé, fut exilé à Don Than; il reçut une fois 20 coups de rotin sans vouloir apostasier; une autre fois, après avoir reçu le même nombre de coups, il fut garrotté pendant 20 jours. Affaibli outre mesure par ses

souffrances, il tomba malade ; ce que voyant, on lui dit de retourner chez lui; il y mourut le lendemain et y fut enterré. C'est le seul de la chrétienté qui ait succombé ; mais les catéchistes et les soldats ont souffert dans l'exil des tortures qui font frémir.

V. — Chrétienté de Cao Xa.

1. Le soldat Thomas Dieu, âgé de 50 ans, au service depuis 24 ans, invité à renier sa foi devant les tribunaux, refusa opiniâtrement. D'abord détenu à la capitale, puis livré pendant 18 mois aux insultes et à la garde des payens du voisinage, il fut derechef incarcéré après sa sentence d'exil, avec la chaîne et la cangue, pendant trois mois et demi. C'est alors qu'il partit pour la province de Bac Ninh, lieu de son bannissement. Là, au bout d'un an de chaîne, il fut remis au cachot qu'on lui avait épargné jusqu'alors, les mains liées derrière le dos pendant deux jours. On le délia ensuite pour le soumettre à un plus dur supplice. Couché sur le sol humide, il y fut retenu près d'un mois, au moyen d'un gros bambou qui lui passait sur la poitrine, et se fixait à deux autres plantés solidement de chaqne côté et auxquels il avait les mains attachése. Il avait faim ; les gardiens de la prison lui fournirent par pitié quelques pincées de riz, assez pour l'empêcher de mourir. Débarrassé pour un temps de sa traverse, et les mains libres, il reprit un peu de forces ; mais bientôt on le remit dans son ancienne et cruelle position qu'il garda 5 mois entiers. Il faut dire cependant que deux fois par jour on l'en délivrait, afin qu'il pût manger sans le secours d'autrui. Après ces cinq mois de torture, il n'eut plus que sa chaîne à porter et les entraves à souffrir jour et nuit. Il put vivre de la sorte encore huit mois. A sa mort, les soldats enterrèrent son corps on ne sait en quel endroit.

2. Le soldat Thaddée Giam, âgé de 39 ans, non marié, au service depuis 18 ans, refusa d'abjurer sa religion devant les tribunaux. D'abord détenu à la préfecture avec la cangue, puis confié pendant un an et demi à la garde d'un village payen proche de la capitale, il fut ensuite incarcéré de nouveau pendant trois mois et mis à la chaîne après sa sentence d'exil dans la province de Hung Yen. Au bout de 2 ans et demi d'affreux tourments en ce lieu, il y fut décapité pour la foi. On ne sait où son corps a été enterré.

3. Le soldat Thomas Huan, âgé de 55 ans, non marié, au service depuis 20 ans, refusa d'apostasier, quoi qu'on pût faire pour l'y contraindre. Détenu d'abord à la préfecture, puis livré à un village payen pendant 1 an et demi, sur un nouveau refus d'apostasier, il dut partir pour l'exil à Hung Yen, après trois mois encore de prison à la capitale avec la chaîne au cou. Après 2 ans et demi de dur séjour au lieu de son exil, il eut la tête coupée, en haine de la religion. On n'a rien su touchant sa sépulture.

VI. — Chrétienté de Liem Cong.

Le soldat Joseph Loi, âgé de 32 ans, non marié, après avoir passé par les mêmes épreuves, avec le même courage que les deux précédents, fut comme eux condamné à la chaîne et à l'exil dans la province de Hung Yen. Là, pour l'amener à l'apostasie, on lui brûla les cuisses et on lui fit subir d'autres supplices, si infâmes qu'on ne peut les indiquer. Il tint ferme néanmoins, mais ne put survivre à ses atroces souffrances. Un autre soldat de la même chrétienté, Ignace Truong, subit à peu près les mêmes horribles tourments, avec le même courage, dans la province de Thai Nguyen

où il était exilé. On ne sait s'il en est mort, car jusqu'à ce jour on n'a pu avoir de lui, comme de beaucoup d'autres, aucune nouvelle.

VII. — Chrétienté de An Do Do.

1. Le chrétien Pierre Tuu, âgé de 22 ans, non marié, exilé à Den Do, et invité à renier sa foi, se garda bien de le faire. En conséquence il fut chargé de la cangue et retenu au cachot pendant deux mois; il fut aussi six fois battu avec le rotin : la première fois de 40 coups, la seconde de 25 et les quatre autres ensemble environ de 100. Après cela, on le renvoya; mais arrivé chez lui il mourut aussitôt, épuisé par la perte du sang qu'il avait répandu pour la foi avec une constance qui ne se démentit jamais.

2. Le soldat Can, de Phu Oc, province de Quang Tri, dut, l'an 12 de Tu Duc, quitter la capitale où il se trouvait, pour être employé à l'extérieur et aux terrassements ou autres pénibles travaux, d'après l'ordre du roi, et en haine de la religion. Au bout de deux ans de ce dur métier, il fut mis à même par ses chefs d'abjurer la religion, et refusa tout semblant d'apostasie. Tiré de prison pour paraître au ministère des supplices (an 13 de Tu Duc), il refusa encore, malgré les tortures qui ne lui furent point épargnées. Sa sentence fut l'exil. En attendant le départ, il était à la chaîne, à la cangue et au cachot. Arrivé à Tuyen Quang, lieu de son bannissement, épuisé de fatigue, il est mort trois jours après. Son corps est enterré près du marché de Tan An, non loin de la capitale de la province.

3. Le chrétien Philippe Co, âgé de 21 ans, non marié, fut arrêté pour la foi, détenu avec la cangue à la préfecture de province royale durant trois mois et demi. C'est là qu'il est mort, refusant toujours d'apostasier, et outre la cangue au cou, il avait encore les pieds aux ceps dans sa prison. Il est enterré près de la capitale.

VIII. — Chrétienté de Loan Ly.

La chrétienne Agathe Lai, exilée à Nha Thuong, reçut deux fois le rotin et fut mise aux entraves une demi-journée, sans qu'on pût la faire apostasier. Ce que voyant, on eut recours aux pinces rougies au feu. Si elle tint bien ferme, ce n'est pas certain; mais ce qui est hors de doute, c'est que deux jours après, elle fut prise de maladie et mourut dans la maison de détention, sinon innocente, du moins repentante. Elle est enterrée à Phuong Xa.

IX. — Chrétienté de An Binh.

1. Le nommé Simon Doat, exilé à Chau Thi, fut chargé de la cangue et emprisonné pour Jésus-Christ. Comme on le garda ainsi sévèrement pendant longtemps, sans qu'il pût pourvoir à sa nourriture, il mourut de faim. Son corps est enterré au lieu de sa mort. Il avait un enfant de sept ans qui, exilé avec lui, mourut également de faim et fut enterré près de son père.

2. La femme Anna Khac, exilée à Phuc Lam, fut battue de dix coups de rotin et n'apostasia point. Ordinairement malade, elle mourut de faiblesse un mois après, dans la maison de détention. Son unique enfant, âgé de 12 ans, qui l'avait suivie dans l'exil, la suivit dans sa tombe. Les deux corps sont enterrés au lieu de leur décès.

NOTA. — J'omets de parler, dans quatre précédentes chrétientés, de plusieurs soldats qui ont beaucoup souffert, mais dont la mort est incertaine. On n'en a jamais eu de nouvelles depuis leur départ pour l'exil.

X. — Chrétienté de Mai Xa Xa.

1. Dans la province de Quang Tri, sous-préfecture de Minh Linh, canton de Thanh Mi, village et chrétienté de Mai Xa Xa, le nommé Dam raconte ce qui suit :

« J'avais un frère cadet nommé Simon, soldat artilleur depuis la 1re année de Tu Duc. La 12e année du même roi, requis par les autorités du lieu où il se trouvait, de répudier notre sainte religion, il s'y refusa énergiquement. Il fut par suite renvoyé de son service, employé à tirer des pierres, à porter de la terre et à creuser les canaux. Le 2e mois de l'an 13, cité devant le ministre des supplices, il refusa de nouveau l'apostasie qu'on lui demandait. A cause de ce refus, il fut détenu à la préfecture, à la cangue et aux entraves, puis placé sous la surveillance des payens des environs. Le 8e mois, même année, il dut une seconde fois comparaître devant le ministre des supplices pour être marqué sur la joue des lettres infamantes. Le 12e jour du 3e mois de l'année suivante, le même ministre le fit mettre à la chaîne et conduire à la prison de la préfecture. Il n'en sortit que pour se rendre en exil, le 3e jour du 5e mois, dans la province de Bac Ninh où il parvint le 7e mois seulement, tout épuisé de fatigue. Il fut mis au cachot sans pouvoir sortir même un seul instant: en outre, la nuit, il avait les entraves aux pieds ; cela dura 20 mois. L'an 15 de Tu Duc, le mandarin tenta de le faire apostasier, sans pouvoir y réussir; c'était le 3e jour du 3e mois. En punition de sa constance, Simon fut étroitement garrotté et obligé de se tenir dans une position douloureuse les jambes horriblement écartées ; pendant 15 jours, on ne lui donna presque rien à manger ni à boire. On lui enleva ses liens, on les remplaça par un bambou qui, en passant sur la poitrine, le fixait immobile sur le sol fétide. Ainsi couché sur le dos, s'il venait à remuer les mains, on les frappait; si c'étaient les pieds, on frappait sur ses pieds; s'il ouvrait la bouche pour se plaindre, on le bâillonnait sans pitié. Le 19e jour du 5e mois, il expira dans cette triste position, consumé par ses cruelles souffrances. Trois jours après, le mandarin donna ordre de lui brûler les tempes et la plante des pieds avec une torche enflammée. Comme il était bien mort, son corps fut emporté et enterré on ne sait juste en quel endroit. »

Dans la même chrétienté, le nommé Da raconte ce qui suit : « J'avais depuis l'an 8 de Tu Duc un frère soldat artilleur, qui sommé une fois d'apostasier n'avait point voulu le faire. L'an 12 du même roi, il tint, dans une autre circonstance, la même conduite. Son châtiment fut d'être exclu de son service à la capitale, pour être employé à l'extérieur aux travaux de terrassements. Le 2e mois de l'an 13, il refusa une 3e fois d'abjurer sa religion devant le ministre des supplices. Par suite il fut chargé de la cangue et de la chaîne; puis le mandarin le renvoya à la prison de la préfecture d'où il sortit pour être livré à la surveillance des payens du voisinage. Le 3e mois, il eut à comparaitre de nouveau au ministère des supplices pour y être marqué sur la joue des lettres infamantes [1]. Le 12e jour du 3e mois de l'année suivante, encore amené au ministère des supplices, il fut remis au préfet pour attendre sa sentence en prison, avec cangue et chaîne. Il partit le 3e jour du 5e mois pour se rendre en exil dans la province de Bac Ninh; il y arriva seulement le 7e mois, bien fatigué. Là, il fut mis dans un obscur cachot, sans en sortir jamais, pour quoi que ce fût, et, de plus, les ceps aux pieds; cela dura l'espace de 20 mois. L'an 15 de Tu Duc, le 3 du

1. Ta Dao, religion perverse.

3e mois, il refusa encore d'apostasier devant le préfet. Pour ce crime, il fut garrotté et forcé de se tenir debout sur un seul pied pendant 15 jours, qui furent aussi des jours de jeûne pour lui. Peu après, fixé à terre sur le dos par un bambou qui lui pressait la poitrine, il ne pouvait remuer ni mains ni pieds sans être brutalement frappé; un bâillon lui tenait la bouche démesurément ouverte et l'empêchait de crier. On lui refusait presque tout aliment; trois chrétiens, alors habitant la même prison, pourvurent suffisamment à sa nourriture, de sorte qu'il put vivre jusqu'au 15e jour du 8e mois. Il mourut en prison pour la foi; son corps est enterré au même endroit. De tout ceci, André Da se porte garant et peut jurer au besoin. »

II. — Chrétienté de Mai Xa,

Dans la même sous-préfecture, canton de Bay An, village et chrétienté de Mai Xa, le nommé Sy raconte ce qui suit :

« Can, mon jeune frère, était soldat depuis la 7e année de Tu Duc; l'an 11 du même roi, il refusa d'apostasier devant les tribunaux. En conséquence de sa fermeté, il fut condamné à la chaîne et à l'exil dans la province de Tuyen Quang (6e mois, même année); il était âgé de 35 ans. Depuis on n'en a jamais entendu parler. »

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

BAPTÊME D'UN PETIT-FILS DU ROI HIEN-VUONG

Récit par M. J.-B. Roux,
Missionnaire apostolique.

En quelque lieu qu'elle pénètre, la religion chrétienne ne peut passer inaperçue. La sublimité de sa doctrine, la perfection de sa morale, la beauté de son culte, attirent forcément l'attention des grands comme des humbles, des princes comme des sujets. Etant conforme à ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, elle fait naître des sympathies, qui deviennent quelquefois très vives ; mais, d'autre part, comme elle s'oppose aux passions, elle voit s'élever contre elle des haines parfois terribles. Cependant, de même que cette sympathie peut naître de causes purement naturelles, de même il arrive que ces haines sont d'origine plutôt politique que religieuse, pour le démon tous les moyens étant bons afin de s'opposer à l'établissement du règne de Jésus-Christ. Tels sont les mobiles divers qui déterminent la conduite des dépositaires de l'autorité civile à l'égard de notre sainte religion : on les voit tantôt en tolérer l'existence dans leurs Etats, et même entretenir des rapports pleins

de bienveillance avec les évêques et les prêtres, et tantôt éprouver et manifester de l'antipathie à l'égard de la religion et de ses ministres, antipathie qui va jusqu'à la persécution.

Ce sont là des faits qui datent de vingt siècles, car ils sont aussi anciens que le christianisme.

Ce qui s'est produit dans l'empire romain quand la vraie religion y fut prêchée, ce qui est arrivé dans les diverses contrées du monde à mesure qu'elle y fut introduite, ne manqua pas de se renouveler le jour où l'Annam vit arriver chez lui les premiers missionnaires catholiques. C'était dans les dernières années du XVIe siècle, sous la dynastie des Lê. Depuis lors, les princes et les mandarins de ce pays, loin de suivre vis-à-vis de la religion chrétienne une politique uniforme, sympathique ou hostile, ont constamment varié dans leurs sentiments et leur conduite.

Il est intéressant pour nous, prêtres des Missions-Etrangères, de nous reporter à l'époque où les premiers missionnaires de notre Société arrivèrent en Cochinchine, et de rechercher s'ils y furent bien ou mal accueillis, et quels rapports ils eurent avec la Cour. Un épisode en marge de la grande histoire nous en fournit l'occasion. Il s'agit du baptême d'un petit prince de la famille royale de Cochinchine, que fit en 1674, à la demande des parents de l'enfant, M. Mahot, un des missionnaires de la Société, nommé plus tard Vicaire apostolique de cette mission.

Quand les compagnons de Mgr Lambert de La Motte foulèrent pour la première fois le sol de la Cochinchine dans la seconde moitié du XVIIe siècle, ce pays avait reçu la Bonne Nouvelle depuis une soixantaine d'années déjà. Dieu avait béni les travaux de ces apôtres : de nombreuses conversions avaient été opérées dans toutes les classes de la société, et même à la Cour où l'on comptait parmi les chrétiens fervents une tante du roi Thuong-Vuong, la princesse Marie-Magdeleine, et un grand mandarin nommé Paul, gouverneur des enfants du roi. Les progrès de la foi avaient été si rapides et si consolants qu'on se serait cru revenu aux beaux jours de la primitive Eglise.

Mais le démon n'avait pas tardé à manifester sa jalousie. A peine établie sur ces plages lointaines, la société chrétienne y

fut, comme partout, l'Eglise militante. Les ignominies et les mauvais traitements ne furent pas ménagés aux nouveaux chrétiens qui confessèrent vaillamment leur foi, et parmi eux nombreux furent ceux qui versèrent généreusement leur sang pour Jésus-Christ, surtout sous Hien-Vuong qui régna de 1648 à 1686.

Pendant que le troupeau des fidèles était ainsi cruellement frappé, les pasteurs continuaient, du moins ordinairement, à être traités avec bienveillance et même à être reçus à la Cour, où d'ailleurs le christianisme était toléré en la personne de la princesse Marie et de quelques grands mandarins.

Cette conduite singulière provenait de ce que les Chua de Cochinchine persécutaient plus pour des raisons politiques que par haine religieuse. La civilisation européenne leur faisait peur, ils redoutaient son influence et auraient voulu lui fermer les portes de l'empire. Mais, d'autre part, la présence des Occidentaux leur procurait de nombreux avantages : ces étrangers par leur commerce enrichissaient le trésor, et par leurs magnifiques présents satisfaisaient l'avarice du prince, tandis que par leurs prévenances ils flattaient sa vanité.

« De là, dit le Père Louvet, ce mélange de caresses et de rigueurs, ces édits de bannissement et ces rappels fréquents à la Cour où l'on ne pouvait se passer d'eux. »

Ces contradictions perpétuelles dans la politique suivie par la Cour de Cochinchine à l'égard du christianisme nous expliquent comment M. Mahot put, en pleine persécution de Hien-Vuong, être appelé auprès des membres de la famille royale et invité par eux à baptiser le petit-fils même du roi.

Voici de quelle manière le fait est raconté dans la *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques*[1] :

« Quelque temps après le 26 avril 1674, on manda M. Mahot pour aller baptiser un des enfants du second prince qui demeurait chez son grand-père, à deux journées de la Cour.

« Il trouva un enfant malade depuis cinq mois, et comme on l'eut assuré que non seulement le grand-père, mais aussi le père et la mère consentaient qu'on le baptisât, il lui donna le baptême et la santé en même temps, car il fut guéri aussi-

1. *Relation des Missions et des voyages des Evesques Vicaires Apostoliques et leurs ecclésiastiques ès années* 1672, 1673, 1674 et 1675. — Paris, Charles Angot 1680, pp. 257-258.

tôt et mit toute la maison en joie. Le grand-père et la grand'-mère, ne sachant comment reconnaître l'obligation qu'ils croyaient avoir à celui dont Dieu s'était servi pour les consoler, lui permirent de faire chez eux toutes les fonctions ecclésiastiques. Ils lui avaient déjà dit dès son arrivée qu'ils avaient renoncé au culte du diable et des idoles, et qu'ils avaient consacré au Dieu du Ciel ce cher enfant, en le mettant entre les mains des chrétiens pour avoir soin de son éducation, mais quand il fut baptisé, leur dévotion s'augmenta ; ils entendirent tous les jours la messe du missionnaire, et ils ouvrirent leur maison à tous les chrétiens qui voulaieut recevoir les sacrements. Il s'en présenta tant pour se confesser, et tant de gentils pour se faire instruire, que ce bon prêtre n'eut pas de repos ni jour ni nuit durant une semaine entière.

« Mais ce jeune enfant s'étant de nouveau trouvé mal, son médecin ordinaire, qui était payen, prit occasion de décréditer les chrétiens, comme s'ils eussent été la cause de cet accident, et il s'obligea de le guérir dans trois jours par l'invocation du démon, auquel il présenta ses sacrifices. Les parents ayant cru trop légèrement cet imposteur, M. Mahot se retira, et le mal de l'enfant ayant augmenté au lieu de diminuer au bout de trois jours, on chassa honteusement le médecin idolâtre pour faire place à un médecin chrétien, qui dès le premier remède guérit son malade.

« M. Mahot ayant su cet heureux événement, retourna gaiement à la Cour [Hué]..... »

Le document que nous venons de transcrire suggère plusieurs questions : Quel était ce second prince dont M. Mahot baptisa un enfant ? Quels étaient les grands-parents du baptisé et quel était le lieu de leur résidence où se fit la cérémonie ? Enfin qui était ce petit prince baptisé et que devint-il dans la suite ?

D'abord quel est le personnage désigné sous le nom de second prince par l'auteur du récit ?

Nous l'avons déjà dit : en 1674, année où se passa l'événement que nous venons de raconter, le roi de Cochinchine était Hien-Vuong. Ce prince eut plusieurs fils dont voici la liste d'après le *Liet Truyen* [1] :

1. Les Annales annamites de la dynastie des Nguyên se divisent en deux sections : les *Thât luc* (« Histoire véridique » des saints empereurs) qui constituent l'histoire

De l'épouse principale	1er Fils aîné : Dan ou Han (mort en 1684, âgé de 45 ans). 4e Fils : Thuan ou Hiep (mort en 1675, âgé de 23 ans). Fille : Ngoc-Tao.
Des épouses secondaires	2e fils : Anh Ton Hien Nghia Hoang-De (régna de 1687 à 1691 sous le nom de Ngai-Vuong). 3e Fils : Trang ou Huyen (mort en 1686, âgé de 35 ans).
De mères inconnues	5e Fils : Nien (mort prématurément). 6e Fils : Nhieu (mort prématurément). Deux filles dont le nom est perdu.

Parmi tous ces fils de Hien-Vuong, quel est celui auquel peut s'appliquer le titre de « second Prince »? Si l'on considère l'ordre général des naissances, ce serait celui qui régna plus tard sous le nom de Ngai-Vuong; mais si l'on tient compte du rang des épouses de Hien-Vuong, mères des petits princes, le second prince serait le prince Hiep, second fils de l'épouse principale, car le futur Ngai-Vuong était né d'une épouse secondaire.

D'après plusieurs documents que nous allons citer, c'est le prince Hiep que les missionnaires entendent désigner quand ils parlent du « second Prince ». C'était sans doute le rang qu'il occupait à la Cour, à cause de la dignité de sa mère.

A propos de la campagne de 1672 contre les Tonkinois, on dit dans la *Relation des Missions et des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques*[1] : « Pour ce qui regarde l'armée de terre [des Tonkinois], elle n'eut pas la même destinée, elle arriva tout entière jusqu'au pied de la muraille qui sépare la Cochinchine d'avec le Tonkin. Et quoique le jeune prince cochinchinois, qui était le *second fils du Roi* prétendît faire

de chaque règne ; et le *Liêt truyên* (Collection d'histoires) qui contient les biographies des impératrices, des princes du sang, des grands mandarins et autres personnages importants.

1. p. 159.

avancer les troupes qu'il commandait au delà de cette muraille... il fut cependant prévenu par les autres et contraint de se défendre sur sa frontière... »

On dit ailleurs dans le même ouvrage[1] : « On les attendait [les Tonkinois] l'année 1676 sur la frontière avec quarante mille hommes bien aguerris, mais ils ne parurent pas. On avait même dessein de les aller chercher dans leur pays, et on l'aurait fait effectivement, n'était que le *second fils du Roi* de la Cochinchine, qui était général des armées de terre, vint à mourir lorsque l'on n'y pensait pas, et cette mort arrêta tous les préparatifs de l'expédition : de sorte qu'on se contenta de se mettre sur la défensive jusqu'à ce que le deuil de la Cour fût passé. »

Deux autres passages du livre que nous venons de citer parlent d'un voyage de Mgr Lambert de La Motte, Vicaire apostolique de la Cochinchine, en 1675, de Siam où il résidait à « Sinoë [Hué] ville capitale du royaume ». On y fait allusion à la mort récente du *second fils du Roi*.

« [M. de Bérithe] partit [de Siam] avec l'agrément du Roi et les passeports nécessaires, et s'étant mis sur la rivière le 23 juillet [1675],... quatre jours après il s'embarqua... sur le navire royal [de l'ambassadeur annamite venu à Siam] de la Cochinchine, qui le porta avec autant de diligence et de bonheur qu'on le pouvait souhaiter. Sitôt qu'il fut débarqué, on le conduisit à Sinoë, ville capitale du Royaume[2]... »

« Dès qu'on fut débarqué à Faïfo, où nous avons une maison, et où les étrangers abordent de toute part... L'accident qui était arrivé depuis peu de la mort du *second fils du Roi* retarda extrêmement les avantages que l'on avait espérés de la Cour, où l'on s'était rendu en diligence. Ce prince avait de si grandes qualités, qu'on le regardait comme le plus solide appui de l'Etat, et le roi son père fut si touché de sa perte qu'il passa plusieurs mois à digérer sa douleur, sans pouvoir se résoudre à voir aucun étranger. Cependant, le Ministre d'Etat qui a le département des Etrangers et qui avait épousé la sœur du prince mort, nonobstant le grand deuil où il était, nous fit toutes les civilités imaginables[3]... »

1. p. 340.
2. *Op. cit.*, p. 340.
3. *Relation des Missions... des Evesques... ès années*, 1676 et 1677, pp. 2-3.

Il est de toute évidence que, dans les extraits que nous venons de donner, le « second fils du Roi » est bien le prince Hiep. C'est bien lui ce prince, plein de qualités, qui mourut en 1675, si vivement regretté de son père ; c'est bien lui ce brave qui, trois ans plus tôt, s'illustra à la tête des troupes cochinchinoises, dont il avait été nommé général en chef (Nguyên-Soai), dans cette fameuse campagne de 1672 contre les Tonkinois, campagne décisive pour l'établissement des Nguyên en Cochinchine : la victoire, en effet, fut complète et consacra l'indépendance du pays.

Il ne paraît pas douteux que ce soit de ce prince encore qu'il s'agisse dans le passage suivant où l'auteur de la *Relation* nous montre les bonnes dispositions de la Cour à l'égard de la religion chrétienne.

« ... Au commencement de l'année 1675... les missionnaires savaient de bonne part que le roi n'était pas ennemi de leur Religion, ni de leurs personnes, non plus que ses deux enfants, dont l'aîné ne s'était pas contenté de louer hautement la générosité d'un Cochinchinois qui était mort martyr l'an passé [1] ; mais il avait même prié quelqu'un d'apprendre les principes de notre sainte Foi à son fils, qui paraissait s'y porter par inclination; et *le cadet*, outre qu'il avait pris pour médecin le P. Barthélemy d'Acosta, jésuite, quoiqu'il le connût pour prêtre, avait encore dit confidemment à un de ses officiers qu'il savait être chrétien : « Votre religion est sainte et véritable, mais elle est bien fâcheuse aux grands dans sa morale, puisqu'elle condamne la multiplicité des femmes. » Ils [les missionnaires] n'ignoraient pas aussi que plusieurs seigneurs de la Cour avaient grande disposition à embrasser l'Evangile, pour peu que le prince eût témoigné que la chose ne lui serait pas désagréable [2]. »

On pourrait objecter à ce que nous venons de dire sur l'identité du second fils du roi et du prince Hiep qu'il y a dans la *Relation* d'autres passages [3] où il est fait mention d'un

1. Il s'agit de Dominique Thu-Hap, riche chrétien que le gouverneur de la province du Quang-Nam fit arrêter, et sur sa confession de christianisme, fit décapiter le 1er novembre 1674. Son histoire se trouve dans *Relation des Missions... des Evesques... ès années* 1672, 1673... pp. 267-270.
2. *Op. cit.*, pp. 334-336.
3. *Relation... ès années*, 1676... pp. 54 et 77.

« second prince », « second fils du roi de la Cochinchine », qui n'est certainement pas le prince Hiep. — La chose est vraie, mais elle ne donne lieu à aucune confusion, puisque les faits où il est question de cet autre « second prince » se passent en 1676 et en 1677, c'est-à-dire après la mort du prince Hiep. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce qu'après la mort de ce dernier, un autre fils du roi ayant pris sa place à la Cour ait été appelé à son tour du titre correspondant à sa dignité.

Il n'y a donc pas à en douter, le « second prince » dont le fils fut baptisé par M. Mahot est bien le prince Hiep. A défaut des précisions que nous avons pu fournir, les louanges seules que donnent les missionnaires à ce « second fils du roi » toutes les fois qu'ils nous parlent de lui, auraient fait deviner en ce personnage cet illustre fils de Hien-Vuong. En effet, « c'est une belle figure, un noble caractère que ce prince Hiep, dit le P. Cadière dans son *Etude sur l'établissement des Nguyen en Cochinchine*[1]. Il se présente à nous avec une auréole de vertu et de grandeur que l'on est peu habitué à voir dans les Cours d'Extrême-Orient. A son arrivée à la Cour, après son triomphe [sur les Tonkinois, en 1672], dit le *Liêt-truyên*, le roi, plein de joie, lui donna en récompense cent onces d'or pur et mille onces d'argent, avec cinquante pièces de brocart. Mais le prince refusa tout d'abord : « Cette victoire, dit-il, est l'effet de votre puissance et des efforts des officiers. Comment moi seul en aurais-je été capable ? » Hien-Vuong répondit : « Votre mérite est grand ; vous êtes digne de recevoir une récompense éclatante. » Alors le prince accepta. Pendant la campagne, il reposa toujours dans sa tente avec deux soldats qui veillaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Un habitant du Quang-Binh, nommé Bat-Nghia, avait chez lui une jeune fille fort belle qu'il vint offrir au prince. Mais celui-ci refusa la proposition, tout en donnant au père une aumône de dix ligatures, à cause de sa pauvreté. Après son retour, il repoussa aussi toutes les jeunes filles qui venaient le visiter. Il se fit construire une petite cellule, et y vécut, faisant ses délices de la méditation de la loi bouddhique. L'année 1675 il fut atteint de la petite vérole, et mourut, âgé de vingt-trois ans[1]. » (*A suivre.*)

1. L. Cadière : *Le Mur de Dong Hoi. Etude sur l'établissement des Nguyên en Cochinchine.* — Hanoi, Schneider, 1906, pp. 144-145.
1. *Relation des Missions... des Evesques... ès années*, 1672... p. 257.

DU FRONT

CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Ordre de la Division.

VANDEMPÉTRY GASTON. *Jeune gradé extrêmement brave et plein d'allant. Le 25 septembre a pris à l'improviste le commandement d'une pièce servie par un personnel de fortune et malgré de très lourdes pertes a contribué puissamment au maintien de la position conquise. Blessé en combattant.*

M. Vandempétry est originaire du diocèse d'Autun ; il a depuis plusieurs années été admis comme aspirant. Il avait déjà été cité deux fois[1].

Ordre du Régiment.

Adjudant-chef PRIOU LÉOPOLD HENRI-MAXIMIN, *du 224e régiment d'Infanterie, 15e compagnie : Le 4 septembre 1918, a entraîné superbement sa section à l'attaque d'une ferme fortement organisée, malgré les tirs violents de l'artillerie et des mitrailleuses, donnant à tous le plus bel exemple de courage et d'esprit de sacrifice. Blessé grièvement au cours de l'action.*

M. Priou, originaire du diocèse de Luçon, est missionnaire en Cochinchine orientale depuis 1910.

PRUNIER HENRI, 168e *rég. d'infanterie, brancardier-prêtre, d'un dévoûment reconnu, véritable apôtre, prêchant l'exemple par son zèle intrépide, son activité éclairée dont il a encore donné les preuves au cours des derniers combats de Belgique* (no 167).

M. Prunier, originaire du diocèse de Bayeux, est missionnaire à Kumbakonam depuis 1914.

Le sergent-brancardier BOS PAUL, *Mle 02545 : Au front depuis le début, a montré de très belles qualités d'entrain, d'allant et de dévouement absolu pour les blessés. — Toujours volontaire pour maintenir la liaison entre le Médecin Chef de Service et les Médecins de bataillon en première ligne.*

M. Bos est un de nos aspirants, originaire du diocèse de Poitiers.

Ordre des formations sanitaires de la D. C. P.

RIBOUD LOUIS, *officier d'administration de* 2e *classe du Groupe des Brancardiers Divisionnaires* 2e *division C. P.*

Officier d'une inlassable activité et d'un dévouement complet, se dépensant sans compter dans les moments les plus critiques et se rendant dans les postes les plus dangereux pour diriger le service. S'est particulièrement fait remarquer par son sang-froid dans les affaires de l'Aisne (12 *juin* 1918) *et dans la nuit du* 25 *au* 26 *septembre* 1918, *en allant organiser sous nn violent bombardement deux postes avancés* (15 octobre 1918).

A noter, que blessé en 1917 par un éclat d'obus au bras, il a été l'objet de citations refusées, comme non combattant, et qu'on lui a donné le commandement d'un groupe de brancardiers divisionnaires.

M. Riboud est un de nos aspirants, originaire du diocèse de Paris.

1. *Ann. M.-E.* nos 113 et 123.

ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

La Vente de Charité. — Cotisations perpétuelles. — Dons et Messes.
Recommandations. — Nos morts.

LA VENTE DE CHARITÉ

La Vente de Charité de notre œuvre aura lieu les 9 et 10 avril ; *elle se tiendra, comme les années précédentes, à* l'ouvroir de Nazareth, 26, rue de Babylone. *Pour rappeler à nos Associées l'utilité, la nécessité de cette vente, il nous suffira de citer les paroles que M. le Supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères adressait à la réunion du mois de novembre dernier :*

« Nos missionnaires mobilisés se hâteront de reprendre le chemin de leurs districts dès qu'ils le pourront. Et combien il leur tarde de voir luire ce beau jour !

« Mais quand ils repartiront, ils seront tout aussi dépourvus qu'au jour de leur premier départ. Vous avez été naguère les intermédiaires de la Providence pour fournir leur équipement apostolique ; ne voudrez-vous pas être encore les instruments de cette même Providence et renouveler leur modeste trousseau pour une seconde et sans doute dernière campagne? Je ne vous laisserai pas ignorer que la tâche sera lourde ; il faudra, pour la remplir, le concours dévoué de toutes les ouvrières de Paris et de la province. Ce n'est pas en effet un départ de 20, de 40 missionnaires, ni même de 79, chiffre le plus élevé que nos départs de jeunes missionnaires ont atteint dans le passé, dans les années d'abondance. Il s'agira d'au moins 150 missionnaires qui solliciteront l'aide de l'Œuvre des Partants. Si la tâche est considérable, je ne crois pas qu'elle soit au-dessus de

votre dévouement, et si les réserves des années moins fécondes en départs ne suffisent pas à cette situation exceptionnelle, je suis bien certain que l'activité et la générosité de nos Associées y suppléeront. »

COTISATIONS PERPÉTUELLES

Mme Marie Raimond-Hautertre.
Mlle Marie Lamy.
Mlle Rebatel.
Mme Singenberger.
Mlle Juliette Bonnefous, en souvenir de son père.
Mlle Jeauneau, en souvenir de son père.

DONS ET MESSES

Au nom de :
Mme Jules Piault, 200 francs.
Mme Lequai-Pourchelle, 170 francs.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières de nos Associés : la France, le Souverain Pontife, la Société des Missions-Etrangères, nos missionnaires et nos séminaristes-soldats.

Six malades. Plusieurs mariages. La conversion d'un vieillard. Cinq défunts. De nombreuses intentions particulières. L'union et la paix dans une famille. Un prêtre et son ministère. Une vocation.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

MM. Rondy, vicaire général au Coïmbatour.
Godard, missionnaire au Tonkin occidental.
Charles, — —
Ferrié, — à Nagasaki.

ASSOCIÉS

MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

Mlle Louise Castillon.
Mme Ernestine Reniéville.
Mme Jules Piault.
Mme Lefrançois.
Mme Genty.
Mme Roulland, mère d'un directeur du Séminaire des Missions-Etrangères.
Mme Delaoutre-Mathon.
Mlle Fabre.
Mme Vve de Carriga.
Mme Henri de Carriga.
Mme Blaise de Maisonneuve.
M. Remi Guesdon, ancien aspirant.
Mlle Besse.
Mlles Cotte.
M. l'abbé Morel.
Sœur Saint-Vincent, des Dominicaines de la Présentation de Tours.
Mme Pesqueriaux, ouvrière très dévouée à l'Œuvre.
Mme Provost, mère d'un missionnaire.
Sœur Marie du Sacré-Cœur, carmélite, sœur d'un missionnaire.
M. Bonnefous.
M. Jeauneau.
Mgr Delpech, curé-archiprêtre de la cathédrale de Toulouse.

ANNALES

DE LA

Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

Les médecins au Laos. — *Se-tchoan occidental :* Un voyage apostolique. — Des frontières du Kouy-tcheou au sud du Kouang-si. — *Kien-tchang :* Consécration épiscopale de Mgr Bourgain. — *Cochinchine septentrionale :* Baptême d'un petit-fils du roi Hien-Vuong, par **M. Roux** (Fin). — Comment on a fêté l'armistice au Se-tchoan, au Thibet, en Corée. — *Pondichéry :* La guerre est-elle finie, lettre de **Mgr Morel**. — *Cochinchine orientale :* Le clergé indigène, lettre de **Mgr Jeanningros**. — **Avis pour timbres poste**.

Gravures : Choen-kin ; Si-tchong. — Vieilles redoutes. — Entrée du « Rassemblement des Dragons ».

LES MÉDECINS AU LAOS

Comment on devient médecin au Laos, quelles sont la science de ces médecins et la valeur de leurs diagnostics ; enfin comment ils soignent leurs malades, voilà ce que nous voudrions en quelques pages raconter aux lecteurs des *Annales des Missions-Etrangères*.

Il y a au Laos deux catégories de médecins. La première se compose de ceux qui étudient (?) ; la seconde, la plus nombreuse, de ceux qui sont médecins-nés, ou qui deviennent docteurs par leurs propres moyens et grâce au hasard. Ces deux catégories sont bien distinctes tant par la pratique de leur art que par leur influence.

Ceux qui étudient, sont-ils les plus recommandables ? Je n'oserais pas le dire. Leur savoir est bien petit pour ne pas dire nul, et leurs études si sommaires ! Ces études consistent à se présenter chez un médecin, à lui donner un pourboire en rapport avec sa renommée ; et alors l'aspirant docteur peut copier et emporter chez lui le ou les livres de médecine de son maître. Avant de commencer, il lui donnera l'assurance

qu'il ne l'a jamais méprisé, et qu'en aucune circonstance il ne lui a « fait perdre la face ». La formule consacrée est celle-ci :

« Moi, esclave, je salue le maître, je me reconnais son disciple, et affirme que jamais je ne me suis élevé au-dessus de lui, que jamais je ne me suis baigné en amont de lui ! »

L'élève promettra encore de ne jamais lui faire de tort en exerçant son art dans la région que le maître se réserve.

Avec la dernière lettre du dernier manuscrit livré par le maître, notre étudiant sera sacré docteur. Aussitôt il entrera en fonctions, et, chose surprenante, non seulement personne ne rira de cet homme passé si subitement Esculape, mais tout le monde lui accordera la confiance la plus entière.

Disons tout de suite qu'on ne trouve pas au Laos de médecin dont la pratique s'étende à toutes les maladies ; il n'y a que des spécialistes.

Entrons dans la pratique :

Lorsque quelqu'un se sent indisposé, les parents, les amis, les connaissances, les vieilles commères, les gens de passage dans la maison, les inconnus momentanément dans le village se concertent. Ils sont là, accroupis autour du patient, fument, bavardent, chiquent; leur conciliabule est long; chacun dit son mot; enfin on décide que le malade souffre de telle ou telle maladie ; on prononce le diagnostic le plus formel ; il ne reste plus qu'à aller quérir le médecin habile à soigner cette sorte d'affection.

Il arrive, commence par causer de la pluie et du beau temps, des buffles et des bœufs, etc. ; enfin, il s'approche du malade. Le moment est solennel, tout le monde se tait.

Vous croyez peut-être, que notre homme va discuter, modifier le jugement de ceux qui l'appellent; qu'il va ausculter la poitrine, tâter le pouls. Erreur ! Il ne fera rien de tout cela. Quelquefois seulement, il touchera la tête ou les pieds. La langue ne lui révèle rien. Il nous souvient encore du rire sceptique de Laociens regardant curieusement un médecin français, qui, l'oreille collée sur la poitrine d'un bon vieux, cherchait à comprendre ce qui se passait à l'intérieur. Lorsqu'il demanda au malade de tirer la langue, nos braves Laociens n'y tinrent plus, ils partirent d'un grand éclat de rire.

Vous qui lisez ces lignes, ne riez pas devant notre médecin

laocien, vous troubleriez son sérieux, car le brave homme est convaincu que, puisqu'on l'appelle pour un mal de ventre, le malade doit souffrir des entrailles ; excellente simplification des visites médicales.

Tous les symptômes sont bons pour confirmer le diagnostic porté avant son arrivée. Le malade a-t-il un minuscule bouton derrière l'oreille? C'est parfait, voilà la preuve que le malade souffre bien des entrailles. Alors commence la médicamentation.

N'oublions pas de dire que l'assiduité du médecin auprès du malade est en raison inverse de sa célébrité. Quand on fait appel à un des princes en l'art de guérir, celui-ci ne se dérange pas. A distance, d'après ce qu'on lui dit du malade, il prescrit les remèdes ; à distance, il suit le cours de la maladie ; à distance, il proclame l'efficacité de son intervention. Il a le beau rôle, car, si le malade ne guérit pas, ce grand maître répond : « Il n'est pas guéri, parce que vous n'avez pas suivi à la lettre mon ordonnance.

— Mais venez donc vous-même.

— A quoi bon? Vous ne sauriez pas davantage exécuter les secondes prescriptions. »

Chacun de ces médecins a son codex qu'il garde secret ; il y trouve toutes les recettes possibles pour soigner les maladies de sa spécialité. Il a dans ses formules la confiance la plus absolue. Pourrait-il en être autrement? Le maître l'a dit. Et puis il a fait des cures si merveilleuses? Alors commence le récit de ces cures ; à les ouïr, nos grands maîtres européens seraient confondus.

Pendant ce temps le pauvre malade se plaint. Il guérit ou non ; on n'en a cure, le médecin est là.

A côté de ces savants qui ont un livre, est la foule innombrable des médecins-nés. Leurs père ou mère leur ont légué le secret de guérir infailliblement les cors aux pieds et les méningites les plus aïgues, les petits bobos anodins et les plaies de nature à provoquer la fièvre traumatique la plus ardente. Ils conservent ces secrets avec un religieux respect pour la science de leurs ascendants, il serait plus juste de dire avec une crainte superstitieuse.

Ces médecins sont partout, aux champs et à la ville, et il n'est pas de village qui n'en compte dix, quinze, vingt à la

fois. C'est d'ailleurs le propre de tous les peuples primitifs.

Viennent ensuite les médecins à qui le hasard ou l'heureux avantage d'être né sous une bonne étoile, a fait découvrir la propriété de telle ou telle plante. Ces derniers, peut-être moins dangereux que tous leurs confrères, exercent leur art par charité, et ne demandent que la gloire, excusez du peu, d'avoir opéré quelque guérison. Ils vont en cachette chercher dans les bois, dans les champs le remède qui est la cause de leur orgueil; ils ne demandent qu'à passer pour des hommes compatissants; mais, si la chance les favorise, s'ils ont appliqué leurs remèdes là où il n'existait pas l'ombre d'un mal, ce qui leur a permis d'obtenir une guérison, vous les verrez bientôt s'élever à grands bonds vers la célébrité; ils deviennent fiers, méprisants, s'intitulent médecins, font école, et c'est chez eux que l'on viendra plus tard chercher, moyennant finance, les secrets de guérir ou de tuer.

Les honoraires se paient en riz, étoffes de soie, bracelets d'argent, pendants d'or, monnaie, bœufs, buffles, et autrefois le guéri rentrait en esclavage pour un temps chez le médecin. Nous avons vu un homme qui, la veille, était un coureur de grands chemins et le lendemain, oculiste recherché, gagner, mais pour un temps seulement, 20, 30, 50 francs par jour. A ce grand maître, le malade ne devait souvent que l'équivalent du mot du brave Labiche : « Souffle-moi dans l'œil. »

Une remarque s'impose pourtant au sujet des honoraires. Les uns se paient avant de commencer le traitement; c'est ce qui arrive lorsque le médecin traitant est un médecin voyageur, comme notre oculiste; d'autres, et c'est la généralité, ne se paient qu'après guérison. Voilà sans doute une méthode qui ne contenterait pas nos médecins d'Europe même les plus désintéressés. Dans tous les cas, les honoraires sont connus à l'avance; chaque médecin a son tarif fixe, à moins que le traitement ne soit à forfait.

Si le malade meurt, le médecin ne sera pas incriminé, mais il ne recevra qu'un faible dédommagement de ses peines, si peine il y eut. Si la maladie traîne en longueur, si le malade ne sent pas rapidement les bienfaits des soins de son médecin, les parents, les amis, les connaissances et les autres se concertent de nouveau, décident que l'on s'est trompé dans le diagnostic.

Alors on re-diagnostique, on va chercher un nouveau spécialiste et la comédie recommence.

A cette série de médecins il faut ajouter les masseurs. Eux aussi se spécialisent, mais reconnaissons de suite qu'ils sont les plus entendus et les moins dangereux de tous leurs confrères. Pour les Laociens le massage est d'une utilité, d'une nécessité journalière. Que toutes les manières de masser soient recommandables, tels les massages avec les pieds, nous ne voulons pas l'affirmer; néanmoins, d'aucuns ont acquis une habileté et une sûreté de main convenables et nous avons entendu un médecin français leur rendre un témoignage de demi-satisfaction. C'est peu, mais enfin, c'est quelque chose.

Que les Laociens soient la proie de toutes les maladies possibles, quoi d'étonnant! D'abord ils se nourrissent fort mal.

Le Laocien mange tout ce qui lui tombe sous la main. Rares sont les fruits, acides ou doux, durs ou fondants, qu'il ne juge bons. Les viandes qui provoqueraient chez nous le plus profond dégoût sont pour lui succulentes. S'il tue porcs et bœufs, il épargne ses buffles, et il ne les mangera que lorsque la maladie aura couché auprès des bois, dans les champs ce patient serviteur. La viande de cheval lui répugne, celle de singe est à son goût.

La vermine de toute sorte couvre le corps des Laociens, et dévore les loques dont ils se couvrent.

Les ustensiles de ménage, communs non seulement aux gens de la maison, mais à tout venant, sont les réceptacles des microbes les plus dangereux. Charitable et hospitalier par nature, il donne sa natte, son coussin à celui qui, le soir, vient d'un village voisin lui demander un abri. De tout ceci il résulte que le Laocien, qui se baigne régulièrement, s'ablutionne au moins une fois par jour, reste sujet à la contamination facile et rapide. Les maladies contagieuses se propagent avec une effrayante rapidité. Pour les fuir, il quitte son village et se retire dans les bois; il ne se doute pas, le malheureux, qu'il emporte le germe avec lui et va mourir à l'ombre d'un taillis.

Le choléra et la peste se propagent en un clin d'œil, car le Laocien abandonne quelque fois sans sépulture, ou jette au fleuve les victimes de ces deux terribles fléaux.

Quant aux connaissances physiologiques ou anatomiques des médecins laociens, elles sont à peu près nulles.

A part deux ou trois maladies de peau, trop caractéristiques pour être confondues, toutes les autres maladies cutanées sont appelées du même nom avec un correctif plus prudent que savant. Si ces maladies présentent des caractères extraordinaires, s'il y a excoriation, suppuration persistante, on conclut facilement à la lèpre.

Viennent ensuite les fièvres. Elles devaient naturellement occuper une place marquée dans ce pays où l'intoxication paludéenne ou silvestre est absolument impossible à éviter. Sous le nom de fièvre, le Laocien a rangé la bonne moitié de ses maladies. Nous avons entre les mains le codex d'un spécialiste des fièvres. Chacune est étudiée avec abondance de détails, et, si nous ne savions par avance la valeur médicale du rédacteur, nous nous oublierions à louer la précision avec laquelle l'auteur de ce factum a décrit tout au long l'origine, les prodromes, l'apparition, le cours de chaque fièvre. Certains détails sont d'une niaiserie déconcertante pour nous, Européens, mais non pour eux, Laociens, et c'est le principal.

Passons maintenant aux maladies internes. Ici, la majeure partie des affections est attribuée au « Com » que nous traduisons par vent. Le terme est impropre.

En réalité, il ne s'agit d'autre chose que de la circulation du sang, du régime des humeurs et de l'action des sucs gastriques ou autres.

Quant à l'anatomie générale, la myologie ou l'ostéologie, le Laocien n'en a pas la moindre notion. Habile à dépecer bœufs et buffles, il a donné un nom à chaque os, à chaque membre, à chaque muscle de ces animaux. Quant au corps humain, le Laocien ne l'a pas étudié et ne peut donner de nom à ses différentes parties. Ceci ne veut pas dire que l'humérus a pour lui le même nom que l'omoplate. Nous voulons dire seulement que, à part quelques os plus apparents, plus marquants, le Laocien ignore le nom et la fonction des autres, et vous serez bien malins si vous le pouvez convaincre que la dernière vertèbre dorsale n'est pas une phalange du gros orteil. Un jour, pour être agréable à un médecin français, nous avions réuni chez nous, autour d'une planche représentant très distincte-

ment le squelette humain, cinq ou six médecins laociens et quelques vieux du village et, après avoir peiné pendant plus de deux heures, nous n'avons pu obtenir que le nom précis d'une dizaine d'os.

Passons maintenant à la pharmacopée laocienne. Que de richesses elle renferme quant à la flore du pays. Le Laocien a ceci de commun avec tous les peuples qui vivent dans la brousse, il connaît le nom de tous les végétaux, depuis l'humble chiendent jusqu'au superbe teck.

Le médecin est en même temps pharmacien, c'est-à-dire qu'il possède chez lui tous les remèdes constitutifs de ses ordonnances. Aussi, quand il va voir un malade, emporte-t-il avec lui toute sa pharmacie. Au fond d'un sac crasseux, dans le coin d'une étoffe, qui fut blanche peut-être il y a déjà bien des années, notre homme a ramassé tout ce qui est nécessaire. A côté des racines, des lianes, des écorces, des tubercules, des graines, des fleurs, nous trouvons du silex, du granit, du gravier, du fer, de la fonte, de l'étain, du cuivre, du plomb, des dents de tigre, des griffes de panthère, des écailles de pangolin, un bout de corne de rhinocéros, un bout de défense d'éléphant, une tête desséchée de tortue, des poils de renard, de la peau de caïman, de la pierre ponce. Puis vient la série des fiels : celui de boa, d'ours, de crocodile, d'iguane, de singe noir, de paon, de la moelle de crabe, j'en passe des plus belles. Puis voici la série des remèdes savants : le talc, la chaux de pierre ou de coquillage, la gomme laque, l'oxyde de zinc, le camphre, l'alun, etc., etc. Ces derniers remèdes, il les trouve chez les Chinois qui les lui vendent à prix d'or.

Il est nécessaire de dire que c'est avec le plus grand sérieux que le médecin laocien, avant de les employer, tourne trois fois de gauche à droite la tête de tortue, cinq fois de droite à gauche la dent de tigre, qu'il plonge sept fois dans l'eau l'os de seiche, etc. Car ici tout médecin est doublé d'un sorcier, non pas d'un de ces sorciers malfaisants, jeteur de sorts, mais d'un sorcier bienfaisant qui conjure la mauvaise influence des méchants génies. Au Laos, en effet, les maladies sont pour la plupart attribuées aux génies en courroux contre les hommes.

En général, les médecines sont administrées sous forme de tisanes ou de liquides dans lesquels on a fait macérer ou

bouillir quelques plantes ou dans lesquels, sur une pierre rouge, noire ou blanche, ronde ou carrée, dure ou friable, on a frotté écorces ou racines pour en extraire les propriétés.

D'autres fois, ce sont des cataplasmes. Nous nous en tiendrons à ceux dont les ingrédients ne seront pas un objet de dégoût pour nos lecteurs. Ces cataplasmes se composent de fruits, d'herbes, de terres, de cendres, de chaux, de sucs d'arbres, le tout broyé, pilé et appliqué à chaud ou à froid sur la partie malade.

Les Laociens usent beaucoup de liniments et de bains partiels. Les premiers sont souvent dangereux et assez fréquemment inutiles ; quant aux seconds, ils ne produisent que peu d'effet, sauf exception; ainsi les brûlures sont guéries par des bains d'eau très pimentée. Le bain par excellence, rafraîchissant et de luxe aussi, le bain de coquetterie est le bain d'eau de safran. Les Laociens se frottent de safran pour atténuer le feu des piqûres de fourmis, scorpions, abeilles, moustiques, etc.

Tels sont les renseignements succincts qui permettront à nos lecteurs de juger de la médecine et de la pharmacie dans notre cher Laos; ils ne suffiront pas, croyons-nous, à leur inspirer le désir de venir s'y faire soigner.

SE-TCHOAN OCCIDENTAL

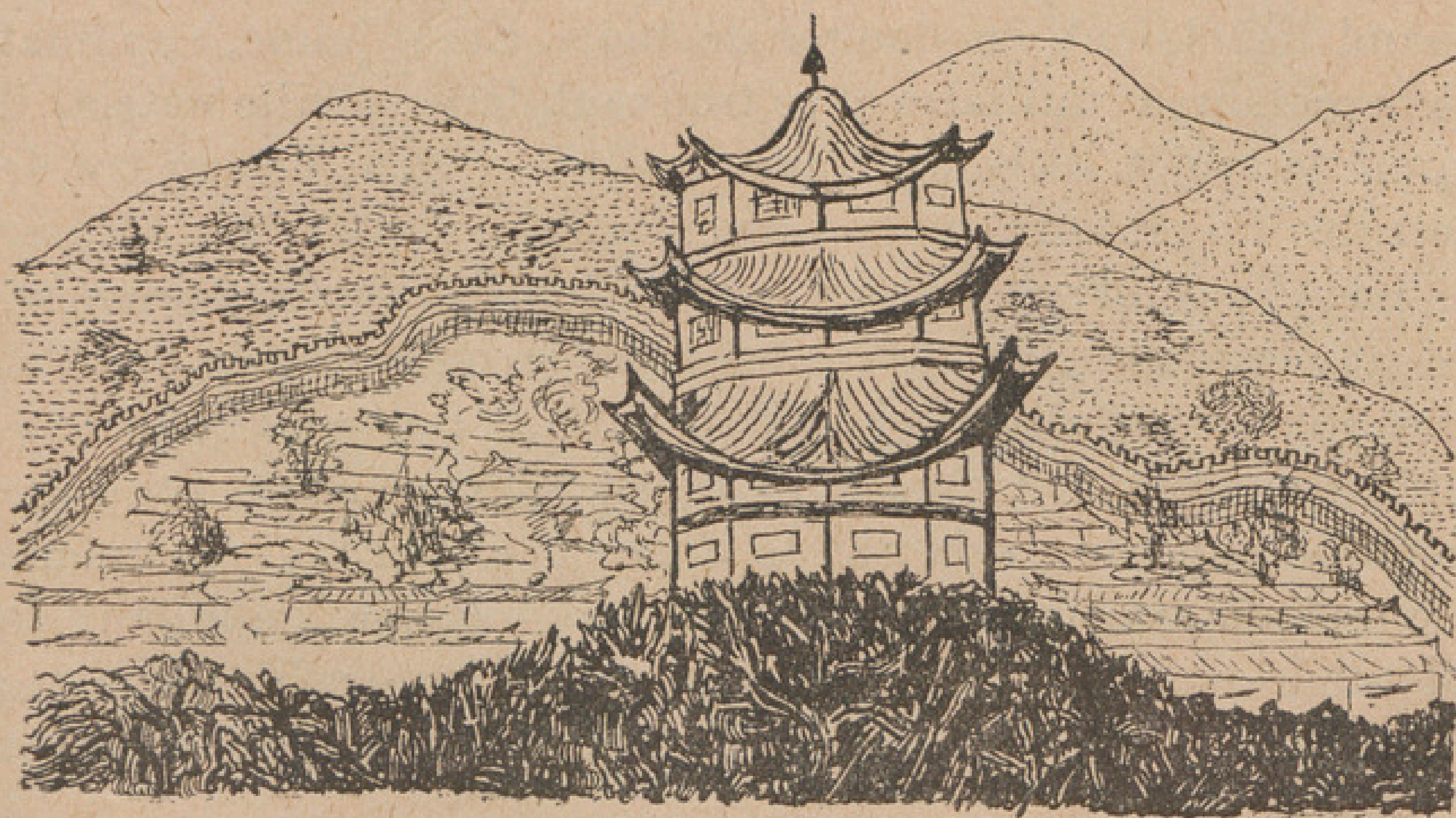
UN VOYAGE APOSTOLIQUE

La ville de Chouen-kin d'où je vous écris, possède un oratoire catholique, détruit par les païens, mais réinstallé dans un autre quartier qui sert de centre pour le district. Située sur le bord d'un grand fleuve, elle a pour sous-préfecture, Lang-tchong (*Abondance du Sud*). Loin d'elle, vers le Nord-Ouest, il y a une autre ville nommée Si-tchong (*Abondance de l'Ouest*). Dans cette région, des païens demandaient à se convertir ; une maison avait été achetée ; la présence d'un missionnaire était nécessaire. Je partis.

Plusieurs chrétiens voulurent m'accompagner, de sorte que nous formions une caravane de dix hommes.



CHOUEN-KIN



SI-TCHONG

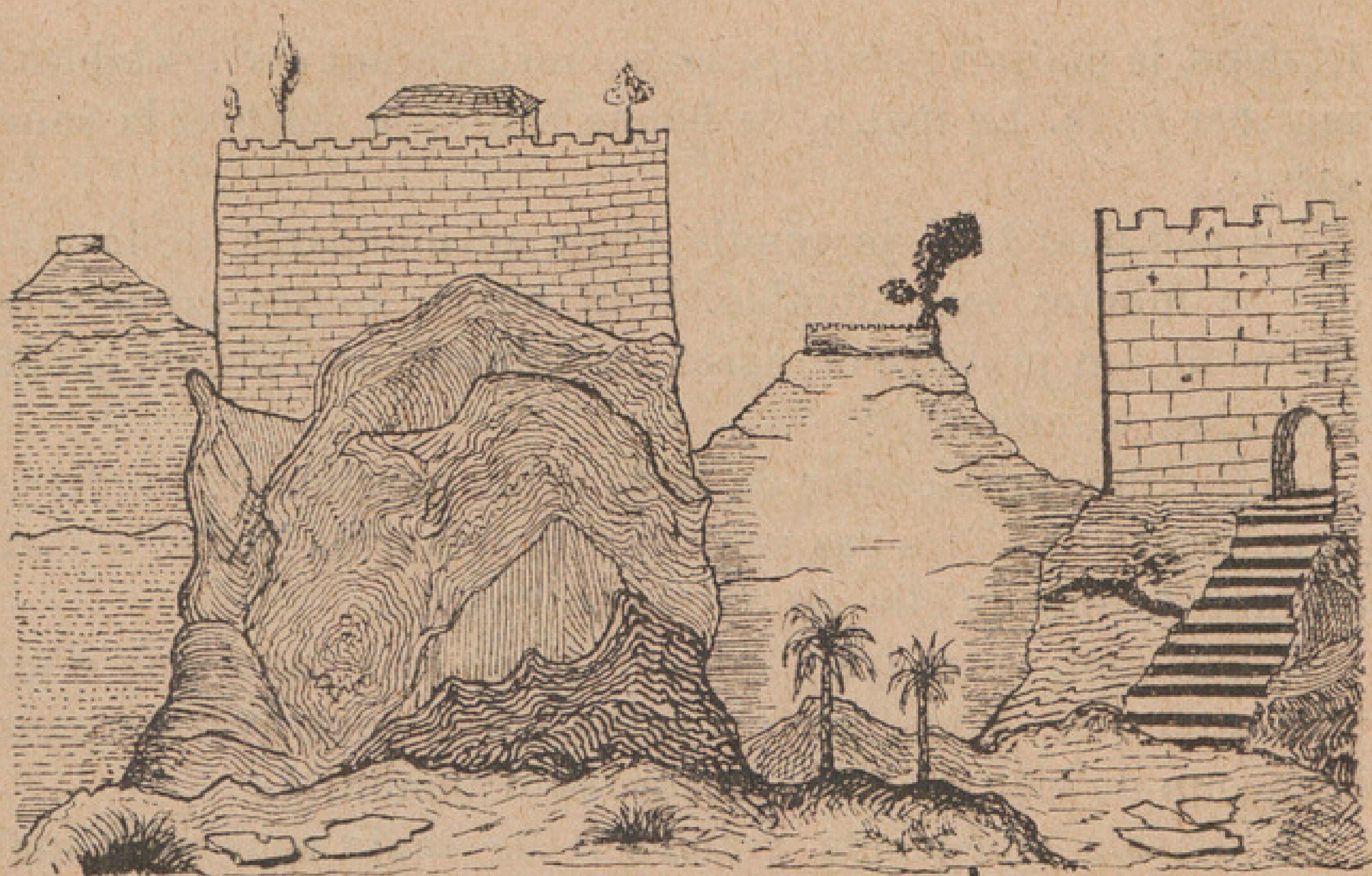
La ville de Si-tchong est bâtie au fond d'un vallon : les amisons et les arbres forment un agréable paysage d'où émerge une haute tour, indice des préfectures.

A notre arrivée, à l'angle de deux rues, où se trouve la maison récemment achetée, les pétards, signe indispensable de toute fête en Chine, éclatèrent à grands fracas, et la foule se porta si nombreuse, qu'elle remplit bientôt la rue et la maison, ne nous laissant pas même le passage pour entrer. Tout le monde voulait voir et bien voir. Un crucifix et trois images avaient été suspendus au mur branlant. L'aspersion de l'eau bénite fut faite et la prière des chrétiens monta vers le ciel. Les néophytes firent devant tout le monde la prostration jusqu'à terre, afin de prouver à tous qu'ils étaient chrétiens. Jusqu'à bien avant dans la nuit, il fallut causer avec tout ce monde; nous parlâmes de religion. Comme du temps de Notre-Seigneur, les uns écoutent; les autres entendent, mais demeurent effrayés par l'austérité de l'Évangile; d'aucuns ont une certaine velléité, mais les occupations du siècle, le souci de la vie, dessèchent leur cœur; plusieurs cependant ressentent l'effet de la grâce et adorent Dieu en esprit et en vérité.

J'avais autrefois à mon service un médecin qui avait pour fonction de visiter les enfants de païens, afin de les baptiser quand ils étaient en danger de mort. Etant jeune, candidat au baccalauréat militaire et se trouvant dans sa ville natale, il forma le projet, de concert avec les jeunes gens de son âge, de détruire un oratoire que nous venions d'y établir. Au dernier moment, voyant ses compagnons hésiter, il s'élança le premier, brisant les tuiles, arrachant les bois; en une matinée tout fut anéanti. C'est après ce bel exploit, qu'il se convertit et fut baptisé. Il est mort il y a peu d'années, en continuant ses fonctions de baptiste de la Sainte-Enfance et gardant en même temps l'oratoire catholique, ayant mis toute sa vie autant de fidélité à conserver l'église, qu'il avait mis autrefois d'énergie à la détruire. Y aura-t-il dans cette ville un nouveau saint Paul?

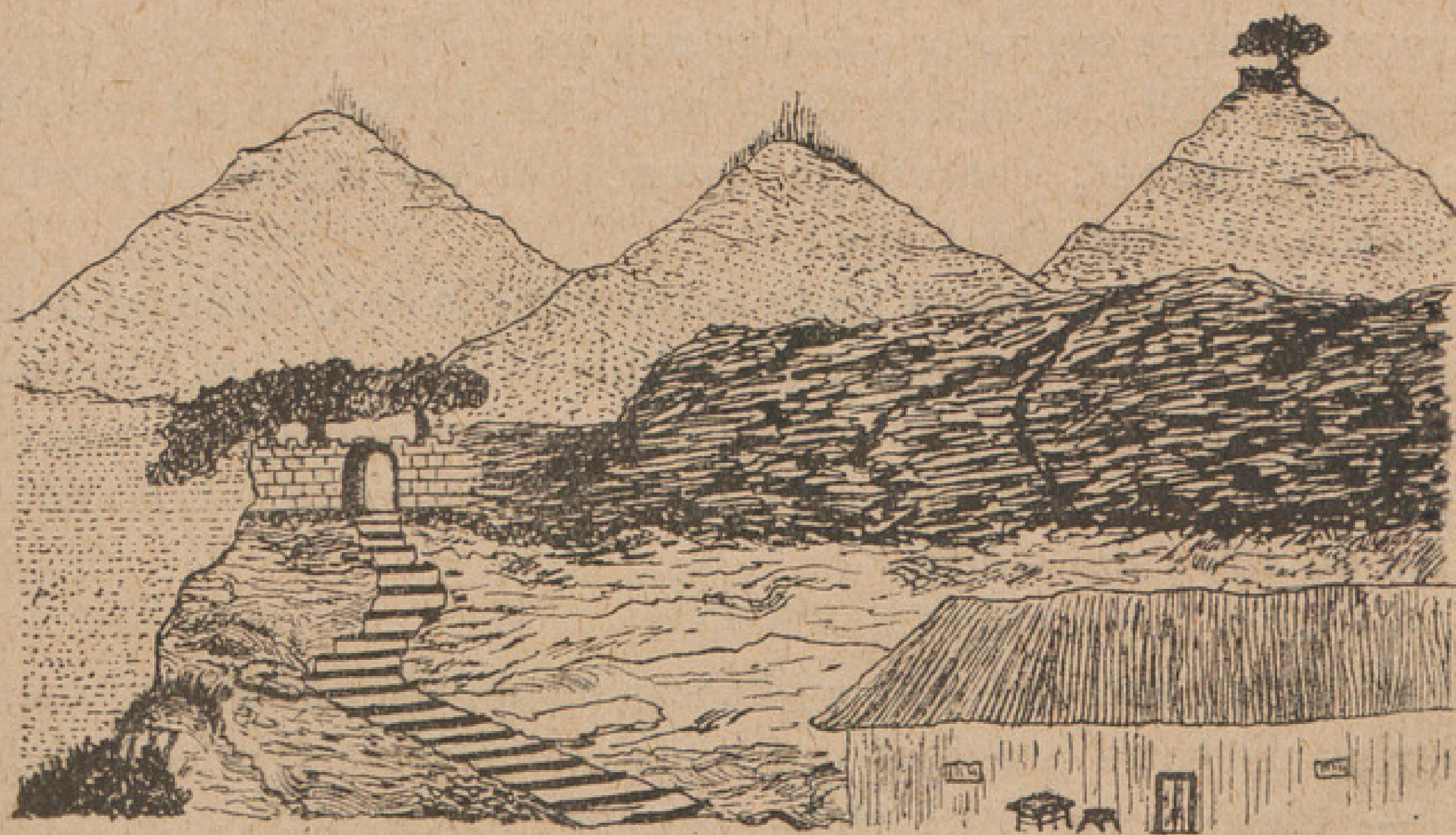
La nuit venue, le rosaire et la prière du soir furent récités par les chrétiens : c'est la pratique quotidienne des fidèles du Se-tchoan.

Après la prière, nous songeâmes à dormir; il n'y avait pas un



VIEILLES REDOUTES

D'après un dessin chinois.



ENTRÉE DU « RASSEMBLEMENT DES DRAGONS »

D'après un dessin chinois.

lit dans la maison ; les chrétiens s'installèrent sur les tables et moi par terre. Le matin, de bonne heure, je célébrai la sainte messe.

Un peu plus tard, je rendis visite au mandarin de la ville, qui se montra fort aimable. Il fit ouvrir toutes grandes les portes de son prétoire et, après les salutations d'usage, la conversation commença :

— Humble prédicateur de la doctrine chrétienne, lui dis-je, je m'excuse de n'être pas venu encore saluer Sa Noblesse mandarinale depuis qu'elle est entrée en charge.

— Oh ! moi, votre frère mineur, je ne suis pas digne d'une telle attention. Vous, prêtres catholiques, vous avez vraiment beaucoup de bienveillance, beaucoup d'amabilité.

— J'avais moi-même grand soif de venir vous voir, mais les distances et les affaires m'en empêchaient jusqu'ici.

— Bien ! bien ! Vous, prêtres catholiques, vos relations sont très sympathiques. Vous rendez même un grand service à notre pays, en enseignant au peuple à devenir honnête.

— Vénérable grand frère, nous ne méritons pas tant d'hommages; nous nous efforçons de rendre les chrétiens probes, d'en faire un bon peuple, et, si nos efforts ne peuvent pas atteindre tout le monde, du moins nous y mettons tout notre cœur, et nous dépensons toutes nos forces.

— En effet, le travail de la moralité du peuple est sans fin et sans bornes, comme la science et les études. Et votre famille, où demeure-t-elle ?

— Nous avons laissé toute notre famille en France, et notre but unique est d'enseigner au peuple la doctrine qui instruit, et les bonnes actions qui rendent meilleurs. Je vous demande, grand frère, quelle est votre glorieuse province, et le noble lieu de votre naissance ?

— C'est la province du Chan-si.

— Très heureux ! J'ai eu l'occasion de voir plusieurs mandarins de votre province qui nous étaient très sympathiques.

— Bien ! bien ! Eh ! vous avez acheté une maison en ville. Est-ce que tout est arrangé ?

— Grâce à la protection de Sa Noblesse, tout est bien réglé, et j'ai tenu expressément à lui faire visite pour la remercier.

— C'est beaucoup d'attention pour moi, et je puis vous

assurer de mon concours. Votre doctrine n'est-elle pas semblable à celle de Confucius quand il a écrit ceci : « C'est du ciel que vient la doctrine, et celui qui la suit ne peut que devenir bon? »

— C'est le but de nos efforts et l'objet de nos désirs. C'est pourquoi je me recommande à votre protection pour apaiser les difficultés, s'il en surgissait, au sujet des néophytes.

Cette entrevue me laissa quelque espoir; il est heureux pour les néophytes d'avoir cet appui, parce qu'étant faibles dans la foi et encore peu instruits, ils sont facilement exposés aux vexations et railleries de leurs voisins.

J'appris ensuite qu'un nouveau mandarin militaire venait d'arriver dans la ville, et je reconnus que c'était bien un de mes anciens néophytes. Aussi quelle ne fut pas sa joie de me revoir après une séparation de plusieurs années! Il m'assura que son fils était baptisé, et lui-même fidèle à réciter les prières du matin et du soir.

Des inconnus se présentèrent, guidés par un néophyte qui avait adoré Dieu depuis plusieurs mois; il amenait avec lui toute sa famille : oncles, frères et neveux, et voulait absolument que nous allions voir son village.

J'y consentis, et nous nous mîmes bientôt en route.

Le pays, avec ses hautes collines arrondies, ses redoutes bâties sur leurs sommets, où un seul arbre souvent se dresse comme un grand panache, défiant les ouragans, la pierre brute qui forme tout le sous-sol, offre de curieux aspects.

Ce même jour dans la soirée, nous arrivâmes à l'endroit désigné où nous trouvâmes au fond d'une vallée, un monticule et un village bien assis dessus. Mais que d'enfants! Quel bonheur, quelle grâce, si tout ce monde pouvait adorer Dieu et, ensuite, recevoir le baptême! Comme il faisait bon au milieu d'eux ! Personne n'avait peur de moi; et les enfants, que la vue d'un Européen effraie habituellement, se seraient hasardés à venir toucher mes habits et ma barbe si un des oncles, s'approchant pour les gronder, ne les avait fait disparaître comme une volée de moineaux.

Après avoir écouté les paroles par lesquelles je les engageai à devenir chrétiens, ces bonnes gens nous offrirent le repas et le gîte pour la nuit.

La région produit un peu de riz dans les vallons, mais toutes les collines sont couvertes de petits mûriers rabougris, plantés sans ordre sur des terrains en étagères.

Je restai là quelques jours ; je constatai de bonnes dispositions que mon catéchiste développera ; je devinai bien aussi quelques difficultés, peut-être même des procès ; mais personne n'en parla. Nous verrons plus tard.

DES FRONTIÈRES DU KOUY-TCHEOU AU SUD DU KOUANG-SI

C'est de Hin-y hien dans le Kouy-tcheou que je suis parti pour me rendre à Kouy hien dans le Kouang-si. Mon voyage a duré 62 jours, je vous en envoie quelques détails.

Hin-y hien est une ville de troisième ordre, mais c'est la plus importante de tout le département de Hin-y fou par sa position qui en fait de ce côté l'entrepôt et le centre de commerce des trois provinces du Kouang-si, du Kouy-tcheou et du Yun-nan. Elle est bâtie sur un petit plateau au milieu d'une longue et riche plaine bien arrosée ; sa population est d'une vingtaine de mille âmes. La contrée produit en abondance du riz, du blé, du maïs, du millet, du sarrasin, des pois, des haricots, des concombres, des ignames, du sorgho, du colza et des fruits de toute espèce ; on cultive un peu le coton dans le voisinage du Kouang-si. Naguère la plante qui couvrait une immense portion de la contrée, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, et dont le suc devenait ensuite la branche principale du commerce, était le pavot dont on extrayait l'opium. Après avoir en hiver conservé l'aspect d'un légume, il montait peu à peu en tige au mois de mars pour s'épanouir en avril en belles fleurs rouges et blanches qui, une fois tombées, ne laissaient plus qu'une grosse tête de pavot ordinaire ; c'est d'elle parvenue à mi-maturité qu'on extrayait, par le moyen d'une incision, un suc visqueux et noirâtre dont la cuisson dans une poêle de cuivre formait le narcotique, que fumait, avec délectation et durant des nuits entières, le citoyen du Céleste Empire.

Le 28 novembre était le jour fixé pour mon départ. De bonne

heure je célébrai la messe et me mis en route suivi de mon catéchiste et de trois chrétiens.

Nous sortîmes par la porte du Sud ; nous suivîmes pendant trois quarts d'heure la route qui conduit à plusieurs chrétientés ; nous la quittâmes ensuite pour nous diriger sur Ngan-tchouang et Pa-kie située à 30 lis de Hin-y hien (le li est la mesure des distances en Chine ; sa longueur varie suivant les pays ; ordinairement elle est de 1.800 pieds environ, c'est-à-dire, d'au moins 600 mètres; 10 lis constituent donc une bonne heure de marche ; et, quand dans ma relation je parle de *lieue*, c'est de dix *lis* qu'il faut l'entendre).

Jusqu'à Ngan-tchouang le pays est plat, couvert en grande partie de rizières ; de nombreux arbres et de fréquents villages ornent et animent le tableau. Mais de Ngan-tchouang à Pa-kie, c'est-à-dire durant 50 lis, la contrée est montueuse et accidentée. D'abord, ce sont des rochers pittoresques du milieu desquels s'élèvent des arbustes ; puis, dans les 25 lis avant d'arriver à Pa-kie, ce sont des collines de terre presque sans arbres et en grande partie incultes, dont on descend la pente rapide pour atteindre la rive du Hong-choui-kiang (fleuve *aux eaux rouges*, ainsi nommé à cause de ses eaux presque toujours troubles).

Le Hong-choui-kiang, à ne considérer que la longueur du parcours, est sans contredit le principal des nombreux cours d'eau qui, confondus en un seul à Ou-tcheou fou, portent dès ce point le nom de Si-kiang (fleuve de l'Ouest). Il prend sa source près de Tchan-i-tcheou, à 20 lis au-dessus de Kiou-tsin fou, dans le Yun-nan.

Il est peu large, très rapide, généralement encaissé dans des rives rocailleuses et rarement sillonné de barques : la navigation y est assez dangereuse tant à cause des rochers dont son lit est hérissé, qu'à cause des tourbillons qui y bouillonnent ; il y a un passage, nommé Niou-tan, réputé si périlleux que tout le monde, excepté les bateliers, met pied à terre.

Pa-kie, qui s'élève en amphithéâtre sur la rive gauche, est un gros village habité par la race connue sous le nom de *ripuaires* (kiang-pien-jen), de villageois (tchay-tse-jen) ou d'indigènes (pen-ty-jen).

On les appelle *ripuaires* parce qu'ils habitent ordinairement

sur les bords des fleuves et des rivières; *villageois*, parce qu'ils sont toujours réunis en agglomérations, au lieu des maisons disséminées dans les champs comme les Chinois proprement dits. On les nomme aussi *pen-ty*, c'est-à-dire *indigènes*, parce qu'ils se sont établis dans le pays bien antérieurement aux Chinois qui ont reçu en conséquence le nom de *ke-kia* (*étrangers*); ceux-là pourtant, au lieu de se dire *indigènes*, se prétendent originaires du Kiang-si, d'où ils seraient venus comme soldats au VIe siècle de notre ère.

Quoi qu'il en soit, ils semblent avoir dû, dans le principe, appartenir à la même famille que les *Tchong-kia-tse* et les *Pou-la-tse* qui forment une portion considérable de la population du Kouy-tcheou, mais qui en diffèrent un peu par le costume et le langage, et que les *pen-ty*, *indigènes* qui occupent les deux tiers du Kouang-si et offrent des divergences analogues. Tous, ont, comme les Chinois, un nom de famille pris parmi les noms patronymiques ; mais leur langue diffère notablement du chinois, non seulement par les sons, mais encore par la construction de la phrase. Au lieu de placer invariablement le génitif avant le nom qui le régit, elle le met toujours après, absolument comme en français ; ainsi, on ne dira pas, comme en chinois : de Pierre le livre, mais bien : le livre de Pierre. Les Ripuaires construisent et disposent leurs maisons d'une façon qui rappelle singulièrement les habitations siamoises. Ce sont des bâtiments en bois, soutenus par des colonnes et des traverses, le rez-de-chaussée est invariablement réservé aux bestiaux ; les hommes habitent le premier étage qui, ordinairement, a, d'un côté, une véranda et, de l'autre, est de plain pied avec le sol. Ce premier étage se compose habituellement d'une ou de deux chambres et d'une grande salle, au milieu de laquelle on a ménagé un peu de terre pour y placer le trépied de fer qui soutient la marmite, afin de pouvoir préparer les aliments, sans crainte d'incendie ; il n'y a pas d'autre cuisine, même dans les grandes maisons ; la fumée s'échappe à travers les tuiles et les nombreuses fentes des cloisons. Si, outre cette forme des maisons, on observe la ressemblance si grande de ces tribus avec le Siamois, si on considère que les habitants des deux pays peuvent se comprendre entre eux, on est conduit à conclure à l'identité de race, ou, du moins, à une absorption de la race

conquérante par la race conquise, en admettant que la population actuelle compte réellement parmi ses ancêtres des guerriers venus de Kiang-si.

La différence de langage et de la forme des habitations ne sont point d'ailleurs les seules particularités qui distinguent des Chinois proprement dits la race dont nous parlons. La diversité d'origine s'affirme dans les mœurs et les usages qui ne sont point les mêmes et jusque dans le costume. Mais cette dernière différence, que l'on a vu disparaître parmi les hommes, à la suite de la répression dont fut suivie leur révolte sous l'empereur Kia-kin, tend à s'effacer même parmi les femmes. Déjà toutes les *Pen-ty* dans le Kouang-si et les *Pou-la* dans le Kouy-tcheou ont adopté l'habillement chinois avec quelques légères modifications tout à fait accidentelles; mais les *Tchong-kia* et les Ripuaires ont encore conservé leur ancien costume. Il consiste en un jupon plissé, ordinairement noir, et en une courte camisole ouverte sur le devant, aux bordures rouges et au col orné de broderies; les femmes Ripuaires y ajoutent un large pantalon noir. Elles ont l'habitude de relever un peu leur jupon par derrière ; elles s'entourent la tête d'une large bande de soie ou de coton dont la couleur est invariablement noire, tandis que les Tchong-kia économisent davantage l'étoffe, et semblent attacher peu d'importance à la couleur. Il ne sera pas inutile d'ajouter que l'atroce coutume des *petits-pieds* n'a pénétré dans aucune branche de la race qui nous occupe; elle serait, en effet, peu compatible avec le genre de vie de ces femmes qui vaquent constamment à toute espèce de travail, même aux corvées des champs, et supportent souvent la plus large part dans les labeurs de la famille.

Aussi sont-elles pour leurs maris une ressource, au lieu d'être une charge, comme cela arrive dans beaucoup de ménages chinois. C'est là une des raisons principales pour lesquelles la polygamie est plus commune parmi cette race, parce que c'est un moyen de se procurer, sans salaire, des bras actifs et soucieux des intérêts de la maison. Malheureusement, à ces qualités elles joignent des allures beaucoup trop sans gêne.

Mais il est temps de reprendre le fil de mon récit.

Arrivé à Pa-kie vers les huit heures du matin, le 29 novembre, j'entrai avec mes gens dans une maison pour y déjeuner, car il

n'y a pas d'auberge ; les marchands de riz stationnent en plein air, sur le rivage où se tient le marché. Comme nous avions acheté ailleurs notre pitance, la maîtresse du logis eut à nous fournir seulement le bois et le riz ; quand le moment de nous retirer fut arrivé, je lui fis, comme de juste, offrir un prix convenable, mais elle refusa obstinément de recevoir quoi que ce fût. Cette conduite, étonnante chez une Chinoise, me surprit moins de la part d'une Ripuaire, parce qu'en d'autres circonstances, j'avais éprouvé l'esprit hospitalier de cette race.

Nous longeâmes le fleuve durant quelques instants dans le sens de son cours ; deux chrétiens, dont l'un m'avait accompagné et l'autre se trouvait être venu au marché, me quittèrent. Après leur avoir donné une dernière bénédiction, j'entrai dans la barque où mes gens et mon cheval avaient déjà pris place, et nous voguâmes vers la rive opposée : la terre du Kouang-si.

A 15 lis de Pa-kie se trouve le tout petit marché de Ngan-kia, à partir duquel on entre dans les montagnes, ayant pour direction ordinaire l'Est. On monte, on descend, on traverse des torrents ; çà et là sont quelques rizières, mais la contrée est généralement inculte, couverte d'herbes et peu peuplée ; les montagnes sont assez abruptes et parfois fort élevées ; mais le chemin suit le plus ordinairement les vallées, sauf à n'offrir en certains endroits au voyageur qu'un sentier inondé et boueux. C'est ainsi qu'on parvient au-dessous d'un gros village, appelé Tsiang-po, gracieusement bâti en amphithéâtre sur le flanc d'une montagne et sur le bord d'une rivière, à 20 lis de Ngan-kia, exclusivement habité par des Ripuaires. La voie est ensuite assez plane, mais aussi plus défoncée en temps de pluie, jusqu'au marché de Ngan-tchang, à 20 lis plus loin où nous terminâmes notre dernière étape. Nous logeâmes dans une chaumière, comme sont du reste toutes les habitations de ce lieu. Le propriétaire, Cantonais émigré depuis de longues années et avec qui je parlai sa langue maternelle sans être connu de lui comme étranger, nous avertit gravement d'être sur nos gardes la nuit contre les voleurs qui parfois visitent la contrée ; heureusement, nous fûmes dispensés d'un semblable contre-temps.

30 novembre. — Quoique ce soit dimanche, il faut dans ces pays païens poursuivre notre route dès le point du jour. Au sortir du marché de Ngan-tchang, le chemin s'engage à travers les

rizières, et devient parfois tellement bourbeux, qu'il est à peine praticable à un cheval; mais à 15 lis environ plus loin, près le village de La-long, il n'est plus que le lit même de la rivière de Sin-tcheou. Quand les eaux sont peu fortes, on trouve sur le sable un chemin passable, quitte à aller constamment d'un bord à l'autre. Mais, pour peu que les pluies aient grossi la rivière, on est réduit à marcher presque continuellement dans l'eau. On passe et repasse la rivière une quarantaine de fois. La contrée offre un aspect plus gracieux à cause des arbres qui abondent; les habitations apparaissent aussi moins clairsemées. C'est ainsi qu'à travers des montées et des descentes, on atteint le gros village de Tche-lang, perché sur le flanc d'une montagne; mais ne comptez pas y déjeuner. Si vous voulez un peu d'eau de riz et quelques galettes pour vous réconforter, il fau t descendre sur le rivage vers une tente de chaume. Les denrées que je viens de nommer, constituent tout ce que l'on trouve sur cette route en fait de comestibles. Veut-on manger du riz? Il faut en acheter et le cuire soi-même; système aussi peu expéditif qu'il est primitif. Quant au reste, viande ou légumes, à vous d'y pourvoir avant de vous mettre en chemin. De Tche-lang à la ville de Sin-tcheou, le trajet de 30 lis se fait assez agréablement, tantôt en longeant de petites vallées, tantôt en traversant de médiocres hauteurs au terrain jaunâtre et couvert de goyaviers sauvages.

La ville de Sin-tcheou, quoique de second ordre, compte à peine quelques milliers d'âmes et n'a presque pas de commerce. Avec ses murs de terre ayant tout au plus cinq ou six pieds d'élévation en guise de remparts, elle ressemble plutôt à un gros marché. Elle est située sur la rive gauche, sur le flanc d'un monticule. La population appartient à la race indigène, mais on y comprend et on y parle le mandarin. Les employés de prétoire sont surtout des Cantonais. Il y a cela de particulier dans cette ville, qu'on y vend viande et légumes seulement à deux moments de la journée: une heure ou deux avant chaque repas; la raison en est que, vu la rareté des voyageurs, il n'y aurait pas d'acheteurs en dehors de ces heures, et que, d'un autre côté la chaleur pourrait gâter la viande.

La nuit du 1er décembre il y eut un orage assez fort qui nous valut pour le lendemain un soleil splendide.

1er décembre. — Nous partons de bonne heure. Après avoir passé la rivière, le chemin se dirige vers le Sud à travers des montagnes tantôt boisées, tantôt couvertes de hautes herbes, coupées çà et là par de petites vallées et surmontées parfois de chaumières que l'on me dit habitées par des Miao-tse ou aborigènes qui diffèrent par le costume, le langage et les mœurs, soit des Chinois, soit des races mentionnées ci-dessus, avec cette particularité en plus, que les hommes n'ont point encore adopté l'usage de se raser les cheveux à la Tartare, et que les femmes ne portent pas de pantalons et se contentent d'une robe qui va jusqu'aux genoux. La pente est parfois si raide que le cavalier est obligé de mettre pied à terre. A 20 lis de Sin-tcheou se trouve le village Lo-lou. A 10 lis plus loin e chemin suit la vallée de la rivière de Pien-ia ; il est dès lors moins accidenté et plus agréable. La rivière assez grosse meut un grand nombre de roues qui montent l'eau dans les rizières. Ces roues ont 10 à 15 pieds de diamètre, près de deux pieds de largeur, avec des traverses en bois auxquelles sont fixés verticalement de courts tubes de gros bambous. Lorsque l'eau, en tombant sur les traverses, met la roue en mouvement, les tubes sont remplis au passage, puis, quand, arrivés au sommet, ils se trouvent renversés, l'eau tombe dans un large chenal en bois ou en bambou, qui la conduit dans une rigole, au moyen de laquelle est arrosée la rizière. Ce système coûte seulement les frais d'installation, et rend à l'agriculture des services immenses. Lorsque, au sortir de la vallée de la rivière, on a gravi une côte, on aperçoit un gros marché, à l'entrée duquel un arbre de pagode déploie ses immenses branches sur un espace où deux cents personnes trouveraient facilement ombrage. C'est Pien-ia, complètement habité par des *Pen-ty*, à 45 lis de Sin-tcheou. Nous y prenons une réfection supplémentaire au mince repas absorbé dès l'aurore avant le départ. On descend de Pien-ia sur la rive d'une rivière que l'on traverse, et où l'on quitte la route de Pe-se quand on veut gagner Si-lin hien ; puis, 20 lis durant, on gravit la montagne au sommet de laquelle s'élève une partie du gros village de Pang-la dont la population est presque exclusivement Ripuaire.

De ce point culminant, la vue embrasse un horizon immense surtout vers le Nord où se dessinent les hauteurs de Ni-tang et

de Po-kio. Nous logeons chez un *pen-ty* qui, comme les autres, se dit originaire du Kiang-si.

2 *décembre.* — Nous partons avant le lever du soleil. Pas un nuage au ciel. On descend la montagne pour en gravir aussitôt une autre dont on longe longtemps le flanc, jusqu'à ce que, arrivé à un ruisseau, on en suit le lit qui sert de chemin. C'est surtout de Pien-ia à Si-lin hien que les montagnes sont élevées, escarpées, parfois presque abrupts et tellement rapprochées qu'à peine laissent-elles aux torrents qui en découlent, l'espace voulu pour leurs eaux. De Pien-ïa à Ma-tchang, c'est-à-dire, durant au moins *60* lis, leur surface est toujours couverte d'une couche de terre où croissent soit des arbres, soit des hautes herbes, soit, dans les rares endroits cultivés, du maïs ou du riz, ou bien des plantations de sésame, d'indigo, et de coton. Tel est aussi l'aspect du pays qui s'étend à *80 lis* environ avant d'arriver à Si-lin. Quant à la contrée intermédiaire, située entre ce dernier pays et Ma-tchang, rien de plus pittoresque et de plus sauvage ; ce sont, à quelques exceptions près, des montagnes de pierres calcaires à moitié nues, du milieu desquelles s'échappent quantité d'arbustes qui ne poussent que là. Souvent aussi l'espace laissé entre les rochers offre une terre friable et fertile où chaque année l'on récolte du maïs. Il va sans dire qu'avec un semblable sol les chemins sont presque partout fort mauvais, les rocs qui les hérissent n'ayant jamais eu pour être aplanis autre chose que les pieds des passants.

Au sortir du ruisseau qui sert de route, on suit une vallée tortueuse, puis on monte pour cotoyer ensuite une montagne.

On entre près de là dans une forêt où naguère les Miao-tse détroussaient les voyageurs, et l'on descend dans une vallée bordée par une muraille de rocs blancs, taillés à pic, vallée étroite, mais longue de plusieurs lis, et au bout de laquelle se trouve Ma-tchang. Cet ancien marché n'est plus qu'un simple village habité par des Chinois émigrés de Hin-y fou. On y boit l'eau la meilleure et la plus fraîche que j'aie jamais rencontrée.

A peu de distance, commencent les montagnes rocailleuses, il faut une demi-heure pour escalader la première ; viennent ensuite quelques plateaux, puis encore des montagnes, puis un lac, et, à quelques pas plus loin, vous vous trouvez sur le point

le plus élevé de toute la contrée. C'est de ce côté le point de séparation entre le bassin de Hong-choui-kiang et celui de Si-yang-kiang. Sur le revers opposé se trouve le marché de Long-ouo-tchang (marché du nid du dragon), moins important par le nombre de ses habitants, que par les transactions commerciales qui s'y font tous les six jours. Il est à 25 lis environ de Ma-tchang. Nous logeons chez un homme de Pin-tcheou qui me demande jusque assez avant dans la nuit des explications sur le christianisme.

3 décembre. — Au lieu de la Victime sans tâche, je n'ai à offrir en ce jour à Dieu, en union avec l'auguste Patron des Missions, que les souffrances du voyage. Avec le vent qui a tourné au nord, la température s'est abaissée et le ciel est devenu brumeux. Il faut préalablement faire ferrer mon cheval dont les sabots seraient sans cela trop éprouvés par les rochers. J'ai bien vite rejoint mes porteurs qui avaient pris les devants. Le plateau qui s'étend au-delà de Long-ouo-tchang entre les montagnes, est, quoique semé çà et là de rochers, loin d'être sans valeur. Après avoir produit du maïs, il a été tout planté d'opium. On gravit ensuite une côte et l'on descend, en longeant le flanc opposé, au milieu des arbres, vers le petit marché de Ma-iaou, situé dans une gorge entourée de hauteurs à pic et tout près de la source de la rivière dont le confluent est à Si-lin hien. Cette source jaillit, avec abondance et comme un ruisseau, du pied d'une des montagnes. Ma-iaou est à 25 lis de Long-ouo-tchang. Nous y prenons notre déjeuner. Nous quittons en cet endroit le chemin direct de la ville de Si-lin, pour nous diriger vers le village de Chang-tsin.

La route se poursuit, atroce jusqu'au pied du village de Pa-siou ; là, elle rentre dans les montagnes terreuses, mais elle n'en devient guère meilleure ; ce sont souvent des sentiers à peine praticables. Nous allons loger à Yang-ten chez un païen de ma connaissance, après une journée très fatigante pour tous, quoiqu'elle ait été seulement de 80 lis, d'après l'estimation des gens du pays.

4 décembre. — Nous n'étions plus qu'à 25 lis de la chrétienté de Chang-tsin ; nous partîmes dès le point du jour. On débute par une montée des plus raides; puis on va en pente assez douce jusqu'au village de Kouan-chan dont les habitants

sont des Pou-la-tse chrétiens, convertis au temps du bienheureux Chapdelaine. On gravit encore une côte, et l'on aperçoit au bas, dans un étroit vallon, le village de Chang-tsin avec sa chapelle aux murs blancs et au toit de tuiles qui tranchent sur les habitations couvertes de chaume. La pente est rapide, le sentier est mauvais. On franchit un ruisseau, puis on remonte durant quelques minutes, et l'on pénètre enfin dans les rues étroites et bourbeuses de Chang-tsin où je me reposai pendant trois jours.

7 *décembre*. — Comme j'avais seulement trois lieues à faire, je ne partis qu'un peu après midi. De Chang-tsin à la ville, c'est une suite continue de montagnes, mais moins élevées et généralement incultes. La voie, suivant d'ordinaire les cours d'eaux, est peu escarpée, elle traverse quelques rizières, longe parfois des précipices et laisse voir seulement deux villages sur tout le parcours ; les voyageurs que l'on y rencontre sont armés de poignards ; plus d'une fois le tigre blotti dans les herbes environnantes a choisi une proie dans la file des passants qui vont au marché. Divers ruisseaux réunis forment une rivière que l'on traverse à une demi-heure de la ville ; elle va se jeter dans celle qui prend sa source à Ma-iaou et qu'il faut traverser aussi, avant d'arriver à Si-lin. On passe près de l'endroit où fut suspendue la tête du bienheureux Chapdelaine, et près de celui où il fut décapité.

Si-lin hien est une ville de troisième ordre, dépendant, comme Sin-tcheou, de la préfecture de Se-tchen fou. Elle est bâtie sur un petit plateau, à l'angle de la presqu'île formée par la rivière de Ma-iaou, et le fleuve qui descend des hauteurs de Pa-ta-tcheou. Cet angle est si étroit que la ville donne sur les deux rives. La pointe est occupée par le champ de course (Kiaou-tchang-pa). La population de Si-lin est d'environ 2.000 âmes appartenant à la race *pen-ty*. Sans commerce, c'est seulement les jours de marché qu'elle trouve un peu de vie. Quoique les montagnes environnantes soient peu élevées et que la vallée soit en cet endroit plus évasée, on assure que la chaleur y est intense pendant l'été.

8 *décembre*.— Comme l'étape est forte et la journée courte, nous prenons vers les 5 heures du matin une petite réfection, et nous traversons le fleuve en barque avant l'aurore. Nous rencon-

trons néanmoins bientôt à cette heure matinale les jardiniers qui vont vendre leurs légumes à la ville, et nous voilà en route à travers les broussailles, sous un ciel d'azur. Nous longeons presque la rive droite du fleuve; nous passons à gué plusieurs ruisseaux, quelques rivières. Peu à peu, la route devient accidentée, quoique généralement les pentes soient assez douces. Elle devient même agréable quand, à 20 lis plus loin, elle s'engage pendant près de trois quarts de lieue dans une forêt de chênes. Ensuite le chemin suit un flanc de montagne pour entrer plus bas dans la vallée d'une rivière qu'il longe jusqu'à Pa-tou. Pa-tou est un petit marché d'une seule rue avec boutiques et maisons en murs de bambous et à toits de chaume. Il tire toute son importance de son port qui y amène de Pe-se, du sel marin et des marchandises européennes ou cantonaises.

9 décembre. — Le vent ayant tourné au nord pendant la nuit il fait un froid vif et sec. Ma journée se passe à écrire quelques lettres. Sur le soir, nous concluons heureusement marché avec deux barques qui viennent d'aborder : le prix de chacune est de 3 taëls 2 tsien, environ 25 francs; nous partirons demain, et nous arriverons à Pe-se en deux jours et demi.

10 décembre. — De bonne heure nous faisons nos préparatifs de départ et à 11 heures nous démarrons.

Les barques qui font le trajet entre Pa-tou et Pe-se, toutes de construction uniforme, ont environ 25 pieds de long sur 3 de large vers le milieu. Elles peuvent recevoir un poids de 7 à 800 livres ; deux voyageurs ont peine à s'y blottir et surtout à s'y coucher. Le gouvernail, le timonier et la batterie de cuisine sont à l'arrière ; trois rameurs se tiennent à l'avant ; les passagers se glissent, à l'intérieur, au-dessus de leurs bagages le moins mal que possible, pouvant à peine se tenir assis à cause du peu d'élévation du toit de la barque; ils doivent veiller à tenir toujours exactement le milieu sous peine de provoquer, à gauche ou à droite, une inclinaison fâcheuse, dont le moindre inconvénient sera une malencontreuse aspersion, en dépit des feuilles et des branches d'arbres dont on a soin d'entourer la barque. Ce système, tolérable pendant peu de jours, deviendrait, avec le temps, excessivement fatigant. Les rameurs orts et agiles, mais surtout praticiens consommés, se tirent à

merveille, et comme en se jouant, des nombreux et périlleux rapides que l'on rencontre. A 20 lis environ de Pa-tou, il y a, quand les eaux sont basses, un passage si étroit et si peu profond, qu'après avoir débarqué voyageurs et bagages, on est obligé de porter presque l'esquif. Nos deux barques se suivaient, afin de s'aider mutuellement en cas de besoin ; j'étais dans l'une avec mon domestique; les deux courriers étaient dans l'autre. A la faveur du courant, elle voguent avec une vitesse raisonnable, puisqu'elles arrivent à Pe-se en deux journées et demie, tandis que, par terre, on met six jours.

12 décembre. — A peine fait-il clair, que nos hommes sont sur pied ; l'aspect du pays est toujours le même ; il y a encore des rapides dangereux, surtout un, que nous passâmes vers les 9 heures. La barque au milieu des vagues vira de bord, semblant être jetée à la dérive, en sorte que, malgré mon peu de timidité dans le péril, un ho! spontané s'échappa de ma poitrine ; mais, à la figure des rameurs, je crus avoir la certitude que ç'avait été simplement une manœuvre. A 5 à 6 lieues avant d'arriver à Pe-se, l'horizon s'étend, les rives s'abaissent et se couvrent de broussailles et d'arbustes.

Enfin, on aperçoit Pe-se avec ses maisons de briques noires, ses monts-de-piété, ses plates-formes de planches sur le rivage et sur l'arrière des boutiques, en un mot, avec ce cachet spécial qui distingue une ville cantonaise. Nous amarrons à 4 heures du soir.

Grand est le nombre des barques en rade. De longues files de femmes et de jeunes filles à grands pieds puisent de l'eau au fleuve ; des marchands ambulants crient leurs denrées en cantonais. N'ayant pu louer aussitôt une embarcation pour Nin-nin fou, force nous fut de rester durant la nuit dans notre petit esquif.

La ville de Pe-se est située sur l'angle de terre formé par le confluent du fleuve de Se-tchen fou. Ces eaux réunies rendent le port accessible même aux grandes barques, Pe-se leur doit son importance comme tête de ligne réelle de la voie fluviale de l'Ouest. C'est de là que partent pour le Yun-nan et l'ouest du Kouy-tcheou toutes les marchandises européennes et cantonaises, comme c'est là qu'aboutissent tous les produits de ces deux régions pour Canton et l'Europe. Aussi, les Cantonais y

sont-ils les maîtres du commerce, qui se fait dans le faubourg. La ville est laissée aux employés du Gouvernement et aux paisibles habitants; elle appartient à la classe des villes de deuxième ordre appelées Tin. On y parle cantonais, mandarin et pen-ty, ou tou-jen comme on dit souvent.

Les principales branches du commerce sont les étoffes européennes, le coton, le fil, le sucre, le sel marin, puis, le cuivre du Yun-nan ou du Kouy-tcheou. La préfecture de Se-tchen fou est à 4 ou 5 journées de marche au nord. On peut y aller par eau, la rivière étant navigable.

13 décembre. — Après le déjeuner, nos deux petites barques nous conduisirent dans la partie plus profonde du port, en doublant l'angle formé par le confluent de la rivière de Si-lin avec les deux autres cours d'eau, et nous transbordâmes dans une barque plus grande, ayant un pont sur l'avant, une cale, deux compartiments pour moi et mes gens, en plus de la chambre de la famille et de la cuisine. Dans ma cabine, j'avais un lit, une petite table, un tabouret, et, avec un peu de bonne volonté, je pouvais me tenir debout. Si on considère qu'en outre il y avait une passerelle sur chaque côté de la barque, on verra que c'était relativement du luxe. Le prix convenu était de 7 taëls 5 tsien (environ 60 francs) jusqu'à Nan-nin où nous devions arriver en six ou sept jours. Notre équipage se composait du mari et de la femme, deux filles en âge de travailler et de deux hommes loués; à l'exception d'un de ces derniers qui était originaire du Se-tchoan, ils étaient tous des environs de Pin-lo fou dans le Kouang-si et parlaient un mandarin bien intelligible. Ils immolèrent une poule, teignirent avec son sang et ornèrent de quelques-unes de ses plumes toutes les ouvertures de la barque; puis, à midi, nous levions l'ancre au bruit des pétards en l'honneur de l'idole protectrice, tandis que le patron lui adressait ses plus respectueuses salutations.

A partir de Pe-se, l'aspect du pays n'est plus le même, si bien qu'on serait dans une erreur complète, si on jugeait du Kouang-si tout entier par la portion limitrophe du Kouang-tcheou, et surtout par les territoires de Sin-tcheou et de Si-lin hien.

La majeure partie des dépendances de plusieurs préfectures se compose de vastes plaines, coupées çà et là par quelques montagnes généralement médiocres d'élévation et d'étendue. Le

terrain est le plus souvent sablonneux et, partant, fort sujet à la sécheresse, car l'on manque de la ressource d'une irrigation artificielle, les rivières étant rares par suite de l'éloignement des grandes chaînes de montagnes. Aussi, quand les pluies font défaut, a-t-on la disette en perspective. Le cours du fleuve de Pe-se, comme celui des autres fleuves qui traversent la région dont je parle, est ordinairement si lent, que l'on a peine à distinguer quelle direction il suit ; il n'y a d'exception que dans les barrages de rochers, dans les passages fort resserrés qui sont rares, ou bien au temps des grandes crues d'été. Le lit de ce fleuve, par les rochers dont il est parfois hérissé et par les bancs de rocs qui forment comme un semblant de barrage dans toute sa longueur, offre à la navigation des dangers sérieux, et, chaque année, on compte de nombreuses victimes. Ces endroits périlleux sont connus sous le nom de *Tan*. Quand les eaux sont fortes, comme les rocs en sont couverts à une assez grande profondeur, le danger est moins grand ; l'habileté consiste alors à éviter ceux que l'embarcation pourrait encore heurter et à ne pas se laisser entraîner dans les tournants qui abondent.

Sans entreprendre de parler des productions du pays qui avoisinent le fleuve de Pe-se, puisque, voyageant en barque, il ne m'a pas été facile de les observer, je remarquerai seulement une chose nouvelle pour moi : des plantations de maïs verts et pourvus de gousses fraîches en plein mois de décembre. C'est qu'on en fait deux récoltes par an dans la contrée, grâce à la douceur de la température.

La plus grande des fillettes du patron de notre barque ne se faisait pas faute d'en marauder pour se régaler avec les grains rôtis sous la cendre. On a ici l'avantage de rencontrer des marchés où on peut se procurer les provisions nécessaires de légumes et de viande ; il est facile aussi d'acheter du poisson ; mais celui-ci est loin de valoir celui des eaux vives.

Quoique suivant le cours du fleuve, notre marche ne fût pas rapide, parce que les eaux coulent lentement et parce qu'il est de règle qu'on ne se serve pas de la voile en descendant, quand bien même on aurait le vent arrière, dans la crainte de ne pouvoir diriger à temps l'esquif pour éviter les écueils. On fait environ 10 lieues par jour.

A 30 lis environ au-dessous de Pe-se, se trouve le marché de Ma-hien-hiu ; nous allons coucher à une vingtaine de *lis* plus bas.

14 décembre. — Nous partons de bon matin par un temps magnifique, tandis que mes gens récitent leurs prières du dimanche et que je tâche de faire un peu de méditation. Vers midi, nous passons près de Yang-fen-tcheou, ville que l'on me dit être le siège d'un mandarinat héréditaire (tou-kouan).

Parmi les races dont j'ai parlé plus haut, le gouvernement chinois avait non seulement maintenu en place les mandarins ou chefs indigènes, mais encore reconnu et consacré l'hérédité dans leurs familles. Seulement, depuis la grande révolte qui eut lieu sous Kia-kin, il tend à leur substituer des fonctionnaires nommés et révocables comme dans le reste de la Chine. Pourtant, il y a encore dans le Kouang-si un nombre assez considérable de ces magistrats qu'on appelle *tou-kouan*, et qui, exerçant leur charge à vie, la transmettent à leurs enfants. Cette administration entraîne, dit-on, des abus considérables.

Quatre heures après avoir passé Fen-tchéou, nous avons sur la rive droite Fong-i-tcheou, ville gouvernée par un tou-kouan, et en face, sur la rive gauche, Tien-tcheou qui avait été sous le même régime jusqu'à ces derniers temps, mais qui, depuis une quarantaine d'années, a perdu son chef indigène et, de plus, s'est vu substituer un simple marché comme siège de l'administration sous-préfectorale avec le titre de *hien*, ville de troisième ordre. Voici à quelle occasion : Deux fils du dernier tou-kouan se disputaient la succession paternelle ; et comme en pareil cas la force a toujours le dernier mot, ils en vinrent bientôt aux armes. Chacun ayant des partisans, la guerre dura, dit-on, plus d'une année au grand détriment non seulement des habitants, mais encore des voyageurs et des marchands. Le gouvernement, jugeant dès lors son intervention suffisamment autorisée, somma les deux prétendants de mettre bas les armes et, comme ils s'y montrèrent peu disposés, les y contraignit par la force. En punition, il les dépouilla de leur fief qu'il soumit à la hiérarchie ordinaire et en fit une sous-préfecture dont le siège fut établi au marché de Piu-ma, sous le nom de Ngen-long hien. Cette ville nouvelle est située à 90 lis

plus bas, sur la rive gauche; nous l'atteignîmes seulement le lendemain vers les 10 ou 11 heures du matin.

Là, comme tout le long du chemin, on n'entend guère parler que cantonais dans le port et dans les boutiques.

A peu de distance et toujours sur la rive gauche, vient se jeter dans le fleuve une rivière dont la source se trouve dans la dépendance de Tong-lan tcheou.

15 décembre. — Le fleuve est toujours paisible; sa largeur égale à peu près celle de la Saône à Lyon; ses rives sont rarement bordées de rocs élevés. Nous rencontrons des barques qui montent et qui descendent; notre équipage profite même du clair de lune pour marcher après la chute du jour, les attaques de brigands étant rares sur cette voie. Nous amarrons au-dessus de Chang-tsin hien, dont le sous-préfet est aussi un *tou-kouan.*

16 décembre. — Nous passons dans la matinée devant cette dernière ville qui ressemble plutôt à un marché. Elle est sans rempart, située sur la rive droite et presque entièrement masquée par des arbres. A quelques lieues plus bas, se trouve l'embouchure du Hong-ngan-kiang, rivière assez importante, qui, après être sortie des montagnes en face de Pe-se tin, va baigner les murs de Tchen-ngan fou et vient, en formant un arc, se confondre avec les eaux du fleuve. Nous couchons à quelques lieues plus bas, presque en face de l'endroit où se trouve sur la gauche, mais à une certaine distance de la rive, la petite cité de Tou-yang que les anciennes cartes décorent du titre de ville de *premier ordre.* J'ignore si elle l'a jamais été. Ce qu'il y a de certain, c'est, qu'aujourd'hui, elle est simplement la résidence d'un mandarin indigène du dernier degré, c'est-à-dire d'un *tou-se.* Tout près, il y a une route qui conduit directement à la ville préfectorale de Se-ngen fou.

17 décembre. — Nous arrivons vers les sept heures et demie du matin au gros marché de Hia-ien où nous faisons des provisions; des barques de légumes y abondaient de toutes parts, parce que c'était le jour du marché. Dans la matinée, nous saluâmes sur la même rive Long-ngan hien, dont le mandarin est Chinois et révocable comme le reste des fonctionnaires du Céleste Empire. Nous amarrons non loin du marché de Na-

tong. Je remarque dans ces passages quantité de tuileries et de briqueteries sur les deux rives.

18 décembre. — Le temps est toujours beau ; c'est pourquoi, si les nuits sont fraîches, la chaleur se fait encore sentir dans notre esquif vers le milieu de la journée. Nous passons de bonne heure au Ou-yuen-kiang, le plus considérable des affluents que nous ayons rencontrés.

19 décembre. — Nous franchissons heureusement le banc de rochers : depuis Pe-se, c'est l'endroit le plus dangereux. Aussi a-t-on bâti sur le rivage des pagodes pour se recommander aux dieux, surtout à l'esprit tutélaire de ces fleuves, lequel se nomme Fou-po. Peu de temps après, nous atteignons San-kiang-keou ou l'endroit des trois fleuves, parce que la jonction de la rivière de Tay-pin fou avec le Si-kiang présente comme l'aspect de *trois fleuves*. On est à 90 lis de Nan-nin et il y a une douane. Un employé subalterne entre, sans m'apercevoir, dans ma cabine et se met en devoir de sonder avec une barre de fer la partie de la cale opposée à l'endroit où j'étais assis. Dans la crainte qu'il ne brisât une bouteille de vin de messe que j'avais en cette place, je me hâtai de l'interpeller en mandarin pour lui déclarer qu'il paierait tout ce qu'il casserait. A ces mots, il se tourne tout interdit de mon côté et sans mot dire évacue au pas accéléré ma cabine et ma barque.

Nous arrivons à Nan-nin à peine une heure avant la nuit; mais j'avais envoyé d'avance un homme qui avait retenu des porteurs pour le lendemain, si bien qu'à neuf heures du matin, je devais prendre la route de Chang-se-tcheou.

20 décembre. — Il ne m'a pas été loisible de voir assez Nan-nin fou pour en parler. Son port est vaste et couvert de barques; le faubourg m'a paru fort animé; la ville tient comme grandeur et comme importance commerciale le troisième rang parmi les cités du Kouang-si dont Koui-lin et Ou-tcheou sont les deux principales. On dit les rues étroites et presque toujours humides. On parle dans la ville un mandarin assez intelligible.

A 5 lis au-dessous et en face de Nan-nin, partant sur la rive droite, puisque cette dernière ville est sur la gauche, s'élève le gros marché de Tin-tse. C'est là qu'après avoir débarqué, je m'installe dans un mauvais fauteuil que l'on

avait fixé sur deux brancards et sur lequel on avait étendu ma couverture; trois hommes chargèrent le tout sur leurs épaules, et me voilà en route.

Les alentours de Tin-tse, du côté opposé au fleuve, sont couverts d'étangs, à l'instar de ce que l'on voit dans le pays de Canton. On a devant soi une plaine immense, complètement desséchée en ce moment, mais couverte de nombreuses rizières en été ; au Sud, où nous nous dirigeons, se dressent quelques montagnes. La route est très fréquentée pendant 30 à 40 lis, parce qu'elle ne fait qu'une avec celle qui conduit à Pe-hay, port de mer ouvert au commerce européen dans le golfe du Tonkin, à six journées de Nan-nin. Mais elle devient plus solitaire après la séparation des deux chemins, c'est-à-dire après que, au-delà de quelques restaurants ombragés par de grands arbres, on a traversé une rivière qui vient de la direction de Chang-se tcheou. Nous allons coucher dans un gros marché *pen-ty*, aux maisons bien bâties, nommé *Ou-tchouan*, à 50 lis de Nan-nin.

21 décembre. — Le départ a lieu à la pointe du jour, parce que l'étape est longue; savoir de 30 lis ; mais comme c'est en plaine, on la parcourt sans difficulté. Mon œil rencontre çà et là des champs de sarrasin rabougri, de maïs arrêté à mi-hauteur par la sécheresse, de cannes à sucre, et surtout d'arachides et de patates rouges; la plus grande partie du sol n'offre que le chaume desséché des rizières, où des troupeaux de chèvres naines cherchent quelques rares herbes, ou bien, dans les parties en friche, des herbes brûlées par le soleil qui semblent attendre que l'on y mette le feu ou qu'on vienne les couper pour servir de bois de chauffage. Le terrain généralement sablonneux étant très sujet à la sécheresse, les habitants se nourrissent, m'a-t-on dit, surtout de maïs et de sarrasin, plantes qui demandent peu d'eau; car les années où les rizières ne produisent presque rien, faute de pluies suffisantes, ne sont pas rares. Nous déjeunons dans un village *pen-ty*, chez un Cantonais qui y tient une petite boutique ; le soir, nous nous hébergeons à Na-po chez un indigène, dont l'unique et presque continuelle occupation me semble être de fumer sa pipe ; quoique, de prime abord, il eût soin de faire remarquer à sa femme que j'étais *un diable d'étranger*, il se montra ensuite

convenable; il en fut de même des voyageurs qui logèrent dans sa maison.

22 décembre. — Nous entrons bientôt dans les montagnes herbeuses, mais presque sans arbres. Le chemin étroit et souvent mauvais, tantôt longe les vallées, tantôt coupe les sommets, tantôt côtoie les flancs des hauteurs ; le terrain est jaunâtre et sablonneux; de distance en distance, on rencontre de petits villages, et deux ou trois fois de maigres restaurants où l'on peut tout au plus se procurer de l'eau de riz avec quelques pains plus ou moins appétissants. Après avoir parcouru environ *80 lis*, on débouche vers une plaine dans laquelle s'élève Chang-se ; on fait à peu près 5 lis au milieu des rizières avant d'entrer en ville. Chang-se-tcheou confine, au Midi, à la province de Canton et, au Sud-Sud-Ouest, au Tonkin; sa population est surtout composée de la race pen-ty ou tou-jen. La ville est petite, peu commerçante, entourée de remparts de briques cuites, située au milieu de nombreux étangs et sur la rive droite d'une rivière qui va se jeter dans le Tso-kiang entre Long-tcheou tin et Tay-pin fou.

Je restai plusieurs jours à Chang-se en compagnie de mes chers confrères, puis je retournai à Nan-nin où je devais prendre une barque qui me conduirait à Kouy hien.

7 janvier. — Au moment où j'atteins le rivage du fleuve à Tin-tse, j'aperçois sur une barque qui venait vers nous deux hommes que j'avais envoyés d'avance pour me louer un esquif. Quelle ne fut pas mon agréable surprise en reconnaissant celui qui m'avait amené de Pe-se à Nan-nin ! Il y avait seulement dans l'équipage un homme qui avait été changé, celui de Se-tchoan. Nous préparâmes nos provisions, et l'équipage fit ce soir-là toutes ses superstitions d'ordonnance, en sorte que dès l'aurore nous serions prêts à quitter la rade. Le prix du fret était de 8 taëls et demi (environ 70 francs), et nous devions arriver à Kouy hien en 7 ou 8 jours.

8 janvier. — L'aspect du fleuve et du pays environnant est en tout semblable à ce que j'ai dit plus haut de la partie située entre Pe-se et Nan-nin, excepté, toutefois, que la navigation me parut parfois plus difficile à cause des rochers plus fréquents et du peu de profondeur de l'eau sur certains bancs de pierres. A 70 lis environ au-dessus de Nan-nin, le fleuve

reçoit sur la droite un affluent assez considérable appelé Pa-si-kiang. Nous allons coucher un peu plus bas.

9 janvier. — Le temps est magnifique. Rien de particulier, sinon que dans l'après-midi nous franchissons un banc de rocs qui laissent à peine quelques endroits ayant assez de profondeur pour livrer passage aux barques.

10 janvier. — Nous arrivons dans la soirée à Yun-chouen hien, ville de troisième ordre, dont les remparts s'élèvent sur la rive droite même du fleuve ; ils sont en briques cuites. Le petit nombre de barques présentes dans la rade semble indiquer que le commerce y est peu considérable.

11 janvier. — Les environs du fleuve sont complètement plats et couverts, en grande partie, d'une espèce de chou dégénéré, à saveur âcre, ne pommant jamais et connu sous le nom de kiai-lan-tsai; les kiai-lan de Yun-chouen sont les plus estimés du Kouang-si. Comme il faisait froid, j'allai me promener pendant le déjeuner de l'équipage, et je pus examiner les jardins à loisir. Pas une espèce de légume, même les plus communs ailleurs, comme navets, pois, épinards, etc. Vers midi, le vent du Nord-Est devient tellement violent que le câble par lequel deux matelots hâlaient péniblement notre barque se brise et que nous sommes jetés à la dérive. Heureusement, le patron vint à bout de nous tenir à distance des récifs, et nous finîmes par nous réfugier dans une anse où les rochers nous abritaient contre le vent. Nous nous arrêtâmes de longues heures. J'en profitai pour aller sur le rivage prendre un peu de mouvement, et me remettre un peu de la fatigue causée par une immobilité forcée de plusieurs jours. Dans la soirée nous pûmes avancer ; néanmoins ce fut comme une journée perdue.

12 janvier. — Partis dès le matin, nous arrivâmes seulement vers les 10 heures à Nan-hiang qui n'est distant que de 20 lis ; car le vent, quoique moins fort, était toujours contraire. Nan-hiang est un assez gros marché, dont l'ouverture du port de Pe-hay au commerce européen a fait la fortune, parce qu'il se trouve sur la voie de communication. Des bords de la mer on y vient en 5 journées ; il est bâti sur la rive droite, à la pointe d'un contour que le fleuve fait en cet endroit. Depuis

l'ouverture de Pe-hay, la prévoyance chinoise n'a pas manqué d'y établir une douane.

13 janvier. — Quoique la température se soit radoucie, le vent est toujours contraire. Il y a encore 120 lis jusqu'à Kouy-hien. Nous en parcourons à peu près le tiers, et nous relâchons à un endroit solitaire d'où l'on aperçoit les pins qui croissent non loin d'un passage fort dangereux appelé Ta-tan.

14 janvier. — Nous atteignons le fameux passage le lendemain vers les 9 heures du matin, mais nous nous arrêtons au-dessus. Une belle et vaste pagode occupe la rive gauche. Il est de règle que toute barque, qui, en remontant le fleuve, a franchi le passage redouté, doit, au retour, faire une offrande à l'idole, sous peine d'être puni au milieu des écueils, et comme il paraît que ce dieu est surtout friand de viande de chien, chaque patron de barque se fait un devoir de lui faire cadeau d'un de ces quadrupèdes. Mais l'esprit économe des Chinois se glissant partout, chacun tâche de s'en tirer avec le moins de frais possible ; aussi notre patron avait-il fait préalablement, à Nan-Nin, l'acquisition d'un tout petit caniche de deux mois, lui revenant à peine à cent sapèques (50 centimes environ), pour l'offrir à l'appétit du dieu. Tel fut son cadeau qu'il alla en personne déposer gravement au pied de l'autel avec deux chandelles peintes en rouges et quelques pétards, en même temps qu'un mandarin militaire qui venait de remonter le mauvais passage se rendait en personne avec une partie de son équipage dans le temple, pour présenter à l'idole son offrande d'action de grâces. On lit dans un guide chinois à propos de la pagode dont nous parlons : « Là s'élève le temple du grand général Fou-po qui est le dieu tutélaire des navigateurs en ces parages. » Ce général, nommé Ma-yuen, était un dignitaire de la dynastie de Tsin, originaire d'Annam, lequel, sous le règne de Kouang-ou-ty, perçut avec une fidélité remarquable les revenus sur les fleuves.

Quoi qu'il en soit, le patron revint enfin avec la plus grande de ses fillettes, le visage rayonnant ; je ne sais si c'était de confiance ou de la joie de s'en être tiré à bon marché. Le fait est que, sans avoir recours à un pilote, il manœuvra si bien avec ses aides au milieu des récifs, qu'il traversa le canal étroit et tortueux que ceux-ci laissent entre eux et que nous en sortî-

mes triomphants, plus heureux en cela que deux ou trois grandes barques brisées sur les rocs, comme pour avertir les dévots de ne pas se fier trop aveuglément à la protection de l'*ex-percepteur*. Cet accident est hélas! trop fréquent, surtout dans cette passe sans contredit la plus dangereuse que j'aie vue sur ce fleuve. Nos bateliers s'étant reposés quelque temps sur leurs lauriers, nous continuâmes de naviguer jusqu'au soir et nous relâchâmes près du marché de Oua-tang.

15 janvier. — Le temps était superbe, mais le vent qui soufflait du Nord nous était contraire. Le fleuve, à partir de Houen-tcheou au lieu de continuer, tourne vers le Nord-Est, puis presque directement au Nord, jusqu'à Koui hien. Nous n'étions plus qu'à 60 *lis* de cette ville. A midi et demi, nous amarrions presque à l'entrée du port.

Koui hien est une ville de troisième ordre, relevant de la préfecture de Siun-tcheou fou, mais elle est, par son commerce, la plus importante de cette ligne après Out-cheou, Nan-nin et Pe-se. Le marché qui se tient au faubourg de l'est, est le centre des transactions et le point où sont réunis presque tous les magasins. Aussi est-ce vers lui que converge toute l'animation. La rade renferme constamment un nombre considérable de barques de toutes grandeurs, qui apportent de Canton les marchandises européennes et cantonaises et emportent d'ici du riz et de l'huile d'arachides. Par terre il y a un mouvement considérable de commerce avec Pin-tcheou, située à 240 lis à l'Ouest.

La ville de Koui hien, abstraction faite des faubourgs de l'Est et de l'Ouest qui sont considérables, mesure en longueur environ 1 kilomètre et demi, sur à peu près 1 kilomètre de largeur, du Nord au Sud; elle est peuplée presque exclusivement par les indigènes; qui se rapprochent de la race cantonaise dont ils parlent presque le langage, et qui sont différents des *indigènes* dont j'ai parlé précédemment, et que dans ce pays on désigne sous le nom de Tchang-kou-lao. Le gros commerce est comme ailleurs, entre les mains des Cantonais.

On y parle donc l'*indigène*, le *cantonais* et aussi le *ke kia*, langue d'une autre caste, répandue surtout dans la campagne et venue aussi de la province de Kouang-tong, mais originaire du Fo-kien ; la langue mandarine y est comprise de certains

commerçants et des lettrés, mais elle y est fort peu parlée, et encore avec un assez mauvais accent.

La ville avec ses faubourgs peut avoir une vingtaine de mille âmes. Les habitants ont la réputation d'être d'un naturel méchant, toujours prêts à en appeler à la force brutale contre la raison et le droit; le fait est que les brigandages et les meurtres y sont communs en dépit des fréquentes et nombreuses exécutions que l'autorité y fait annuellement. C'est dans le territoire de Koui hien que prit naissance en 1844 une des principales ramifications de la grande rébellion, qui désola la Chine presque entière durant plus de dix ans.

La ville de Koui hien est située sur le 23°7′ de latitude et le 106°58′ de longitude. Sa position dans une plaine immense, le peu d'élévation des montagnes qui la séparent de la mer dont elle est éloignée d'une cinquantaine de lieues seulement, la nature sablonneuse du sol, l'absence de forêts et presque d'arbres, tout se joint à sa latitude pour y rendre les chaleurs de l'été fort intenses et très fatigantes. Le froid, au contraire, y dure généralement peu, quoique le thermomètre descende parfois à 2° ou 3°; mais, comme on y est peu habitué, on y est d'autant plus sensible. La campagne produit en abondance un riz renommé, pourvu que les eaux du Ciel ne fassent pas défaut, du maïs à raison de deux récoltes par an, comme le riz, des concombres, des patates, des haricots jaunes qui ne se mangent guère au naturel, mais que l'on réduit en farine pour en faire un espèce de fromage fade et sans saveur connu sous le nom de *teou-fou*, et dont il se fait en Chine une consommation presque fabuleuse; on récolte aussi des arachides en quantité, quelques espèces de légumes, et très peu de fruits, vu le manque d'arbres. On est réellement embarrassé, durant la moitié de l'année, pour fournir sa table; et même pendant les six autres mois, on n'y parvient qu'en renonçant à la variété. En fait de viande, on vend au marché du porc, du buffle, du bœuf souvent mort de maladie, de la chèvre, du chien, des poules, des canards, du poisson. Mais tout cela est généralement ou trop cher ou de mauvaise qualité. Les fruits qui paraissent sur la place publique venant généralement des territoires de Lin-chan ou de Yo-lin-tcheou, sont aussi d'un prix élevé; ce sont des poires assez mauvaises, des li-tché, des *hoang-pi*, des châ-

taignes, des ananas, des oranges. Mais ce qui me paraît constituer la plus dure des privations, c'est le manque absolu d'eau fraîche en été, au point d'être condamné à n'avoir, pour étancher sa soif que l'eau tiède, et souvent toute trouble du fleuve dont la ville occupe la rive gauche.

Pour terminer cet aperçu sur l'alimentation, je me permettrai encore deux réflexions. La première a trait à la pauvreté de la nourriture dont se contente forcément la majorité de la population, et qui consiste d'ordinaire en riz sec ou en maïs réduit en granules cuit à l'eau suivant l'usage du pays, et assaisonné tout au plus de quelques mauvais légumes, salés, à odeur infecte, ou de quelques légumes frais sans assaisonnement. Beaucoup n'usent jamais de graisse, si ce n'est en des circonstances extraordinaires ; d'autres se servent de l'huile d'arachides à saveur âcre. Il n'y a que les privilégiés de la fortune ou les commerçants qui aient une cuisine mieux fournie. Heureusement le commun des Chinois est doué d'un appétit qui supplée à bien des choses, et leur fait compenser la qualité par la quantité. C'est un curieux spectacle de contempler sept à huit citoyens du Céleste-Empire assis autour d'une table, et occupés à l'action réputée par eux la plus importante de la vie, et dont, par conséquence naturelle, ils s'acquittent avec le plus de conscience. C'est un plaisir de voir jouer entre leurs mains expérimentées leur paire de bâtonnets, qui tantôt vont saisir dans le plat une part de pitance, tantôt la poussent dans la bouche avec accompagnement répété de riz, manœuvre qui se fait avec une dextérité et une rapidité singulières. En un clin d'œil un bol de riz est vidé, se remplit de nouveau, se vide encore pour se remplir, et ainsi de suite jusqu'à 5, 6 ou 7 reprises. Finalement on est ébahi de la somme de riz qu'absorbe l'estomac de ces hommes. Les personnes à l'aise et qui peuvent s'offrir de l'arack avec accompagnement de viande au début du repas, consomment beaucoup moins de riz, mangent plus lentement, parce que les fumées de l'alcool animent les conversations ; mais dans les repas du commun, l'opération s'exécute presque en silence, et d'une manière expéditive quoique toujours très consciencieuse, comme je viens de le dire.

La seconde réflexion que j'ai à faire, se rapporte à l'habitude qu'ont les Chinois de se nourrir de la chair du chien non seu-

lement en temps de disette, mais en temps ordinaire et comme mets recherché. C'est un fait certain, général en Chine, constaté journellement et aussi incontestable que certains touristes européens mettent de persistance à le contester. Ce goût n'est pas nouveau chez les Chinois, puisque Mong-tsé, l'un de leurs plus vénérés philosophes, énumérait déjà, dès le milieu du IVe siècle avant notre ère, la viande de chien parmi celles qui servent d'aliment ordinaire de l'homme. Je puis affirmer avec la même certitude l'usage de manger des rats, et je pourrais citer à l'appui maints faits dont j'ai été témoin ; c'est ainsi que, il y a peu de temps, on vint m'offrir, quoique je ne fusse pas affamé, un gros rat d'égout pour le prix de 30 sapèques.

KIEN-TCHANG

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE MGR BOURGAIN

Le sacre de Mgr Bourgain a eu lieu le dimanche 10 novembre dans une atmosphère toute de joie et de sympathie. Pour éviter l'encombrement dans une église ne pouvant contenir que 600 personnes, la cérémonie se fit dans la cour de l'évêché, abritée de toiles et ornée pour la circonstance. La foule en grande majorité chrétienne la remplissait entièrement, attentive et respectueuse. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes sur l'estrade qu'on leur avait préparée. Le temps était radieux. Mgr de Guébriant, arrivé de Canton trois jours plus tôt, était le consécrateur, les assistants étaient Mgr de Gorostarzu, Vicaire apostolique du Yun-nan et le P. Gire, représentant la mission du Se-tchoan méridional, mission-mère du Kien-tchang. Outre les missionnaires et les prêtres chinois de la mission, présents au complet, le P. Salvat, notre plus proche voisin du Yun-nan, nous avait fait le plaisir de sa fraternelle visite. Le soir, salut solennel du Saint-Sacrement, puis feu d'artifice. Le lundi, dîner de remerciement aux autorités et aux notables et, le mardi, villégiature sur le lac du Lou-chan.

Charmantes journées, toutes de cordialité et d'édification mutuelle. Il a fallu à nos hôtes vénérés une volonté irréductible

d'atteindre le Kien-tchang pour ne pas reculer devant l'état et l'insécurité des routes. Les Vicaires apostoliques du Yun-nan et de Canton avaient à peine fait deux étapes de ce côté de Yunnansen, que les autorités voulaient leur faire rebrousser chemin. Ils durent renoncer d'abord à la petite route, puis à la grande, à partir de Ma-kai, et chercher un détour par Jen-ho-kai et Hong-p'ou-so. A l'arrivée à Houi-li tcheou, Chinois et Lolos se battaient avec acharnement à 2 lis de la ville. Du côté du Nord, le voyage n'est guère plus facile, et, pour passer le Siao-siang-lin, il faut profiter du *Chao* qui escorte les caravanes tous les cinq jours. On peut dire que le Kien-tchang est depuis deux mois pratiquement inaccessible.

Pour clôturer les fêtes du sacre, une réunion des Associés de l'Action Catholique et de l'Apostolat de la Prière eut lieu, le dimanche 17, à 2 heures après midi, en présence des trois évêques, de six missionnaires et deux prêtres chinois. Au cours de la séance, Mgr de Guébriant eut un de ces mouvements du cœur dont il a le secret. En remerciement d'un cadeau offert par les chrétiens, il détacha sa croix, don de Pie X au premier Vicaire apostolique du Kien-tchang, et l'offrant en souvenir à la mission, il la plaça sur la poitrine du nouvel évêque. Ce geste provoqua parmi l'assemblée un frisson d'émotion et bien des yeux ne purent retenir leurs larmes.

A l'occasion de son sacre, Mgr Bourgain a eu la joie de recevoir les télégrammes suivants : « Pour Messeigneurs de Guébriant, de Gorostarzu et Bourgain. S. Exc. M. Boppe me charge transmettre à Vos Grandeurs à l'occasion sacre Mgr Bourgain les félicitations et vœux du Ministre de France en Chine. BODARD, *consul Tchen-tou.* » — « Permettez au Consul de France à Tchen-tou d'adresser au nouvel évêque du Kien-tchang, le jour de son sacre, ses félicitations et ses vœux. Puisse le successeur du distingué et vaillant pionnier, que fut Mgr de Guébriant, voir le Vicariat se développer et grandir. L'appui du Consulat ne lui fera jamais défaut. Hommage respectueux à Messeigneurs de Guébriant, de Gorostarzu et Bourgain. BODARD. » — « *Ad multos annos.* ROUCHOUSE, *évêque Tchen-tou.* » — « *Ad multos annos.* FAYOLLE, *coadjuteur Soui fou.* »

COCHINCHINE SEPTENTRIONALE

BAPTÊME D'UN PETIT-FILS DU ROI HIEN-VUONG

(*Suite*).

Récit par M. J.-B. Roux,

Missionnaire apostolique.

Le fils de ce prince aussi vertueux que brave, que M. Mahot fut appelé à baptiser « demeurait, dit la *Relation des Missions... des Evesques...*, chez son grand'père, à deux journées de la Cour. »

Il s'agit évidemment du grand-père maternel, puisque le grand-père paternel n'était autre que le roi Hien-Vu-ong. Qui est ce personnage et où résidait-il?

Deux lettres de M. de Courtaulin, missionnaire en Cochinchine, vont nous l'apprendre.

Dans un voyage qu'il fit en 1675 dans les provinces au nord de Hué, ce missionnaire arrive au camp de *ou tlen thu* [1], gouverneur du Dinh-Cat... lui fait visite... lui donne un miroir..., sa femme âgée de soixante ans... veut se convertir.., mais ne veut pas apprendre les prières... parce qu'elle est trop vieille... « elle a fait baptiser *le petit-fils* [2] *du second fils du Roi*, à cause qu'il est son petit-fils et lui a donné une nourrice chrétienne [3]... veut qu'on baptise le frère aîné de ce prince, fils aîné, âgé de huit ans... ce que le missionnaire refuse de faire de peur de faire un apostat [4]... »

L'année suivante 1676, le même missionnaire passe de nouveau au Dinh-Cat, où il rencontre « la nourrice du *fils du prince défunt* [5] », femme dont il vient d'être parlé dans l'extrait précédent.

Pendant ce même voyage, M. de Courtaulin rencontre le petit prince chrétien lui-même. Voici dans quelles circons-

1. On écrirait aujourd'hui : Ong Tran Thu. C'est le titre du gouverneur d'une province.

2. C'est-à-dire : le jeune enfant.

3. Ce terme de nourrice doit s'entendre dans le sens large; c'est plutôt une gouvernante qu'on donna au petit prince, déjà âgé de six ans au moment de son baptême, en 1674. C'est sans doute M. Mahot qui fit placer cette personne auprès du petit prince baptisé, pour s'occuper de son éducation chrétienne à défaut des parents demeurés païens.

4. Extrait d'un rapport de M. de Courtaulin : « *Relation de la Cochinchine en l'année* 1675 *et* 1676. » Archives M.-E., vol. 734, p. 227.

5. C'est le prince Hiep qui venait de mourir en 1675. Extrait d'une lettre de M. de Courtaulin à Mgr Lambert de la Motte, datée de 1676. Archives M-E. vol, 734. p. 183-191.

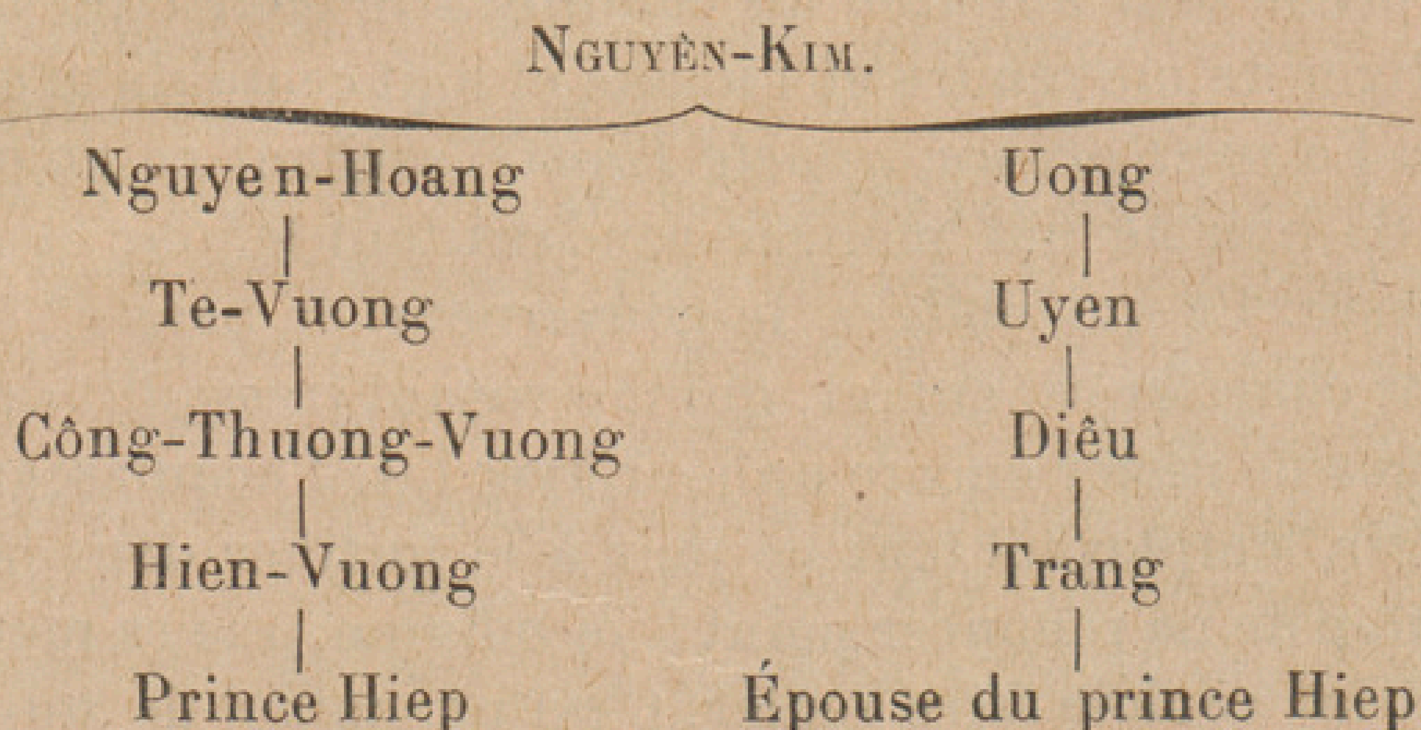
tances : Le missionnaire était allé visiter les chrétiens de Bo-lieu. Pendant son séjour dans ce village, en pleine nuit « voici un ivrogne, maître de Satan, qui se jette impétueusement sur l'autel et prend un crucifix d'argent avec une image dorée au-dessous [1] ». De plus, le voleur s'efforce d'ameuter les païens contre les chrétiens et appelle les principaux du village, qu'il « sollicite d'aller prendre prisonnier le catéchiste Joseph Cou [2] à cause qu'il était chrétien ». Mais un des « escholiers [3] » du Père accourt et se jette sur le voleur. Dispute, coups, enfin bagarre sérieuse. M. de Courtaulin intervient alors : « Je dépêche, dit-il, un escholier à *oû tlen thú*, gouverneur de cette province qui dépêche tout aussitôt un commissaire pour citer le lang [4] et l'obliger de me rendre et l'image et tout ce qu'ils m'auraient enlevé. Le *petit prince, appelé Thomé*, sachant ce qu'on avait fait à Bo-lieu ne put manger pendant tout le jour et pleurait sans cesse. Ce qui obligea le gouverneur de passer [5] à Dinh-cat pour consoler cet enfant, qui me voyant tressaillit de joie et m'obligea de rester encore un jour avec lui. J'acquiesçai donc à son désir, employant tout ce jour à le fortifier dans la ferme résolution de ne renoncer point à la religion, que sa mère avait déclaré lui vouloir faire renier. C'est un enfant de huit ans... Le gouverneur gronda les principaux du village, leur disant : « Il n'y a point ordre du Roi de prendre les chrétiens, ni de « moi, comment donc est-ce que vous avez été si téméraires « d'enlever l'image du Père ? Gardez-vous bien d'y retourner, et « rendez le tout audit Père. » Ce qui avait été déjà fait [6]... »

D'après ces extraits, le grand-pere du petit prince baptisé par M. Mahot était en 1675 et 1676 gouverneur (Tran-Thu) de la province de Dinh-Cat [7]. Or Ton-That Trang avait été nommé gouverneur de cette province en 1666. Il vivait encore en 1687, mais paraît être mort cette année-là même. Comme on ne mentionne pas d'autre Tran-thu pendant cet intervalle 1666-

1. Même lettre de M. de Courtaulin.
2. Cette orthographe équivaut à l'orthographe actuelle Công.
3. Jeunes garçons de la suite du missionnaire, se préparant sous sa direction à l'état ecclésiastique
4. Corps des notables du village.
5. Il doit y avoir dans le texte un mot de sauté ; le sens demande : ce qui obligea le gouverneur *de me demander* de passer.....
6. Même lettre de M. de Courtaulin.
7. La province de Dinh-cat s'appelle aujourd'hui Quang-tri. Le chef-lieu s'appelle aussi Quang-tri ; autrefois il portait le nom de Dinh-cat.

1687, il est vraisemblable que Ton-That-Trang garda son gouvernement du Dinh-Cat jusqu'à sa mort. Ce serait donc lui qui était Tran-Thú en 1674, au moment du baptême du fils du prince Hiep et en 1675 et 1676 lors des deux passages de M. de Courtaulin.

Ce Trang était fils de Dieu, lequel était fils aîné de Uyen, lequel était fils de Uong, frère aîné de Nguyen-Hoang. Ce dernier était le bisaïeul de Hien-Vuong. Par conséquent le prince Hiep avait épousé une de ses petites cousines au cinquième degré, comme on peut s'en rendre compte par le tableau suivant :



Le chef-lieu de la province de Dinh-cat, résidence de Tranthu, se trouvait en 1674 à une petite distance au nord de la citadelle actuelle de Quang-tri, un peu en aval du marché actuel de Ai-tu[1]. C'est donc en ce lieu que se fit le baptême sensationnel du jeune prince, petit-fils de Hien-Vuong. Le fait est confirmé par le détail dont fait mention M. Mahot, que le grand-père (maternel) demeurait à deux journées de la Cour ; il y en a en effet deux jours de marche de Hué à Quang-tri.

Occupons-nous maintenant directement du petit prince, héros de cette histoire. C'est le dernier point qui nous reste à exposer. Qui est-il et que savons-nous de lui ?

D'après le *Liêt truyên*, le prince Hiep eut quatre fils : Nhuan, Le, Thieu et Phan.

Le petit prince baptisé avait huit ans en 1676. « C'est un enfant de huit ans », nous dit M. de Courtaulin dans sa lettre

1. Le village de Bo-lieu dont il a été question plus haut se trouve à trois kilomètres de là environ.

de 1676 que nous avons citée plus haut. D'autre part, son frère aîné avait aussi huit ans en 1675, ou au moins avant la Fête des Rois de 1676. M. de Courtaulin nous l'apprend dans sa *Relation de la Cochinchine en l'année 1675 et 1676*, dont nous avons déjà parlé : « [La femme du gouverneur du Dinh-cat, qui a fait baptiser le petit prince par M. Mahot] veut qu'on baptise aussi le frère aîné de ce prince, fils aîné, âgé de huit ans... » ce que le missionnaire refuse de faire. Les deux enfants avaient donc un an de différence. Si celui qui ne fut pas baptisé, malgré la demande de sa grand'mère, était le « fils aîné » (le prince Nhuan par conséquent), celui qui l'avait été est nécessairement le second, nommé Le; leur peu de différence d'âge amenant à conclure qu'ils se suivaient dans l'ordre de naissance.

Nous aimerions donner une biographie complète de ce petit prince Le, que Dieu se choisit à la cour de Cochinchine; mais tout ce que nous savons de lui se borne à ce que nous avons dit plus haut d'après les missionnaires qui le rencontrèrent en 1674, 1675 et 1676 : les circonstances de son baptême, son éducation par une nourrice chrétienne, les deux visites que lui fit M. de Courtaulin, visites qui comblèrent de joie le jeune prince et l'affermirent dans la foi chrétienne que sa mère voulait lui faire renier. M. de Courtaulin nous apprend encore incidemment un détail intéressant, c'est que le petit prince avait reçu au baptême le prénom de Thomé ou Thomas.

Que devint-il dans la suite? Nous l'ignorons. Peut-être mourut-il en bas âge... En tout cas il n'acquit aucune illustration, car l'histoire est muette sur son compte, et les missionnaires ne parlent plus de lui.

Le fait que nous avons exposé dans les pages précédentes, le baptême d'un enfant de la famille royale, malgré son caractère privé et intime, n'en est pas moins un événement remarquable : il nous montre, en effet, quelle importance la religion chrétienne avait déjà au XVII^e^ siècle dans le royaume de Cochinchine, et en quelle estime elle était tenue par la famille royale elle-même. Ce fut bientôt après ce baptême, dans les premiers jours de l'année 1676, que le roi reçut M^gr^ de Bérythe en audience publique. « Il lui accorda gracieusement, dit le P. Louvet [1], le droit d'aller et de venir par tout le royaume,

1. L.-E. Louvet : *La Cochinchine religieuse*. — Paris, Challamel aîné, 1885. I. p. 304.

et d'y envoyer autant de missionnaires qu'il voudrait; il promit de laisser la liberté religieuse aux chrétiens, et tint parole. La persécution, qui avait duré près de trente ans, ne se renouvela plus, sous son règne, et l'Église de Cochinchine eut alors une période de plus de vingt ans de tranquillité. » Il n'y a pas à en douter, le développement de ces heureuses dispositions chez le roi avait été favorisé par les bons rapports des missionnaires avec la Cour de Cochinchine : nous avons été heureux d'en découvrir un exemple dans les lettres où les ouvriers apostoliques de cette époque nous exposent leurs relations avec le petit prince chrétien du Dinh-Cat, Thomé Ton-That-Le, petit-fils du roi Hien-Vuong.

COMMENT ON A FÊTÉ L'ARMISTICE AU SE-TCHOAN, AU THIBET, EN CORÉE

Plusieurs mois déjà se sont écoulés depuis que l'armistice a été signé. Mais les nouvelles de Chine arrivent lentement, et il y a bien loin du Se-tchoan, du Thibet et de la Corée à Paris. Nos Associés n'en liront pas avec moins de plaisir les lignes suivantes:

Se-tchoan oriental.

Mgr Chouvellon avait déjà fait chanter le *Te Deum*, dans la vaste église de Li-tou-pa remplie de fidèles, le jour où lui parvint la nouvelle de la signature de l'armistice.

De retour à Tchong-kin, il invita toute la colonie française et nos chrétiens à venir s'unir à lui pour remercier Dieu de la victoire des Alliés. Une nombreuse assistance se pressa émue et recueillie à la cathédrale, ornée comme aux plus grandes fêtes. Au salut du Saint-Sacrement donné par Sa Grandeur, c'est de toute son âme que chacun chanta le *Te Deum*, pendant que les cloches sonnant à toute volée, annonçaient au dehors la joie qui remplissait nos cœurs.

*
* *

Tchong-kin a fêté la victoire des Alliés pendant trois jours : drapeaux dans toutes les rues à toutes les maisons, arcs de triomphe aux édifices publics, retraites aux flambeaux, réceptions officielles. Lundi à midi les étrangers alliés résidant à

Tchong-kin ont été invités à un lunch par les autorités à la Chambre de Commerce.

Se-tchoan occidental.

Depuis le sacre de Mgr Rouchouse, on n'avait point vu à Tchen-tou affluence de chrétiens, en même temps que d'étrangers de tous pays, aussi nombreuse que celle qui se pressait le dimanche 24 novembre à la cathédrale de Pin-gan-kiao, pour le chant du *Te Deum* à l'occasion de la victoire des Alliés.

Mgr Rouchouse avait interrompu sa visite pour venir présider la cérémonie.

Thibet.

Ce n'est pas seulement dans les grandes cathédrales d'Europe qu'aura retenti le *Te Deum* de la victoire, mais jusqu'au fond du Thibet, dans les humbles églises de la mission, où, en apprenant à aimer Dieu, on apprend aussi à aimer la France. Un écho du Thibet nous apporte la nouvelle que S. G. Mgr Giraudeau a prescrit que, dans toutes les églises et chapelles de la Mission, un *Te Deum* d'actions de grâces serait chanté pour remercier Dieu de l'heureuse issue de la guerre.

Séoul (Corée.)

Le lieutenant Troussard, de l'état-major du maréchal Foch, envoyé en mission de Paris à Omsk, nous a fait, il y a quelques jours, le plaisir d'une très aimable visite.

Quelle joie aujourd'hui de voir à Séoul un officier français en uniforme ! Je dis aujourd'hui, parce que la magnifique résistance et victoire françaises nous ont fait remonter très haut dans l'opinion du monde à l'étranger.

Nous l'avons bien vu le 17 novembre au *Te Deum* chanté à la cathédrale ; non seulement les Français, mais tous les étrangers de Séoul, protestants de toutes sectes y étaient venus avec enthousiasme. Et certainement, à la manifestation de joie et de gratitude, se mêlait un hommage voulu à la France, notre chère patrie (*Lettre de Mgr Mutel.*)



PONDICHÉRY

LA GUERRE EST-ELLE FINIE?

Lettre de Mgr Morel.

Le 1er mars après mon souper, un bon vieux, Perianayagam (la grande reine), mon tout proche voisin, m'attend.

— Père, comment va la guerre ?

— Mais elle est finie.

— Ah! bien oui! si elle était finie, est-ce que nous n'aurions pas les marchandises d'Europe? Impossible de trouver du fer pour le bec de ma charrue. Et puis, depuis deux mois, pas moyen d'avoir du pétrole, etc.

— Mais, lui dis-je, il faut du temps pour trouver des bateaux, et aussi des marchandises.

— Non, mais vrai! dites-moi bien ce qu'il en est, est-ce qu'on ne se bat plus ?

— Vrai de vrai, on ne se bat plus. On discute les conditions de la paix.

Mais mon vieux est là, branlant sa tête blanche avec encore un sourire d'incrédulité sur les lèvres. Je ne trouve rien de mieux à lui dire que : « Mon vieux Perianayagam, prie bien pour que la paix, une paix bonne et durable soit signée très vite. »

COCHINCHINE ORIENTALE

LE CLERGÉ INDIGÈNE

Lettre de Mgr Jeanningros.

Deux jeunes prêtres ordonnés en janvier dernier remplacent les deux que la mort nous a enlevés en 1918, en sorte que le total se maintient au chiffre de 54. C'est beaucoup trop peu pour les besoins de notre mission. Nous faisons notre possible pour augmenter le nombre des ordinands. La maladie, la tuberculose surtout, arrête malheureusement trop d'élèves en chemin. Leur santé se ressent fortement des privations endurées en bas âge dans les familles où parents et enfants souffrent de la faim.

Le jour où nous aurions 80 prêtres annamites à peu près valides avec les ressources nécessaires pour leur fournir un viatique convenable, l'avenir de notre mission, humainement parlant, serait assuré. Verrai-je ce beau rêve réalisé? C'est le secret de Dieu et des âmes pratiquement zélées et secourables, qui nous donnent généreusement tout ce dont elles disposent.

AVIS POUR TIMBRES-POSTE

Le marquis de Traynel, Omonville-la-Rogue, par Beaumont-Hague (Manche), France, achèterait à très bon prix et par toute quantité les timbres-poste oblitérés que les Missions voudraient bien lui envoyer. Une provision d'argent sera adressée d'avance sur simple demande. Envoi de fonds également, dont une partie en don pour les œuvres, afin de recevoir des timbres neufs des pays les plus intéressants pour les collectionneurs.

Envoyer les timbres dans de petits sacs en toile, bien cousus. Les enveloppes se déchirent.

Réponse à toute demande de renseignements.

ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

La Vente de Charité. — Cotisation perpétuelle. — Recommandations. — Nos morts.

LA VENTE DE CHARITÉ

Que nos Annales annoncent à nos chères Associées la très grande joie que toutes nous avons éprouvée des succès de notre Vente de charité.

Ce succès a dépassé nos espérances, et quoique la somme, versée dans notre caisse à cette occasion, soit insuffisante pour payer le trousseau des 175 Repartants, elle est cependant assez élevée pour nous permettre de solder une bonne partie des frais. Et quels frais par ce temps de cherté extrême !

Les vendeuses ont déployé l'activité la plus aimable ; les acheteuses une générosité parfaite. Que la Vierge de Nazareth récompense les unes et les autres. De tout cœur nous leur disons notre merci le plus reconnaissant ; que de tout cœur elles le veuillent bien accepter.

Marquise DE LAUBESPIN,
Présidente de l'Œuvre des Partants.

COTISATION PERPÉTUELLE

M. E. MATHON.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières de nos Associés : la France, le Souverain Pontife, la Société des Missions-Étrangères, nos missionnaires et nos séminaristes-soldats, de nombreux réfugiés belges et français.

Plusieurs malades. Cinq mariages. Une retraite. Quatre défunts. Sept intentions particulières. Deux vocations. Plusieurs familles. Plusieurs enfants. Les vingt fidèles associées d'Angers et leur zélatrice. L'éducation d'une jeune fille. L'avenir de plusieurs jeunes gens.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

MM. CHARLES, missionnaire au Tonkin occidental.
CHEVAUCHÉ, — à Malacca.
VULLIEZ, — en Birmanie septentrionale.
GUILLON, Y., — en Cochinchine occidentale.
BERTHET, — au Tonkin occidental.
FAUQUE, — au Siam.

DÉFUNTS

MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

Mme DENHER.
Mme VEYRON LACROIX.
Mme LECLERC.
Mlle MÉLARD.
Mme MACHARD.
Mlle CHRISTOPHE.
M. LEVÊQUE-DECAILLY.
Vtesse DE BEAUREPAIRE.

ANNALES

DE LA

Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

Un voyage d'agrément au nord du Japon, par **Alfred Hutt**, *missionnaire de Hakodaté*. — Un coin de la brousse siamoise, par **Auguste Gastal**, *missionnaire du Siam*. — France et Annam, par **G. David**, *missionnaire au Siam*. — Une œuvre de charité, par **Ligeon**, *missionnaire de Kumbakonam*. — Avec nos tirailleurs tonkinois, par **R...** — L'apostolat en Annam, par **Bourlet**, *missionnaire du Tonkin maritime*.

Gravures : *Siam :* Éléphants au travail. — Un traineau siamois.

UN VOYAGE D'AGRÉMENT AU NORD DU JAPON

Le missionnaire de Mororan fit plutôt une triste figure quand, vers la fin de janvier, une dépêche vint l'avertir que l'on demandait ses services pour un malade d'un village perdu au fond de son district. Quatre cents kilomètres pour un malade ! Devait-il y aller ? N'était-il pas préférable de s'abstenir ? Il se mit à peser le pour et le contre.

Certes, les bonnes raisons de ne pas se mettre en route ne faisaient pas défaut.

A cette époque de l'année, la voie la plus rapide est celle de Hakodaté. Or, il faut effectuer sur mer une traversée de sept heures pour gagner ce port. De là on doit compter dix heures de chemin de fer, parcourir ensuite une dizaine de lieues en traîneau et enfin marcher pendant trois ou quatre heures à travers les rochers du rivage. Tout cela est bien long et les chances d'arriver à temps bien minimes. Mais il s'agit du salut d'une âme et aussi de la meilleure famille de son district !

La façon dont ces chrétiens s'étaient installés au fond de l'île du Hokkaïdô leur donnait droit à une attention particulière du missionnaire.

Avant leur conversion, ils habitaient une région fertile des environs de la capitale. Leurs parents vivaient dans l'abondance, à la tête d'une industrie qui leur assurait, ainsi qu'à leur postérité, une situation enviable à tous points de vue. Or, tous ces avantages s'étaient évanouis pour le fils aîné le jour où celui-ci avait résolu de se convertir avec sa femme et ses enfants. Son vieux père, comprenant mal le motif de ce changement de religion, lui avait mis le marché en main : ou il cesserait immédiatement ses relations avec les prêtres catholiques, ou il devait renoncer à l'héritage paternel. Ces catéchumènes demeurèrent inébranlables. Aux biens terrestres qui leur étaient assurés, ils préférèrent le bonheur promis à tout fidèle observateur de la loi évangélique.

Peu à peu les choses s'envenimèrent au point qu'une rupture devint inévitable. Ils reçurent le baptême, mais en même temps ils quittaient la maison paternelle pour adopter l'existence rude et besogneuse des colons du Hokkaïdô. Sur leur demande, le gouvernement japonais leur céda quelques arpents de terre, en plein bois et sous la condition expresse qu'ils seraient défrichés avant cinq ans. Une cabane de branchages et de roseaux fut vite construite. Ce n'était pas la besogne la plus rude. Abattre les grands arbres, détruire les broussailles qui recouvrent le sol et rendent nos forêts impénétrables, cultiver la terre, tout cela est plus dur pour un homme qui n'a pour l'aider qu'un enfant de douze ans. Les loisirs de sa femme étaient occupés par l'éducation de trois enfants en bas âge.

Toutefois, le bon Dieu avait béni leurs efforts. La période critique était passée, ces chrétiens étaient en possession des titres de propriété, une certaine aisance était même entrée dans la maison. Tout semblait aller à souhait, quand le chef de famille succomba, sans doute à la suite de ses fatigues et de ses privations. Dans ces conjonctures, la veuve ne perdit pas courage ; elle sut mener de front ses devoirs de mère et ses obligations de chrétienne. La religion fut toujours en honneur dans cette maison et ses préceptes rigoureusement observés. A quelque temps de là, cette femme fit même venir son père resté païen, dans l'espoir que Dieu lui donnerait auprès d'elle la grâce de se convertir et de recevoir le baptême.

Aussi, l'on conçoit facilement le désir qu'avait le mission-

naire de leur montrer de l'attachement. Mais à pareille distance avait-il quelques chances d'arriver à temps ? Le vieux missionnaire qui a guidé ses premiers pas dans la vie apostolique lui disait souvent que les malades attendent toujours la venue du prêtre ; mais cette loi ne souffre-t-elle pas d'exceptions ? Il était hésitant, quand il se souvint du vieillard qu'il avait vu lors de ses dernières visites. Ne serait-ce pas lui le malade ? Dans ce cas, les chrétiens pourraient le baptiser sans que lui-même soit obligé de s'y rendre. Il prit donc le parti de demander par dépêche qui était souffrant. La réponse ne vint pas, et cette circonstance le décida à s'embarquer le jour même.

D'abord tout alla à souhait ; le bateau arriva sans retard, il lui fut possible de prendre le premier train et ensuite le traîneau. Le bon Dieu semblait avoir mis tout en œuvre pour lui permettre d'arriver à temps. A 10 heures du soir, quand il se décida de s'arrêter dans une auberge, trois lieues seulement le séparaient du village où il devait se rendre. Le lendemain, dès la première heure, il se remettait en route et s'arrêtait à la première bourgade pour demander à un médecin catholique s'il connaissait un malade dans la famille qu'il allait visiter. « Oui, lui fut-il répondu, c'est le grand-père, mais je crois bien qu'il est mort; d'ailleurs si vous le permettez je vais vous accompagner. » Le temps de prendre son manteau, de chausser ses bottes, et les voilà en route. A quelque distance, un enfant chrétien qu'ils rencontrent leur confirme la nouvelle de la mort. « Mais du moins a-t-il été baptisé ? » Une réponse affirmative vint alors calmer les craintes du missionnaire.

On était près de la maison quand la maîtresse les ayant aperçus vint à leur rencontre et se confondit en excuses : « Père, dit-elle, nous vous avons télégraphié trop tard ; le grand-père était mourant quand la dépêche fut mise à la poste, mais j'ai pu lui donner le baptême à temps. Mais, hélas ! mon oncle païen était ici. Il a voulu à toute force faire incinérer le cadavre pour rapporter les cendres au pays natal, nous nous y sommes opposés tant que nous avons pu ; mais comme il était l'aîné, tous nos voisins ont pris fait et cause pour lui et il nous a fallu céder. »

N'ayant aucun ministère à exercer auprès du moribond pour lequel on l'avait appelé, le missionnaire ne voulut cependant

pas rentrer bredouille. Il profita de la circonstance pour instruire ses fidèles et accomplir tout le travail qui lui incombe au cours de ses visites aux chrétientés. Son séjour ne pouvait cependant pas se prolonger ; car appelé à l'improviste, il avait laissé le Saint Sacrement dans sa chapelle et avait hâte de rentrer. Mais en mission, on doit faire une large part à l'imprévu. Souvent les programmes les mieux étudiés rencontrent dans leur exécution des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas. Dans les circonstances présentes le missionnaire devait en faire une fois de plus l'expérience et, malgré son empressement à regagner sa résidence, il mit une longue semaine à refaire le trajet qu'il avait pu accomplir en vingt et quelques heures.

Pendant la nuit qui suivit son arrivée, une malencontreuse tempête se déchaîna et fit rage pendant deux jours. Au dehors, le vent soufflait par rafales, la neige tombait en flocons serrés au point de rendre toute circulation impossible ; à l'intérieur de la chaumière on n'était guère mieux favorisé, car la neige n'avait pas de peine à traverser le faible rempart qu'offrait un treillis de roseaux et recouvrait le plancher d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur. Le jour, l'on pouvait encore prendre des dispositions pour rendre l'existence moins désagréable, mais les nuits semblaient d'une longueur démesurée.

Dès la première accalmie, le missionnaire songea au retour, mais combien celui-ci fut difficile et pénible ! La mer était toujours agitée, et pour franchir certains passages sur la rive, il fallait profiter des courts instants qui séparaient une vague de la suivante. A l'intérieur des terres, les traîneaux ne fonctionnaient plus et la voie du chemin de fer était bloquée. C'est à pied et à petites journées que le missionnaire dut faire la plus grande partie de la route.

A une station, il reçut l'assurance que le train viendrait dans la journée ; il attendit une heure, deux heures... Bref le temps passa ; à 11 heures du soir, il attendait encore et le convoi signalé ne paraissait pas. Le lendemain, le sifflement d'une locomotive lui donna une lueur d'espoir vite réprimé ; le train se mit en marche, mais c'était pour s'arrêter une grande journée en pleine campagne. Plus tard, dans la nuit, c'était un déraillement. Vingt-quatre kilomètres nous séparaient encore

d'une gare à partir de laquelle le service, disait-on, fonctionnait normalement. La seule ressource était la marche au milieu des ténèbres, car où trouver à cette heure tardive une maison hospitalière pour y achever la nuit ? En route donc ! On arriva sans encombre, et le surlendemain, on rentra avec joie dans la résidence habituelle.

Ce voyage eut un épilogue inattendu. Un journal d'une localité environnante, voulant sans doute jouer un tour malicieux aux bonzes, relata dans ses colonnes une randonnée de plus de cent lieues accomplie par un missionnaire catholique pour assister un mourant. L'imagination de l'auteur de l'article le fit engager une discussion avec un bonze qui en sortit humilié, disait-il. Or, de bonzes, il n'en avait pas rencontré. La vérité était plus simple. A l'annonce de la mort du vieillard, le bonze, sans attendre la demande de ses services, s'était rendu à la maison mortuaire. N'y trouvant que deux enfants, il alluma quelques bougies et allait commencer ses prières quand survint une jeune chrétienne. Eteindre les bougies, et expulser l'intrus fut pour elle l'affaire de quelques secondes. Celui-ci s'était retiré honteux et confus, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Alfred Hutt.

UN COIN DE BROUSSE SIAMOISE

ORIGINES DE LA CHRÉTIENTÉ DE BAN-PENG

En 1877, au cours d'un voyage d'exploration dans la région de Muang-sing, le P. Lombard arrêta un soir sa barque auprès du village de Ban-peng. A cette époque, Ban-peng n'était pas très considérable : une demi-douzaine de paillottes à moitié ensevelies dans les roseaux et les bambous. Pauvres des biens de la terre, les gens qui habitaient ce village avaient une âme simple et loyale. Le P. Lombard fut frappé de l'accueil particulièrement bienveillant dont il fut l'objet et de l'empressement qu'ils manifestèrent à l'entendre parler de la religion

chrétienne. De retour à Bangkok, le missionnaire rendit compte de sa mission à Mgr Vey, de vénérée mémoire, qui lui conseilla de regagner ces parages et de s'y installer. Le Père remonta sur sa barque en compagnie d'un autre confrère et, quatre ou cinq jours après son départ de la capitale, il fut de retour à Ban-peng, à la grande joie des nouveaux catéchumènes. Il se bâtit sur le bord du fleuve une paillotte qui lui servit à la fois d'église et de résidence. Comme habitation c'était la pauvreté apostolique. De grosses tiges de bambous formèrent les colonnes de cette demeure improvisée, des rotins tressés et des bambous écrasés tinrent lieu de murs, de plancher et de cloisons ; le toit fut recouvert de feuilles de palmier.

Au début, les néophytes firent preuve de bonne volonté en venant écouter assidûment les instructions du Père et surtout en mettant ses conseils en pratique. Ils donnèrent ainsi sans s'en douter le bon exemple aux populations d'alentour. Les conversions se multiplièrent. D'autre part, un certain nombre de familles annamites chrétiennes venues de Bangkok pour gagner leur vie sur les rives des nombreux canaux et étangs du voisinage se trouvaient isolées de tout centre religieux. Le P. Lombard visita les unes et les autres et en décida plusieurs à venir fixer leur résidence à Ban-peng auprès des nouveaux convertis. Peu à peu, les familles s'ajoutèrent aux familles, les maisons aux maisons : telles furent les origines de la communauté chrétienne de Ban-peng, il y a 42 ans.

Le P. Lombard passa deux années à Ban-peng (1877-1879). Pendant qu'il instruisait ses catéchumènes et prêchait ses néophytes, il construisit une église en planches qui subsista jusqu'en 1901. Ebéniste remarquable et habile menuisier, il conduisait lui-même les travaux, payant autant de sa personne que de ses deniers, lorsque, terrassé par une cruelle maladie, il dut, à son grand regret, quitter ses chrétiens pour regagner Bangkok et y mourir.

Les P. Rondel, Dabin, Gennevoise et Quentric donnèrent successivement une nouvelle impulsion à la chrétienté naissante. Ils eurent chacun la joie d'enregistrer encore de nombreuses conversions. Une maison plus convenable pour le missionnaire, une école pour les garçons et une pour les filles furent construites. Ce fut aussi sous l'administration de ces zélés mission-



SIAM. — ÉLÉPHANTS AU TRAVAIL

naires que fut acquis un vaste terrain. L'église se trouve de ce fait en possession d'une vaste étendue sur laquelle sont bâties les maisons des chrétiens. Ces terrains proviennent d'achats divers et de donations.

Deux de ces donations sont particulièrement remarquables. Un néophyte chinois, nommé Di, offrit le terrain sur lequel sont actuellement bâties l'église, la maison du Père et celle des Religieuses. « Puisque le bon Dieu m'accorde la plus grande des faveurs en me donnant le moyen de faire mon salut, dit-il au missionnaire, je suis heureux de lui offrir tout le terrain dont je dispose pour y bâtir l'église avec ses dépendances ! »

La seconde offrande vient d'une païenne d'un petit village siamois qui se trouve presque enclavé dans le camp chrétien. Il consiste en un grand champ transformé dernièrement en rizière. La généreuse donatrice était venue plusieurs fois entendre l'enseignement de la religion ; mais, malgré les exhortations du missionnaire, elle refusa toujours le baptême. « Mes parents ont observé la religion de Bouddha, objectait-elle, je ne veux pas changer de croyance. Toutefois le christianisme est une très belle religion, pour laquelle j'éprouve une grande admiration et une sincère sympathie. Aussi, je tiens à offrir une portion de mon avoir au Dieu des chrétiens afin qu'il protège et bénisse ma famille. » Cette personne vit encore. Elle m'a répété souvent les mêmes paroles. J'aime à espérer cependant que le bon Dieu aura pitié de cette âme et lui accordera tôt ou tard les bienfaits de la régénération chrétienne.

Selon les prescriptions du règlement de la Société des Missions Étrangères et conformément aux lois siamoises, les missionnaires ont pris possession de ces terrains, non pour leur compte personnel, mais au nom et pour le compte de l'église de Ban-peng. La propriété lui en a été officiellement reconnue par quatre « bai scanôt » ou titres de possession, obtenus le 29 décembre 1913 après six mois de démarches, de M. le Délégué de Sa Majesté royale et siamoise. Les chrétiens et les catéchumènes ont seuls le droit de s'y établir avec l'assentiment du missionnaire. Leurs maisons leur appartiennent en propre et ils peuvent en disposer à leur gré. Ces maisons élevées sur pilotis sont facilement transportables. Leur propriété n'entraîne

*

pas avec elle celle du terrain sur lequel elles sont construites. Par ailleurs, les habitants du village sont soumis aux lois du pays et ne jouissent pas de plus de privilèges que les autres sujets du roi du Siam.

Avec cette administration mi-ecclésiastique, mi-civile, les chrétiens sont chez eux et les païens aussi. Une foule de difficultés sont ainsi évitées. Les chrétiens savent si bien apprécier les avantages de cette situation qu'au cours des trois années 1912-1913-1914 le nombre des immigrants avait presque atteint la centaine, portant ainsi la population totale du village chrétien à près de 500 âmes.

Le terrain situé derrière les maisons du village était autrefois un fourré inextricable coupé çà et là de rares sentiers à peine tracés. Ces lieux étaient quelquefois le rendez-vous des promeneurs; mais plus souvent, c'était là que voleurs et brigands préparaient leurs mauvais coups. Dernièrement ce terrain fut défriché en grande partie par les soins du missionnaire. Une bonne part se trouvant en contre-bas est devenue une rizière fertile. Le reste ne pouvant être facilement irrigué a été transformé en jardins. La plupart des jardins sont cultivés par les chrétiens. Les orphelins de la Sainte-Enfance sont employés selon leur âge et leurs forces à travailler. Les autres, ceux qui aiment la pêche, jettent le filet et l'épervier dans le fleuve très poissonneux qui coule devant leur maison. Ceux qui préfèrent le jardinage ont maintenant à deux pas de leur porte des parcelles de terrain propice. Quant aux agriculteurs, ils trouvent facilement un travail rémunérateur dans les rizières des environs pendant la saison des pluies.

La population chrétienne de Ban-peng est moitié de race annamite, moitié de race siamoise ou laotienne. Les Annamites se livrent surtout à la pêche, mais ne dédaignent pas de cultiver auprès de leur maison un petit jardin et se piquent même à la longue de l'entretenir avec art. Les Laotiens et les Siamois au contraire s'occupent à des travaux de rizières, mais aiment aussi à aller de temps à autre jeter l'épervier dans le fleuve, et en retirent ordinairement du poisson en quantité suffisante pour nourrir leur famille. Ainsi Annamites, Laotiens et Siamois, jardiniers, pêcheurs et agriculteurs, tout le monde y trouve son compte : interrogez là-dessus le premier « Banpen-

nais » venu, il vous dira que tout y va pour le mieux comme dans la meilleure des Républiques !

Pendant les vingt ans que le P. Quentric administra Ban-peng (1887-1907), il ne se borna pas à promouvoir le bien matériel du poste ; il eut aussi la joie de recueillir de nombreuses conversions. Quelques familles avaient émigré vers l'Est dans les parages de Ban-lé, Bang-kham. D'autres plus nombreuses venues de Bangkok avaient remonté le Ménam et s'étaient disséminées soit sur ses rives, soit sur le bord des canaux avoisinants jusque vers les régions de Phichitr et de Phitsanulok à plus de 300 kilomètres au nord de Ban-peng. Enfin certains néophytes, à la suite de petites difficultés inévitables ici-bas, ne persévérèrent pas. Pour n'avoir pas à rougir de leur apostasie, ils s'enfuirent au loin, nouveaux enfants prodigues, dans la brousse du Menam-noï, les forêts de Ban-thaluk et même plus loin. Semblable au Bon Pasteur, le P. Quentric s'efforça de ramener au bercail les brebis égarées et de susciter même des conversions parmi les païens de leur voisinage. Ainsi fut fondée la chrétienté de Paknampoh, qui forme aujourd'hui un poste distinct à 150 kilomètres au nord de Ban-peng (1890).

Le récit des longues et fructueuses pérégrinations du Père Quentric dans la région qui s'étend d'Aug-Thôug à Phitsanulok remplirait plus d'un volume. Ce vaillant missionnaire était connu et respecté partout et par tous, chrétiens et païens. Pendant plusieurs années, il dirigea au milieu de difficultés inouïes, avec fermeté et clairvoyance son poste, qui devait subir encore de dures épreuves. Les fidèles avaient appris à le connaître. Ils avaient su apprécier à la longue les trésors de bonté et d'affection cachés sous un extérieur un peu rude. Il faut les entendre causer, les anciens surtout, du « Pho Phaolo », comme ils l'appelaient familièrement, pour se rendre compte de l'estime et de la vénération qu'ils avaient tous pour leur bon Père.

Si les brebis connaissaient leur pasteur, le pasteur aussi connaissait ses brebis. Il était doué d'un jugement prompt et sûr. La longue expérience du ministère apostolique lui donnait une autorité incontestable qui était le résultat de plusieurs années passées au milieu des populations d'Extrême-Orient. Il arriva sans trop de peine à saisir la complexité de l'âme des Orien-

taux en général et de ses Annamites en particulier. Au début de son séjour à Ban-peng, quelques indigènes réussirent peut-être une fois ou l'autre à surprendre sa bonne foi ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il aurait pu leur en coûter de recommencer. Ces chrétiens, édifiants par de nombreux côtés, avaient cependant conservé quelques restes du paganisme : l'obséquiosité, la fourberie, un amour passionné des jeux de hasard, certaines tendances à la rapine... Mais ils eurent l'avantage de trouver, pour les diriger dans la bonne voie, un missionnaire à la hauteur de sa tâche. Ceux qui lui ont survécu rendent encore hommage à sa patience, à sa condescendance autant qu'à sa fermeté inébranlable ; et, plusieurs de ses anciens fidèles font encore chaque année célébrer des messes pour le repos de son âme.

Comme digne couronnement de ses œuvres, le Père Quentric laissa des traces impérissables de son passage à Ban-peng. C'est à lui en effet que reviennent l'honneur et le mérite d'avoir édifié l'église actuelle, le presbytère et la maison des religieuses, vastes bâtiments en briques, vrais chefs-d'œuvre pour le pays. Tout cela coûta une somme énorme de travail, de soucis et de fatigues. Très simple en fait d'architecture, l'église est néanmoins fort convenable et peut rivaliser en élégance avec n'importe quelle pagode des environs. Elle mesure 30 mètres de long sur 9 de large. Le clocher a 25 mètres de haut.

Ce vaillant missionnaire mourut à Bangkok en février 1907. Sa dépouille mortelle repose dans l'église Saint-Joseph de Juthia. En 1907, la mission du Siam avait particulièrement à souffrir de la pénurie d'ouvriers apostoliques. En attendant des temps meilleurs, Monseigneur dut laisser provisoirement le soin de ce poste à un prêtre indigène qui dut en même temps assurer le service de l'église nouvellement construite de Paknampok. Trois ans plus tard, 1910, cette dernière chrétienté fut confiée à un confrère européen, chargé en outre de visiter et d'administrer Ban-peng. Le prêtre indigène devint son vicaire. Mais l'importance des deux églises, la distance considérable qui les séparait, les difficultés d'aller de l'une à l'autre déterminèrent Mgr Perron, le bien-aimé vicaire apostolique actuel, à envoyer un Père européen à Ban-peng (24 sept. 1911). C'est ainsi que la petite communauté chrétienne, fondée jadis



UN TRAINEAU SIAMOIS

par le P. Lombard s'est développée grâce à Dieu au point de former aujourd'hui deux belles paroisses distinctes avec une population chrétienne totale de 11.000 à 12.000 âmes.

GASTAL,
miss. apost.

ANNAM ET FRANCE !

Aux rivages d'Annam, il vivait bien tranquille.
Son fleuve poissonneux et sa terre fertile,
La pagode tout près, avec tous ses Bouddhas,
Sa femme, ses enfants, et ses humbles cagnas,
Voilà pour lui, le bien suprême,
Voilà les seuls objets, que son tendre cœur aime !

Il vivait bien tranquille, et son ardent désir,
Était de rester là, jusqu'au dernier soupir.
L'on disait bien parfois, que là-bas une guerre
Implacable ét sauvage ensanglantait la terre,
Et que bientôt c'en serait fait,
La France sous les coups des Germains tomberait !

Que penser? Cette France, oh ! serait-ce possible !
La France ! Il la croyait toujours grande, invincible.
La France, ce pays de l'Annam Protecteur,
Périrait sous le fer de l'Allemand vainqueur !
Oh ! non jamais ! Jamais, ma France !
Non, jamais, l'Allemand n'abattra ta puissance !

DAVID.

UNE ŒUVRE DE CHARITÉ

Qui ne serait ému à la pensée que dans l'Inde, sur bien près de 320 millions d'habitants, à peine quelques millions sont catholiques, que sur plusieurs centaines d'enfants de païens qui meurent chaque année, à peine quelques-uns reçoivent la grâce du saint Baptême? Pour atteindre un plus grand nombre de ces chers petits êtres, le bon Dieu a suscité une nouvelle Congrégation, celle des Sœurs Catéchistes de Marie-Immaculée. Le but principal de ces admirables Sœurs est de baptiser les enfants de païens *in articulo mortis*.

Bien que l'Œuvre n'en soit qu'à ses débuts, les Sœurs Catéchistes comptent déjà plusieurs maisons dans l'Inde. Dans la Mission de Kumbakonam, outre leur maison-mère, elles possèdent trois dispensaires, un à Mayavaram, un à Tranquebar et le troisième à Ayampettaï. Dans chacune de ces villes deux Sœurs tiennent un dispensaire, dont le but est de donner des soins gratuits aux nombreux malades qui se présentent chaque jour. La charité, le dévouement d'une telle œuvre ne saurait manquer de produire des fruits de salut, de faire estimer et aimer des païens notre sainte Religion et d'attirer les bénédictions du bon Dieu sur ce pauvre pays.

Mais il est un résultat encore plus palpable, et qui répond au but principal du dispensaire, c'est l'administration du saint Baptême aux enfants de païens qui sont à l'article de la mort. Les Sœurs ne se contentent pas de baptiser les enfants très malades qu'on leur apporte au dispensaire; du centre où elles se trouvent elles rayonnent aux environs, distribuent des remèdes dans les bourgs et villages qu'elles parcourent le plus souvent possible, et ont ainsi l'heureuse occasion de baptiser beaucoup d'enfants.

Ces visites des bourgs et des villages ont encore le grand avantage de procurer à beaucoup de pauvres vieux et vieilles malades les soins si dévoués des bonnes Sœurs. Elles suivent ces chers malades fidèlement jusqu'à leur mort. Il est bien rare que leur zèle soit frustré de sa récompense. Après des soins de plusieurs semaines, quelquefois de plusieurs mois, sous la douce influence du dévouement des bonnes Sœurs, l'âme de ces pauvres délaissés s'ouvre à la lumière, et d'eux-mêmes ils deman-

dent à entrer dans notre sainte Religion. C'est ainsi que chaque année, outre plusieurs centaines d'enfants de païens, les Sœurs baptisent également plusieurs dizaines d'adultes.

Voici un petit aperçu du travail d'une année fourni par deux Sœurs au dispensaire d'Ayampettaï. Les chiffres qui suivent appartiennent aux deux années 1917, 1918, dont j'ai les comptes sous les yeux :

	MALADES SOIGNÉS	ENFANTS BAPTISÉS	ADULTES BAPTISÉS
	—	—	—
1917...	12.797	264	27
1918...	13.210	382	35

Et cependant le district d'Ayampettaï se prête assez mal à la belle œuvre des baptêmes d'enfants, etc., etc. C'est, en effet, un pays de rizières ; les villages sont éloignés les uns des autres, et les communications entre eux difficiles. Aussi, en temps ordinaire, et particulièrement durant les épidémies (qui fourniraient tant d'occasions), les sœurs ne peuvent visiter que peu de villages chaque jour, et par conséquent administrer peu de baptêmes.

Le district d'Attur, où depuis longtemps je rêve d'établir un dispensaire avec deux Sœurs Catéchistes, me paraît un centre idéal pour l'Œuvre. Attur est une petite ville qui se trouve à la jonction de trois vallées. Dans un rayon de quelques milles aisément parcourables par les religieuses, les païens se comptent par centaines de milliers. Il a été décidé de construire sous peu dans la principale vallée un chemin de fer qui rendra les communications encore plus faciles.

Pour ces raisons S. G. Mgr Chapuis, évêque de Kumbakonam, fait des vœux pour l'établissement de ce Dispensaire qui est appelé à faire tant de bien dans le district d'Attur. Que d'anges s'envoleront chaque année au Ciel, que de grâces ils feront couler de Là-Haut, grâces de conversion pour leurs parents et leurs compatriotes, faveurs temporelles et spirituelles pour leurs bienfaiteurs envers lesquels ils ne sauraient être ingrats!... Les chrétiens, hélas ! bien peu nombreux encore, de ce pauvre district en seront certainement stimulés à devenir meilleurs.

J'ai déjà 10,000 fr. pour cette œuvre. Il m'en manque 15.000. Puissent quelques âmes généreuses prendre à cœur cette entreprise.

F. Ligeon, R. C. Priest,
Attur, Salem District (Inde Anglaise).

**

AVEC NOS TIRAILLEURS TONKINOIS

Plusieurs missionnaires ont fait campagne avec nos tirailleurs tonkinois. De leurs lettres nous extrayons les pages suivantes :

Dans un hôpital de la région du Midi, un pauvre Annamite encore païen est couché sur son lit dans l'attente de la mort. Il sait qu'il va mourir : la tuberculose fait rapidement son œuvre.

Un missionnaire s'approche du moribond, lui parle en sa langue, la langue du pays qu'il ne reverra plus.

— Mon fils, tu es bien malade, serais-tu content si je te donnais le moyen pour être heureux dans l'autre vie? Tu souffres tant ici-bas! Écoute-moi. Je te dirai ce que tu dois faire pour aller au ciel près du bon Dieu. Vois-tu le grand crucifix tout au bout de la salle, c'est l'image de ton Dieu qui t'a aimé au point de mourir sur une croix pour expier tes fautes. Si tu veux croire en lui, il te pardonnera tes péchés, il t'aidera à supporter tes souffrances.

— Père, j'ai déjà bien souvent entendu parler de la religion, mais je n'y avais pas porté grande attention, parce que mes parents m'ont élevé dans le paganisme. Aujourd'hui, vous venez à moi. Je comprends que ce n'est pas pour votre intérêt ni pour votre plaisir. Quel plaisir y aurait-il à venir dans un hôpital au chevet d'un pauvre malheureux qui va mourir? C'est Dieu qui vous envoie. C'est Dieu qui vous dit de venir ici. Oui, je veux bien me faire chrétien.

La cérémonie du baptême est terminée. Le néophyte a reçu le nom de Robert en souvenir d'un saint religieux mort quelques jours auparavant, et qui jouissait d'une grande réputation dans la communauté des Sœurs garde-malades.

— Regardez mon Père, dit une religieuse témoin de l'insigne faveur accordée à cette âme, regardez ; il est comme transfiguré. Maintenant avec cette figure si calme, si reposée il peut monter au ciel, les anges le reconnaîtront comme un des leurs.

Pourtant deux grosses larmes s'échappent des yeux du nouveau converti.

— Tu souffres, mon enfant? lui dit le missionnaire.

— Non, Père.

— Alors, pourquoi pleures-tu?

— Oh! désormais mes larmes ne seront plus des larmes de tristesse; jamais je ne me suis senti aussi heureux.

— Vois, mon fils comme Dieu est bon, je te l'ai dit tout à l'heure. Il nous a aimés jusqu'à mourir pour nous. Pour mourir il a dû prendre un corps d'homme comme le nôtre parce qu'aucune nature n'est plus capable de souffrir que la nature humaine. Il a fait plus encore. Il a voulu descendre en nous, devenir notre nourriture, pour ne faire qu'un avec nous, nous fortifier dans nos faiblesses, nous consoler dans nos afflictions, et c'est pour cela qu'il a revêtu les apparences du pain, aliment si nécessaire à la nourriture de l'homme. Veux-tu que Dieu descende dans ton cœur? Veux-tu qu'il mette le comble à ton bonheur?

— Est-ce possible? Quoi! il y a une demi-heure à peine je ne pensais pas à Lui. Et maintenant il descendrait dans mon cœur?

— Dieu n'aime pas à la manière des hommes. Jamais il ne se laisse vaincre en générosité. Tu l'as appelé, il vient à toi. Il se donne tout entier. As-tu eu l'occasion de rentrer dans une église le matin pendant la messe?

— Oui, Père, très souvent.

— N'as-tu jamais remarqué que les chrétiens s'approchaient de l'autel et se mettaient à genoux pour recevoir ce que le prêtre leur distribuait? Ces chrétiens recevaient Dieu dans leur cœur.

— Père, je ne le savais pas. Si je l'avais su j'aurais fait comme eux. J'aurais demandé à Dieu qu'il descende dans mon cœur.

— Tu ne le pouvais pas alors, mon enfant, puisque tu n'étais pas encore baptisé. Il faut être bien pur pour recevoir Dieu dans son cœur. Aujourd'hui rien ne s'oppose plus à ce que ton désir s'accomplisse.

Le missionnaire appela deux catholiques annamites alors en traitement dans ce même hôpital et les pria de réciter lentement les actes avant la communion.

Cette première visite du Roi du Ciel fut comme une fête dans l'hôpital. Toutes les religieuses tinrent à honneur de

faire escorte au Divin Maître se rendant comme au temps de sa vie mortelle au chevet des pauvres malades. On aurait dit que Jésus voulait manifester par plus de solennité que de coutume combien il désirait s'unir à cette âme qui l'appelait avec toute la simplicité d'une foi naissante.

Le lendemain, le missionnaire revint prendre des nouvelles de son néophyte.

— Comment vas-tu aujourd'hui, mon enfant?

— Père, je languissais dans votre attente. Hier vous m'avez apporté le bon Dieu et cela m'a rendu heureux. Procurez-moi le même bonheur aujourd'hui.

— Mais, mon fils, ce que tu me demandes là est grave. La grâce que tu as reçue hier est une grâce de choix. Sans m'assurer auparavant de tes bonnes dispositions, je n'oserais prendre sur moi de te faire communier tous les jours.

— Pourquoi pas plusieurs fois par jour?

— D'abord, il nous est défendu de donner la communion plus d'une fois chaque jour. Et puis comment saurais-je si tu as suffisamment l'amour de Dieu dans ton cœur pour pouvoir le recevoir quotidiennement?

— Père, si Dieu ne voulait pas descendre dans mon cœur, il ne m'aurait pas donné tant de bonheur hier et je ne serais pas si triste aujourd'hui que je suis privé de sa présence en moi.

Inutile de dire que le missionnaire n'en demanda pas davantage et que Robert eut la consolation de recevoir encore cinq fois Dieu sur la terre d'exil.

Quelques instants avant de rendre le dernier souffle il fit signe au missionnaire de s'approcher et il lui confia tout bas :

— Je m'en vais, je ne puis vous témoigner ma reconnaissance ici-bas; mais quand je serai au ciel je penserai à tous ceux qui sont dans cet hôpital et qui se sont occupés de moi.

— Et tes parents, faudra-t-il leur dire...?

— Vous leur direz de venir me rejoindre Là-Haut.

Ce fut sa dernière action de grâces après la communion. Commencée sur la terre, il la continuera dans l'éternité.

II

Si quelqu'un recherche la vérité en toute simplicité, Dieu lui enverra la lumière de sa grâce.

Le trait que nous allons publier en est un exemple frappant.

Le récit en est si extraordinaire, que nous avons préféré le faire écrire par l'intéressé lui-même, en nous contentant d'un simple travail de traduction du texte annamite.

« C'était vers la fin de l'année 1915. Le Gouverneur général de l'Indochine avait publié un décret pour le recrutement des volontaires qui devaient partir au secours de la mère patrie. Assis à mon bureau de travail, j'étais partagé entre le désir que j'avais de reconnaître enfin par des actes les services rendus par la France à mon cher pays d'Annam, et le chagrin que me causait la pensée de quitter mes père et mère, mes frères, mes sœurs que je chérissais plus que moi-même. Quand je voulais signer mon engagement la pensée de quitter ceux qui m'avaient choyé avec tant de sollicitude depuis mon enfance, l'idée que je ne les reverrais peut-être plus jamais obsédaient mon esprit et m'obligeaient à déposer la plume.

« J'hésitais sur la détermination à prendre quand tout à coup une grande clarté envahit ma chambre, puis, presque aussitôt, un beau vieillard apparut debout devant moi.

« Illusion, direz-vous. Vous avez été victime de votre imagination.

« Il n'en est rien. Si mon imagination avait dû me jouer un vilain tour en cette circonstance, elle aurait bien trouvé le moyen de m'en jouer d'autres dans le passé. Du reste ce qui est pure imagination ne laisse pas de traces bien précises dans la mémoire ; au contraire, je me souviens aujourd'hui de ce vieillard comme s'il était encore devant mes yeux. Il portait le costume annamite et avait sur la tête un large chapeau en feuilles de bananier comme ceux que les gens du peuple ont l'habitude de porter pour se protéger du soleil et de la pluie. Cette apparition subite m'effraya. Je voulais quitter mon bureau ; mais le vieillard, d'un geste de la main, me fit comprendre que je devais rester assis.

« Ne crains rien, mon enfant, me dit-il, signe ton engagement. Pars pour la France. »

« Je ne pouvais en croire mes oreilles. Je voulais faire des objections ; mais le vieillard avait disparu.

« Quel était ce vieillard ? Devais-je suivre ses conseils ? Il fallait éclaircir ce mystère.

« Ce n'était pas un homme ordinaire, son entrée et sa disparition subite me l'indiquaient clairement. Était-ce quelque membre défunt de ma famille ? Comment un étranger s'intéresserait-il à moi de la sorte ? En entendant la description que je fis du vieillard, plusieurs personnes, ma vieille tante en particuler, reconnurent la physionomie de mon bisaïeul mort quelques années avant ma naissance. Durant sa vie, il avait fait beaucoup de bien autour de lui. Avant de mourir il avait distribué une partie de sa fortune aux indigents.

« Cette découverte me combla de joie et mit fin immédiatement à mes hésitations. Entendu, j'irai en France. Je signai mon engagement et je partis avec mes camarades.

« La première année de campagne fut pénible. J'avoue que plus d'une fois je me suis pris à regretter ma décision. J'en voulais presque à ce vieillard de m'avoir si mal conseillé. Mon travail n'était pas fait pour chasser mes idées sombres. Toutes mes journées se passaient à aligner des chiffres : cahier d'ordinaire, solde du mois, que sais-je ? De plus je souffrais de me voir transplanté dans un milieu où l'on nous connaissait mal et où nos meilleures intentions étaient incomprises.

« Je souffrais de voir toutes les classes de notre société annamite mélangées les unes avec les autres sans distinction de fils de mandarins, de lettrés ou du bas peuple. Je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tout ce qui me faisait gémir. Et mes parents ? Je crois que l'éloignement me les faisait chérir encore davantage.

« Pour tout dire en un mot, j'étais découragé : la tristesse continuelle altéra ma santé et je dus rentrer à l'hôpital.

« C'est là que Dieu m'attendait. Je ne m'en doutais pas. C'était sans doute pour cette heure bénie que le vieillard m'avait dit d'aller en France. Pardonnez-moi si j'anticipe sur la suite de mon récit, mais chaque fois que le souvenir de cette maison où la grâce de Dieu est venue me chercher se présente à ma mémoire, je ne puis contenir mon émotion.

« La première fois que vous m'avez rencontré, Père, j'étais

tout seul dans ma belle chambre dont les fenêtres donnaient sur la campagne. J'étais triste. Je pleurais.

« Pour la première fois de ma vie j'allais causer à un prêtre. Le dialogue s'engagea.

« — Quoi! un soldat, un sergent qui pleure? Pauvre ami, de mauvaises nouvelles de votre famille sans doute?

« — Ma famille..., oui..., j'y pense. Pourtant sur ce point je puis encore me raisonner. Ma famille, j'espère la revoir un jour. Ce qui me pèse, je ne l'ai jamais confié à personne. Je vais vous le dire à vous qui êtes resté là-bas dans mon pays. Je sais l'intérêt que vous portez à tous ceux qui souffrent. Peut-être ne retrouverai-je jamais de meilleure occasion, je vais tout vous avouer.

« Je ne comprends rien à l'existence! Pourquoi la vie? Pourquoi toujours et partout souffrir? Pourquoi le vrai bonheur ne se trouve-t-il en aucun lieu du monde?

« Un horizon nouveau s'ouvrit devant moi quand je vous entendis me faire cette réponse :

« Mon cher ami, le bonheur n'est pas où vous le cherchez. Cependant vous pouvez le trouver partout. La souffrance physique n'est rien pourvu que l'âme jouisse de la paix. Que diriez-vous d'une maison dont les domestiques se livrent au plaisir pendant que la patronne est malade, sans personne qui s'occupe d'elle? Telle est pourtant votre image. Vous faites beaucoup pour ce qui est extérieur; quant à votre âme qui devrait être la patronne, vous occupez-vous d'elle? Votre âme est créée pour un bonheur sans fin et vous l'obligez à se contenter de ce qui passe. »

« Ce soir-là vous m'avez quitté en me laissant deux livres : un catéchisme expliqué de Mgr Cauly auquel je ne prêtais qu'une attention distraite, puis un autre livre plus petit : « La Douleur », par le Cardinal Amette, archevêque de Paris. Ce livre, je l'ai dévoré. Je l'ai lu et relu bien des fois. Sans lui je n'aurais peut-être jamais ouvert l'autre. Sans le dernier je n'aurais pourtant jamais pu comprendre parfaitement le premier.

« Deux mois après, vous reveniez exprès pour me voir. J'avais déjà bien changé. Ma santé s'améliorait de jour en jour. Sans vouloir dire du mal des remèdes administrés par le dévoué docteur X... ce n'est certainement pas à leur vertu que je

dois ma guérison. La lecture de vos livres y a contribué pour une large part. Je vous ai dit combien ils m'avaient plu.

« Mais il me manquait la force de vous dire : « Oui, je crois. »

« Je vous l'ai avoué et vous m'avez répondu :

« — Que diriez-vous d'un enfant dont le père est un grand savant et qui veut étudier tout seul sans jamais rien demander à son père.

« — ...?

« — C'est pourtant ce que vous faites. Dieu est votre père. Que dis-je, vous lui devez plus qu'à votre père et à votre mère. Sans lui vos parents n'auraient pu ni vous donner l'existence, ni vous la conserver. Vous avez vu qu'Il vous aime puisqu'Il est mort pour vous. Il est Lui seul la source de toute science, Lui qui a créé tout l'Univers. Lui avez-vous demandé de vous aider? L'avez-vous prié? Lui avez-vous avoué que vous aviez besoin de Lui ?

« Allons, ce soir, avant de vous endormir, mettez-vous à genoux au pied de votre lit et demandez à Dieu qu'Il vous donne la lumière pour comprendre, et la force pour exécuter. Jetez-vous avec confiance entre ses bras. Enfant destiné à jouir de l'héritage du Père Céleste, vous ne l'avez pas rencontré. Ce soir si vous faites cette prière, Il vous viendra en aide. »

« J'avoue qu'il m'en a coûté beaucoup pour obéir. Je suis d'abord allé jusqu'à la porte pour m'assurer qu'elle était bien fermée, ensuite, j'ai attendu que le calme fût complètement rétabli dans la maison. Je n'aurais pas voulu qu'on m'aperçût. Enfin je me décidai.

« Dire ce qui s'est passé en moi en ce moment est chose impossible. Tout ce que je sais, c'est que je me relevai tout transformé. Mes doutes étaient dissipés. Seule la crainte de déplaire à mes parents m'empêchait de me décider à demander le baptême.

« Je n'en finirai donc pas, me disais-je, avec toutes mes tergiversations ? Naturellement sans même y réfléchir je laissais s'échapper cette prière de mes lèvres : « Mon Dieu, si c'est vous qui m'avez amené ici pour que je devienne chrétien, ne permettez pas que je m'arrête en chemin. »

« A peine avais-je terminé, le vieillard que j'avais vu à Saïgon était devant moi. Il paraissait plus joyeux que là-bas.

« Fais-toi baptiser », me dit-il. Sa main droite m'indiqua le ciel. Il disparut.

« Je croirais être ingrat si je n'essayais de publier la grande grâce que Dieu m'a faite.

« Tel est le récit de ma conversion. Je ne demande qu'une chose c'est que mon nom ne soit pas connu. »

Le jeune homme en question est encore en France. Il mène une vie exemplaire de fidélité à ses devoirs religieux. Il a déjà décidé plusieurs de ses compatriotes à embrasser notre sainte religion, et il espère en convertir d'autres dans la suite.



L'APOSTOLAT EN ANNAM

Les Obstacles

Cicéron disait qu'il serait plus facile de trouver une cité sans muraille qu'un peuple sans autel. Cette remarque est aujourd'hui aussi vraie que du temps du grand orateur. Partout où se présente le prédicateur de l'Évangile il voit que dans les cœurs des populations la place est déjà prise par une fausse religion qui, telle que la mauvaise herbe du jardin, sera un sérieux obstacle pour que germe le bon grain. Ces mauvaises herbes sont toutefois plus ou moins vivaces suivant les pays.

En Annam le bouddhisme est plutôt superficiel. Tout le monde connaît Bouddha, vulgairement appelé Phât; mais quelle est sa doctrine? que doivent pratiquer ses adorateurs? Questions fort oiseuses pour l'Annamite qui, en général, s'en occupe très peu. Demandez au premier Annamite venu s'il croit en Bouddha, s'il connaît les premiers éléments de la doctrine bouddhique, il vous répondra : « Qu'en sais-je? »

Il est rare de rencontrer les bonzes annamites à la longue toge marron et au buste ombragé d'un gigantesque chapeau chinois. Les villages qui nourrissent des bonzes sont plus rares encore et le bonze est, en général, sinon méprisé, du moins traité avec la plus entière indifférence. C'est un étranger, un parasite greffé sur cette terre d'Annam, mais sans y prendre

des racines assez fortes pour transformer les cœurs et donner une impression personnelle aux intelligences.

Le bouddhisme, quand il s'est introduit en Annam, ne s'est pas montré intolérant, exclusif, il s'est superposé aux religions déjà existantes, en faisant bon ménage avec elles. Les religions auparavant existantes ont continué à vivre côte à côte, à prospérer et à demeurer le fond de toute croyance indigène.

Le bouddhisme ne paraît donc pas être en Annam un obstacle sérieux à l'extension du catholicisme; ses fidèles fervents se comptent et ne formeront jamais ces masses compactes qui se dressent hérissées en face d'une nouvelle doctrine. L'obstacle, le vrai, nous le trouverons dans les religions anciennes qui font partie de la vie du peuple et en ont façonné la mentalité.

*
* *

1° *Les Annamites ont-ils une idée de Dieu?*

On peut dire que l'idée de Dieu n'est pas étrangère aux Annamites. Quand le temps n'est pas favorable aux récoltes, soit que les inondations emportent en un instant une luxuriante moisson, soit que la sécheresse ne permette pas de repiquer les jeunes semis de riz dans un sol craquelé, ils disent couramment que celui d'En-Haut, le Supérieur, punit les hommes. Parfois ils le décorent simplement du nom de Ciel. Ils ont donc une certaine notion d'un être supérieur, maître des saisons et roi de la vie ou de la mort. Mais cet être supérieur est si haut, si élevé au-dessus de leur intelligence qu'ils n'ont jamais eu la pensée de lui rendre un culte quelconque. Le remercier pour ses bienfaits, le prier dans les jours de malheur ne vient même pas à leur pensée. Et quand la pluie se fait attendre ou lorsqu'elle tombe en trop grande abondance, si les Annamites font des prières, ce n'est pas à Dieu, c'est au génie protecteur du village qu'ils les adressent. Donc, si Dieu n'est pas inconnu, il est complètement traité comme tel et regardé comme quantité parfaitement négligeable.

Ce culte du génie protecteur dont nous parlerons tout à l'heure est une des religions primitives les plus ancrées, mais avant d'en expliquer la doctrine, donnons quelques détails sur le culte ancestral dont celui des génies n'est qu'un simple dérivé.

* * *

2° *Le culte des ancêtres.*

Le culte ancestral, voilà bien la religion principale et primordiale de l'Annam et du Tonkin. C'est le culte de la famille et du foyer qui unit les membres entre eux et constitue un lien puissant entre les vivants et ceux qui ne sont plus. Ce culte familial est surtout un culte de souvenir et d'honneurs rendus aux morts.

Quand les parents sont déjà vieux, tout enfant pieux s'empresse de leur préparer un beau cercueil. Le prix de ce cercueil sera en rapport avec l'âge de celui à qui il est destiné et la richesse de la famille. Le cercueil une fois acheté, il est placé en un coin de la case, près du lit des vieux parents, qui peuvent ainsi le contempler chaque jour et chaque jour se dire que leur dernier sommeil se fera dans une jolie bière rouge aux filets dorés, avec deux gros caractères Tho, longue vie, incrustés à chaque bout, sans contact avec l'impure argile.

Et quand le dernier jour est venu, quand la bouche du vieillard ne peut plus s'ouvrir pour mâchonner la perpétuelle chique de bétel, quand les yeux sont pour toujours fermés, autour de lui, pour l'honorer, commence un vacarme endiablé. C'est au son de la musette qu'il est conduit à la fosse finale. Une cage de papier brodé et peint rouge et or couvre la bière que précède un petit coffre de papier, siège de l'âme. De longues pancartes blanches redisent en gros caractères les vertus du défunt. Lentement, à petits pas comptés, le cortège s'avance vers le lieu de la sépulture, soigneusement choisi par le géomancien, pendant que, couverts d'habits blancs au tissu grossier, sans ourlet ni bordures, la tête couronnée d'une tresse de paille, les reins sanglés d'une ceinture de même matière, les mains appuyées sur un bâton carré d'un bout et rond de l'autre comme si le poids de leur douleur leur permettait à peine de marcher, les enfants et les proches parents suivent en poussant des hurlements de douleur. Cependant musettes et violoncelles rythment le pas de leurs sons nasillards. Quelques bambins, attirés par le bruit, coupent en riant le cortège.

Sur la tombe sont brûlées plusieurs centaines de carrés de papier jaune dits sapèques en papier. Des chevaux, des éléphants, des habits également en papier, flambent aussi sur le

tombeau pour se métamorphoser en animaux vivants qui serviront à l'âme du mort au pays de l'empyrée.

Puis, sur l'autel ancestral, qui, dans les maisons riches, tient tout un compartiment de la maison, les enfants dressent la tablette du défunt avec ses noms et titres gravés avec soin. Cette tablette est le siège où l'âme du disparu vient faire sa résidence; on lui brûlera régulièrement de l'encens aux jours fixés par le rituel ou aux heures de malheur, on lui offrira de menus présents.

Morts, les parents vivent encore au milieu de leurs enfants. Le culte leur est rendu par l'aîné qui, pour faire face à tous les frais, hérite d'une portion de rizière inaliénable et protégée par la loi; cette portion de biens est appelée la part de l'encens et du feu.

Ce culte qui, pour ainsi dire, est pratiqué tous les jours, se manifeste d'une manière spéciale aux anniversaires et au premier de l'an annamite. Les sapèques et les maisons de papier flambent en ces jours de fête; l'alcool de riz coule dans les tasses pendant le pantagruélique repas que se paient les vivants en l'honneur des défunts; et les détonations multipliées des pétards chassent au loin les génies malfaisants.

Ce culte des ancêtres est le culte national annamite par excellence. Quel en est le principe? Amour ou crainte? Nous croyons que c'est surtout la crainte. Si l'enfant est pieux, s'il honore ses ancêtres défunts et leur voue un culte généreux, ils le combleront de bienfaits, la maison prospérera, la vie s'écoulera heureuse et brillante de santé. L'autel des ancêtres est-il, au contraire, délaissé, c'est le malheur qui plane sur la maisonnée et se traduit par des maladies, la faim, la pauvreté, les procès ruineux. Donc, si vous voulez être heureux ici-bas, soyez fidèle au culte des ancêtres. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des parents, presque complètement abandonnés pendant leur vie, honorés après leur mort de splendides funérailles.

Cette idée est ancrée dans l'esprit et le cœur des Annamites. Dès leurs ans les plus tendres ils ont vu leurs parents offrir à leurs défunts adorations dévouées, ils les ont entendus inculquer dans leur mémoire cette nécessité, ils ont applaudi aux moqueries des voisins sur les déserteurs du culte ancestral, et ce culte a passé dans leur vie comme une nécessité sociale dont

ils ne savent pas s'émanciper. Ils vivent les yeux sans cesse tournés vers le passé et, pour se débarrasser de cette croyance atavique, il leur faut un véritable héroïsme.

Aussi est-ce bien là le plus formidable obstacle à la diffusion du catholicisme en Annam, le plus terrible préjugé à vaincre. Les premiers missionnaires l'avaient bien deviné quand ils se partageaient en deux camps, d'un côté les opportunistes qui rêvaient de s'adapter aux circonstances et de sanctifier, si possible, ces pratiques païennes, de l'autre les intransigeants qui ne voulaient aucun alliage avec le dogme de Jésus. La bataille fut terrible, livrée autour de ces principes d'où dépendait la diffusion du christianisme en Asie. L'Église jugea que mieux valait la qualité que la quantité. Et l'Église eut raison, car, si les partisans des rites avaient eu la victoire, le christianisme en Annam risquait de devenir, comme le bouddhisme, une religion de surface, incapable de transformer les âmes, parce que encombré par une foule de pratiques païennes dans leur racine et incapables d'être jamais sanctifiées ?

Quoi qu'il en soit, tout missionnaire qui essaie de prêcher la religion vient fatalement se heurter à cette forteresse. Vous avez beau, par les comparaisons les mieux choisies, essayer de faire comprendre qu'au-dessus des parents, simples générateurs de la vie, il y a Dieu, Dieu Père, qui non seulement crée, mais aussi nourrit et conserve ; qu'à ce Dieu d'amour nous devons un culte et qu'à lui seul doivent aller les adorations, la vérité ne pénètre ni les cerveaux ni les cœurs, et vos auditeurs branleront la tête avec dédain : « Non, non, n'insistez pas, je ne puis abandonner mon père et ma mère ! »

Tout est là, tout se termine là et vous n'en sortirez jamais : « Je ne puis abandonner mon père et ma mère. » Ce sera la réponse à toutes vos démonstrations, la solution à toutes les difficultés. Les difficultés que vous verrez, vous, le cerveau annamite ne les soupçonnera même pas. Il est fait de traditionalisme, il est moulé dans la tradition ; les yeux sans cesse tournés vers ce passé qui l'encombre de tout le poids des siècles écoulés, il ne pense même pas ; il n'a pas de personnalité. Il n'existe, il ne vit et ne compte qu'en tant qu'enfant de la famille ou de membre du village. Il faut donc que l'apôtre renonce à la conversion par conviction personnelle.

*
* *

3° *Organisation du village.*

Dans les pays chrétiens l'individu a toujours eu une valeur morale indépendante ; il fait partie de la société et jusqu'à un certain point se doit à elle ; il ne lui sacrifie cependant pas sa conscience qui reste personnelle et indépendante.

L'usage d'une conscience individuelle n'est guère permis à l'Annamite ; l'indépendance de pensée est pour lui chose inconnue.

Qu'est-ce, en effet, que le village annamite sinon une sorte de famille dont chaque maison est un membre, une manière de république gouvernée par des notables, anciens du village dont ils sont le conseil et les chefs un peu comme le père est chef de la famille ?

On entre dans le village de deux manières, par droit de naissance ou par droit d'élection.

L'enfant, par le fait même qu'il naît de parents faisant déjà partie d'un village, doit lui-même en faire partie. Dix-huit ans est l'âge légal auquel l'adolescent devra prendre sa part de bénéfices et de charges. Cet âge peut parfois être devancé au gré des parents en déclarant âgé de dix-huit ans leur enfant qui souvent n'en compte que douze. S'il est par le fait obligé de supporter les corvées un peu plus tôt, il arrive plus tôt aussi à la soixantaine, âge de tout repos où le notable n'a qu'à se laisser vivre et à tirer profit de tous les bénéfices.

L'étranger venu habiter dans le village devra, s'il veut perdre son titre d'étranger, et en faire partie, présenter sa demande officielle d'agrégation. Il prendra pour cela une assiette de dix bouchées de bétel, de l'arèque sèche et de l'alcool de riz suivant une mesure rigoureusement fixée par la coutume et priera humblement les notables réunis de vouloir bien l'admettre comme membre de la communauté ; si sa requête est acceptée, il paiera les droits d'entrée fixés par la coutume et les règlements du hameau, puis il prendra rang, c'est-à-dire s'assiéra le dernier et supportera les plus lourdes tâches. Une somme un peu forte pourrait cependant lui assurer un rang un peu plus élevé et le soustraire à quelques charges.

Le nouvel agrégé avancera avec l'âge, il pourra même, un

jour, s'asseoir aux premières places et, s'il ne meurt pas trop tôt, arriver au premier rang, devenir comme le président de cette petite république.

Entrer dans le village et en faire partie n'est pas une sinécure. Il faut, en effet, en suivre les coutumes et en supporter les charges, mais en revanche on y trouve quelques dédommagements.

Chaque village a ses coutumes, mais le fond en est ordinairement le même. Elles indiquent la manière de se comporter dans les réunions, spécifient la part de charges à supporter par chacun, les punitions à infliger pour les délits légers qui ne ressortent pas du tribunal mandarinal, ou n'y ont pas encore été portés.

Les charges sont les impôts appelés *sau*, mot improprement traduit par cote personnelle, puisque le village les paie collectivement ; ce sont les impôts de capitation plus ou moins lourds selon l'importance du village qui les supporte ; ce sont aussi les corvées d'entretien des routes et des digues ; les cotisations à verser quand le village a quelque différend à régler chez le mandarin, soit qu'il y ait conflit au sujet de quelque terrain avec un hameau voisin, soit que la communauté se soit rendue coupable de quelque faute dont elle endosse la culpabilité ; enfin les cotisations pour frais de culte que nous expliquerons avec un peu plus de détail.

Les bénéfices sont les parts de communaux auxquels tout membre du village a droit ; ces communaux sont parfois d'une étendue notable et forment la plus grande partie des rizières ; la participation aux repas qui suivent et composent presque exclusivement les fêtes rituelles ou autres ; l'aide apportée aux funérailles par les membres de la communauté ; la sûreté personnelle assurée par la police du village, qui défend contre les voleurs et les pirates les rizières aussi bien que les maisons.

Rien que par ce bref exposé on peut déjà voir que le village annamite est tout à fait différent du hameau français. Dans ce dernier il y a simple agglomération de personnalités, sans cohésion autre que celle qui est apportée par les relations quotidiennes. En Annam c'est au contraire une vraie société, dont chaque famille est un membre, où tout est codifié, soumis aux lois de la coutume, le culte comme le reste.

Voilà pour le missionnaire le revers de la médaille, la socialisation du culte. S'attaquer à une pratique religieuse quelconque ce ne sera donc pas faire le siège d'une conscience individuelle, mais bien celui d'une conscience sociale, la conscience du village. Que dis-je? Ce sera attaquer les intérêts matériels des notables pour qui tout est bénéfices dans la situation actuelle. Or on devine facilement quels conflits se déchaînent soudain quand les intérêts matériels rentrent en jeu.

Par le fait même de la conversion d'un membre du village au catholicisme, c'est, qu'on le veuille ou non, l'intérêt des notables frustré. Si le mouvement s'étend, c'est la poule au œufs d'or sur le point de périr. Que le missionnaire ne s'attende donc pas à faire une propagande en douceur, qu'il le veuille ou non, il est un révolutionnaire et la révolution marche sur ses pas. Contre lui se lèveront furieux ceux qu'il trouble dans leur quiétude. Les obstacles se dresseront tantôt de front et menaçants, tantôt sapant sournoisement son œuvre par la base par des moqueries et des menaces. Ils en viendront même parfois à des moyens d'une fourberie telle que notre esprit occidental ne saurait les rêver ni les soupçonner.

*
* *

4° *Culte des esprits.*

Est-ce tout enfin? Est-elle finie, l'énumération des obstacles que l'apôtre de Jésus rencontrera sur sa route? Non, hélas non! Quand Satan a pris possession d'un pays, il le tient solidement sous sa griffe et elles sont sans nombre les chaînes dont il lie ses sujets à son char victorieux.

Outre ces difficultés, il y a en effet les centaines de superstitions auxquelles les Annamites ont ajouté foi dès leur jeunesse; au milieu desquelles ils ont été nourris, qu'ils ont, pour ainsi dire, sucées avec le lait.

Se sont les *ma*, esprits vagabonds qui peuplent l'atmosphère et sèment les maladies sur leur passage, esprits sans nom particulier mais uniquement malfaisants; les uns ont pour trône et siège familier quelque arbre séculaire, d'autres habitent en quelque coin inculte, peuplent la forêt, ou se logent dans les anfractuosités de quelque roche remarquable. Ces mauvais génies sèment le mal sur la terre; toute maladie leur est, en

général, attribuée, mais surtout toute maladie un peu tenace et qui résiste aux remèdes.

Il s'agit dans ce cas de découvrir quel mauvais génie est l'auteur du mal et de trouver un moyen de l'apaiser. On a alors recours au devin, au chiromancien, au géomancien ou à l'astrologue, mais, le plus souvent, c'est le sorcier qui entre en jeu et il donne une vraie séance d'hypnotisme.

C'est ordinairement la nuit qu'ont lieu ces séances. Le soleil s'est couché derrière les haies de bambou, le silence a couvert de sa majesté le monde et donné trêve aux soucis du jour ; c'est le moment du repos. Le sorcier s'est rendu dans la maison qui a recours à ses services ; un autel primitif est dressé qui se compose d'une simple table couverte de tapis. Sur cette table est placé le trône de l'esprit spécialement adoré par le sorcier, on allume une lampe en son honneur, des bâtonnets d'encens répandent à l'entour leurs spirales parfumées.

Le sorcier s'assied sur une natte ; un tambourin et deux baguettes sont placés devant lui ; en face s'installe le sujet, une femme, le plus souvent, habituée à faire ce métier qui lui rapporte quelques sapèques : chaque village en compte plusieurs.

Tout est prêt, la scène commence. Le magicien entonne un récitatif en s'accompagnant d'un roulement continu de tambour. D'abord lente et calme, la rapsodie se fait peu à peu hâtive, précipitée et haletante, les coups résonnent pressés sur le tambourin. Cependant le sujet suit toutes les phases du chant et imprime à son buste un mouvement de va-et-vient rythmé qui s'accélère graduellement à mesure que les invocations et les roulements de tambour se font plus pressants ; au bout d'un temps plus ou moins long, selon la résistance du sujet, le sommeil hypnotique commence. Le sujet a perdu toute sensation ; parfois il réclame des mets étranges : poules vivantes, viande crue. Il arrive même qu'il se perce les joues avec une grosse épingle ou qu'il se blesse la langue avec un couteau : on recueille alors quelques gouttes de son sang sur une feuille de papier que les assistants achètent à grand prix et suspendent aux poutres de leurs maisons comme un philtre, puissant préservatif contre les embûches du mauvais.

C'est pendant le sommeil hypnotique que le sujet donne ses

consultations. Tel esprit a été offensé, ou vient sans motif troubler la paix du foyer. Il faut lui faire des sacrifices expiatoires; à ce prix seulement le bonheur reviendra au foyer. La somnambule est aussi interrogée sur les objets perdus et en général sur toutes les question utiles à une bonne réussite dans la vie. Inutile de dire que les prescriptions de la prétendue prophétesse sont exécutées avec la plus stricte exactitude. Le réveil est souvent pénible et il n'est pas rare que même, après l'accès, le sujet éprouve plusieurs jours de fatigue.

Parfois le charlatanisme se mêle à tout cela et le prétendu sommeil n'est qu'une feinte. Il arrive cependant que l'hypnotisme soit réel.

Que de fois, le soir, je l'ai entendu, ce son plaintif et angoissant du tambourin! Ils sont légion les génies adorés comme des dieux, seul le Maître des cœurs, le Dieu tout-puissant n'est encore qu'un inconnu.

*
* *

5° *Confucius.*

Soit, dira-t-on, tout ce tissu de superstitions organisées en religion sociale et même en religion d'État, puisque le roi lui-même distribue aux génies leurs diplômes, tient sous sa sujétion la populace annamite; mais ne pourrait-on pas s'attaquer aux lettrés? Peut-être chez eux trouverait-on plus facilement cet attrait de savoir qui leur fera goûter la religion chrétienne dès qu'ils l'auront comprise. Chez les lettrés nous nous heurterons à Confucius.

Il n'est pas rare de les rencontrer, ces vénérables vieillards férus de Coufucius depuis leur plus tendre enfance; ils ne pensent même plus que par la pensée du philosophe; pour exprimer une idée un peu élevée, c'est aux citations qu'ils recourent et toute conversation avec ces érudits est émaillée de textes récités à brûle-pourpoint.

En dehors du culte des ancêtres ils n'en ont guère aucun de sérieux. S'ils vont aux pagodes c'est parce que, faisant partie du village, ils en suivent les coutumes et surtout en retirent quelque petit bénéfice ou quelque tasse d'alcool de riz. A première vue, chez eux la difficulté de se convertir semblerait donc moindre; en fait, il n'en est rien.

D'abord le culte des ancêtres reste toujours le fond, sinon de leur croyance, du moins de leur pratique. Et cette seule difficulté est déjà énorme. J'ai eu parfois des entretiens avec des Annamites cultivés et qui avaient fréquenté des Français. Je les ai mis à même de lire des livres de religion tels que la doctrine catholique de Lhomond. Malgré tout, leur esprit restait imbu de ce culte ancestral impossible à extirper. « Vous avez raison, Père, répondaient-ils, nous ne croyons pas aux génies, aux mauvais esprits, ce sont des fables, et si nous laissons nos femmes s'adonner à ce culte irrationnel c'est simplement pour avoir la paix dans notre foyer, mais il nous est impossible de ne pas garder ce culte de nos ancêtres. Il nous est bon de nous réunir aux jours des fêtes rituelles et, quand nous faisons nos offrandes à nos défunts, il nous semble qu'ils revivent au milieu de nous, qu'ils prennent part à nos fêtes, et du haut de leur autel, nous donnent encore des conseils de sagesse et de probité. »

En plus du culte ancestral, le lettré annamite garde un culte fervent pour Confucius. Ce n'est qu'avec le plus grand respect qu'il prononce son nom : le divin, le saint Confucius! Ils n'en font pas à proprement parler un dieu; mais pour eux c'est un saint, le saint par excellencc qu'ils honorent par des pratiques à peu près semblables à celles dont on use pour adorer les génies. J'ai souvent essayé de leur faire comprendre que si Confucius était de fait un grand penseur, que s'il avait reçu de Dieu une intelligence supérieure lui permettant d'approfondir les plus sublimes problèmes, il était loin cependant d'être un saint d'un rang si élevé. N'a-t-il pas, entre autres choses, laissé dans la plus grande obscurité cette question de l'essence divine qui lui est restée plus inconnue qu'aux philosophes de la Grèce païenne?

Mes arguments frappaient dans le vide, le roc restait toujours aussi solidement planté et ne s'en voyait nullement ébranlé. Ils partaient en branlant la tête sur une dernière citation de Confucius.

*
* *

Telles sont les principales difficultés que le missionnaire rencontre sur sa route. Nous pourrions encore parler des pas-

sions et penchants mauvais des Annamites. Mais ces obstacles d'un ordre général se rencontrent partout où il y a des hommes. Les uns ont tel penchant, d'autres tel autre, mais, en somme, c'est toujours le même fleuve de boue qui envahit le monde depuis le péché originel et que le Christ est venu endiguer.

Inutile donc de nous appesantir sur ce point connu aussi bien en France qu'en Annam, parce que, bien que vivant sous une latitude différente, l'homme garde toujours un même fond de nature humaine.

Nous pourrions aussi signaler les entraves apportées par les mandarins. Dernièrement ces entraves étaient devenues insignifiantes et si, aujourd'hui, elles recommencent à se faire sentir, c'est uniquement parce que les administrateurs français, compatriotes du missionnaire, ont jeté sur lui le discrédit. La plaie est trop saignante pour que nous nous y arrêtions aujourd'hui. Du reste les faits et gestes de ces mauvais Français diffèrent trop peu de ceux de leurs collègues en France, pour qu'il soit nécessaire de nous appesantir sur ce point.

*
* *

Moyens d'Évangélisation.

1° Livres et périodiques.

Il semble qu'un des premiers moyens auxquels devrait penser le missionnaire, ce serait celui-là : multiplier les publications catholiques afin d'éclairer les lettrés. Ce sont eux qui ont la tête du mouvement. Si on arrivait peu à peu à leur donner une mentalité différente, si on pouvait les convaincre, peut-être y aurait-il moyen de les convertir. *Fides ex auditu.*

Convaincre n'est sans doute pas impossible puisque la doctrine de Confucius a fini par s'implanter dans les cerveaux annamites. Dès lors pourquoi la doctrine catholique ne s'y implanterait-elle pas ?

Puis, si le missionnaire, en pénétrant dans un village, voit aussitôt tous les intérêts se liguer contre lui, si ses œuvres sont sapées par les notables aux abois, il ne saurait en être de même du livre. Lui peut pénétrer partout, se faufiler peu à peu et passer pour ainsi dire inaperçu. Il n'en fera pas moins son chemin, il mènera peu à peu le paganisme qui, un beau jour, finira par s'écrouler. Il jettera dans le commerce ordinaire

de la vie un stock d'idées chrétiennes qui germeront tôt ou tard. Il sera un levain de vie qui insensiblement finira par transformer la masse.

Le livre, pour s'infiltrer, peut se vêtir d'un habit discret; la politique n'intéresserait pas en Annam, mais les indigènes seraient contents de lire quelques bribes d'histoire; d'apprendre quelques notions de géographie ; d'être tenus au courant des grands événements du jour. Il serait facile à un périodique bien tenu de glisser un article de religion au milieu d'autres articles.

Tout cela est vrai, on commence à s'en apercevoir, mais nous devons dire à notre grand regret que jusqu'ici peu d'efforts ont été tentés dans ce sens.

Nos vieux missionnaires ont bien composé quelques livres de polémique en bon chinois, mais ces livres sont plutôt rares.

Du reste répandre des livres est fort dispendieux, le missionnaire, livré à ses seuls moyens, va au plus pressé. Il ne peut guère préparer ces travaux à longue échéance ; c'est une œuvre spéciale qu'il faudrait pour cela, une œuvre qui ait des ressources et puisse exclusivement y consacrer son temps, son argent et sa peine.

Jadis le missionnaire devait fuir devant les persécutions, habiter les cavernes ou les fourrés épais des montagnes, parfois même se cloîtrer dans une écurie à buffles. Allez donc dans ces conditions vous occuper de livres et de publications périodiques. C'était déjà bien beau si on pouvait défendre son troupeau contre la dent du loup.

Le calme vint avec la conquête, mais le pli était pris et le besoin ne se faisait pas encore sentir d'essayer de ces méthodes de propagande.

Du reste à quoi bon? semblait-il. Les conversions venaient d'elles-mêmes ; inutile de chercher à les recruter.

Les Annamites avaient vu les chrétientés décimées, anéanties, relever peu à peu la tête. Les Français soutenaient le missionnaire. Qui sait si en se convertissant au catholicisme il n'y aurait pas quelques profits à retirer? Et les villages venaient en masse se faire inscrire au nombre des catéchumènes. Ils démolissaient leurs pagodes, vendaient leurs bouddhas ventrus.

On gardait bien au fond du cœur un regret pour le génie protecteur, mais il est avec les génies des accommodements.

Le missionnaire devait faire face à tout, visiter et instruire les néophytes, assurer le recrutement des catéchistes qui manquaient pour enseigner ces masses, assurer à ces catéchistes un viatique honorable. Tout cela prenait amplement le temps, épuisait les ressources. La moisson était déjà assez belle, les ouvriers manquaient pour la récolte. Nul ne songeait à travailler la brousse, quand on pouvait à peine suffire à entretenir le champ déjà mis en culture.

Mais comme, aux soirs d'été, se couche parfois dans un nuage un beau soleil de juin pour rester ensuite de longs jours voilé par la tempête et l'orage, tout ce beau mouvement cessa. Les Français n'étaient pas ce qu'un vain peuple avait d'abord pensé. Et l'Annamite, né observateur, eut bien vite compris que, souvent, les préférences de l'administration allaient plutôt aux païens qu'aux chrétiens. Du coup ce bel élan eut les ailes coupées et le missionnaire, au lieu de jeter le filet, dut se remettre à pêcher à la ligne.

C'était peut-être le moment d'aller de l'avant et de lancer des imprimés aux quatre vents d'Annam pour secouer la foule. Sans doute ; mais il fallait lutter contre le courant établi, contre la routine, et si, en France, toutes les questions finissent par une question de gros sous, en Annam tout se termine par une affaire de sapèques, qui ne poussent pas sur les grands chemins.

Une autre difficulté à la diffusion de la presse c'est l'emploi du chinois. De fait, plusieurs missionnaires commencent à composer des livres de propagande imprimés avec l'annamite traduit phonétiquement par des caractères européens ; mais ces livres ne peuvent être de quelque utilité que pour les lettrés des villes, seuls familiarisés jusqu'ici avec ce genre d'écriture. La masse de la population annamite continue à s'en tenir au chinois et ne lit que le chinois. Cette situation peut durer longtemps encore, surtout si toutes les pièces administratives et officielles continuent à être faites en chinois.

*
* *

2° *Les écoles.* — J'en dirai un mot pour en donner quelque

idée aux lecteurs qui veulent bien s'intéresser au missionnaire d'Annam.

Les écoles sont un moyen et même un bon moyen de propagande. L'Annamite aime son instituteur, s'attache à lui et le vénère presque à l'égal d'un père. Un bon instituteur chrétien peut donc avoir une grande influence sur ses élèves. Un bon professeur de chinois, chrétien zélé qui, au besoin, redresserait Confucius et mettrait en relief la nécessité d'un Dieu créateur, que nous devons aimer, adorer ou respecter, c'est un trésor dans une paroisse.

C'est bien dans ce but que M^gr Marcou a fondé à Phat-diêm siège du vicariat, une école d'instituteurs. Si, avec cela, il était possible d'apprendre aux enfants l'écriture phonétique, cela n'en serait pas plus mauvais; la diffusion des livres en serait de beaucoup simplifiée. Les relations avec les familles en seraient facilitées.

L'Annamite aime assez l'étude et les élèves se recruteraient sans trop de difficulté. Mais ces écoles sont un grand gouffre à sapèques qui ne se comble jamais. L'entretien du professeur est coûteux. On a beau habiter le beau pays d'Annam, on n'y a pas encore trouvé le moyen de vivre sans manger. Comment trouver de quoi fonder et entretenir une école; comment surtout pouvoir assurer régulièrement son entretien?

Non, ce ne sera pas par les écoles que je pourrai décidément pénétrer dans cette citadelle fermée.

*
* *

3° *Les œuvres charitables.* — Il est une clef qui, en Annam comme en France, comme dans tous les pays du monde, ouvre naturellement les cœurs : *la charité.*

Que fait en France le pasteur zélé? Il se prodigue et fonde des œuvres charitables : syndicats ouvriers, caisses rurales, œuvres de mer, etc., etc. Elle est un peu caméléon, la charité, dont le but est de se faire toute à tous pour les gagner tous à Dieu.

C'est naturellement à elle qu'a recours le missionnaire et c'est elle qui, jusqu'ici, lui a donné les meilleurs résultats. Suivons-la à travers ses manifestations diverses. Comme ces Annamites au teint basané diffèrent du Français au teint blanc

et frais, la charité en Annam diffère de la charité en France. Elles sont sœurs cependant, filles du même Dieu et nées du même amour. Toutes deux prirent naissance dans le cœur de Jésus, d'un flot de sang. Il leur sera doux sans doute de faire connaissance et, à travers océan, monts et vallons, de se donner la main.

1° D'après la description sommaire que nous avons faite du village annamite, on a pu deviner peut-être combien il doit y avoir de passe-droits. C'est le faible opprimé et jeté à la merci du fort. Dans les manifestations les plus claires de l'injustice, on trouve en France une certaine retenue, un reste de conscience, vieux débris de la foi ancestrale. Avant d'opprimer le faible, le fort ressent toujours en son cœur un regain de remords.

Dans les pays où n'a pas encore soufflé la charité de Jesus, il n'en est pas ainsi, c'est le triomphe de l'égoïsme envahissant; la conscience semble étouffée et le puissant dort tranquille après avoir spolié le pauvre.

« Et les tribunaux, direz-vous? »

Les tribunaux souvent n'interviendront que pour légaliser les pires passe-droits et consacrer les usurpations des riches. Les tribunaux! En existe-t-il en Annam où tout, même aujourd'hui, est réglé par les mandarins? Qui dira le poids des dollars dans les sentences sorties du prétoire!

C'est pourquoi l'Annamite a naturellement besoin d'un patron, d'un protecteur à qui il demandera conseil et soutien; c'est ce patron qui plaidera pour lui et fera valoir auprès des autorités un droit souvent réel, mais que l'intéressé trop faible ne peut soutenir lui-même, arrêté qu'il est dans ses moindres démarches par toute la série de scribes, cerbères affamés, qui entourent le tribunal mandarinal.

Devant une injustice par trop criante, le missionnaire sera le conseiller naturel, éclairé, désintéressé, chevalier de la justice, pour défendre contre les méchants le pauvre, la veuve et l'orphelin. Qui dira les injustices évitées grâce à l'appui du missionnaire?

Quand le missionnaire se sera ainsi attaché un petit noyau, il le formera, l'unira en un faisceau compact capable de résister et de se défendre contre l'entreprise de l'ennemi. Il s'oc-

cupera de l'organisation de la commune annamite et la christianisera.

Il y aura des processions avec tambours et cymbales, car l'Annamite est ami des bruyantes démonstrations; il y aura des réunions à l'église où, avec le pain de la divine parole, un jour le Père, c'est bien son nom, donnera à ses enfants l'eau de la régénération et le pain de vie.

Combien de luttes, combien de difficultés avant d'arriver à ce but si désiré!

2° Mais ces occasions se font de plus en plus rares à mesure que baisse près des autorités le crédit du missionnaire. Il faut alors, pour arriver au but, prendre un chemin détourné.

L'Annam n'est pas, comme la France, un pays de culture intensive où ne restent en friche que les terrains incapables de toute production. Souvent, sur la lisière des montagnes, s'étendent des plaines immenses où ne pousse qu'une brousse épaisse et des buissons, repaire du tigre qui y dort le jour et, le soir, guette sa proie. Vienne une main intelligente aidée de capitaux suffisants et cette brousse disparaîtra pour être remplacée par des rizières fécondes. Un village s'élèvera autour de la case du colon. Ce sera une nouvelle commune.

Encore là un moyen qu'à l'occasion ne dédaignera pas le missionnaire.

Sans doute il aura des difficultés à vaincre. Il devra amener les communes voisines à ne pas faire valoir de problématiques droits sur cette brousse inculte. Il devra se faire donner la concession des terrains. Puis il faudra acheter des buffles, construire des cases, s'exposer à voir ses premières recrues le lâcher après avoir puisé dans sa bourse. Mais s'il triomphe de tous ces obstacles, le village s'organisera et, au bout de quelques années, se groupera joyeux et prospère autour de la coquette église qui en fait l'ornement.

Peut-être dans mon petit coin pourrais-je essayer d'un moyen similaire. Pas de forêts séculaires, pas de brousse, pas de tigre, ici c'est la plage avec son sable fin qui craque mollement sous les pieds nus. Et cette plage a été apportée là peu à peu par les alluvions successifs. De jour en jour elle s'allonge. A qui appartient-elle? N'y aurait-il pas moyen d'y tailler le morceau du premier occupant? Ce sera peut-être difficile, mais

en fait, pourquoi n'y parviendrait-on pas, avec beaucoup de patience, du temps et de l'argent?

*
* *

4° *Aumônes*. — L'Annamite est un peuple pauvre. Il vit insouciant, au jour le jour, sans trop se préoccuper du lendemain et sans faire aucune réserve pour parer aux éventualités futures.

Du reste, même s'il le voulait, le pourrait-il? Il faut vivre d'abord et souvent contracter de lourds emprunts à des taux usuraires. Le taux légal annamite est de 15 % par an. Mais ils sont rares ceux qui prêtent à ce taux : c'est 60, 70 % que réclament les usuriers. Et le malheureux engage ses récoltes sur pied, vend ses habits, hypothèque ses rizières.

Vienne une bonne moisson, si, toutes dettes payées, il lui reste encore quelque chose, il mange du riz à sa faim et vit content. Mais lorsque la récolte est mauvaise, c'est la famine qui s'installe dans la case, une famine noire, atroce, comme en France on n'en soupçonna jamais.

Dans un village de cinq cents âmes, parfois il n'y a pas cinq familles qui aient du riz à manger à leurs deux repas journaliers. Les autres se répandent aux quatre points cardinaux; les uns s'en vont chercher au loin du travail. D'autres se répandent dans les forêts pour cueillir quelques fruits des bois qu'ils vont ensuite échanger au marché. Mais, quand manque la récolte tout est à vil prix et c'est grande joie si une charge de bois peut seulement valoir un repas. Nous avons vu ainsi une malheureuse tomber et mourir de faim sous sa charge au milieu du sentier de la forêt.

Les plus misérables s'en vont sur les grand'routes couverts de haillons troués ou costumés d'un simple langouti; hâves, décharnés, ils marchent, tendant la main, pillant, la nuit, les champs de patates qu'ils dévorent toutes crues, et, le soir, dorment à la belle étoile. Souvent pour apaiser leur faim ils n'ont que l'herbe qu'ils cueillent avec soin, font cuire et dévorent avidement. Puis, un jour, ils tombent épuisés le long du grand chemin, leurs yeux se ferment pour ne plus se rouvrir; la mort a déployé sur eux ses larges ailes noires et les a emportés dans l'éternel repos.

L'éternel repos! En jouissent-ils même après cette vie de

souffrances? Le goûtent-ils si un cœur généreux n'est pas venu murmurer à leur oreille les paroles de foi qui illuminent les âmes et consolent les cœurs, si une main bienfaisante ne lave pas leur front du sang régénérateur de Jésus? Oh! qui dira le nombre d'âmes que peut alors sauver l'apôtre sans avoir autre chose à faire qu'à se baisser pour les cueillir! Une bière de quelques sous suffira pour consoler les mourants. Une bière! C'est le plus beau cadeau que vous puissiez faire à un Annamite mourant! Au moins, se dit-il, ses ossements auront une demeure et ne resteront pas en contact avec le sol impur! Une main pieuse un jour pourra venir les recueillir et les porter au pays natal.

C'est là un moyen facile de peupler le ciel de nouveaux baptisés, un moyen dont on peut même user en tout temps, en fondant des hospices ou des maisons de refuge. Les malheureux ne manquent jamais et ils viendront naturellement chercher avant de mourir un dernier coin où reposer leur tête.

Mais envoyer des âmes au ciel par le chemin le plus court n'est pas l'unique but du missionnaire. Il faut avant tout fonder des chrétientés durables qui seules réussiront à établir l'église en Annam, ce n'est pas seulement au ciel, c'est aussi sur la terre que le règne de Jésus doit être établi. Le missionnaire ne pourrait-il pas profiter de ce temps de famine pour fonder des postes solides? Ne pourrait-il pas, au lieu de récolter une à une les âmes de bonne volonté, s'attaquer aux masses et les mener à la foi?

*
* *

Il le pourrait — et même sans trop de difficultés. Pas besoin alors de procès, de discussion chez les mandarins pour se faire donner une mince bande de terrain où bâtir votre nid; les villages viendront d'eux-mêmes et se disputeront pour vous vendre leurs terres au prix de quelques piastres. En les leur donnant ensuite à cultiver on arrache ces malheureux à la fois à la misère et aux mains des usuriers. On obtient ainsi des néophytes qui vous sont très attachés.

Peu à peu ils étudieront la religion, s'initieront à vos divins mystères; l'amour de Dieu viendra avec sa connaissance et cette religion qu'ils ont embrassée un peu par nécessité, ils l'aimeront jusqu'à mourir pour elle.

Nous avons vu des villages ainsi fondés consoler le missionnaire par leur ferveur et leur piété.

Le seul inconvénient à la chose c'est qu'il faut, là aussi, de l'argent. Car si peu coûte l'achat, il coûte quand même quelque chose et fonder n'est pas tout, le plus difficile et le plus coûteux souvent c'est d'entretenir.

Que de fois rêveur, le missionnaire sonde de son regard ces plaines immenses encore couvertes de la brousse du paganisme, il est des cantons entiers où le nom de Jésus n'a jamais été prononcé. Il serait si facile pourtant d'y établir des œuvres et d'y faire naître quelques âmes à la vie divine, mais c'est en vain, le missionnaire voit qu'il n'est qu'un soldat désarmé faute de munitions.

*
* *

5° *Médecine.* — Mais cet état de famine et de misère n'est pas, grâce à Dieu, l'état normal. Il est des années où malgré tout une certaine aisance règne au foyer. Et alors l'aumône n'est guère facile ni pratique. Ce ne sont pas les quémandenrs qui manquent, l'Annamite n'est pas fier et tend naturellement la main. Même à l'aise il saura, s'il y trouve son intérêt, mendier. Mais vous ferez souvent des jaloux, si donnant à l'un vous ne pensez pas à l'autre sous prétexte qu'il n'est pas dans le besoin. L'aumône ne doit et ne peut être que collective, tandis que la médecine serait souvent d'un grand secours pour qui saurait en user à propos.

La médecine en Annam est encore à l'état d'enfance ; elle se compose ordinairement de recettes apprises dans les livres chinois. Elle ne connait guère que des remèdes fort simples. Très souvent il sont administrés sous forme de pilules fort appréciées.

Parfois, entre plusieurs sortes de plantes, il y entre quelque produit animal. Rien n'est tant prisé que la corne de rhinocéros ou les bois encore tendres d'une sorte de cerf. Les os de tigre, réduits en gélatine et pris à petites doses, sont regardés comme excellent fortifiant. Pour les meurtrissures et les fractures, rien ne vaut des applications sur l'endroit endolori de fiel d'ours ou de singe.

Ces recettes d'une pharmacopée empirique ne sont pas sans

un certain effet. Mais souvent cet effet est funeste par suite d'un manque complet d'hygiène. Un point, en effet, bien établi et auquel tout malade se garderait bien de manquer, c'est que toute maladie est hydrophobe. Aussi tout bon malade croupit dans une crasse qu'il entretient soigneusement et lui donne un aspect d'une saleté repoussante.

Les anciens missionnaires ne sont pas restés sans tirer parti de cette médecine indigène. Ils s'en sont surtout servis comme moyen d'accès auprès des petits enfants pour leur assurer la grâce du baptême. Il y a tout un assortiment de petites pilules spéciales aux maladies infantiles. Le missionnaire zélé a toujours à sa disposition un ou deux baptiseurs ou baptiseuses ambulants qui parcourent les villages avec une bonne petite provision de remèdes. Ainsi munis, les baptiseurs s'en vont vendant ou donnant leurs remèdes; ils parcourent les villages païens et se voient partout accueillis avec joie. Ils pénètrent dans les cases; tout en soignant les enfants, il leur est facile, quand les pauvres petits sont sérieusement atteints, de verser sur leur front l'eau régénératrice qui en fait des élus de Dieu. Ils sont même nombreux les parents qui regardent le baptême comme un remède bienfaisant contre les maléfices du *mauvais* et appellent le baptiseur auprès de leurs enfants mourants.

D'autres, fervents de la métempsychose, et le cœur brisé de voir leurs enfants mourir l'un après l'autre sans pouvoir en conserver aucun, sont heureux de voir baptiser leurs enfants persuadés que, devenus enfants de Dieu, ils ne reviendront plus nuire à la famille.

Qui dira le nombre des élus dont le ciel a ainsi été peuplé, grâce aux secours envoyés par la Sainte-Enfance! Ils chantent maintenant au ciel la gloire de Jésus et prient sans doute pour leurs parents moins fortunés qui n'ont pas, comme eux, le bonheur de le connaître et de l'adorer. C'est ainsi que hier encore j'entendais une famille nouvellement convertie me déclarer avec joie que déjà elle comptait au ciel un élu parti depuis plusieurs années après avoir été baptisé par un de ces médecins ambulants.

Il arrive également souvent que sont abandonnés des enfants par des familles trop pauvres pour les nourrir; la Sainte-Enfance les recueille, les élève, puis les place en des familles

aisées qui les adoptent. Là ils grandissent, s'habituant dès leurs tendres années aux pratiques de la vie chrétienne et augmentent le nombre des fidèles.

N'était-ce pas en guérissant les malades que Jésus parcourait les bourgades de Judée et de Galilée? Il passa, dit l'Ecriture, en faisant le bien. C'est pourquoi, en remontant au ciel, il fit à ses apôtres une dernière recommandation, celle de guérir les malades. Et si, obéissant à ce précepte d'amour, le missionnaire se penche sur les grabats, si comme Jésus il prend par le main les fièvreux en disant : Lève-toi, s'il passe, lui aussi, en faisant le bien, pourquoi donc la barrière d'indifférence qui s'élève contre lui ne tomberait-elle pas ? Pourquoi les cœurs ne se laisseraient-ils pas pénétrer pour s'ouvrir peu à peu au divin contact de la grâce, abandonner leur vaines croyances, prier et adorer Jésus.

*
* *

Tels sont trop succinctement décrits les obstacles semés sur la route du missionnaire, tels ses moyens d'action et de propagande. C'est un volume entier qu'il faudrait pour expliquer la chose dans tous ses détails ; mais ces quelques lignes suffiront, pensons-nous, pour faire comprendre aux amis des missions les dificultés de l'apostolat, la nécessité des ressources et aussi le besoin de grâces que seules peuvent lui attirer de ferventes prières ; car il aura beau semer, jeter l'argent et multiplier les œuvres, que pourra-t-il jamais si la grâce de Dieu n'est pas là pour les faire fructifier. Pauvre petit semeur, jamais il ne doit oublier la parole du divin Maître : sans moi vous ne pourrez rien faire.

A. Bourlet,
Miss. Apost.

MÉDAILLE DES ÉPIDÉMIES (bronze).

Figuet, Paul-Pierre-Marie. N'a cessé de faire preuve d'un dévouement remarquable auprès des malades contagieux, 2 oct. 1918.

ÉPI D'OR

Nous apprenons avec plaisir que le P. Léon Robert et le P. Jean Ouillon, tous deux de la procure de Hong-Kong, ont été décorés de **l'Epi d'Or** de 3e classe de la République Chinoise.

AVIS POUR TIMBRES-POSTE

Le marquis de Traynel, Omonville-la-Rogue, par Beaumont-Hague (Manche), France, achèterait à très bon prix et par toute quantité les timbres-poste oblitérés que les Missions voudraient bien lui envoyer. Une provision d'argent sera adressée d'avance sur simple demande. Envoi de fonds également, dont une partie en don pour les œuvres, afin de recevoir des timbres neufs des pays les plus intéressants pour les collectionneurs.

Envoyer les timbres daus de petits sacs en toile, bien cousus. Les enveloppes se déchirent.

Réponse à toute demande de renseignements.

ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

NOMINATION. — COTISATION PERPÉTUELLE. — RECOMMANDATIONS. — NOS MORTS.

CONSEIL DE L'ŒUVRE

Nous sommes heureux d'annoncer que le 18 mars 1919 Madame la Marquise de Broc a été nommée à l'unanimité Conseillère de l'Œuvre des Partants. Depuis de longues années Madame la marquise de Broc se dévoue à nos missions avec un zèle et une persévérance infatigable. Elle a d'ailleurs un admirable modèle en la personne de sa mère, la présidente honoraire de notre œuvre, Madame la comtesse de Semallé. Il est des familles où la pratique du bien et du dévouement sont de tradition : la famille de Semallé est de celles-là. Nous remercions Dieu de les avoir si fortement et si fidèlement attachées à la cause de l'Apostolat.

COTISATION PERPÉTUELLE

Mme DUPART, en action de grâces.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières de nos Associés : Plusieurs intentions, particulières. Plusieurs prêtres. Un jeune homme. Deux militaires. Les intentions des associés de Dunkerque. Deux affaires. Plusieurs associés défunts. Plusieurs malades. Les intentions d'une associée, l'union et la paix dans une famille.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

MM. MAGNAC, missionnaire au Sutchuen oriental.
GRANIÉ, — en Birmanie septentrionale.
LE MÉE, — en Cochinchine occidentale.
SALMON, — à Nagasaki.
ÉVRARD — à Tokio.
TISSIER, — en Cochinchine orientale.
DUPUIS, — au Sutchuen occidental.
CUDREY, — au Tonkin méridional.
LE PAGE, — au Tonkin occidental.
LEROY, — à Pondichéry.

DÉFUNTS

MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

M. PLOIX et son gendre.
Ctesse DE COUET.
Mlle PRIVAT.
M. DUMONT.
M. VANPURYS.
M. FILLIEUX.
Mme VANCOSTON-LAVERGNE.
Mlle PEMELMAN.
Mlle MAILLOT.
M. MAILLOT.
Mise D'HAVRINCOURT, ancienne conseillère de l'œuvre.
Vtesse DE MARCELLUS.
Mme DE LALAIN-CHOMEL.
Mlle Camille PELEGRIN.
Mlle DE SAINT-MARTIN.
Mlle Rosalie JALBY.
Mme Vve ACKERMANN, mère de deux missionnaires.
Mlle Marie TOURNIER.

Paris. — Imp. Levé, 17, rue Cassette.

ANNALES

DE LA

Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

Notice sur le **R. P. Godard**. — Notice sur **M. Gangneron**. — Ou on retrouve la sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, par le **P. Robin**. — Au lointain Thibet. — Dans les îles Goto (Japon). — Nouvelles du Kient-chang. — Origines du vicariat apostolique de Laos. — Pour les indochinois morts au champ d'honneur. — Canal de la grace, par **David**.

Gravures : Groupe de chrétiennes chinoises. — Groupe de catholiques indochinois en pèlerinage a Lourdes.

NOTICE SUR LE R. P. GODARD

Missionnaire au Tonkin Occidental.

M. Louis Godard, né le 13 novembre 1845, départ en mission le 20 juillet 1870, mort le 12 février 1919.

Le 12 février 1919, à 8 heures du soir, le bourdon de la cathédrale de Ké-sô tintait le glas. Le Père Godard venait de mourir, après une vie apostolique de 50 ans passés dans le même poste. C'est pour nous tous un grand exemple que nous tâcherons de faire connaître par cette modeste notice.

Nous suivrons simplement l'ordre chronologique, racontant la vie de notre confrère en famille, au Séminaire, en Mission.

I. — Vie de famille.

Comment connaissons-nous cette famille ? Par le Père Godard lui-même qui, dans ses conversations, nous en a conté mille et mille traits, sans jamais varier d'un mot. On en ferait, en les réunissant, un pittoresque et original recueil, hélas ! trop long pour les Annales.

Louis Godard est né le 13 novembre 1845, à Damrémont, Haute-Marne, diocèse de Langres. Ses parents, François Godard et Marie Goillot, étaient cultivateurs vignerons, jouissant d'une bonne aisance, fermement et pratiquement chrétiens en tout.

Il leur était né un premier fils, plusieurs années avant la naissance de Louis, mais il mourut prématurément et tragiquement, tué par un de ses petits camarades qui jouait avec une arme à feu. Louis devint ainsi et resta l'enfant unique de ses parents.

Madame Godard disait à son petit Louis : « Le Bon Dieu nous a enlevé ton frère aîné parce que je l'aimais trop. Je crains, si je t'aime trop, qu'il ne t'enlève également. »

« Oh! nous disait-il, ne croyez pas que ma mère m'a élevé dans une boîte à coton. Elle était sévère avec moi, elle ne me pardonnait rien. Il m'arriva, une fois, d'être en retard à Vêpres ; en rentrant à la maison, elle m'avait préparé le fouet avec des orties. »

Le petit Louis était grand chasseur d'oiseaux, toujours dans les vergers et les forêts, grimpant sur les arbres, fouillant les fourrés. Sa mère, voulant lui faire passer cette mauvaise habitude, s'entendit avec le garde-champêtre et le garde-forestier, qui vinrent plus d'une fois chercher le petit délinquant à domicile, lui dressant procès-verbal au nom de la loi. Puis l'affaire s'arrangeait à l'amiable, le petit oiseleur était grâcié ; mais il fallait qu'il s'amendât, sinon il serait livré au gendarme qui le ferait lier à la queue de son cheval et conduire en prison.

Si Madame Godard était un peu sévère à l'égard de son fils, il faut dire aussi qu'elle était juste. En voici un petit exemple. M. Jacob, instituteur à Damrémont à l'époque, maître exemplaire d'ailleurs et dont notre confrère a toujours gardé un bon souvenir, infligea un jour une punition au petit Louis ainsi qu'à un autre de ses camarades. Il leur fit lier une grande pancarte sur le dos avec mention : « Grand fainéant », et les renvoya chez eux. A la classe suivante, il fallait revenir à l'école de la même façon. A l'aller, tout s'était passé sans incident. Mais au retour, le petit Louis, pour ne point paraître trop penaud, se mit à danser dans la rue avec sa pancarte sur

le dos. L'instituteur y vit un manque de respect à son égard. Il condamna le délinquant au corps de garde et au pain sec. La maman alla trouver le maître d'école, lui fit remarquer que tout cela était exagéré, qu'après tout sa pancarte n'était pas « une image de la Sainte Vierge » et que l'on pouvait bien danser avec.

« Sévère, mais juste », c'est ainsi que Mme Marie Godard a travaillé à la première éducation de son fils Louis en famille, jusqu'à son entrée au petit séminaire de Langres.

II. — Vie au Séminaire.

Petit séminaire. — En nous parlant de cette période de sa vie, le P. Godard nous disait : « Je n'étais pas un élève brillant, j'étais loin de valoir M. Fiot et M. Ravier (missionnaires du Tonkin Occidental, décédés). Je n'ai jamais été premier, ni dernier non plus d'ailleurs. J'ai eu un peu toutes les places intermédiaires. Les prix n'affluaient point chez moi. Une fois, pourtant, j'ai eu un premier accessit en chimie. Je ne sais comment j'ai pu le mériter. »

Il faut dire que Louis était chétif de santé et avait de fréquents saignements de nez. Il dut donc se modérer dans son travail. Déjà, d'ailleurs, il avait comme devise : « Primum vivere » qu'il nous répétait souvent.

Il aimait aussi cette autre devise : « Ne jamais caller ».

A l'un de ses examens, on lui demanda de réciter un morceau de poésie à son choix. Louis servit du Bossuet. — Nous demandons de la poésie, expliquèrent les examinateurs. —

« Mais c'est bien de la poésie que je cite, car il y a poésie en vers et poésie en prose. Ce que je cite est de la poésie en prose. — Bien, mais veuillez nous citer des vers. » Il leur récita le combat des Horace et des Curiace. Les examinateurs se montrèrent satisfaits.

Malgré tout le mal que le P. Louis Godard disait de ses études humanitaires, les nombreuses lettres écrites par lui, portant toutes sa marque originale, pittoresque, primesautière, avec le trait à la fois charitable et piquant, en outre agréablement stylées, prouvent bien qu'il avait reçu au petit séminaire une bonne formation littéraire et qu'il se dénigrait lui-même.

Grand Séminaire. Section de Philosophie. — A la fin de 1865, Louis Godard entra, pour sa philosophie, au Grand Séminaire de Langres. Nous avons sous les yeux les cahiers de philosophie lithographiés de M. l'abbé Gérard, annotés de la main même de Louis.

Ce manuel est fort bien fait. Mais ce qui nous a grandement intéressé, ce sont les notes que Louis écrivait en marge, expliquant et éclaircissant le texte. Elles témoignent d'une sérieuse application à l'étude de toutes les questions souvent abstruses de la philosophie, pour lesquelles l'esprit positif et pratique du P. Godard, tel que nous l'avons connu, ne nous semblait que médiocrement doué. Bref, ces notes prouvent que le jeune philosophe travaillait ses matières avec application et intelligence.

Théologie. — Les cahiers de théologie, entièrement écrits de sa main, sont très soignés comme fond, forme et même forme plastique ou calligraphique (car, soit dit par parenthèse, Louis avait une très belle écriture). Il suivit les cours de théologie de M. l'abbé Godard, son homonyme, ancien condisciple et ami du R. P., Dallet, et alors professeur de théologie au grand séminaire de Langres.

A propos de ses notes de théologie, voici une petite histoire que notre confrère aimait à raconter. L'on sait que pendant les vacances, les grands séminaristes sont souvent invités par les curés de leurs paroisses à les remplacer pour le catéchisme de persévérance, avant Vêpres. C'est ce que fit Louis Godard à l'église de Damrémont, à la demande de son curé.

Or, il advint qu'il eut à expliquer l'infaillibilité de l'Église. C'était en 1867, l'infaillibilité du Pape n'était pas encore définie. L'abbé Louis suivit l'enseignement qu'il avait reçu au Grand Séminaire et affirma nettement que le Souverain Pontife, parlant **ex cathedra**, était infaillible. Le vieux curé, qui se trouvait à la sacristie, entendant cette doctrine, en fut très troublé. Il fit immédiatement sonner les cloches pour Vêpres afin d'interrompre le catéchisme et, quand l'abbé Louis revint à la sacristie, il lui dit d'un ton sec : « Sachez bien, Monsieur l'abbé, que je n'entends pas que l'on enseigne des hérésies dans mon église » . « Mais, répondit l'abbé, c'est

l'enseignement qui nous est donné au Séminaire. Voici mes cahiers de théologie, que j'ai suivis pour mon catéchisme. »

La question en resta là jusqu'en 1870. L'abbé Louis rentrant alors à Damrémont pour faire ses derniers adieux à ses parents, avant de partir pour le Tonkin, le bon vieux curé qui avait naturellement mis sa théologie au point, lui rappela l'incident du catéchisme en ajoutant : « Ce que vous enseigniez est vrai, mais je ne l'aurais pas cru. »

Pendant son séjour au Grand Séminaire de Langres, l'abbé Louis sentit sa vocation sacerdotale s'orienter nettement et impérieusement vers les Missions-Étrangères. Son directeur spirituel jugeait que l'appel de Dieu était indubitable et qu'il fallait le suivre. Son admission au Séminaire de la rue du Bac était réglée. Mais la grave question, en l'espèce, était de notifier la décision aux parents et d'obtenir leur consentement. Quelle anxiété. Louis est timide, et ses parents ne soupçonnent rien de cette vocation qui sera pour eux un si cruel sacrifice. Et pourtant il faut aborder la question coûte que coûte.

Un soir des vacances, après le souper en commun, Louis découvrit son projet en tremblant. Cela fait, il se retira aussitôt, comptant sur la grâce de Dieu pour arranger les choses. Le père et la mère demeurèrent un instant interdits, puis Godard père dit à sa femme : « Demain, il faudra aller consulter M. Bouvier sur tout cela ».

M. l'abbé Bouvier, alors curé d'une paroisse assez éloignée, était un prêtre connu pour sa sainteté et sa doctrine. Il était originaire de Damrémont même, mais, contrairement au proverbe, il était prophète dans son pays.

Le lendemain matin, Mme Godard se met en route, arrive chez M. l'abbé Bouvier et lui soumet son cas. Après un moment de silence, le vénérable prêtre lui dit : « Eh bien, Marie, et si c'est la volonté de Dieu, vous y opposerez-vous? » — « Si le Bon Dieu nous demande ce sacrifice, nous le ferons volontiers. » — « Alors, laissez faire ; attendez tranquillement la réponse de ceux qui ont grâce d'état pour examiner cette question, à savoir les directeurs spirituels de Louis. Ils ne décideront rien qu'à bon escient et en sûreté de conscience. Ayez confiance en eux. »

Le cas de conscience se trouva ainsi solutionné en principe,

et quelques semaines après, l'abbé Louis Godard était aspirant missionnaire au Séminaire des Missions-Étrangères à Paris. Il y acheva ses études de théologie. Le 11 juin 1870 il fut ordonné prêtre et, le 20 juillet suivant, il se mit en route pour l'Extrême-Orient.

Arrivé à Hong-kong il dut attendre pendant plusieurs mois une occasion de jonque chinoise qui consentît, pour une grosse somme, à transporter les dix missionnaires (huit français et deux espagnols) jusqu'à l'entrée du Tonkin.

La nuit du 31 décembre, à la faveur des ténèbres, ils débarquèrent dans la région où plus tard devait s'élever la ville de Haïphong. On les garda quelques semaines à Huy, chrétienté de la Mission espagnole, et, au commencement de février 1871, le P. Godard était enfin rendu à Ké-so auprès de son évêque, Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental.

Les Missions du Tonkin sortaient à peine des persécutions officielles de Tu-duc, et n'avaient encore de la paix que le nom et la promesse en vertu du traité de 1862. La foi seule restait debout; les œuvres vitales de la Mission avaient été détruites. La communauté de Vinh-tri, avec les séminaires qui y étaient établis depuis un siècle, ainsi que le village, avaient été rasés et le territoire distribué aux communes environnantes. Le village de Ké-so voulut bien recevoir les missionnaires dispersés et devint communauté centrale de la Mission avec résidence épiscopale ; mais tout était à réorganiser, beaucoup à créer de toutes pièces.

III. — Vie en Mission.

Après quelques semaines passées à Ké-so, le P. Louis Godard, suivant la tradition de la mission, fut envoyé seul dans une chrétienté des environs pour se former à la langue et se préparer au ministère apostolique. Les premières chaleurs lui furent pénibles, et plus d'une fois il lui arriva de tomber en défaillance en célébrant la Sainte Messe. Une bonne vieille chrétienne lui en donna cette raison-ci : « Il n'est pas étonnant que vous tombiez de faiblesse : vous mettez trop d'habits pour dire la messe ».

Le curé annamite de l'endroit, pensant qu'il fallait des toniques au nouveau missionnaire, lui offrit du lait de chèvre.

Malheureusement le père ne put en profiter car il avait pour le laitage une répugnance naturelle qui lui resta jusqu'à sa mort. Peu à peu il s'habitua aux chaleurs, qu'il supportait même mieux que la plupart de ses confrères. A la fin de 1871, il revint à la communauté de Ké-so pour recevoir une destination.

Mgr Puginier avait à peine pris le gouvernail de sa mission. qu'il songea dès 1869 à réorganiser et développer l'œuvre de la presse, si nécessaire au progrès d'une grande mission. Ses prédécesseurs, au commencement du siècle dernier, avaient bien fait leur possible. Ils avaient installé une imprimerie en caractères annamites gravés sur des planchettes, et ce moyen, quoique primitif, avait permis de fournir à la mission plusieurs ouvrages de grande utilité. Sous Mgr Retord, l'on s'était procuré une petite presse à caractères mobiles pour les imprimés les plus courants, comme circulaires épiscopales, etc... Mais tout cela était insuffisant. Mgr Puginier avait commandé en France un très important matériel d'imprimerie, lithographie et reliure, qui parvint au Tonkin en 1871, peu après l'arrivée du P. Godard.

Or, un beau jour, le vicaire apostolique manda notre confrère et lui annonça à brûle-pourpoint qu'il le destinait au service de l'imprimerie. Le jeune missionnaire eut un moment de surprise, et sa nature primesautière ne put cacher sa répugnance pour ce travail. « Hé! lui dit l'évêque, vous êtes venu en mission pour obéir. »

Le P. Godard se le tint pour dit : il n'insista pas, et se mit à faire de l'imprimerie par obéissance et il en fit pendant cinquante ans.

D'ailleurs. il ne fut pas seulement imprimeur. Les labeurs généralement plus consolants du ministère apostolique ne devaient pas lui manquer, car, presque en même temps qu'il fut chargé de l'imprimerie, il reçut la direction de la grande paroisse de Ké-so

Imprimeur de la Mission et curé de la paroisse, c'est dans ce double service que nous allons maintenant suivre notre missionnaire jusqu'à sa mort. Ici, nous sommes abondamment documentés, d'abord parce que nous avons des témoins de visu ; et ensuite parce qu'il nous reste deux précieux agendas

que le Père a commencés dès son entrée en charge, 1871, et tenus à jour sans lacune jusqu'en janvier 1919. Dans l'un se trouve consigné tout ce qui concerne le service d'imprimerie, lithographie, reliure; dans l'autre tout ce qui concerne le service paroissial. C'est superbe comme somme de travail et comme inlassable persévérance : toujours à la besogne pendant cinquante ans, sans vacances, sans congés et sans maladie. Le P. Godard avait sa bonne devise : « On n'est nulle part mieux que chez soi ».

A l'imprimerie. — Voici d'abord comment cette imprimerie était organisée. Le Père avait pour sa part la surveillance du service, la répartition et l'assignation du travail à chaque ouvrier, enfin, à lui seul, la correction des épreuves. L'établissement comptait une quinzaine d'ouvriers typographes, catéchistes de la mission chargés de la composition du texte à imprimer ainsi que de la surveillance technique dans l'imprimerie, lithographie, reliure.

Ceux-ci étaient aidés de quelques manœuvres pour l'exécution de divers travaux.

Enfin, six religieuses, Amantes de la Croix, étaient chargées du pliage, brochage, etc...

Pour apprécier la somme de travail fourni par l'imprimerie il suffit de parcourir l'agenda du Père [1].

---

1). — **Année 1873. Travaux d'imprimerie.**

Lettres de saint François Xavier en latin.
Varia : *Ordo*, *calendrier* et autres imprimés de circonstance.

Lithographie.

Cours de thèmes latins, 125 pages à 250 exemplaires.
Lettre de Mgr Puginier sur les malheurs des temps.
Livre des prières.
Lettre de Mgr Puginier sur le Sacré Cœur établissant le mois du Sacré-Cœur dans son vicariat.
Petite histoire de l'Église, 160 pages à 130 exemplaires.

Année 1874. Imprimerie.

Petit cours de littérature.
Synode du Sutchuen, traduit en annamite, 1.000 exemplaires.
Liturgie, 1.000 exemplaires.
Imprimés divers de circonstance.

Lithographie.

Cahier des décrets (*Collectanea*, en annamite), 180 p., 750 ex.
Essai de théologie morale, en annamite : Actes humains. Conscience. Lois.
Cartes de l'Europe et de l'Asie.

La période de 1873 à 1885 fut très troublée du fait des lettrés révoltés qui voulaient expulser les troupes françaises et avaient résolu le massacre des chrétiens. Ké-so, communauté

Lettre circulaire de l'évêque.
Calendrier annamile et varia de circonstance.

Reliure.

Etablie en 1873, elle commence à fonctionner modestement avec un millier de volumes par an. Ce chiffre grossit rapidement. L'agenda accuse pour :

1876 : 927 volumes.	1889 : 2.320 volumes.
1885 : 1.775 volumes.	1897 : 2.335 volumes.
1888 : 1.957 volumes.	etc.....

La reliure de Ké-So n'a rien de recherché, mais elle est propre, bon marché, et d'une solidité à toute épreuve. Au mois d'août 1875, ce service fut passé aux religieuses annamites du couvent de Ké-So qui le gardent encore à présent. Elles ont installé leur atelier chez elles et six sœurs y sont occupées continuellement.

Année 1875. Imprimerie.

Précis de grammaire latine, en annamite pour les commençants, à 1.500 exemplaires.
Grammaire latine, en annamite, à 2.000 exemplaires.
Cours de thèmes latins, à 2.000 exemplaires.
Arithmétique, en annamite, à 2.000 exemplaires.
Imprimés de circonstance.

Lithographie.

Lettre de Mgr Puginier sur le Jubilé, 1.400 exemplaires.
Figures pour l'arithmétique, 2.000 exemplaires.
Ordo, calendrier, palmarès.

Année 1876. Imprimerie.

L'on commence l'impression des deux grands dictionnaires de la mission : l'un annamite-latin (Taberd-Theurel-Lesserteur) 600 pages in-4° ; l'autre, latin-annamite (Ravier) 1.200 pages in-4°, tirés l'un et l'autre à 4000 exemplaires. On peut facilement se rendre compte de la part de travail qui en revient au P. Godard rien qu'en songeant à la correction des épreuves faite par lui tout seul. Il nous a raconté que, plus d'une fois, il y avait passé ses nuits afin de ne pas entraver le tirage du lendemain.

Lithographie.

Lexique latin-annamite.
Essai de théologie morale, en annamite. Traité du mariage.
Varia : *ordo, calendrier*, etc.

Année 1877. Imprimerie.

Continuation des deux grands dictionnaires.
Harmonie des quatre Évangiles, en annamite, par le P. Venard.
Cérémonial de Falise, en annamite.
Petit cours de thèmes latins, à 2.000 exemplaires.
Varia. Imprimés de circonstance.

Lithographie.

Cours de littérature, en annamite.
Essai de théologie dogmatique, du P. Mollard.
Lettre de Mgr Puginier sur la mort de Pie IX.
Varia de circonstance.

Année 1878. Imprimerie.

Cérémonial de Falise, en annamite.
Varia : Imprimés de circonstance, formule de prières, etc.

centrale de la mission, était particulièrement menacé. Au mois de janvier 1874, on avait lieu de craindre une attaque fortement organisée. En l'absence de Mgr Puginier retenu à Hanoï

Lithographie.

Achevé le 1er volume de *théologie morale*.
Varia : *Ordo, almanach, palmarès*, etc.

Année 1879. Imprimerie.

Achevé grand dictionnaire.
Une étude de M. de Kergaradec, consul de France au Tonkin.
Le commerce du Yun-Nan par le fleuve Rouge.

Lithographie.

Fin du 1er volume de la *théologie dogmatique*.
Ordo, almanach. Varia de circonstance.

Année 1880. Imprimerie

Sermons de Bourdaloue (Lesserteur), 320 pages.
Preces pour les petits séminaires, 72 pages.
Cours de rhétorique, en annamite, 320 pages.
Une masse d'imprimés pour le service des Douanes.
Cours de géographie, en annamite.

Lithographie.

Commencé le 2e volume : *Essai de théologie morale*.
Varia.

Année 1881. Imprimerie.

Lhomond : *Doctrine chrétienne*, en annamite, 1.200 exemplaires.
Livre des Fins dernières, en annamite, 1.200 exemplaires.
Manuel de catéchisme dogmatique, en annamite, à l'usage des catéchistes, 2 volumes.
Combat spirituel, en annamite, 1200 exemplaires.
Petit office de la Sainte-Vierge, en latin, 2.000 exemplaires.

Lithographie.

Précis de l'Histoire de l'Église. Varia.

Année 1882. Imprimerie.

La Sainte Vierge, par Marie d'Agréda, traduction annamite.
De nombreux imprimés pour les Douanes, le service du Génie.

Lithographie.

Continuation de la *Théologie*, dogme et morale.
Varia : *Ordo, almanach*, lettres circulaires. *palmarès*.

Année 1883. Imprimerie.

Ordre du jour du général en chef.
Nombreux imprimés pour le gouvernement.

Lithographie.

Suite de la *Théologie dogmatique et morale*.
Varia : *Ordo, almanach, palmarès*, etc.

Année 1884. Imprimerie.

Catéchisme diocésain, 3.000 exemplaires, précédemment imprimé par l'imprimerie en caractères seulement, est imprimé pour la première fois en caractères latins, dits quoc-ngu, qui sont une transcription des caractères annamites idéographiques. Désormais le catéchisme à l'usage des fidèles est imprimé en deux éditions : 1° en caractères annamites (idéographiques), 2° en quoc-ngu (transcription latine); cette dernière édition se répand de plus en plus dans le pays.
Imprimés pour le gouvernement.

pour conseiller et soutenir l'action des représentants de la France, plusieurs confrères pressèrent le P. Godard de quitter Ké-so et de se réfugier à Hanoï : « S'il n'y a pas péché grave à

Lithographie.

Ordo, almanach, palmarès, etc.

Année 1885. Imprimerie.

Mois de Marie, en annamite.
Grammaire française, en annamite, par le P. Amboise Robert.
Stock d'imprimés pour le gouvernement.
Cours de thèmes.

Lithographie.

Ordo, almanach, etc., comme précédemment.

Par ce qui précède, on peut se former une idée assez nette du travail exécuté chaque année dans l'imprimerie-lithographie de Ké-So. Dans la suite, supprimant les imprimés courants ou de circonstance, nous ne mentionnerons plus que les ouvrages d'importance.

Année 1886. Imprimerie.

Memoriale vitae sacerdotalis, traduit par P. Cadro.
Rituel romain, traduit en annamite, par P. Pinabel.
Selva, de saint Liguori, traduit en annamite, par P. Cadro.

Lithographie.

De nombreux rapports et lettres de Mgr Puginier traitant des questions actuelles au Tonkin.

Année 1887. Imprimerie.

Grammaire latine, en annamite, 5.000 exemplaires.
Nombreux imprimés pour le gouvernement.

Lithographie.

Continuation de la *théologie dogmatique et morale.*

Année 1888. Imprimerie.

Imitation de Jésus-Christ, en latin, 2.500 exemplaires.
Imitation de Jésus-Christ, en annamite, 2000 exemplaires.
Manuel de conversation franco-annamite, 2.000 exemplaires.

Lithographie.

Essai de théologie morale : Sacrement de Pénitence.
Catéchisme, en laotien.
Cartes de la province de Hanoï et de la province de Ninh-binh.
Notes de Mgr Puginier sur *les frontières du Tonkin.*

Année 1889. Imprimerie.

Le Prêtre à l'autel, traduit en annamite, par P. Cadro.
Lettres communes des vicaires apostoliques du Tonkin.
Grammaire française, 2e édition, 2000 exemplaires.
Un travail de M. de Goy, résident de France au Tonkin.

Lithographie.

Notice de Mgr Puginier sur *les bois du Tonkin.*
Essai de théologie morale : les Commandements.
Carte du Haut-Tonkin (P. Rival).
Mgr Puginier : Notes et renseignements, 184 pages.
Appréciations diverses.

Année 1890. Imprimerie.

Histoire de l'Église, en annamite, par P. Ravier, 3 forts volumes, 2.000 exemplaires.

s'exposer ici, répondit le Père, je reste avec mes chrétiens et mourrai avec eux, s'il le faut ». Et il resta. En 1883, après la débâcle du Pont au Papier, où périt le commandant Henri

---

La Sainte Mère de Dieu, en annamite, par P. Cadro, 2 volumes, 2.000 exemplaires.

Lithographie.

Fin de la *Théologie dogmatique*.
Mgr Puginier : *Notes sur la situation.*

Année 1891. Imprimerie.

Livre des prières, 2.000 exemplaires.
Mois de Saint-Joseph, en annamite, par P. Cadro.
Géographie, en annamite, 2e édition, 2000 exemplaires.

Lithographie.

Traité d'embryologie sacrée, en annamite.
Lettres de Mgr Puginier renseignant l'autorité.

Année 1892. Imprimerie.

Lettres communes de Mgr Puginier, 1er volume, 800 exemplaires.
Mois du Sacré-Cœur, 1000 exemplaires.
Cours de théologie morale, 1er volume, 1.000 exemplaires.

Lithographie.

Lettre commune de Mgr Gendreau sur *Mgr Puginier*.
Fables, en annamite, par P. Dronet, 200 exemplaires.

Année 1893. Imprimerie.

Lettre commune sur *le mariage*.
Lettre commune sur *le mois du Rosaire*.
Cours de théologie morale, en annamite, 2e volume.

Lithographie.

Varia courants : *almanach*, etc... Cette année-là, Ké-So subit une très forte inondation. Le matériel de l'imprimerie fut sous l'eau pendant un mois entier.

Année 1894. Imprimerie.

Cours de théologie morale, 3e volume.
Cours de littérature, nouvelle édition, 1.000 exemplaires.
Lithographie : comme ci-dessus.

Année 1895. Imprimerie.

Lettres communes de Mgr Puginier, 2e volume.
Règlement de la maison de Dieu, 1.500 exemplaires.
Mois du Purgatoire, 2.000 exemplaires.
Grammaire latine, en annamite, 2.000 exemplaires.
Notre-Dame de Lourdes, en annamite, par le P. Cadro.
Lithographie : *Directorium de la Mission.*

Année 1896. Imprimerie.

Livre des « Consolations pour les Malades », par P. Cadro.
Retraite de Tiberge, traduit en annamite.
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *l'éducation des enfants.*
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *l'interpellation.*
Perfection chrétienne, de Rodriguez, traduit en annamite, par P. Sérard, 1er volume.
Manuel de Dogmatique générale, en annamite (P. Mollard).
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *les retraites.*
Lithographie : rien d'important.

Rivière, nouvelles terribles alarmes. Un officier proposa au P. Godard de fortifier l'ilôt de son imprimerie et de couper la jetée qui la reliait au centre de la communauté. Le Père l'arrêta

---

Année 1897. Imprimerie.

Perfection chrétienne, en annamite, 2e volume.
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *le Saint-Esprit*.
Canons d'autel.
Lithographie : rien d'important.

Année 1898. Imprimerie.

Règlement des Amantes de la Croix.
Méthode de Méditation.
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *le Rosaire*.
Règlement des Carmélites.
Livre de fables annamites, du P. Dronet, 1.000 exemplaires.
Office de la Sainte Vierge (latin), 2.000 exemplaires.
Lettre commune de Mgr Gendreau sur *les Martyrs du Tonkin*.
Lexique latin-annamite, 2000 exemplaires.
Lettre commune sur *les Catéchistes*.
Lithographie : rien d'important.

Année 1899. Imprimerie.

Directoire des catéchistes du Tonkin occidental, 1.500 exemplaires.
Lettre commune pour *la consécration au Sacré Cœur*.
Manuel de Conversation franco-annamite, (Bon-Dronet), nouvelle édition.
Lettre commune sur *les Martyrs*.
Méditations, d'Avancini, en annamite, 3 volumes, 1.000 exemplaires.
Arithmétique, en annamite, 1.000 exemplaires.
Lithographie : rien d'important.

Année 1900. Imprimerie.

Biographie des martyrs du Tonkin, (1er groupe), 1.000 exemplaires.
600 canons d'autel.
Lettre commune de Mgr Gendreau en France.
Mois de Marie, nouvelle édition, 1.000 exemplaires.

Lithographie.

Ici le P. Godard met cette note : Le service de la lithographie est supprimé, étant devenu inutile et le matériel usé.

Année 1901. Imprimerie.

Méditations, d'Avancini, 2e volume.
Perfection chrétienne, en annamite, 3e volume.

Année 1902. Imprimerie.

Grammaire française, en annamite, nouvelle édition, 2500 exemplaires.
Catéchisme diocésain, 4.000 exemplaires.
Livre sur l'Eucharistie, en annamite, par P. Cadro.
Lexique franco-annamite, 3000 exemplaires.

Année 1903. Imprimerie.

Essai de directorium, à l'usage des missionnaires du Tonkin.
Livre des prières, en annamite, nouvelle éditton, 2500 exemplaires.
Perfection chrétienne, en annamite, 4e volume.
Cérémonial, de Falise, en annamite, nouvelle édition.
Rituel romain, en annamite, nouvelle édition.
Petite histoire de l'Église, en annamite, nouvelle édition, 2.000 exemplaires.
Livre des fins dernières, en annamite, nouvelle édition.
Manuel de conversation, des PP. Bon et Dronet, nouvelle édition, 3.000 exemplaires.

en lui disant : « Mais, mon lieutenant, comment ferai-je alors pour entrer et sortir ; est-ce que j'irai sur les zéphyrs? » Il mettait sa confiance en Dieu, et calme, tranquille, il continuait sa

---

Année 1904.

Lettres communes pour le Jubilé.
Traduction de l'*Encyclique* du Saint-Père sur le Jubilé.
Continuation de quelques livres non terminés l'année précédente.

Année 1905.

Synode de Ke-Sat (Tonkin), en annamite, 800 exemplaires.
Synode de Ke-Sat, en latin, 1.000 exemplaires.
Manuel de Physique, en annamite, par P. Décreaux.
Histoire du Tonkin, par le P. Alexandre de Rhodes, 2 volumes.

Année 1906.

Manuel du Catéchiste au Tonkin occidental, d'après les anciens vicaires apostoliques avec supplément pratique.
Les 22 martyrs du Tonkin, nouvelle édition, 1.900 exemplaires.
Le Mémorial du Prêtre, en annamite, par P. Cadro.
Catéchisme à l'usage des Catéchistes du Tonkin occidental.
Livre de retraite, en annamite.
Fables, en annamite, nouvelle édition.
Le Secret de Marie, traduit par le P. Defois.

Année 1907.

Petit manuel de politesse, en annamite.
Cours de littérature, en annamite, nouvelle édition.
Retraite, de Tiberge, 500 exemplaires, nouvelle édition.
Le Combat spirituel, 500 exemplaires, nouvelle édition.
Manuel de Philosophie, en annamite, par P. Décreaux.
Théologie dogmatique, en annamite, par P. Schlicklin, 1er volume.
Théologie dogmatique, » » 2e volume.
Biographie du Bienheureux Venard et ses compagnons, en annamite.

Année 1908.

Nouvelle édition du *catéchisme*, 3.000 exemplaires.
Consolations des malades, en annamite, nouvelle édition.
Théologie dogmatique, en annamite, par P. Schlicklin, 3e volume.
Biographie du Bienheureux Curé d'Ars, par P. Cadro.
Manuel de géographie annamite, par P. Lebourdais.

Année 1909.

Théologie dogmatique, en annamite, par P. Schlicklin, 4e volume.
Sainte Écriture : le Pentateuque, traduit en annamite, par P. Schlicklin.

Année 1910.

Aucun nouvel ouvrage. Continuation de ceux en cours d'impression.

Année 1911.

Cours d'arithmétique, en annamite, 1200 exemplaires.
Théologie dogmatique, P. Schlicklin, 5e volume.
Livre des prières, en annamite, nouvelle édition, 2000 exemplaires.
Sermonnaire, en annamite, par P. Cadro.

Année 1912.

Théologie dogmatique, en annamite, par P. Schlicklin, 6e volume.
Mois de Saint-Joseph, en annamite, par P. Cadro.
Nouvelle édition du *Catéchisme*, annamite, 2000 exemplaires.

Année 1913.

Livre des Décrets (*Collectanea*), en annamite, par Mgr Bigollet.

besogne d'imprimerie et de curé, sans rien ralentir de son activité.

A la Paroisse.

Prédication. — Le P. Godard prêchait habituellement à la cathédrale chaque dimanche, à la deuxième messe. Il y manquait très rarement. Sur semaine, il profitait de toutes les fêtes, de toutes les circonstances pour adresser une parole

---

Manuel des Indulgences, en annamite, par Mgr Bigollet.
Livre de retraite pour les enfants, en annamite, par P. Cadro.
Mois de Marie, en annamite, par P. Cadro.
Petit Catéchisme, en annamite, par P. Ravier.
Rituel romain, en annamite, nouvelle édition.
Histoire Sainte, en annamite, par P. Ravier.
Histoire Sainte, en annamite, par P. Cadro.
Evangéliaire pour Dimanches et jours de fête, en annamite, par Mgr Bigollet.
Doctrine chrétienne, de Lhomond, en annamite, nouvelle édition.

Année 1914.

Synode de Ké-So (Tonkin), en latin.
Synode de Ké-So, en annamite.
Réimpression du *Synode de Ke-Sat*, latin et annamite.
Petite histoire de l'Église, en annamite.
Sermonnaire, du P. Thiriet, traduit par un prêtre indigène.

Année 1915.

Lettre commune de Mgr Gendreau sur *la communion fréquente*.
Grammaire française, en annamite, nouvelle édition.
Mois du Sacré-Cœur, en annamite.
Cours d'arithmétique, 2.000 exemplaires.

Année 1916.

Réimpression du *Catéchisme* annamite, 2.000 exemplaires.
Manuel de géographie, en annamite, nouvelle édition.
Manuel de catéchisme à l'usage des catéchistes du Tonkin occidental.
Livre des prières, en annamite, nouvelle édition.
Harmonie des quatre évangiles, en annamite, par le Bienheureux Théophane Vénard.

Année 1917.

Catéchisme en caractères annamites (mobiles), 2.000 exemplaires.
Imitation de Jésus-Christ, en annamite, 1.000 exemplaires.
Excepta pratiques du Codex Juris Can., en annamite, par Mgr Bigollet.

Année 1918.

Mois du Saint Rosaire, en annamite, nouvelle édition.
Livre des prières en caractères annamites (mobiles).
Lettre commune sur la *consécration des familles au Sacré Cœur*.

Année 1919.

Le P Godard continue son travail d'imprimerie, petits imprimés divers, lettres de Monseigneur, etc., et surveille l'expédition des commandes jusque dans les premiers jours de février, presque jusqu'à sa mort.

Comme on le voit, l'agenda du P. Godard est tout simplement l'histoire de l'imprimerie du Tonkin occidental depuis son origine, pour ainsi dire, jusqu'à présent.

d'édification à ses ouailles. Ils ne perdait pas une occasion pour glorifier et faire aimer la Sainte Vierge. Sans grande préparation souvent, il parlait du cœur, semant toujours de bonnes paroles sans apprêt, comme il avait l'habitude de dire.

Sacrement de Pénitence. — Le Père était assidu et inlassable au confessionnal, y passant ses rares heures libres du jour et souvent une partie de la nuit; plusieurs fois même la nuit entière, lorsque menacés par les rebelles et les pirates, les fidèles voulaient se tenir prêts à la mort.

Prenons quelques chiffres de confessions annuelles et, pour ne pas tout citer, ni citer au hasard, prenons les années décennales.

1880 : 3.472 confessions	1900 : 2.909 confessions
1890 : 3.053 —	1910 : 3.286 —

Pour les communions annuelles, à la cathédrales de Ké-so, l'agenda accuse :

1912 : 58.800	1914 : 71.900	1916 : 65.200, fléchissement dû à l'inondation qui dura plus de trois mois.
1913 : 63.500	1915 : 78.000	

Chaque année, le Père préparait les enfants de Ké-so à la première communion. Le chiffre annuel minimum sur ce point, dans l'agenda, est de 100; le chiffre maximum est de 150.

Il ne négligeait point les tout petits et tenait à les exercer lui-même aux actes de la confession. Dans les années 1880-1890, la moyenne de ces petits reçus au confessional est de 400; de 1900 à 1910, ce chiffre se monte parfois jusqu'à 570.

Le P. Godard eut aussi sa bonne part dans la visite des malades et l'administration des derniers sacrements. Le 14 juin 1902, l'agenda porte cette note : Extrême-Onction et Saint-Viatique à la mère du grand séminariste Dat, âgée de 100 ans.

Le 23 octobre 1903, nous y lisons : la femme Toan de Kien-khe a rendu son âme en chantant un cantique à la Sainte Vierge.

Le 15 octobre 1903, fête de sainte Thérèse, il assiste une de

ses religieuses, relieuse pendant vingt-huit ans, Marie Nhin, qui meurt le jour même. Dans une note, le Père ajoute : « C'est cette religieuse qui m'a donné la première inspiration des cloches de la cathédrale de Kè-so et qui m'a grandement aidé dans l'exécution de mon dessein. Sans elle, les cloches de Kè-so seraient encore dans les futurs contingents. »

Cela nous conduit tout naturellement à dire un mot de l'acquisition faite par notre confrère, en 1898, de quatre grandes cloches pour la cathédrale de Ké-so.

La première « do » s'appelant « Marie Immaculée » patronne de la cathédrale, porte au bas l'inscription : « Damrémont ». Le prix d'achat a été couvert par les souscriptions des Français de la région de Ke-so-phu-ly.

La seconde « mi » s'appelant « Louise-Françoise, » payée par les paroissiens de Ké-so, surtout Mme Tirch, la vieille mère de sœur Nhin dont il a été question plus haut.

La troisième « sol » s'appelant « Joséphine-Marguerite-Marie, » offerte par une souscription de plusieurs familles chrétiennes des environs de Ké-so.

La quatrième « do » s'appelant « Jeanne-Philomène » offerte également au moyen de souscriptions dans plusieurs autres chrétientés de la région.

Le bourdon fit entendre la première fois sa voix le 2 février 1899. Depuis lors, cette magnifique sonnerie remplit sa fonction naturelle d'ordre, de piété et de vie aux offices de l'église : « Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango. »

Nous n'avons fait que décrire la besogne du P. Godard dans ses grandes lignes, mais ce résumé suffit pour qu'il soit possible d'apprécier la somme de travail réalisée dans ses cinquante années d'apostolat pour la presse et le ministère.

L'on peut ajouter que cette œuvre de presse est une cause permanente de biens, c'est un arbre bien planté qui continue et qui continuera à porter ses fruits : « Defunctus adhuc loquitur. »

Ceux qui n'ont point connu le P. Godard se demanderont sans doute ce qu'a été l'homme qui a fourni une telle somme de travail. Comment était-il doué ? Exceptionnellement, pour sûr? Nous répondons : non. Il disposait de forces tout au plus moyennes.

**

Il a été faible de santé toute sa vie, mais sans défaut de constitution, ni maladie grave. Il vivait de rien ; souvent un peu de riz avec quelques petits poissons grillés, trempés dans du « nuoc-mâm » suffisaient à son repas. Il ne supportait ni le laitage, ni les œufs, qui sont une si précieuse ressource alimentaire, dans ces pays tropicaux surtout, où l'appétit fait défaut.

Comme moyens psychiques, il était doué d'un bon jugement pratique, mais ici encore, il ne dépassait guère la moyenne.

Il faut chercher le ressort de son activité dans sa foi vive et sa confiance en Dieu en tout et par-dessus tout. C'est sur ce fondement que s'appuyait sa volonté toujours ferme « sans jamais caller », comme il disait, avec une persévérance infatigable dans la monotonie du travail de chaque jour.

Pendant cinquante années consécutives, il a été continuellement sous le harnais sans jamais prendre ni vacances, ni congé.

Ce qui frappait le plus lorsqu'on faisait connaissance avec le P. Godard, c'était la simplicité, la bonhomie originale et ingénue, de bon aloi, mettant tout de suite à l'aise. Simple, il l'était en tout : dans la piété, dans la prédication, dans le langage ordinaire, dans ses reparties souvent assaisonnées d'un grain de sel caustique, dans la manière de faire, préférant toujours les opinions et solutions les plus obvies, archi-simple dans son logement, y compris mobilier, le même pendant cinquante ans ! Ce serait trop long d'entrer dans les détails. Citons cependant ces deux traits : Un jour, au petit séminaire de Langres, il était au tableau noir écrivant des problèmes que lui dictait le professeur. Comme il alignait mal les chiffres, le professeur lui dit : « Vous n'avez pas vu chez vous comment les oies défilaient. » « Il n'y a pas d'oies chez nous », répond l'élève. Le professeur passe à autre chose.

Un autre jour, il était au parloir des Carmélites de Hanoï. La mère prieure le remerciant pour des services d'imprimerie, lui dit : « Nous aimons beaucoup le bon P. Godard. — Oh! reprit le Père, vous n'êtes pas difficiles. »

Une autre caractéristique du Père, c'était la bonté, la serviabilité : « Bonum est sui diffusivum. » Sa porte était ouverte à tous. Il était le refuge de tous ceux qui souffraient et peinaient

On l'appelait communément : « le père du peuple », surnom bien mérité et qui vaut tout un panégyrique. En 1883-1887, nous avions un poste de soldats français dans la communauté de Ké-so. La chambre du Père était leur « cercle » et le Père les recevait à toute heure comme s'il n'avait eu rien à faire.

En tout, il cherchait l'occasion de faire du bien aux âmes. Souvent, dans sa promenade habituelle du lundi, il emmenait tous ses catéchistes de l'imprimerie ; « Aujourd'hui, disait-il, nous allons nous promener chez les païens pour leur prêcher la religion en exemples. »

Que de pécheurs, même publics, lui doivent leur conversion, leur salut ! Au lieu de rompre tout rapport, il les visitait de temps en temps, il entretenait des relations avec eux « afin, disait-il, d'avoir une occasion de leur faire du bien ou, du moins, de se ménager une porte ouverte auprès d'eux à l'heure de la maladie ou de la mort ». Ici, il nous serait facile de citer des exemples. Bref, il avait le zèle du salut des âmes à un degré éminent et il ne reculait devant aucune fatigue lorsqu'il s'agissait d'une âme à mettre en grâce avec le Bon Dieu.

Voyons maintenant, en terminant, quelle a été sa mort. C'est l'âme qui peu à peu a usé le corps, débilité le système nerveux. Manquant habituellement d'appétit, sans moyens de se tonifier, hostile par nature aux ressources alimentaires et toniques, comme il a été dit plus haut, les forces s'en allaient et n'étaient point réparées. Malgré cela, le P. Godard continuait son service d'imprimerie jusqu'au bout, distribuant la besogne aux compositeurs, corrigeant les épreuves, libellant ses factures, expédiant ses commandes. Le travail était pour lui un besoin ; le repos, c'était la mort.

Au commencement de février dernier, la grippe, avec ses complications broncho-pulmonaires, vint s'ajouter à l'état de fatigue déjà existant. C'était trop. Le Père n'était d'ailleurs pas habitué à se laisser « dorloter », comme il disait. Quand la sœur de l'hôpital de Ké-so se présentait pour lui donner des soins, il lui demandait ce qu'elle allait lui faire : « Vous mettre des ventouses, Père. — Oh ! si ça vous fait plaisir, faites toujours. — Et maintenant, je vais vous faire une piqûre tonique. — Comme vous voudrez », ajoutait le malade. Et

ainsi de suite. Il n'espérait rien des secours médicaux ; il n'y croyait pas.

Le 5 février, le malade reçut l'Extrême-Onction. Il vécut encore une semaine, gardant sa pleine connaissance jusqu'à la fin ; il s'est doucement éteint le 12 février 1919, à 8 heures du soir.

« Beati mortui qui in Domino moriuntur ; opera enim eorum sequuntur illos. »

NOTICE

Un douloureux accident vient de ravir à notre affection un de nos aspirants, M. Marie-Sylvain-Michel Gangneron. Né d'une famille chrétienne de Soulangis (département du Cher), M. Gangneron voulut, dans sa générosité, se consacrer au salut des âmes dans les pays lointains.

C'est pour se préparer à cet apostolat qu'il entra le 7 octobre 1911 au Séminaire des Missions-Étrangères. Il s'y montra bon séminariste. Sa piété, sa fidélité à ses devoirs quotidiens, son amabilité parfaite lui gagnèrent l'affection et l'estime de tous, camarades et maîtres.

Après avoir reçu les ordres mineurs le 28 septembre 1913, il nous quitta dès le lendemain pour aller à la caserne faire son service militaire.

Sous l'habit du soldat, il resta ce qu'il était sous la soutane : l'homme du devoir et du dévouement. Les éloges ci-dessous, prononcés sur sa tombe par son commandant, diront ce que pensaient de lui ses camarades et ses chefs.

Le 7 juillet dernier, au village de Maubert-Fontaine, Gangneron aperçoit un de ses caporaux qui se noye. Sans considérer le danger qu'il va courir, le brave officier se jette à l'eau, saisit le caporal et le remonte à flot. Mais, hélas! celui-ci l'étreint et paralyse ses mouvements. Ils replongent tous deux et se noyent ensemble.

Dans la douleur qui les étreint, ceux qui ont aimé ce brave séminariste et officier, aimeront à se rappeler que c'est dans l'exercice d'un acte de charité que Gangneron a trouvé l'occa-

sion de se présenter devant le Souverain Juge. Nous ne doutons pas qu'il lui ait été fait bon accueil.

Citons donc ici la belle allocution prononcée par son commandant le jour des funérailles de notre cher aspirant.

A mon jeune et cher camarade, le sous-lieutenant Gangneron, en souvenir de ses vertus.

Nous nous réjouissions de la victoire, consacrée par la signature de la paix, glorifiée dans une magnifique apothéose où notre cher drapeau va nous représenter; nos cœurs étaient tout à la joie.

Soudain, voici notre famille — notre cher 93e — en larmes!!! La mort nous prend deux camarades, deux frères d'armes, enlevés à notre affection à la fleur de l'âge par un brutal accident.

Ils avaient tous deux les plus belles qualités de courage; ils ont tous deux noblement servi leur pays.

L'un, Sylvain Gangneron, sous-lieutenant, âme d'élite, toute dévouée aux autres, comme le prouve sa mort, se préparait à l'apostolat chrétien, et déjà ses actes étaient un continuel exemple. Le premier et le dernier au danger, sa vie ne comptait pas; il la donnait volontiers dans les combats, sachant bien que la vraie récompense n'est pas de cette terre qui ne sert qu'à gagner la cité bienheureuse. Il s'efforçait de vivre en faisant le bien, en le montrant surtout.

Partout où il est passé il a laissé un inoubliable souvenir.

Il arrive au 93e en mai 1917, comme caporal.

Son caractère sérieux et l'ascendant qu'il sait prendre sur ses camarades, le font remarquer. Il est nommé sergent en octobre 1917 et cité en ces termes à l'ordre de la division du 30 avril 1918 :

« Sous-officier modèle de sang froid et de bravoure. S'est distingué particulièrement au cours d'une série de patrouilles poussées jusque dans les lignes allemandes, entraînant ses hommes par son exemple. Est resté 24 heures entre les lignes et a rapporté de précieux renseignements sur les positions allemandes. »

Il est nommé sous-lieutenant le 17 juin 1918; en même

temps, le 23, il obtenait cette nouvelle et belle citation à l'ordre du corps d'armée :

« Commandant un groupe de combat très durement attaqué, a lutté avec énergie, retardant l'avance d'un ennemi très supérieur en nombre. Menacé d'encerclement a rejoint son bataillon en combattant sans arrêt. »

Cette citation se rapporte à l'attaque massive des Allemands au Chemin des Dames... Là où tout avait sombré pour nous, Gangneron, par son sang-froid, parvenait à résister le 27 mai pendant tout le jour, et ne repassait l'Aisne, au pont de Condé, qu'à la tombée de la nuit, sous une grêle de balles.

Aussi ardent à l'attaque que calme et résolu dans la défense, Gangneron au mois d'octobre 1918, poussait l'ennemi avec acharnement... Blessé, il tient à mener ses soldats quand même, comme en témoigne cette nouvelle citation à l'ordre de la D. I. du 22 octobre 1918 :

« Officier d'une bravoure et d'un sang-froid admirables. Blessé quelques minutes avant l'attaque du 3 octobre, a insisté auprès de son commandant de compagnie, et avant même de se faire panser, pour conduire quand même ses hommes à l'assaut d'une position ennemie qu'il savait très fortement organisée. »

Puis, aussitôt guéri, il revient vite retrouver ses chers soldats... il ne saurait les abandonner une minute de plus... et les premiers jours de novembre il se distingue encore dans la poursuite, comme le prouve cette quatrième citation à l'ordre du corps d'armée, en date du 25 novembre 1918 :

« Étant en flanc-garde, a conduit sa section à la poursuite de l'ennemi avec une très grande habileté, au milieu des bois parsemés d'obstacles et d'embuscades. S'est parfaitement acquitté de sa mission. »

Tel est l'homme au cœur droit, loyal, au cœur d'apôtre; tel est le soldat héroïque que nous perdons... Dans ses relations avec ses camarades, il était aussi doux et bon qu'il savait être ferme dans le danger... Nous l'aimions comme un frère... et moi comme un grand fils... J'aurais été fier de ses qualités pour les miens.

L'autre. . . . .

Les voila tous deux couchés pour toujours; fauchés par la

mort inexorable qui les a ravis tous deux ensemble, enlacés dans l'étreinte de deux frères d'armes dont l'un s'est sacrifié pour sauver l'autre... Mais n'ont-il pas toujours agi ainsi pendant cette guerre, chefs et soldats? Le chef a aidé le soldat; le soldat a aidé le chef; et, par cet appui mutuel, par ce sacrifice volontaire, constant, dans notre chère armée où l'obéissance et le dévouement sont inspirés par l'affection récriproque, nous avons vaincu!...

Je ne saurais dire adieu à ces deux chers camarades sans saluer aussi, dans un même souvenir, tous ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, tous ceux que nous pleurons tous ceux que nous n'oublierons jamais, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France victorieuse, belle et grande...

Allez, mon cher Gangneron, mon cher Dubot, je suis sûr que Dieu vous a pris auprès de Lui, et en retrouvant là-haut les héros de la grande guerre, dites leur notre admiration, notre impérissable souvenir, et pour vous bien prouver que nous ne vous oublierons pas non plus, nous vous confondons avec eux dans une même et étroite pensée de reconnaissance pour les services rendus, d'espérance pour l'avenir de la France, de réunion après la mort.

Puissent nos sentiments douloureux, puisse la présence de M. le Général Commandant le Corps d'Armée, qui a tenu à nous apporter lui-même toute sa douloureuse sympathie, puissent les témoignages de tout un régiment pleurant ses frères d'armes, puisse la présence de tous les habitants de ce village de Maubert-Fontaine, qui pleurent les nôtres comme les leurs, puisse la présence de nos chers camarades de l'artillerie, être une atténuation à la peine cruelle des chers parents.

OU ON RETROUVE LA SŒUR THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

De Chengfou, en Chine, le P. Robin nous écrit une lettre où il fait mention d'une guérison obtenue après invocation de la Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Voici le passage en question :

Si les grandes âmes ont pendant leur vie et après leur mort, le privilège de toucher les cœurs et de guérir les corps c'est qu'elles n'ont qu'un souci : celui d'honorer Dieu ! Et parce que Dieu est charité, Il se plaît à remplir leurs mains de ses bénédictions.

Je veux vous dire aujourd'hui ce que la Sœur Thérèse a fait pour une de mes chrétiennes.

Cette rose effeuillée en son printemps nous avait promis de passer son Ciel à faire du bien sur la terre. Rappelez-vous qu'elle a eu pendant sa vie des mots d'une grâce touchante pour les missionnaires, et que ses vœux ardents ont été de moissonner là où les âmes sont assises dans les ténèbres de la mort.

On était venu m'appeler pour une enfant qui se mourait de la fièvre. Elle avait dix ans, simple et candide comme une colombe, c'était le gai pinson qui répand dans la chaumière le bonheur et la vie !

Le matin, j'avais lu quelques pages de la vie de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Je me suis dit : Thérèse fait du bien partout, pourquoi ne montrerait-elle pas qu'elle aime ses petites sœurs chinoises chrétiennes ! Aussi, à côté des Saintes Huiles, j'ai placé une relique de Sœur Thérèse.

Nous voici arrivés au terme de notre voyage. J'entre dans une maison construite en bois et dont les fenêtres sont tapissées de papier. On me conduit dans une chambre obscure. Une veilleuse éclaire le visage de la malade. Elle parle avec peine ; cependant, je puis la comprendre.

Elle s'est confessée avec ferveur, je me rappelle encore la pieuse émotion avec laquelle elle reçut pour la première fois le Pain de Vie. Aujourd'hui, cette manne céleste lui est si douce que des larmes de joie perlent sur ses yeux ; l'Extrême-



GROUPE DE CHRÉTIENNES CHINOISES, PARMI LESQUELLES, MARQUÉE D'UNE X,
LA PROTÉGÉE DE SOEUR THÉRÈSE.

Onction a effacé le reste des taches que le péché avait pu laisser en elle! Croyez-vous qu'elle tremble devant la mort? Non, amie des anges qui l'entourent, qu'a-t-elle à craindre? Sa tête légèrement inclinée rappelle Thérèse sur son lit de mort! Pauvres parents, leur cœur saigne d'une douleur inexprimable! Je passai au cou de cette enfant la relique précieuse de Thérèse. Je recommandai aux parents de la laisser sur son cœur et de prier cette petite reine de répandre dans leur demeure un peu de consolation et de paix. Pour moi, je partais le cœur plein de confiance et je me hâtais pour ne pas être surpris par la nuit.

Comment vous dire ma joie quand, le lendemain, les parents de la malade vinrent m'annoncer que leur fille s'était réveillée en bonne santé. Faut-il crier au miracle? Il ne m'appartient pas de le dire. Je me contente de constater que la veille ma petite chrétienne était mourante et que le lendemain matin elle était guérie.

Depuis, cette petite protégée de Thérèse jouit d'une santé florissante; elle grandit, et son aimable simplicité fait croire que sa protectrice du Ciel a été aussi généreuse pour les dons faits à son âme que pour ceux qu'elle a donnés au corps.

Robin.

AU LOINTAIN THIBET

Le poste de Padong, dans notre mission du Thibet, est si éloigné de la ville de Tatsienlou, où se trouve le siège du vicariat apostolique, la route qui les relie passe par des cols d'une telle altitude, qu'il faudrait un voyage de plusieurs mois pour aller de Padong à l'évêché. Aussi, est-il à peu près impossible à Mgr Giraudeau, vicaire apostolique du Thibet, de visiter par lui-même cette partie de son vicariat. Padong n'est donc pas gâté en fait de visites épiscopales.

En 1919, pourtant, les chrétiens de ce district ont eu la joie de voir de leurs yeux un prélat de l'Eglise qu'ils aiment tant. Une lettre du bon Père Douenel, qui travaille avec tant de

zèle dans ce poste si lointain, nous apprendra quelques détails sur cette visite.

Padong, via Darjeeling-kalimpong, 24 mai 1919.

« J'ai tardé à répondre à votre lettre du 25-3-19 parce que nous avons ici, Mgr Clerc, évêque de Vizagapatam, qui a bien voulu venir donner la confirmation et prendre quelques jours de repos au milieu de nous. Le brave et saint évêque, malgré son grand âge (soixante-douze ans, dont vingt-huit d'épiscopat), n'a pas craint de faire plus de 1.200 kilm. pour procurer à nos chrétiens le bonheur de voir et de comprendre ce qu'est un évêque. »

« Je suis allé moi-même le chercher à la frontière de notre mission et huit solides porteurs l'ont vite monté à Kalimpong, où nous avons passé la nuit dans un Bungalow gracieusement mis à notre disposition par le gouvernement Là, Sa Grandeur a reçu la visite officielle de deux braves catholiques irlandais. Le lendemain, mes porteurs ont allègrement enlevé Sa Grandeur et les 20 kilm. qui nous séparaient de Padong ont été vite franchis. A 10 h. 1/2 Monseigneur trouvait à 3 kilm. de Padong tous nos chrétiens de Padong et un bon contingent de Maria-Basti qui l'attendaient pour lui souhaiter la bienvenue. Monseigneur a voulu descendre de sa chaise à porteur et donner à tous, à tour de rôle, sa bénédiction. Maîtres et enfants de ma grande école, avec drapeaux anglais et français déployés, se sont mis alors à chanter et à jouer leur musique nationale et c'est au milieu de tout un peuple que nous avons traversé Padong.

« Jamais on n'avait vu pareille foule. A l'entrée de la Mission, un magnifique arc de triomphe avait été élevé au milieu de tous les drapeaux alliés. En passant sous l'arc, Monseigneur a été salué par une décharge de mousqueterie et toutes nos cloches se sont fait entendre. En entrant au presbytère, Monseigneur a revêtu le rochet et, en procession, au chant du *Benedictus*, nous nous sommes rendus à l'église, où Monseigneur a donné la bénédiction. Après le salut, Monseigneur a été ramené au presbytère au chant du *Te Deum* et, du perron, Monseigneur a donné solennellement sa bénédiction. En un mot, magnifique journée pour Padong. »

« Voilà déjà un mois que Sa Grandeur est ici et j'espère que ce n'est pas de sitôt qu'elle nous quittera. Ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit un évêque à Padong!...

« Monseigneur doit nous prêcher la retraite la semaine prochaine. »



DANS LES ILES GOTO (JAPON)

D'une lettre de Mgr Combaz, évêque de Nagasaki, nous extrayons ce qui suit :

Nagasaki, le 19 mai 1919.

Quand votre lettre est arrivée, j'étais au îles Goto, situées à environ 25 lieues à l'Ouest de Nagasaki. J'y étais allé pour conférer la confirmation à 450 personnes, et pour bénir une nouvelle église. Elle est la seule, je crois, au Japon, qui soit bâtie entièrement en pierres de taille. Elle se trouve dans une petite île appelée Kashiragashima, très isolée dans la mer. Elle contient environ 250 habitants, tous fervents catholiques. A la pêche, à la culture de quelques maigres champs, ils joignent le métier de tailleurs de pierres, dont l'île est riche.

En signe de reconnaissance et de piété filiale envers leur Père Céleste, ces braves gens ont voulu Lui élever un gracieux monument tout en pierres de taille travaillées par eux-mêmes; ils se sont dévoués à cette œuvre pendant trois ans, sans attendre de salaire que de Dieu.

C'était la première fois que j'abordais dans cette île lointaine. J'y ai été reçu avec les marques de la plus grande joie. Autour de moi j'avais huit prêtres japonais venus des îles voisines pour témoigner aux habitants leur affectueuse sympathie. Dieu nous ayant favorisés d'un temps superbe, tout s'est passé au contentement de tous.



NOUVELLES DU KIENTCHANG

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'apostolat au Kientchang seront heureux d'apprendre les bonnes nouvelles qui nous en arrivent.

Nous lisons dans *La Semaine du Kientchang*, 8e année, n° 269 :

Ningyuan fou, 19 mars 1918.

« Parti de Ningyuan fou le 11 février, Monseigneur est rentré le 12 mars. Ce voyage à travers les montagnes du Ien-yuenhien s'est fait dans les meilleures conditions possibles.

Au passage du fleuve de Lanpatse, la barque était si petite et si délabrée qu'elle réussit à grand'peine à gagner le bord opposé. Il en était temps. Sa Grandeur en fut quitte pour un bain de pieds et quelques habits détériorés. Les PP. Valtat et Saunier restés sur l'autre rive se trouvèrent dans l'impossibilité de passer le fleuve et prirent la route de Tchangpintsu, où, à leur grand étonnement, Monseigneur les rejoignit à 7 h. 1/2 du soir.

Dans le district de Ientsin, comme dans celui de Tchangpintsu, ce fut partout le même accueil enthousiaste de la part des chrétiens. Toutes ces stations se mirent en frais pour recevoir l'évêque, et quelques-unes le firent d'une façon vraiment touchante.

Plus consolant encore fut l'empressement des chrétiens à s'approcher des sacrements. Après une tournée dans le Ien-yuenhien, on ne peut que remercier la Providence pour les bienfaits qu'Elle s'est plue à répandre sur la mission du Kientchang. Quel changement en moins de dix ans ! Un magnifique champ est ouvert à l'activité des missionnaires, et dans peu d'années nous aurons par là une dizaine de stations qui feront très bonne figure dans l'ensemble de la mission.

La visite de Monseigneur s'est terminée par la station de Titchang. C'a été un digne couronnement de cette consolante tournée : réception magnifique, église comble, nombreuses communions, 77 confirmations. Aux mains du P. Burnichon ce district accuse un réel progrès. »

En même temps que ce numéro de la *Semaine de Kientchang* nous recevons une lettre de Mgr Bourgoin, Vicaire apostolique

de cette mission, écrite au retour de cette tournée épiscopale. Elle confirme ces bonnes nouvelles sur les progrès de l'apostolat dans ce coin de la Chine.

« De cette seconde tournée je suis revenu encore plus consolé et encouragé que de la première, faite dans les districts du Nord.

Le travail qui s'est fait en quelques années dans les districts de Ientsien et de Tchangpintsu est vraiment extraordinaire. Le bon Dieu a visiblement béni les efforts des PP. Labrunie et Baudry. Mais combien cela suppose chez eux de zèle, d'abnégation et d'esprit de sacrifice. Envoyez-nous des missionnaires de cette trempe, et l'œuvre de Dieu progressera.

Mes deux visites m'ont donné la conviction qu'il y a un bien énorme à faire au Kientchang. Le moment serait très favorable. Mais je suis trop dépourvu de personnel. Je vais être dans la nécessité de réserver une partie des missionnaires à maintenir les positions actuelles, ne permettant qu'à quelques-uns de travailler sur du neuf. C'est écœurant !... Je vous en supplie, si vous pouvez quelque chose pour le Kientchang, faites-le, ce ne sera pas en vain ».

ORIGINE DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU LAOS

Nos lecteurs seront peut-être heureux de connaître quelques détails sur l'origine et la fondation de la mission du Laos, détails qui, bientôt, risqueraient d'être ignorés de tous, car les premiers missionnaires envoyés dans cette mission vieillissent.

Sa Grandeur Mgr Vey, évêque de Géraza, vicaire apostolique du Siam, songeait depuis longtemps à entreprendre l'évangélisation du Laos siamois, et à renouveler les tentatives faites dans ce but par plusieurs missionnaires du Siam.

En effet, Mgr Pallu, administrateur général des Églises confiées à la Société des Missions-Étrangères, rédigeait des

instructions pour les missionnaires qu'il destinait à cette première tentative. (*Histoire générale de la Société des Missions-Étrangères*, 1 vol. p. 289 et suiv.)

Ces instructions furent remises à M. Pierre Grosse et au P. Angelo, religieux franciscain, destinés à prêcher l'Évangile aux populations laotiennes. M. Grosse pénétra au Laos, mais la mission échoua. Il revint mourir au Siam, à Porselone, en 1630. (*Mémorial S. M. ad ext.* p. 356).

En 1771, Mgr Reydellet, évêque de Gabale, et vicaire apostolique du Tonkin Occidental, chargea deux catéchistes d'aller explorer le pays, de s'enquérir des dispositions des habitants, et de choisir un village convenable à une première fondation. En même temps, il demanda au Saint-Siège juridiction sur le Laos. La réponse de Rome fut favorable, et Mgr Borgia, Secrétaire de la Propagande, écrivit à l'évêque le 17 janvier 1773 que le Pape étendait ses pouvoirs sur le Laos, sans cependant l'annexer à la mission du Tonkin Occidental (*Hist. Gén.*, t. CXI, p. 71). Ses catéchistes durent se borner à parcourir les provinces voisines du Tonkin, mais ne franchirent pas le Me-kong. Ils revinrent trouver leur évêque sans avoir obtenu aucun résultat.

Pendant l'épiscopat de Mgr Davoust, évêque du Tonkin, le P. Le Breton tenta un effort dans la partie du Laos qui avoisinait sa mission; deux catéchistes furent envoyés, et l'année suivante, un prêtre indigène nommé Bôn et le catéchiste Xuyen. Ils se bornèrent à baptiser 4 adultes et 19 enfants. (*Hist. Gén. M. É.*, t. XI, p. 144-145).

En 1830 à Siam, le P. Deschavannes s'élançait vers le Nord du royaume, s'enfonçait dans les forêts, au milieu d'une peuplade laotienne, convertissait quelques infidèles, et au, moment de recevoir le fruit de ses prédications, mourait de la fièvre des bois. (*Hist. Gén.*, t. XI, p. 573). On ne désigne aucune des localités visitées par le P. Deschavannes, il ne visita sans doute que les Laotiens habitant les rives du Me-nam-chao-phaja, et ne pénétra pas dans le bassin du Me-kong.

En 1852, pendant que Mgr Miche tournait les efforts de son zèle vers les Cambodgiens, ses missionnaires, les PP. Cordier et Beuret, se fixèrent à Stung-treng, limite du Laos, et évangélisèrent sans grand succès.

Ces Messieurs s'établirent sur la rive droite du Se-kong, un peu plus haut que la ville actuelle. Quelques vieillards montrent encore des arbres plantés par les missionnaires, et se souviennent de les avoir vus lorsqu'ils étaient tout enfants.

En 1855, espérant mieux réussir en envoyant des missionnaires au Laos par le royaume de Siam, Mgr Miche se rendit à Bangkok pour demander des passeports. Il les obtint, mais les ouvriers apostoliques qui se dirigèrent de ce côté ne furent pas plus heureux, et le dernier d'entre eux, Henri Triaire, parti en 1857, mourut à Muang-ngan, où il était parvenu après deux mois de voyage, et bientôt il fut suivi dans la tombe par les catéchistes et les serviteurs qui l'avaient accompagné. (*Hist. Gén.*, t. III, p. 288.)

Ce n'était encore qu'une tentative par le Me Nam ; le plateau du Laos n'avait encore vu aucun missionnaire tenter son évangélisation.

Une dernière expédition du côté de Siam fut encore tentée par les PP. Daniel et Martin ; elle fut de courte durée, car éprouvés par la maladie, ils se replièrent sur Nakhonnajok, et ne revinrent pas à la charge.

L'heure approche enfin où la Divine Providence va ouvrir le Laos aux ouvriers évangéliques, et donner quelques succès à leurs travaux.

En 1876, Mgr Vey envoyait le P. Constant Prodhomme, arrivé en mission vers la fin 1874, à Jutthia, comme aide au P. Perraux qui cherchait à tirer de ses ruines l'église de Saint-Joseph, premier pied-à-terre de nos Vicaires Apostoliques en Orient et à Siam.

Ces deux Pères désiraient vivement tenter un effort pour amener les Laotiens à la foi. Remontant donc le Me-nam-sak, affluent du Me-nam qui vient se jeter à Jutthia, après avoir réuni ses eaux venant en partie du Laos, le P. Perraux parvint à fonder une petite station à Hua-keng, ou Keng-khoi. Cette station se trouvait non loin de la limite des forêts qui couvrent les montagnes formant la ligne de partage des eaux du bassin du Me-nam et du Me-khong.

Ils étaient là au pied du plateau du Laos et sur la route des caravanes de marchands chinois et laotiens qui font le

commerce avec Siam, et viennent de Khôrat aboutir à Tharuzo et Sarrabury.

En peu de temps ils réunirent un petit noyau de néophytes dont quelques-uns venaient du Laos.

Dieu préparait celui qu'il destinait à la mission laotienne : le P. Prodhomme, assisté d'un séminariste catéchiste, fut bientôt établi à résidence à Hua-keng.

Les épreuves ne manquèrent pas à ses débuts : la maladie, cette terrible fièvre des bois, n'épargnait ni le troupeau, ni le pasteur. Cependant il tint tête aux difficultés : les brigands, voleurs de buffles, ne cessaient de lui créer des ennuis; il sut se faire craindre et respecter. Un juge de Sarrabury, de connivence aves les brigands, essaya même de l'empoisonner ; de prompts remèdes, et la solide constitution du missionnaire, eurent raison de cette tentative criminelle.

Entre temps, une petite église bien modeste fut construite. Mais quelques jours avant la bénédiction, qui devait êcre faite par le P. Martin, provicaire de la mission, des mains inconnues y mirent le feu.

Le P. Prodhomme ne se bornait pas seulement à développer son poste naissant ; ses yeux se portaient souvent vers ce Laos toujours fermé. Il tenta d'y pénétrer peu à peu. Déjà il avait franchi le terrible Dong-phaja-fai, que les Siamois appellent aussi Dong-phaja-jen (redoutable par la fièvre qui atteint tous ceux qui traversent ces longues forêts) et avait formé quelques groupes de catéchumènes et de chrétiens, du côté de Muk-lek, Kok-ithun. Il était déjà entré à Khorat, centre où affluaient tous les produits du Laos. S'il ne comptait pas encore de chrétiens dans cette ville, il était bien vu des marchands chinois qui y sont établis en grand nombre.

Ces voyages pénibles au milieu des montagnes boisées, l'insalubrité du climat avaient à la longue profondément altéré sa santé. Il dut rentrer à Bangkok pour quelques mois. Grâce à un traitement énergique auquel il eut le courage de s'astreindre, le mal fut enrayé, et il parut plus robuste qu'auparavant.

On entrait dans l'année 1880.

Mgr Vey ne voulut pas exposer de nouveau son missionnaire au mauvais climat de Hua-keng, où cependant il administrait

250 à 300 chrétiens. Il résolut de l'employer à une exploration apostolique au Laos.

Depuis quelques années, un descendant des princes de Vien Chan, le Chao Phrommatheva Sadet No Kham, avait été établi gouverneur de la province d'Oubon Dans ses voyages à Bangkok, ce personnage avait eu quelques rapports avec les missionnaires, et avait laissé entendre que s'ils venaient s'établir sur les territoires de sa juridiction il les verrait avec plaisir. Cet homme ne songeait guère à embrasser la foi, car il était trop corrompu, mais il pensait que les missionnaires seraient pour lui un puissant appui pour lutter avec avantage contre ceux qui se refusaient à reconnaître son autorité, bien qu'il tînt ses pouvoirs du roi du Siam.

Monseigneur, sans se fier aux avances de ce gouverneur, qui avait rang de prince comme rejeton de la vieille famille des rois du Laos, se décida à confier au P. Prodhomme la nouvelle tentative. Il lui adjoignit le P. Xavier Guégo, jeune missionnaire arrivé en 1879 et qui, depuis quelques mois, étudiait la langue siamoise à Bangkok.

Les Pères devraient parcourir les provinces situées sur une partie du plateau, et venir aboutir à Oubon, examinant quelles seraient les chances de l'apostolat et les lieux où l'on pourrait fonder des stations chrétiennes.

1880

Le 12 janvier 1880, la petite caravane composée de deux missionnaires, d'un catéchiste et de quelques serviteurs, quittait Bangkok, riche de bonne volonté, mais bien trop pauvre en ressources pécuniaires. Ils n'avaient que leur modeste viatique de missionnaire et cependant le voyage pouvait durer plus d'un an. Un autre missionnaire rejoignant son poste voulut les accompagner jusqu'à leur point de départ.

Arrivés à Hua-keng, il fallut s'organiser pour se mettre en route. Jusque-là, la voie fluviale avec de bonnes barques avait permis de voyager sans trop de fatigue. Le voyage à entreprendre changeait de nature; il y avait de grandes forêts et une chaîne de montagnes à traverser par des chemins de piétons pour gagner Khôrat. Quelques bœufs porteurs, unique mode de transport dans cette région, et des chevaux pour les Pères

furent achetés et, le 29 janvier, la troupe apostolique se mettait définitivement en route. Elle se dirigea vers l'entrée du Dong (grande forêt), et le soir elle couchait à Khlong-thakien, où se trouvait un hameau chrétien de 30 à 35 personnes.

Les forêts et les montagnes franchies, ils arrivaient à Khôrat, le 10 février.

Nous ne compterons plus maintenant que les étapes de leur voyage.

Le 24, ils quittaient Khôrat, se dirigeant vers Xonnabot, où ils s'arrêtèrent le 4 mars. Le trajet fut extrêmement pénible. Le P. Guégo dut payer son tribut à la fièvre des bois. Il en fut de même d'une partie des voyageurs.

Les bœufs de louage avaient été laissés : Sa Grandeur avait interdit l'achat de petits chars cambodgiens, dont on a coutume de se servir dans ces contrées, pour effectuer les longs parcours. Les chars portent les vivres et les objets d'usage journalier ; la nuit ils servent d'abri aux voyageurs.

Monseigneur alléguait que grâce aux lettres royales dont les voyageurs étaient munis, les gouverneurs de province se feraient un plaisir de fournir les moyens de tranport.

Les missionnaires perdaient beaucoup de temps en pourparlers, à discuter, à débattre le prix des bêtes de somme et la location des conducteurs. Les maigres ressources diminuaient promptement. Aussi, devant la nécessité, songèrent-ils à passer outre les défenses du vicaire apostolique qu'il devenait impossible d'observer, et à gagner ainsi plus de liberté pour la direction de leur voyage.

Cependant ils parvinrent à louer quatre éléphants, et la petite caravane se remit en route. Elle atteint Khon-khën le 16 mars, qu'elle quitte presque aussitôt pour arriver à Kallassin le 25.

Presque partout, ils eurent le temps de faire une remarque importante : la division intestine qui règne dans chaque province entre les principaux chefs qui forment deux clans se disputant l'autorité. Aussi ces chefs sont-ils sans cesse en procès entre eux, cherchant tour à tour à se renverser au grand profit des patrons qui les soutiennent à la capitale ; car chaque parti s'efforce par des présents en argent, fréquemment renouvelés, d'intéresser les mandarins à soutenir leur cause. Il semblait, du moins à cette époque, que le gouvernement siamois

entretenait à dessein ces divisions, afin d'affaiblir les Laotiens et les maintenir plus facilement sous son autorité.

Pendant les jours de repos que les voyageurs prenaient dans cette ville, un vaste incendie en détruisit un quartier.

Le 1er avril, ils quittent cette dernière ville pour entrer à Kamalasai, gouvernement limitrophe de Kalassim.

Il semble qu'à partir de ce moment, voyant toujours les mêmes difficultés surgir devant eux pour les transports, les missionnaires se décidèrent à l'acquisition de petits chars et de bœufs.

Le 4 avril ils avaient fait un arrêt près de la ville de Roihet. Dans toutes ces régions il y avait peu d'espoir de succès pour la prédication; aussi continuent-ils leur voyage vers l'Est.

Le lundi des Rameaux, ils font une halte à Jasonthon, ville située sur la rivière Xi, affluent du Moun. Ils y demeurent pendant les jours de la semaine sainte, heureux de pouvoir, sous une pauvre tente improvisée, offrir le Saint Sacrifice le jour de Pâques. Combien leurs cœurs cependant devaient être serrés de se voir entourés de payens qui ne comprenaient rien à nos Saints Mystères, ignorant que c'était leur Dieu même et leur Rédempteur qui venait pour un instant au milieu d'eux, afin de les appeler à la lumière et au vrai bonheur!

Le voyage cependant approche du terme. De Jasonthon à la ville d'Amnat, la distance n'est que de 3 jours. Ils y sont le 18 avril. Là, ils ont la joie de rencontrer enfin un chrétien. Ce n'est pas encore un Laotien, mais un brave Chinois, baptisé autrefois à Bangplasoi, non loin de Bangkok, sur la côte, et venu depuis 18 à 20 ans au Laos pour y faire le commerce. La connaissance est bientôt faite, et les missionnaires ont la joie de constater qu'il récite encore ses prières. Peu de temps plus tard, la femme qu'il a prise comme compagne sera chrétienne et l'union régularisée.

Amnat n'est qu'une petite ville sans grande importance. Cependant ce chrétien, perdu au milieu des payens, sera comme l'étincelle qui va s'éteindre, mais qu'un souffle peut ranimer et lui faire communiquer la chaleur à l'entour.

Amnat deviendra bientôt la seconde station où Dieu sera

connu, aimé et servi avant d'aller se communiquer ailleurs.

Le dimanche de la Quasimodo, 24 avril, les ouvriers apostoliques entraient à Oubon (Raxathani), terme fixé à leur voyage, et ils allaient tenter le suprême effort pour implanter la foi.

La ville d'Oubon est située sur la rive gauche du Moun.

Depuis une centaine d'années, une colonie de Laotiens, venus de Nong-buà, Long-phu, après bien des tergiversations, et des essais de fondation de ville en différents lieux, avait d'abord fixé son séjour sur le bord de la rivière, très belle en cet endroit.

Là, comme ailleurs, une lutte ardente était engagée entre deux partis puissants : le parti du gouverneur récemment établi par le roi de Siam, le prince Chao Phrommatheva, et le parti du Raxabutr et Raxavong, fils de l'ancien gouverneur. Ces derniers, se voyant supplantés, et croyant que la suprême autorité leur était due, ne voulaient pas reconnaître le nouveau venu, bien qu'il fût de la race des anciens rois de Vien Chan. Depuis trois ans déjà ils étaient en lutte à Bangkok, s'accusant mutuellement de ne pas recueillir fidèlement l'impôt.

Les deux partis reçurent bien les missionnaires, espérant en tirer profit pour eux-mêmes, s'ils pouvaient les attirer et s'en faire des témoins favorables à leur cause.

Naturellement, les missionnaires se tinrent sur la réserve, restant en bons rapports avec chacun, se bornant à écouter et à profiter de ce qu'ils entendaient pour le faire tourner au bien de la religion, sans attiser en rien le feu de la discorde :

On leur désigna comme habitation provisoire un angle du bâtiment qui servait de tribunal pour le règlement des affaires de la ville.

Le lendemain de leur arrivée, le gouverneur étant absent, ils se présentèrent chez le Chao Humahat (sous-gouverneur) pour lui montrer les lettres qui les autorisaient à s'établir et à circuler dans le Laos.

Quelques semaines se passèrent sans incidents notables. Nombre de gens venaient voir les Pères et converser avec eux, attirés plutôt par la curiosité que par le désir d'apporter une attention soutenue aux instructions et aux exhortations qui leur étaient adressées pour les amener à la foi.

Les Pères attendirent patiemment que les autorités voulussent bien leur indiquer un terrain où ils auraient la faculté de s'établir. Ils attendaient surtout le moment où Dieu leur ferait connaître comment devait commencer l'évangélisation de ce pauvre pays.

L'heure tant attendue allait sonner, et la voie à suivre être indiquée.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis leur arrivée, pendant lesquels ils avaient étudié l'idiome particulier au pays et répondu aux nombreuses questions qui leur étaient faites sur toutes sortes de sujets en prenant occasion d'exposer les vérités de la foi, lorsqu'une après-midi, les serviteurs de la mission, en allant nourrir les chevaux près d'une pagode, au Nord-Est de la ville, pagode appelée Vat-pa-jai, entendirent des cris de femmes et d'enfants qui venaient du terrain de la pagode. Ils entrent et se trouvent en présence d'une pauvre famille, composée de 18 personnes que des Koula (Birmans) avaient amenées par vol et par fraude de Muœang-phruen, pour les vendre à Oubon et dans les environs. Etonnés de ce trafic, ils viennent en hâte informer les PP. Prodhomme et Xavier Guégo.

Cet avis fut un trait de lumière pour le Père Supérieur.

Il songea que si vraiment les Birmans faisaient la traite des esclaves, il rendrait la liberté à ces malheureux et tâcherait d'en faire ses premiers catéchumènes.

Les missionnaires s'empressèrent d'aller examiner l'exactitude du récit qu'on venait de leur faire. Ils trouvent en effet ces gens, dont quelques-uns étaient encore aux entraves. Ils les interrogent et ne tardent pas à constater que ces Birmans ne sont que de vils pirates vivant du produit de la vente de ces pauvres infortunés qu'ils enlèvent de leur pays et viennent vendre au Laos.

Aussitôt, le P. Prodhomme lance au tribunal une accusation sur deux points :

1° Que ces Birmans sont des voleurs.

2° Qu'ils s'autorisent du nom des Pères, et proclame devant la population que c'est sous leurs noms qu'ils se livrent à la traite.

Les juges, par crainte des Birmans, n'osèrent prendre une

décision; puis aussi par intérêt, car l'un d'entre eux avait déjà reçu une certaine somme pour leur avoir rendu un homme qui s'était enfui d'entre leurs mains.

Dans cette occurrence, il ne restait plus qu'à s'adresser à un commissaire royal envoyé de Bangkok, avec mission spéciale de régler ces affaires de vol, de rapt, de gens appartenant aux tribus du Nord, et vendus contre toute justice.

Ce dernier, se voyant acculé entre les Birmans et les Pères Européens, qu'il craint également, n'osa se prononcer.

Alors le P. Prodhomme trancha la question et dit à ces pauvres gens de venir habiter près de lui et qu'ils y seraient en liberté. Bien plus, il exigea des Birmans une indemnité de 130 ticaux pour les objets volés et les mauvais traitements infligés à ces pauvres gens depuis leur enlèvement. Cette somme leur fut partagée et ils édifièrent quelques huttes, non loin du tribunal, sous la protection des missionnaires.

La mission allait commencer. La Providence avait envoyé ses premiers élus, renouvelant en leur faveur les paroles de l'Évangile : « Les pauvres et les humbles de ce monde reçoivent la Parole de Dieu ».

La situation des missionnaires dans les bâtiments du tribunal était anormale et gênante. Il devenait urgent de trouver un emplacement convenable. Les autorités, pressées par les Pères, finirent par indiquer un terrain à l'Ouest de la ville, sur les bords d'un marais. C'était un village en ruines perdu dans la forêt et abandonné depuis peu, les fièvres et les maladies continues en ayant fait fuir les habitants. On donnait à ce village le nom de Bung-katheo.

L'emplacement visité fut trouvé acceptable par les Pères qui s'imposèrent d'acheter 8 ticaux un jardin à demi entretenu par son propriétaire.

Un coup d'œil leur avait suffi pour voir qu'en défrichant et débroussaillant le village et ses environs, on pourrait assainir cet endroit.

Le 17 octobre la mission s'installait près du jardin acheté et commençait immédiatement à nettoyer les alentours.

Ce village de Bung-katheo, au dire des gens d'Oubon, s'était formé dès les commencements de la formation de la ville. Village assez considérable, puisqu'on y comptait plus de deux

cents maisons, situées à 500 mètres environ de l'enceinte des palissades et du large fossé qui formait l'enclos de la ville proprement dite. Une épaisse forêt l'entourait de tous côtés, forêt qui s'étendait à plusieurs kilomètres vers l'ouest, sur les bords de la rivière Moun. Au pied du village, sur le côté de la rivière, le terrain subit une dépression, souvent inondée à l'époque des grandes crues, depuis la fin d'août à novembre. Ce dénivellement produit sans doute par le cours des eaux était rempli de trous marécageux, d'étangs; un fouillis impénétrable en empêchait l'accès. De là sans doute provenaient ces miasmes pestilentiels qui donnaient la fièvre et qui furent cause de l'abandon du village. Dans l'esprit populaire, on attribuait aux génies malfaisants l'insalubrité de cet endroit.

On comptait bien qu'un jour ou l'autre les Européens déguerpiraient, ou qu'ils y laisseraient leurs os.

Les années ont passé. A force de persévérance, le déboisement a été fait, les fondrières comblées ou nettoyées, et ce village, plus vaste, mieux aéré que l'ancien, est devenu l'un des endroits les plus salubres de la contrée. Une maison provisoire fut construite, et les missionnaires eurent leur chez-eux, où ils purent en toute liberté commencer à instruire les premières familles réunies qui s'installaient aux alentours.

Un orage cependant se formait, et il pouvait avoir de terribles conséquences.

Les Birmans auxquels le P. Prodhomme avait enlevé 18 personnes ne se considéraient pas comme complètement évincés. Ils réunirent leurs compatriotes des environs, qui, aussi honnêtes négociants qu'eux, prirent fait et cause en leur faveur. Au nombre de 40 ou 50, ils complotèrent d'enlever ces 18 personnes à force armée.

Avertis à temps, les Pères prirent leurs mesures

Se confiant dans le secours de la Sainte Vierge, le P. Prodhomme rédigea une lettre adressée aux juges des deux parties, leur découvrant les menées des Birmans, et leur déclarant, avec preuves à l'appui que ces Birmans, auteurs du conflit, n'étaient que de vrais brigands, sans aucun écrit des consulats, qu'il les leur dénoncait, et qu'ils avaient le devoir, comme juges de veiller sur leurs agissements. En même temps il les rendait responsables de toute agression contre les mission-

naires et les gens qu'ils avaient pris sous leur protection.

L'agression devait avoir lieu le 21 octobre. Grâce à la protection de la Sainte Vierge, et à la fermeté du Supérieur, les Birmans prirent peur et se dispersèrent.

Quelques jours plus tard, le gouverneur légitime, le Chao Phrommatheva, se préparait à rentrer à Oubon, venant de Bangkok. Il se faisait précéder d'une lettre adressée au P. Prodhomme, le prenant à témoin de l'hostilité déclarée des partisans du Raxabutr.

Autant pour le bon exemple de la soumission à l'autorité légitime que pour répondre à la politesse qui leur avait été faite, les Pères se rendirent en barque au-devant du gouverneur. L'entrevue fut cordiale et présagea une bonne entente commune.

Nous n'entrerons pas davantage dans ces luttes de parti où les Pères cherchèrent toujours à garder la neutralité et à conserver les bons rapports nécessaires pour l'exercice de leur ministère.

Ces luttes aboutirent à l'envoi d'un grand commissaire royal de Bangkok pour recueillir l'impôt qui ne rentrait plus au trésor.

La fin de l'année était arrivée : le P. Prodhomme se prépara à reprendre la route de Bangkok pour rendre compte à Sa Grandeur des travaux de l'année et des espérances de l'avenir.

Pendant cette absence qui devait durer environ trois mois, le P. Xavier Guégo dut tenir tête aux difficultés de chaque jour et continuer l'instruction des catéchumènes.

Au mois de mars 1881, le Supérieur rentrait à Oubon, amenant avec lui un Père indigène, le P. Clément, et deux séminaristes qui devaient faire les fonctions de catéchistes : les Kru (*maîtres d'école*), Biau et Than.

Un nouveau procès, suscité par un métis birman, devait nous amener quelques nouveaux catéchumènes. Il s'agissait d'un fils de Chinois de la ville d'Amnat, qui fut conduit à la mission par le Chinois chrétien rencontré dans cette ville l'année précédente. Ce Chinois, nommé Nao, avait marié sa fille à un de ses compatriotes nommé Ong. Cet homme, devenu veuf au bout de très peu de temps, convoitait la fortune de son beau-père ; il lui intenta un procès réclamant de

fortes sommes qu'il disait lui être dues comme sa part d'héritage.

Ce Ong sentait bien qu'il ne pourrait rien obtenir par l'entremise des juges locaux : il s'adressa à un Birman qui se faisait appeler Mongin et qui, vêtu à l'européenne, en imposait aux juges et se servait de son prestige pour pressurer les Laotiens.

Le chinois Nao exposa clairement son affaire et, comme sa cause était très juste, le P. Prodhomme n'eut pas de peine à débouter le gendre et son avocat de rencontre.

Le Birman, couvert de honte et voyant tout son prestige anéanti, se hâta de quitter le pays. Le Chinois, désormais libre de ce souci, et plein de reconnaissance pour les missionnaires, se mit à étudier avec ferveur, et peu de temps après, il reçut le baptême avec sa femme. Par lui nous prenions pied dans le territoire d'Amnat.

Toutes ces affaires et ces procès terminés selon la justice, faisaient connaître les missionnaires et leur attirait le respect et la confiance. Le gouverneur lui-même voulut confier deux de ses enfants à la mission pour les instruire. Des deux enfants, Chao Sai, âgé de douze ans et Chao Chai, qui n'en avait que dix, le premier se montra assez docile et apprit assez rapidement les caractères européens, qu'il pouvait lire et écrire. Son jeune frère, gâté par sa mère, femme de second ordre et de mœurs peu recommandables, ne voulait pas étudier ; on finit par le rendre à ses parents. Chao Sai tomba malade et leurs études s'arrêtèrent là.

Cependant l'esprit du mal ne restait pas en repos pour entraver le succès de la mission. Il suscita à différentes reprises des disputes, même des conflits, entre les serviteurs des missionnaires, les « talapoins » de la ville, et entre les gens de la suite des commissaires siamois, qui, à différentes reprises, venaient à Oubon.

La droiture et la parole ferme du Supérieur de la mission finit par avoir raison de ces difficultés et la bonne harmonie avec les autorités fut rétablie.

(*A suivre.*)

236

POUR LES INDO CHINOIS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Comme Français, nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux nombreux Indochinois qui se sont engagés durant les hostilités pour venir au secours de la mère patrie. Un grand nombre d'entre eux étaient chrétiens. Le chiffre de ceux qui, sur les champs de bataille ou dans les travaux de l'arrière, ont payé de leur vie leur généreuse initiative est, hélas ! assez considérable. Leur tombe ne pourra recevoir la visite de leurs parents et amis. Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous apprenons que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Toulouse a décidé qu'une messe annuelle sera célébrée dans l'église Saint-Pierre de Toulouse pour le repos de l'âme de ces braves. Puisse ce souvenir de la France reconnaissante adoucir la douleur de leurs parents et amis qui n'ont pas la consolation de pouvoir venir s'agenouiller sur leur tombe !

CANAL DE LA GRACE

Cœur sacré de Jésus, d'où nous vient toute grâce,
Vous voulez que le prêtre avec son cœur brûlant
Soit comme le canal par où sans cesse passe,
Le flot impétueux de votre amour ardent !

Votre grâce, ô Seigneur, pour laver nos péchés,
Nous nourrir et donner vos secours à notre âme,
Vos dons, et vos bienfaits soit connus, soit cachés,
Nous viennent par le prêtre, au cœur brûlant de flamme.

O prêtre de Jésus, qui jamais pourra dire,
Qui comprendra jamais, ta haute dignité ?
Jésus, pour nous sauver, ne voulant se suffire,
C'est à toi de finir son œuvre de bonté.

La grâce de Jésus, pour venir en nos cœurs,
Tout d'abord par le tien qui la puise à sa source
Doit passer sans arrêt, sans obstacle ni heurts,
Comme une onde limpide, abondante et très douce.

C'est pourquoi, bon Jésus, bénissez votre Prêtre ;
A son cœur conservez l'éclatante blancheur,
Pour que toujours il soit, et mérite de l'être,
Le Canal de la Grâce et votre Homme, ô Seigneur !

DAVID.



GROUPE DE CATHOLIQUES INDOCHINOIS EN PÈLERINAGE A LOURDES.

ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

Nouvelles de Toulouse. — Cotisation perpétuelle. — Recommandations. Nos morts.

TOULOUSE

Le pèlerinage annuel des dames de l'Œuvre des Partants au Sacré-Cœur a eu lieu le 20 juin. Comme les années précédentes, tout s'y est passé à souhait. L'assistance était nombreuse. Après une consécration au Sacré Cœur dont le texte a été lu par Mgr Breton, directeur de l'œuvre, le Père Carbonel a donné une allocution qui a été très goûtée. Chanteuses et quêteuses ont rivalisé de zèle. Aussi, la collecte a été bonne. Elle vient à point pour couvrir les frais occasionnés par le retour de missionnaires soldats.

Après le salut du Saint-Sacrement, l'assistance s'est pressée en foule pour baiser les reliques du Bienheureux Théophane Vénard.

En un mot, bonne et pieuse cérémonie auprès du Sacré Cœur de Jésus, qui, nous en avons la confiance, continuera à bénir et à faire prospérer notre œuvre à Toulouse.

COTISATION PERPÉTUELLE

Mlle Maria Vielmon.

RECOMMANDATIONS

L'union et la paix d'une famille. Plusieurs associés défunts. Les intentions de plusieurs associés. Plusieurs familles L'avenir d'un jeune homme. Une malade. Une mère de famille et ses six enfants. La zélatrice de Toulouse et ses associés.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

MM. Izarn, missionnaire en Cochinchine septentrionale.
Bonnet, — au Tonkin méridional.
Mardiné, — à Kumbakonam.
Aubazac, — à Canton.
Boquel, — au Tonkin occidental.
Pouzol, — à Pondichéry.

DÉFUNTS

MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

Mme Hay.
Mme Beguen-Billecocq.
Mme Dragonné.
Mme Colas de Chatelperron.
Mme Bulau.
Mlle Georgelin.
M. Got.
Mme la duchesse de Marmier.
Mlle Claire Palis.
M. l'abbé Gadant.

Paris. — Imp. Levé, 17, rue Cassette.

ANNALES

DE LA

Société des Missions-Étrangères

SOMMAIRE

Origines du vicariat apostolique du Laos (*suite*). — Adieux a un confrère, par le **P. Auzuech**, du *Maissour*. — Fleurs chrétiennes du Japon. — Dons de l'Œuvre apostolique.

Gravures : Groupe de chrétiens japonais. — Maison de famille japonaise.

ORIGINES DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU LAOS

(*Suite.*)

Dans le courant de l'année, des gens d'un village nommé Phong-thong, molestés dans la perception de l'impôt par les deux partis qui divisaient le gouvernement de la province, vinrent au nom de leur village demander aide et assistance, promettant de s'instruire si on pouvait leur obtenir justice.

Le supérieur, le P. Clément et un catéchiste se dirigèrent vers ce village, où l'accueil fut cordial ; mais la profonde indifférence des habitants pour venir écouter les instructions montra qu'il n'y avait rien à tirer d'eux pour le moment.

Le Laotien ne demande qu'une chose : c'est de vivre à sa guise et se soustraire à l'impôt et à la corvée. Pour obtenir son idéal, il fera les plus belles promesses.

Cette tentative d'évangélisation n'ayant pas abouti, il fallut rentrer à Oubon.

Depuis l'établissement de la mission, les relations avec Bangkok et l'Europe étaient presque nulles. Les missionnaires

ne recevaient des nouvelles qu'en allant les chercher eux-mêmes, en même temps que leur viatique. C'était un fait tout extraordinaire lorsqu'un voyageur chinois ou autre, passant par Oubon, apportait une lettre de l'évêque du Siam.

Le 5 décembre, le P. Prodhomme reprenait la route de Bangkok avec le catéchiste Biau, malade. La mission demeurait confiée aux PP. Xavier Guégo et Clément. C'était pendant les mois de la saison sèche : aussi le P. Xavier voulut il en profiter pour explorer les villages autour d'Amnat. La maison du Chinois Nao, nouvellement converti, devint son quartier général, où, après chaque absence, il venait se reposer et compléter l'instruction du Chinois et de sa famille. Ces courses apostoliques furent peu fructueuses. Les Laotiens se réunissaient bien autour du Père, mais en curieux qui voulaient voir un Européen et l'entendre parler. Ils ne supportaient pas une instruction suivie et l'interrompaient souvent pour parler de choses insignifiantes et sans utilité.

Tout en instruisant les catéchumènes encore peu nombreux, les missionnaires adoptaient des orphelins qu'ils nourrissaient et conservaient près d'eux.

Pour subvenir à l'alimentation de tout ce monde, il fallait organiser des provisions de riz et aller l'acheter au loin.

Les environs d'Oubon sont peu propres à la culture ; c'est un terrain maigre et sablonneux qui ne donne qu'un rendement dérisoire. C'est là une assez grosse difficulté par suite du manque de transports et du mauvais état des routes. Après maintes démarches auprès des juges d'Oubon et d'Amnat, le P. Xavier put enfin se faire amener une quantité suffisante de riz, avec 20 petits chars cambodgiens qu'on avait fini par lui louer.

La disette se faisait cependant sentir dans la petite chrétienté ; les ressources des missionnaires étaient épuisées.

Enfin le retour du P. Prodhomme, le 5 avril, ramena la joie. Il n'était pas seul : le P. Rondel quittait le professorat du collège de Bangxanga (Siam) et venait donner ses forces et sa bonne volonté au Laos. Un catéchiste, élève de Pinang, nommé Juang, accompagnait les deux Pères.

Le 5 décembre précédent, le P. Prodhomme, retournant à Bangkok, avait résolu de trouver une nouvelle route, plus pra-

tique que celle de Khorat, dont les défilés et les sentiers étroits dans la forêt ne donnent passage qu'aux bœufs porteurs. A force d'interroger les voyageurs qui font le commerce du bétail, bœufs, buffles, chevaux, avec le Bas-Siam, il avait acquis la conviction qu'une route devait exister, allant d'Oubon à Pachim, et même peut-être s'en trouverait-il une dans la grande forêt Thakien, route faite par les marchands de bois qui vont vendre leurs lourds madriers de bois rouge et de bois de fer dans la province de Phanom.

Son plan est bien arrêté ; il cherche cette route qui permettra aux chars laotiens d'apporter un plus grand matériel de Bangkok.

Il équipe quelques chars, se choisit quelques hommes habiles et résolus, et se met en route.

Les difficultés étaient grandes, la route n'était pas directe, de nombreux torrents profonds et à berges escarpées devaient être franchis sans ponts ; la montagne des Dangret coupe la route à mi-chemin : il faut descendre et remonter à travers des blocs de roches ; souvent il faut hisser à force de bras les véhicules pour leur faire franchir les obstacles. Il gagne ainsi la grande route de Battembang à Pachim.

Restait à franchir la grande forêt ; il a le bonheur de trouver au village de Sako la route désirée, route peu fréquentée, défoncée par les pluies, souvent barrée par des arbres énormes que les ouragans ont déracinés et renversés. Avec la hache et le couteau laotien, il s'ouvre un nouveau passage.

Enfin, il voit le terme de son voyage et vient abriter ses chars et son personnel à l'église de Thakien, dernier poste de Siam de ce côté, et évangélisé par le bon P. Voisin.

De ce point, le voyage peut se continuer par eau et n'offre plus de difficultés.

Au retour, la caravane se composait de neuf chars à bœufs qui contenaient une foule de choses utiles pour le culte, dont jusque-là la mission avait été privée.

La joie du retour fut attristée par une rixe provoquée par les gens d'un commissaire siamois de la suite du Phaja Maha Amnat, qui cherchèrent noise aux serviteurs de la mission. Les coups furent reçus et rendus et les gens de la mission mis aux fers.

Avertis, les missionnaires se rendirent à la maison de ce petit dignitaire, nommé Phantrai Hatsadon. Il était en état de complète ébriété et pendant que le P. Prodhomme demandait compte de ce qui venait de se passer, et pourquoi ses gens seuls avaient été mis aux fers, deux hommes braquaient des fusils contre le Père. Ce petit mandarin eut encore assez de connaissance pour arrêter le geste de ses hommes.

Les gens de la mission, délivrés de leurs entraves, rentrèrent à la résidence. Le Phantrai Hatsadon, effrayé des conséquences que pourrait avoir cette affaire, s'enfuit retrouver son chef. Celui-ci, sur les représentations du P. Prodhomme, l'obligea à demander pardon et à écrire une lettre d'excuses relatant les faits, et cette affaire fut oubliée.

Le renfort accordé par Mgr de Géraza d'un Père et d'un catéchiste de plus, allait permettre aux missionnaires d'étendre leur action et d'ouvrir de nouveaux débouchés à la diffusion de l'Évangile.

Depuis quelques mois, la mission avait reçu une députation des tribus du Nord : Lao Phu Thung, Lao Phuen, les priant de monter jusqu'à Nong-khai, où, disaient-ils, un bon nombre de leurs compatriotes ne demandaient qu'à s'instruire et à se réunir auprès des missionnaires.

Ces gens étaient de la race de ceux délivrés deux ans auparavant; leurs désirs étaient fondés sur le bruit qui s'était répandu que les missionnaires rendaient la liberté à ceux qui comme eux subissaient un esclavage injuste.

Un voyage d'exploration fut décidé. Le 26 avril, les PP. Prodhomme et Rondel, accompagnés de quelques-uns des hommes délivrés précédemment, se mirent en route. Ces hommes espéraient qu'à la suite des Pères, tout en travaillant pour eux, ils pourraient peut-être retrouver quelques-uns de leurs parents amenés et vendus dans d'autres localités.

L'expédition prit la route par Amnat; puis tirant sur l'Est, ils gagnèrent Hua-don-tan, village situé sur les bords du Mekhong, et point d'arrêt des barques qui ne veulent pas se risquer à franchir les dangereux rapides au-dessus de Kemmarat.

Ils se procurèrent une barque, le voyage par eau étant plus facile, les rives étant en outre plus habitées que l'intérieur des

terres. Aussitôt la barque équipée, les voyageurs se dirigèrent vers le Nord.

Pendant le cours de cette année, une maison fut élevée dans un petit enclos pour établir un orphelinat destiné aux petites filles. A sa tête fut placée une jeune femme emmenée en captivité pendant que son mari fuyait ses persécuteurs. Cette femme et sa jeune sœur, depuis leur arrivée, avaient appris à lire les caractères européens. Pendant que l'aînée s'occupait de la direction générale de la maison, la cadette réunit 15 à 20 petites filles pour leur apprendre à lire et leur expliquer les premiers éléments du catéchisme.

Ce fut la première école chrétienne fondée au Laos.

Cependant la présence de deux partis dans la province créait des difficultés. Le gouvernement siamois envoya un nouveau commissaire à Oubon afin de recueillir l'impôt dont l'arriéré se montait à 176.000 ticaux, et donna l'ordre aux principaux chefs des deux clans de venir s'expliquer à la capitale. Ce commissaire siamois qui avait le titre de Luang Phakdi Narong, était accompagné de 24 soldats siamois pour appuyer son autorité.

Depuis trois ans déjà les missionnaires étaient au Laos et commençaient à recruter des adhérents s'instruisant de la religion catholique romaine. Le gouvernement siamois, comme toute autorité païenne, ne pouvait comprendre que l'on s'expatrie uniquement par zèle religieux.

Il croit toujours à quelques projets cachés, à des émissaires qui se glissent et s'insinuent peu à peu pour lui ravir son autorité au profit de la nation dont ils sont les membres. Aussi, ce nouveau commissaire pouvait bien avoir dans ses ordres secrets celui de surveiller les prêtres français et d'entraver habilement leurs efforts pour propager la foi.

Quoi qu'il en fût, il apportait avec lui le courrier du vicaire apostolique à ses missionnaires. Ce courrier fut remis le 28 mai 1883.

Ce mandarin siamois connaissait Sa Grandeur et avait eu des rapports avec différents Pères de Bangkok, surtout avec le curé de Sainte-Croix, tout près duquel était sa demeure familiale.

Quelle qu'ait été sa conduite ailleurs, il garda toujours la

plus grande courtoisie avec les missionnaires,et rendit à l'occasion plus d'un service.Les Pères du reste usèrent de réciprocité.

Après le passage à Oubon du Phaja Maha Amnat, élevé à la dignité de Phaja Si, et son départ pour Bangkok, accompagné du gouverneur d'Oubon et du Thao That, frère du Raxabutr, le Luang Phakdi retint entre ses mains toute l'autorité.

Cependant les PP. Prodhomme et Rondel accomplissaient leur voyage sans trop de difficultés. Parvenus dans les parages de la ville de Lakhon, appelée aussi Nakhon-phanom, ils avaient appris que plusieurs groupes de Tonkinois s'étaient établis depuis 17 à 18 ans aux environs.

Soupçonnant que si quelques-uns avaient émigré pour se soustraire à la famine ou faire le commerce, peut-être s'en trouvait-il quelques-uns ayant fui la persécution, cherchant quelque lieu tranquille où ils ne seraient pas inquiétés pour leur foi, les missionnaires désirèrent s'aboucher avec eux et les sonder.

Leurs prévisions n'étaient pas sans fondement. Le catéchiste de Bangkok qui les accompagnait, Khru Thong, ne tarda pas à en rencontrer quelques-uns.

Un Tonkinois nommé Ut, et sa femme, tous deux chrétiens, désormais persuadés qu'ils avaient des prêtres catholiques près d'eux, s'empressèrent d'aller les saluer et de leur offrir l'hospitalité.

Quelques jours passés auprès de ces Tonkinois permirent d'espérer que l'on recueillerait quelques fruits parmi eux. Les missionnaires les quittèrent à regret, mais nons ans leur promettre de s'arrêter quelque temps à leur retour.

Le voyage se poursuivit jusqu'à Nong-khai où se trouvaient deux chrétiens, baptisés depuis quelques années, alors qu'ils étaient retenus par un procès à Ban-peng, sur le Me-nam de Bangkok.

Au retour, les Pères rapportèrent des paniers de tabac, destinés au paiement des gens qui les avaient accompagnés.

Arrivés à la hauteur de Lakhon, ils y firent un nouveau séjour selon leur promesse. Le 14 septembre, le P. Prodhomme baptisait 8 adultes tonkinois, et le P. Rondel 5 enfants.

C'étaient les prémices de la mission de Lakhon qui devait s'établir définitivement l'année suivante.

Les Pères durent quitter ces nouveaux chrétiens qui auraient bien voulu les garder; la saison s'avançait. Ils promirent de revenir dans quelques mois.

Continuant donc de descendre le Me-khong, ils abordèrent à That-phanom, grand village qui s'est formé non loin d'un célèbre lieu de pèlerinage en vénération dans tout le Laos. Là on avertit les missionnaires que des Birmans, marchands d'hommes, en emmenaient toute une bande à vendre. Ils étaient campés sur le haut de la berge, dans une de ces maisons de repos construites dans les grands villages et les villes pour les voyageurs.

Les Pères furent assez heureux pour en imposer aux Birmans et leur arracher dix-huit personnes. Les barques des missionnaires et une de celles des marchands d'hommes prise comme indemnité pour les objets volés aux prisonniers, permirent de donner asile à tous.

A quelques jours de là, la petite flottille touchait à Bang-muk-dahan, où elle accosta au nord de la ville près du quartier chinois. Ces derniers donnèrent avis au P. Prodhomme que des Birmans venus de Champa, Nake, à l'intérieur dans l'Ouest, non loin de Sakon, étaient en pourparlers avec les juges de la ville, pour vendre plusieurs familles qui s'étaient confiées à eux. Ces gens étaient de race Phuen, et habitaient le Muang-juang. Une femme de tête, nommée Maï, femme d'un gouverneur de ces provinces éloignées, tenait les juges en suspens, et arrêtait l'infâme marché.

Mis au courant des faits, le P. Prodhomme agit avec prudence et rapidité. Il s'enquit du lieu où ces gens étaient détenus, et les ayant promptement délivrés et conduits à ses barques, qui sur son ordre s'étaient laissées aller au fil de l'eau, il les conduisit jusqu'au bas de la ville.

Tout ce monde était déjà en barque, lorsque le Muang Sen, gouverneur de la ville, accourut pour s'opposer au départ.

Il n'était plus temps. Les barques avaient déjà pris le large, pendant que le P. Prodhomme, sans prendre garde à ses réclamations, l'amusait par des paroles de politesse et d'adieux.

Le jour suivant, l'expédition arrivait à Hua don-tan, son point de départ. Ce village n'est qu'à une forte journée de Bang-muk-dahan. Le voyage aurait pu se continuer par eau jusqu'au

confluent du Moun, et, remontant cette rivière, gagner Oubon. Mais la navigation devient extrêmement difficile et dangereuse à cause des rapides ; en outre, elle est beaucoup plus longue.

Les voyageurs se divisèrent en deux troupes : la plus nombreuse, composée en grande partie des femmes et des enfants, prit la voie de terre, sous la conduite du P. Prodhomme, pour gagner Oubon. Le P. Rondel, qui tenait à connaître ces difficiles passages, et à conduire ses barques à la mission, continua sa route avec les hommes les plus vigoureux et les plus habiles.

Mal lui en prit, car ses barques disposées comme un radeau furent entraînées par un tourbillon, coulèrent, et c'est à grand'-peine que ses gens et lui purent se tirer d'affaire. Le chargement fut perdu ou détérioré par l'eau. On put cependant sauver les barques qui soutenaient le radeau.

Les gens de la petite caravane qui se dirigeait sur Oubon n'étaient pas sans inquiétude. Le Père les avait délivrés et les soignait de son mieux; mais, pensaient-ils, peut-être que c'était pour aller les vendre ailleurs.

Le 5 octobre, 43 personnes, toutes en bonne santé, faisaient leur entrée à Oubon, à la grande joie des PP. Xavier et Clément, ainsi que de la petite communauté chrétienne qui recevait à bras ouverts les nouveaux frères qu'on lui amenait.

Le 12, le P. Rondel arrivait lui aussi, au milieu de la nuit, accompagné de ses barquiers et de huit personnes qu'il avait délivrées sur sa route.

Ce long voyage de plusieurs mois n'avait pas été inutile. A Lakhon, la rencontre des Tonkinois et le baptême de plusieurs d'entre eux donnait l'espoir d'aller sous peu s'installer définitivement parmi eux, et d'étendre la prédication dans les environs.

A Nong-khai, un homme de race Phu Thung avait été recueilli par les Pères. Son histoire forme une épopée par les péripéties dont elle est remplie.

A Lakhon, ils en recueillaient encore cinq.

A That phanom, 15; à Bang muk-dahan, 18.

Enfin à Muang-phakan, 9.

L'arrivée de tout ce monde dans la ville d'Oubon fit beaucoup de bruit. Nombre de gens louaient les missionnaires pour le bien qu'ils accomplissaient; le commissaire royal lui-même, le Luang Phakdi Narong, vint lui offrir ses félicitations.

En droit, la traite est défendue dans le royaume de Siam ; de nombreux édits du roi ont été publiés à ce sujet ; non pas, à vrai dire, par amour de la justice, mais à cause du mauvais effet que cela produit sur les Européens. Le Siamois se flatte d'être civilisé ; il n'a cependant que les dehors de la civilisation. En dessous, il n'est pas très fâché de ce commerce infâme qui lui amène des habitants des pays situés au-delà du Me-khong, et qui reconnaissaient la suzeraineté du Tonkin et de l'Annam. Aussi les commissaires siamois fermaient-ils facilement les yeux sur les délits commis, et d'autant plus aisément qu'ils y trouvaient leur profit, soit par l'acceptation de dons en argent, soit même en prélevant leur part dans ces troupeaux d'esclaves amenés chaque année dans un grand nombre de localités du Laos.

Ce premier voyage fut un coup mortel porté à la traite.

Le P. Prodhomme s'appuyant sur l'autorité des décrets royaux, on n'osait pas lui résister et l'accuser devant les tribunaux. Les juges n'ignorant pas la loi furent obligés, bien à contre-cœur, de la faire observer le cas échéant.

De là vint que le bruit de la délivrance des esclaves descencendus du Nord se répandit partout, et, les années suivantes, une foule de gens déjà vendus à l'intérieur des provinces, s'enfuyaient pour demander la protection des missionnaires, et solliciter leur délivrance.

Quand les missionnaires passaient dans les villages, ces gens s'efforçaient d'arriver jusqu'à eux, assurés que c'était leur salut.

Combien de fois on a pu constater que des maîtres barbares qui avaient acheté de seconde main ces pauvres malheureux aux Birmans ou même aux Laotiens, à la nouvelle de l'arrivée d'un Père, ou simplement même des habitants du village chrétien, cachaient leurs esclaves dans leurs maisons ou les envoyaient au loin pour leur faire éviter une rencontre qu'ils savaient être suivie de la délivrance !

La réunion de tout ce monde donnait les éléments d'un village assez nombreux déjà, avec des auditeurs pour le catéchisme ; mais aussi les nécessités de la vie se faisaient rudement sentir.

Les nouveaux venus allaient se bâtir quelques pauvres huttes provisoires et se mettre à travailler.

Mais où trouver de quoi nourrir tout ce monde les premiers mois? On les avait amenés les mains vides, sans le moindre argent, sans instruments de travail, beaucoup même presque sans vêtements.

La fin de l'année 1883 approchait, les ressources des missionnaires étaient presque épuisées, il fallait vivre, et le long voyage accompli ne s'était pas fait sans frais. La Divine Providence, sur laquelle on avait compté, ne fit pas défaut.

Voici comment la Divine Bonté donna des ressources, qui, bien que provisoires, sauvèrent cependant la situation :

L'homme de race Phu Thung, recueilli à Nong-khai et répondant au nom de Xieng Jang, avait été autrefois enlevé, conduit et vendu à Oubon avec ses enfants. Son premier maître les emmena au Cambodge, les revendit à Battambang à un Chinois, comme il aurait fait pour son bétail.

Cet homme, voyant que bientôt on le séparerait de ses enfants pour le vendre ailleurs, s'enfuit et parvint à se réfugier dans une pagode où il se fit « talapoin ». Comme ces religieux bouddhistes ne sont tenus à aucune résidence, il se mit à voyager de pagode en pagode, et, peu à peu, remonta vers le Nord, simulant parfois la folie afin d'éviter les questions indiscrètes sur son passé ou son lieu d'origine.

C'est ainsi qu'il avait pu, après de longs mois, atteindre Nong-khai, où il habitait une pagode, lorsque les missionnaires y abordèrent.

Leur arrivée attira sur la berge du fleuve une foule de curieux, et notre talapoin était du nombre. Il reconnut parmi les rameurs des gens de sa race, et même des parents. Enhardi par cette rencontre, la conversation ne tarda pas à se lier entre eux, et peu après il laissait l'habit jaune des bonzes, et venait solliciter son admission parmi les rameurs.

Le P. Prodhomme s'enquit de tous les détails de son histoire, et, à son arrivée à Oubon, on s'informa si son premier vendeur était encore dans le pays.

Son domicile connu, le P. Prodhomme, accompagné du Xieng Jang et de quelques serviteurs, se rendit chez lui.

Cet homme était un exploiteur d'esclaves bien connu. On lui demanda compte de sa conduite à l'égard du Xieng Jang, exigeant le remboursement de la somme contre laquelle il avait

livré Xieng et ses enfants. Ne voyant aucun moyen de se tirer d'affaire, il consentit à rendre 10 barres d'argent. (La barre valait alors 25 ticaux, 1 fr. 60.)

Conduit au tribunal siamois afin de faire une reconnaissance en règle et donner une sanction définitive à cette restitution, il obtint par ses supplications la remise de deux barres.

Cette somme, en attendant qu'on pût l'employer au rachat de la famille du Xieng Jang, permit de faire face aux premiers besoins.

A partir de ce moment, les délivrances se multiplièrent. Le P. Rondel recueillit encore 31 personnes. Aussi, à la fin de 1883, la mission du Laos comprenait 83 chrétiens et 188 catéchumènes, 33 communions pascales avaient été distribuées, et l'on comptait 700 communions de dévotion.

Trois ans après sa fondation, la mission du Laos comptait donc une petite communauté chrétienne et avait l'espoir de la voir se développer de plus en plus.

1881 avait donné deux baptêmes d'adultes.

1882 en avait donné 35.

1883 clôturait son exercice avec 46 baptêmes. En outre, 4 mariages avaient été célébrés à Lakhon.

La saison sèche était revenue, c'était le moment de reprendre la route de Bangkok, afin de rendre compte au Vicaire Apostolique du résultat des travaux accomplis, et d'exposer les espérances qu'on pouvait fonder pour l'avenir. Il fallait des ressources en argent et en personnel enseignant pour commencer sérieusement la mission à Lakhon et Sakon où l'on comptait déjà des chrétiens et des catéchumènes.

Quelques jours après la fête de la Toussaint, les PP. Rondel et Xavier Guégo, à la tête de quelques chars, prenaient la route suivie par le P. Prodhomme l'année précédente.

Le séjour au Laos avait demandé un travail d'acclimatation et les missionaires n'avaient point échappé aux atteintes de la fièvre des bois. Souvent ils avaient dû interrompre leurs travaux et payer leur tribut à la maladie. Les indigènes eux-mêmes n'échappent point à la fièvre, surtout au retour des voyages qu'ils sont obligés de faire dans la région des grandes forêts ou dans le voisinage des montagnes.

La Divine Providence, tout en permettant que les membres

de la mission fussent souvent éprouvés par la maladie, ne lui avait enlevé aucun de ses membres. Les accès passés, tous reprenaient le travail avec ardeur.

Dans les derniers jours de décembre, la petite caravane atteignit la chrétienté de Tha-kien, et quelques jours après, les Pères étaient à Bangkok. Sa Grandeur Mgr Vey fut heureuse de les voir et d'apprendre leurs succès, mais aussi péniblement affectée en voyant leurs traits défaits par la fièvre. Les deux Pères, en effet, repris par la fièvre pendant le voyage, étaient très fatigués. Les bons soins et le repos remirent le P. Guégo sur pied ; mais le P. Rondel, le plus gravement atteint, sur la décision du médecin, dut renoncer à retourner au Laos pour un certain temps.

Sa Grandeur n'avait pas de missionnaire disponible à envoyer au Laos. D'autre part, il lui coûtait d'exposer aux dangers les nouveaux Pères venus de France. Un instant, Monseigneur avait songé à faire venir dans le Bas-Siam, du côté de Hua-phai, colonie du P. Guégo aîné, toutes les recrues de la mission laotienne, afin de leur distribuer des champs.

Dès l'année précédente, Monseigneur s'en était ouvert au P. Prodhomme, disant qu'elle ne pouvait faire les sacrifices pécuniaires dont la nouvelle mission avait besoin, et aussi parce qu'il craignait que le Laos ne devînt le tombeau de ses missionnaires, comme le Laos tonkinois.

« Monseigneur, avait répondu le P. Prodhomme, si Votre Grandeur met à exécution ce projet, c'est la destruction de la mission, et l'anéantissement de tout espoir de conversion pour l'avenir. Partout on dira au Laos que les Pères ont vendu au Siam les gens qu'ils prétendaient mettre en liberté, et de 20 à 30 ans, aucun Père ne pourra remettre les pieds au Laos, pour y fonder une mission. »

Sa Grandeur était perplexe : Qui envoyer ? Elle ne pouvait laisser le P. Xavier Guégo rentrer seul. On était déjà à la fin de janvier. Non seulement le retour s'imposait parce que l'eau et l'herbe allaient manquer le long de la route pour les équipages, mais les Pères restés à Oubon manquaient d'argent et de médecines dont ils avaient un impérieux besoin.

Sur ces entrefaites, un missionnaire établi à Ban-peng, dans le haut Me-nam, dans la province de Muang-phrom,

descendit à Bangkok, régler quelques affaires et demander des nouvelles du Laos. Sa Grandeur l'entretint pendant quelques instants et lui fit part de son embarras. Ce missionnaire avait déjà depuis quelque temps un prêtre indigène pour l'aider, lequel pouvait administrer cette station chrétienne, encore à ses débuts. Il s'offrit pour accompagner le P. Xavier Guégo à son retour au Laos. M[gr] Vey réfléchit quelques instants et dit au missionnaire de s'unir de prières avec lui, puis remit au lendemain, après sa messe, la décision qu'il devait prendre.

Il décida que ce Père prît ses dispositions le plus rapidement possible, afin de pouvoir se mettre en route dans une dizaine de jours.

C'est ainsi que le P. Dabin fut désigné pour remplacer le P. Rondel, malade. Sa Grandeur l'envoyait au Laos pour 18 mois, demandant qu'il effectuât son retour par Muang-loi et le Me-nam-sak.

Les derniers préparatifs furent accélérés, et les deux missionnaires quittaient Bangkok à la fin de février 1884.

Le retour fut long et pénible : les conducteurs connaissaient encore mal les routes à prendre, et s'écartèrent plusieurs fois du bon chemin.

Après quarante jours de voyage, ils arrivèrent à Oubon.

Le retour apporta la joie ; presque toute la population chrétienne se porta au-devant des voyageurs, sur le bord de la rivière qu'ils avaient encore à traverser. Le P. Prodhomme, encore tout affaibli par la fièvre, arrivait après elle.

Si la mission n'avait pu avoir des renforts en prêtres, on lui avait cependant adjoint un catéchiste, ancien élève de Pinang, nommé Ambroise Xun.

Pendant que s'accomplissait le voyage de Bangkok, le P. Prodhomme ayant entendu dire que des chrétiens annamites se trouvaient réduits en esclavage dans la région d'Attopeu, il résolut de profiter d'une occasion qui se présentait pour faire une exploration de ce côté.

Il descendit la rivière Moun en barque, et arrivé au Me-khong, poursuivit sa route par ce fleuve jusqu'à Bassac. Là, il prit la route de terre. Des Annamites en assez grand nombre se trouvaient en effet esclaves dans cette province. Enlevés et ligotés dans leurs cultures près de la frontière par des coureurs de

race Kha, ils avaient été vendus ou échangés contre des buffles dans cette ville d'Attopeu. Un certain nombre avait même était conduit et vendu à Bassac.

L'arrivée du P. Prodhomme fut vite connue dans la ville d'Attopeu et les environs, et un certain nombre d'Annamites vinrent implorer sa protection.

Parmi eux se trouvait un chrétien du Tonkin nommé Ong Bon, petit dignitaire dans sa chrétienté. Les Kha prirent peur et craignant que le Père n'emmenât avec lui ses gens, qu'ils considéraient comme leur chose, se levèrent en armes pour s'opposer au départ des Annamites.

Le Père prit à partie les juges d'Attopeu, car, sans aucun doute, cette levée de boucliers s'était faite à leur instigation, et il déclara en plein tribunal qu'il aiderait Ong Bon.

Un plus long séjour aurait pu être dangereux au milieu de ces sauvages. Le Père revint donc avec son monde à Bassac, et de là à Oubon. La fatigue et l'insalubrité proverbiale de ces régions lui avaient donné la fièvre, dont il n'était pas encore délivré.

En quittant Bangkok, Sa Grandeur, par crainte de complications politiques avec le personnel de la mission du Laos, avait, dans ses instructions au supérieur, formellement interdit tout établissement soit à Bassac, soit à Nong-khai. Il était déjà question d'une action sur les rives du Me-kong, que l'on considérait avoir comme limite des possessions du Tonkin et de l'Annam. Sa Grandeur craignit que l'on ne prît l'établissement des missionnaires dans ces deux villages importants comme une manœuvre du gouvernement français pour se préparer les voies. Cette prohibition ne fut enlevée qu'après le conflit de 1893, la convention franco-siamoise enlevant tout soupçon à l'égard des missionnaires.

Après les fêtes de Pâques et le retour des premières pluies, le P. Supérieur ayant établi le P. Dabin et le P. Clément à la direction de la chrétienté d'Oubon, se prépara à tenir ses promesses vis-à-vis des Tonkinois de Lakhon et de Sakon. Il partit accompagné du P. Xavier Guégo et du catéchiste Than, Annamite, ancien élève du séminaire de Siam.

Parmi les serviteurs qui partaient à sa suite, se trouvaient un certain nombre d'hommes que le supérieur avait délivrés

l'année précédente et qui avaient demandé à l'accompagner dans l'espoir qu'aidés par lui, ils pourraient retrouver des parents ou se faire indemniser par leurs injustes ravisseurs.

Ce ne fut pas sans luttes ni difficultés, mais malgré les persécutions ouvertes ou cachées, la victoire resta à Dieu ; et la prédication de l'Évangile se développa plus rapidement qu'à Oubon.

C'est en souvenir de ces luttes que l'on eut à soutenir, que saint Michel a été donné comme titulaire à l'église de Sakon.

Quinze jours avant l'arrivée des PP. Dabin et Guégo, un nouveau commissaire royal était arrivé à Oubon : c'était le fils du Luang Phakdi, et il se nommait Khun Phon. Il devait partager l'autorité avec son père et remplacer presque entièrement le gouverneur. Les mandarins locaux ne pouvaient rien faire que d'après ses ordres.

L'année se passa sans grands incidents. De temps à autre des familles de Laotiens demandaient à se faire instruire et venaient habiter le village. Il ne se passait guère de semaines qu'une, deux, trois personnes isolées, et appartenant aux tribus du Nord, ne vinssent aussi implorer aide et protection.

L'exercice de l'année se termine pour Oubon seulement par le chiffre de 72 baptêmes. Chrétiens, 148. Catéchumènes, 174. Confessions annuelles, 62. Confessions de dévotion, 1.130. Mariage, 1.

Un peu avant la Toussaint, qui devait être suivie de la retraite annuelle, le P. Prodhomme rentrait à Oubon, suivi d'une troupe de gens libérés.

Son arrivée était un jour de fête et de grande joie pour toute la chrétienté. Non seulement il apportait des nouvelles de leurs parents à plusieurs, il leur donnait l'assurance qu'ils étaient libres et installés, soit à Lakhon, soit à Sakon, où déjà les chrétientés étaient formées.

Combien de fois l'on vit couler des larmes de joie ! Des femmes retrouvaient leur mari dans les gens de la suite du Père, d'autres leurs enfants, et des enfants retrouvaient leur mère. Des familles dispersées aux quatre vents du ciel, se reformèrent à Oubon presque au complet. Il serait difficile d'exprimer avec quelle impatience le retour du supérieur était attendu à cette époque. A peine descendu de cheval, encore

couvert de la poussière ou de la boue de la route, il était entouré, interrogé de tous les côtés à la fois. Ces pauvres gens ne se lassaient pas de le voir et de l'entendre. Ceux qui parfois étaient désappointés dans l'attente des leurs, pleuraient de joie en voyant d'autres plus heureux qu'eux et se reprenaient à l'espoir qu'un autre voyage du Père leur apporterait à eux aussi les mêmes joies.

Le supérieur ne restait pas longtemps à résidence. Son arrivée à Oubon n'était que la préparation au long voyage de Bangkok, voyage imposé chaque année par la nécessité de se procurer le viatique des missionnaires et les autres sommes requises au maintien de leurs œuvres.

Le départ se fit dans les premiers jours de novembre. Les chemins mieux connus, les étapes prévues à l'avance, permettaient de faire le trajet entre vingt-cinq et trente jours pour atteindre le premier poste chrétien de Siam, l'église de Thakien, qu'administrait le bon P. Voisin. De chez ce Père, quatre jours de barque suffisaient pour arriver à Bangkok.

Aux environs de la Toussaint, le Chinois d'Amnat, dont la maison servait d'oratoire et de lieu de réunion pour les cinq à six chrétiens et les catéchumènes que nous avions là, fut cambriolé pendant qu'il se rendait à Oubon ponr la fête. Promptement averti, il se hâta de rentrer chez lui et de constater les pertes qui étaient assez considérables.

En partant, il avait demandé l'aide des Pères, afin de chercher la trace des malfaiteurs, comptant peu sur le concours des juges de sa ville. C'est pourquoi le P. Dabin fut envoyé quelques jours plus tard. Tout en faisant l'instruction des catéchumènes, il devrait chercher des indices qui le mettraient sur la bonne piste.

Pendant que l'on s'occupait de cette affaire, qui aboutit heureusement, la Divine Providence fournit une bonne occasion de délivrer une quarantaine de personnes de race Phruen et Phu Thung.

Aussitôt on se mit en quête de trouver un endroit où l'on pût fonder un village et distribuer des champs aux nouveaux venus. C'est ce qui donna lieu à la fondation de Ban-mum, à moitié route entre la ville d'Amnat et le grand village de Ban-dum.

Le P. Dabin dut séjourner là plusieurs mois pour commencer l'instruction des catéchumènes, et élever un petit oratoire et une maison dûs à la générosité du Chinois Nao. Ce bon chrétien, bien qu'encore néophyte, pourvut seul pendant une année entière à la nourriture de tout ce monde.

Ici, il ne sera peut-être pas sans intérêt de noter quel était le régime adopté pour faire face à tous les frais occasionnés pour l'installation matérielle de la mission, partout où l'on installait une station.

Les ressources en viatiques et suppléments reçus chaque année de Bangkok, étaient notoirement insuffisants, malgré les instances de ceux qui à tour de rôle allaient recevoir ces fonds. La réponse invariable était qu'on regrettait bien, mais que la procure ne pouvait donner davantage.

Aussi, les Pères, chaque fois qu'une occasion se présentait, s'efforçaient d'intéresser à l'œuvre des parents et des amis d'Europe. Leurs supplications étaient entendues. Le P. Rondel, retourné à Siam pour cause de maladie, donna des sommes importantes. Ces sommes, réunies aux viatiques, permirent de soulager les missionnaires et de créer quelques légers revenus, tout en aidant les chrétiens. De l'argent mis en commun, l'on tira le viatique de chacun avec l'allocation d'un petit supplément.

De l'excédent on fit deux parts : l'une devant servir aux frais imprévus et aux dépenses pour les voyages à Bangkok ; l'autre, partagée en trois, fut employée à l'achat de buffles pour les trois grandes stations principales, et ces buffles distribués aux chrétiens et catéchumènes, en échange d'une légère redevance en riz à la récolte suivante.

Ce régime ne dura que trois ou quatre ans, parce que, les missionnaires devenant plus nombreux, il ne plut pas à tous.

Cependant ce régime permit de développer les œuvres que plusieurs, laissés à eux-mêmes, n'auraient pas pu entreprendre. Il ne faut pas oublier que partout il fallait créer, fonder. Souvent même il fallait défricher la forêt pour s'installer, et dans nombre d'endroits, acheter des champs pour les distribuer. Autrement les catéchumènes pauvres, et c'était l'immense majorité, n'auraient pu sortir de la misère.

Les résidences et les églises n'étaient que de pauvres abris

permettant seulement de s'abriter du soleil et de la pluie, sans autres ornements que quelques lambeaux d'étoffes autour des autels. Au fur et à mesure que les chrétiens augmentaient, on ajoutait une chambre ou deux à ces primitifs sanctuaires.

Après les fêtes de Noël, le P. Dabin, sur l'ordre qu'il en avait reçu, partit pour Sakon visiter le P. Guégo et lui donner l'occasion de se confesser pendant l'absence du supérieur qui lui avait laissé la surveillance et l'administration des chrétientés de Sakon et de Lakhon, postes distants l'un de l'autre d'une vingtaine de lieues. D'Oubon à Sakon, les piétons mettent de neuf à dix jours. Il faut traverser des forêts, des chaînes de montagnes et de nombreux cours d'eau.

Lorsque le P. Dabin arriva à Sakon, le P. Guégo n'y était déjà plus. La première agglomération de chrétiens s'était établie sur les bords du grand lac de Sakon, près de la ville appelée Nong-han. Les vexations continuelles suscitées en dessous par un parti des juges l'avait décidé à se transporter sur la rive nord du lac, en face de la ville.

La forêt s'étendant de tous les côtés, on pouvait se tailler une large habitation. Sous la direction du catéchiste Than, toutes les maisons avaient été démontées, disposées en vastes radeaux, au moyen de barques et de bambous. Le petit mobilier, ustensiles de ménage, et les provisions de riz placés dessus, l'on était parti à la grâce de Dieu, et à l'aide du vent.

Ce fut en ville une surprise générale, quand le matin on vit le terrain occupé par le Père et les chrétiens complètement vide et semé seulement de quelques débris. L'étonnement fut plus complet encore quand on apprit qu'ils avaient gagné l'autre rive, avec armes et bagages, sans le moindre accident et qu'ils étaient en train de s'installer.

Quand le P. Dabin et les quelques hommes de sa suite arrivèrent dans le nouveau village de Saint-Michel, deux ou trois maisons, avec la grange servant d'église, étaient debout. Le reste de la population, 150 personnes environ, couchaient encore par terre, abritées par de légers toits en herbes. On voyait encore les restes de la fête de Noël; des arbres énormes abattus pour déblayer l'emplacement du village, avaient été brûlés sur place, en guise de bûches de Noël, les troncs n'avaient pu être complètement calcinés par le feu.

Le père Guégo, depuis trois jours, avait quitté Sakon pour visiter les chrétiens de Lakhon, emportant sur son dos et celui de ses gens, pierre sacrée, missel, calice, ornements, afin de pouvoir celébrer la sainte messe et administrer les sacrements.

A Lakhon, les chrétiens et catéchumènes, encore peu nombreux, étaient partagés en deux groupes. L'un, au nord de la ville et en dehors, se composait d'une dizaine de maisons, bâties sur la lisière des champs; l'autre était au village de Khamkom.

A côté se trouvait une forêt dont le terrain relativement élevé permettait, en le défrichant, d'y établir un village. Il pouvait fourrir des champs secs cultivés sur les cendres de la forêt incendiée.

L'endroit fut jugé convenable, au moins en attendant qu'on pût trouver mieux.

Dès le lendemain, tout le monde armé de couteaux et de haches fit un vaste abattis.

C'est ce village de Khamkon qui est demeuré pendant longtemps la demeure du supérieur de la mission du Laos et du provicaire, quand ce titre fut substitué au premier.

Au retour de ce voyage, le P. Dabin revint au village de Dun. C'est là qu'il apprit le retour des chars de Bangkok.

En effet, le P. Prodhomme était arrivé à la fin du mois de mars. Un Père et un catéchiste avaient été accordés à la mission du Laos. Le P. Combourieu qui, arrivé de France deux jours auparavant, s'était mis en route, avec les catéchistes Huet et Phai.

Le retour ne se passa pas sans incidents : au deux tiers de la route, le P. Joseph Combourieu fut pris de la fièvre des bois. Le P. Prodhomme ne pouvait interrompre son voyage ; les équipages manquaient déjà d'herbe et d'eau. Les voyageurs avaient bien de la peine à se procurer les vivres nécessaires, et on avait hâte d'arriver pour donner des soins au malade. Une vigoureuse médication fut administrée, et comme le pauvre malade ne pouvait se tenir à cheval, une litière fut improvisée et des hommes furent loués pour le porter. Au bout de quelques jours, le Père fut hors de danger, et, les forces revenant, il put conti

nuer la route à cheval. Un peu de repos pris à Oubon le remit complètement.

Après la fête du patronage de Saint-Joseph, les premières pluies ayant fait pousser l'herbe, et mis de l'eau dans les ruisseaux, on put songer à entreprendre le voyage vers le Nord.

Le P. Combourieu et le catéchiste Phai furent désignés pour aller diriger la chrétienté de Sakon, à Saint-Michel de Nong-han. Le P. Prodhomme se chargeait de l'instruction des fidèles pendant que le nouveau Père apprenait la langue sous sa direction. Le P. Xavier Guégo n'eût plus à s'occuper que du poste de Khamkom, près de Lakhon.

Si à cette époque Mgr Vey avait bien pu donner plusieurs missionnaires et augmenter les allocations, la mission laotienne eût pris un rapide accroissement, car de tous côtés, particulièrement dans les régions de Ban-muk-dahan, Sakon et Lakhon, la population se remuait et demandait des Pères pour l'instruire.

Cette fois la chrétienté d'Oubon allait diminuer. Un bon nombre de familles, voyant qu'un missionnaire était établi dans les chrétientés de Sakon et de Lakhon, demandèrent à les suivre, pensant avec raison que la culture des champs y serait plus productive qu'à Oubon. En outre, ils avaient l'espoir de retrouver des parents vendus et disséminés dans ces provinces. Soixante personnes, en dehors du personnel des chars de la caravane, se mirent en route. Au bout de dix jours de marche, les voitures à bœufs avaient atteint Ban-muk-dahan. Des barques attendues et venant de Lakhon devaient recevoir gens et bagages.

En cours de route, à Ban-dong-noi, dans la grande forêt de Manghi, quelques familles phruen et phu-tung furent délivrées. A l'arrivée à Ban-muk-dahan, les barques étaient en retard; il fallut les attendre.

On campa dans la plaine, derrière la ville, dans un immense hangar, destiné aux voyageurs. Le bruit de l'arrivée des missionnaires et leur séjour dans la ville s'était répandu comme une traînée de poudre. De tous les côtés on voyait accourir des troupes de gens qui venaient demander assistance au P. Prodhomme, exposant leur doléances et leurs réclamations contre les injustices qui les avaient réduits en servitude.

En effet, un grand nombre, sous les prétextes les plus futiles, avaient été réduits en esclavage, d'autres y avaient été amenés par la violence. On voyait des femmes portant leur charge de riz, leur batterie de cuisine, traînant à leur suite de petits enfants, marquant par là leur volonté bien arrêtée de suivre les missionnaires là où ils voudraient les conduire.

En moins de deux jours, il y eut plus de cent cinquante personnes réunies autour du campement, sans compter la troupe venue d'Oubon.

Les autorités et les principaux de la ville prirent peur, car ces gens, pour la plupart, avaient été asservis par eux en fabriquant de faux écrits de dettes. Aussi, s'empressèrent-ils d'envoyer des émissaires dans les villages pour arrêter ce flot d'émigrants dont le nombre menaçait de s'étendre encore.

Puis, en corps, les chefs de la ville en tête, ils vinrent réclamer ceux qui campaient dans la plaine autour des chars.

La fièvre avait repris le P. Combourieu : il était couché enveloppé de couvertures, grelottant de tous ses membres, auprès du P. Prodhomme. Le supérieur reçut courtoisement les juges et entendit leurs réclamations. Deux jours entiers furent employés à examiner le cas de chaque famille et à discuter la valeur des créances. Quelques-uns furent reconnus comme libres, d'autres comme douteusement endettés, d'autres enfin rendus comme vraiment débiteurs. Une ou deux familles furent rachetées.

Cependant les juges maugréaient de se voir ainsi enlever des gens dont le travail les faisait vivre.

Bien que l'on fût tombé d'accord sur un grand nombre de cas, et que, pour les autres, on demandât un délai pour examiner plus à loisir les réclamations, ils complotèrent d'attaquer en cours de route ceux qui prendraient le chemin des montagnes à la suite du P. Prodhomme, qui devait diriger l'exode jusqu'à Sakon. Le secret ne fut pas aussi bien gardé qu'on l'espérait. Avertis à temps, le P. Prodhomme et le P. Dabin qui avait accompagné sa caravane jusqu'à Ban-buk-dahan, se rendirent chez le gouverneur.

Ce dernier fut averti que si ses juges et les habitants de sa province tentaient un coup de force, il aurait à en répondre à Bangkok, et à en supporter les conséquences. Ce gouverneur,

bien que niant le complot, fit diligence pour empêcher les meneurs de mettre leur projet à exécution.

Le P. Combourieu, toujours malade, et une partie des émigrés d'Oubon descendirent en barque et montèrent à Lakhon, Le P. Prodhomme à cheval, à la tête de sa longue file de nouveaux venus, prit vers l'Ouest pour gagner Sakon.

Le terme du voyage fut atteint sans incidents nouveaux, et les chars avec cinq personnes délivrées prirent la route d'Oubon.

Le Luang Phakdi, qui gouvernait à Oubon, avait reçu l'ordre, l'année précédente, de se rendre avec quelques-uns de ses juges, à Bassac. Là il avait délivré quelques Annamites enlevés par les Khas, et vendus dans cette ville. Deux d'entre eux étaient venus à Oubon, avec un des juges, le Thao Butha. Quelque temps après ils avaient quitté ce juge pour se réfugier à la mission. Le juge, revenu de Bangkok, et de retour à Bassac, avait fait reprendre les Annamites délivrés, et les avait livrés de nouveau à leurs anciens maîtres. Il avait ensuite fait envoyer l'ordre au Thao Butha de conduire à Bassac les deux Annamites qui l'avaient suivi à Oubon. Ce juge, craignant la colère du Ohaja Siet et la forte amende qui lui serait imposée, vint supplier les missionnaires de lui venir en aide. On était au mois de juin, le P. Dabin prit la route de Sakon pour aller informer le supérieur.

Celui-ci était tout appliqué à catéchiser ses nouvelles recrues, à peine installées depuis un mois et demi. Il était encore souffrant de la fièvre qui l'avait pris depuis quelque temps. Néanmoins il partit aussitôt pour Oubon et Bassac, laissant le P. Dabin avec le P. Combourieu qui ne savait pas encore assez la langue pour se faire comprendre de tout le monde.

Arrivé à Bassac, le P. Prodhomme eut avec le juge une courte explication, à la suite de laquelle tous les Annamites présents à Bassac furent relâchés.

Le plus grand nombre prit le parti de suivre le Père à Oubon, de peur, qu'une fois le Père rentré chez lui, on ne vînt les reprendre, pour les réduire de nouveau en esclavage. Ils étaient une quarantaine : hommes, femmes ou enfants.

Pendant les quelques jours passés à Bassac, le Père fut gros-

sièrement insulté devant témoins, par un soldat de la suite de ce juge. Une réparation fut exigée et immédiatement accordée.

De retour à Oubon, le P. Prodhomme installa ses Annamites et commença leur instruction. C'est là qu'il attendit la fin de l'année.

A Sakon, le nouveau village de Saint-Michel prospérait; de temps à autre de nouvelles familles venaient se joindre à celles déjà établies. Dans le courant du mois d'août, on apprit qu'une nombreuse troupe venant de Ban-muk-dahan, formant une bande de cent-soixante personnes environ, avait quitté les villages de la banlieue et s'avançait vers Sakon, en suivant les forêts, et la montagne qui court de l'Est à l'Ouest. Ils étaient déjà parvenus au village de Tangoi et étaient arrêtés par la petite rivière torrentueuse qui passe au pied du village, le Huéi-pong. Ce petit cours d'eau était débordé et avait un courant très rapide. Pendant qu'ils organisent des radeaux pour franchir la rivière, des hommes armés, envoyés de Ban-muk à leur poursuite, les cernent dans le village et la pagode attenante, s'emparent d'eux pour les ramener brutalement à la ville. Un grand nombre furent battus et mis à la chaîne. Une douzaine au plus parvinrent à s'échapper et arrivèrent au village de Saint-Michel où ils racontèrent ce qui venait de se passer.

Peu de jours après la mésaventure de ces pauvres gens, une députation du village de Khun-bun, village perdu dans une gorge de la montagne derrière la ville de Sakon, vint demander qu'on allât les visiter chez eux.

Le P. Dabin fit le voyage, mais trouva l'endroit bien malsain. Il reçut les gens dans la petite maison qu'on avait construite pour le recevoir, expliqua le catéchisme et se rendit compte de leurs bonnes dispositions. Les habitants de ce village le quittèrent bientôt et vinrent habiter à quelques kilomètres plus près, sur le versant de le montagne qui fait face au lac de Nong-han. Ils firent renaître un ancien village nommé Champhen qui depuis est devenu une chrétienté florissante.

Le mois de septembre était arrivé, la saison des pluies touchait à sa fin, il était temps de songer à préparer son courrier et ses commissions pour Bangkok.

Le P. Dabin prit la route d'Oubon, accompagnant le troupeau de bœufs qui devait traîner les chariots vers le Siam.

En route, on apprit que des lettres expédiées d'Oubon pour les missionnaires étaient portées à Sakon. Le conducteur du troupeau continua sa route sous la direction du catéchiste Than, et le Père revint sur ses pas.

Après avoir pris connaissance des avis du supérieur, il attendit quinze jours avant de se mettre en route et se dirigea sur Amnat. Il arrivait la nuit chez le Chinois Nao.

Ce dernier venait d'être assassiné par un de ses esclaves aidé de quarante brigands qui avaient mis la maison au pillage. Ces malfaiteurs avaient également massacré sa femme et son plus jeune fils encore à la mamelle.

Ce retard dans le voyage du Père fut providentiel. En effet, le soir du crime, il aurait couché là même où le Chinois avait été assassiné, et serait tombé sous les coups des assassins qui ignoraient son retour. Vu leur nombre, ils n'auraient pas reculé, le Père étant surpris et désarmé.

Dès le retour à Oubon commencèrent les préparatifs du voyage annuel. Le soin d'aller rendre compte des travaux de l'année et rapporter les viatiques fut confié au P. Dabin, qui partit à la fin de novembre.

L'exercice de l'année se terminait avec 62 baptêmes, 85 confessions annuelles, 1.095 de dévotion ; 65 communions pascales, et 1.113 de dévotion, pour la seule chrétienté d'Oubon. Pour toute la mission, on comptait 463 chrétiens, 1.098 catéchumènes, 284 baptêmes, 82 confirmations, 157 confessions annuelles, 2.156 de dévotion.

1886

A Bangkok, Sa Grandeur fut vivement satisfaite de l'accroissement de l'église du Laos, mais n'accorda qu'un seul missionnaire, bien qu'on en eût besoin d'un grand nombre. Le P. Aimé Sallio fut désigné et partit tout joyeux pour le Laos.

On connaissait mieux les routes, et les petits chars, mieux dirigés par leurs conducteurs, firent le trajet de retour en vingt-cinq jours.

Un mouvement considérable se dessinait vers la mission. Des corvées plus nombreuses étaient imposées à l'habitant, corvées aggravées par les juges laotiens qui ne se contentaient pas de transmettre les ordres des commissaires royaux, mais les aug-

mentaient à leur profit, retenant pour eux les colonnes des maisons, madriers, planches, etc., etc. Comme les livraisons se faisaient par leur entreprise, ils avaient bien soin de garder le surplus, à l'insu du corvéable. En outre, pour faire entrer l'arriéré de l'impôt de trois années, l'habitant aux abois accourait à la mission, pour obtenir par la protection du Père d'être soustrait aux vexations.

Souvent, grâce à la bonne entente qui existait entre les commissaires royaux et la mission, on put dévoiler les exactions et les faire cesser. Sans doute, le motif qui poussait ces gens à étudier n'était pas très désintéressé, mais c'était une porte ouverte pour faire pénétrer la vérité et la foi dans leurs cœurs. Si, à ce moment, on avait eu un personnel suffisant et instruit à placer dans les principales localités, on aurait pu fonder un grand nombre de chrétientés. Tous n'auraient pas été jusqu'au baptême, mais sur le nombre il en serait suffisamment resté pour pouvoir développer le mouvement de conversions dans l'avenir.

Dans la seule province d'Oubon, on comptait sur la liste plus de 6.000 noms. Il ne fut pas possible de visiter tous les villages; quelques-uns ne furent examinés par le missionnaire qu'à la hâte. La masse, voyant que nous ne les instruisions pas, se retira peu à peu, et ce beau mouvement fut perdu, d'autant que les exactions cessèrent; n'ayant plus besoin d'assistance, on ne vint plus nous voir.

Le P. Aimé Sallio, encore incapable de parler la langue, voulut du moins faire quelque chose par sa présence. Il alla s'installer au village de Ban-hua-rua, avec un jeune catéchiste, puis, plus tard, à Banko, village éloigné d'Oubon de douze kilomètres environ. Le catéchiste Antoine Huet instruisait les catéchumènes et le Père étudiait la langue avec ardeur. Bientôt, voyant l'inutilité de ses efforts, il abandonna ces villages, dont trois ou quatre familles vinrent s'établir à Oubon.

Là, un certain nombre de familles phu-thung ne trouvant plus de grandes forêts à abattre autour de la ville, pour la culture des rizières sèches, allèrent s'établir au-dessous de la ville à 12 kilomètres sur la rive droite de la rivière Moun, et formèrent deux villages : Ban-bua, et Bung mai. Ce dernier village se déplaça pour s'établir à Vang-kang-hung, un peu plus bas que

le village primitif. Le missionnaire d'Oubon continua à visiter ces chrétientés, qui, aux grandes fêtes, et souvent même le dimanche, revenaient au poste principal.

L'année s'écoula sans événements bien saillants, chacun travaillant de son mieux, et déplorant de ne pouvoir se multiplier.

L'exercice pour le district d'Oubon donne le chiffre de 93 baptêmes, 113 confessions annuelles, 1.268 confessions de dévotion, 103 communions pascales, 1.246 de dévotion et 4 mariages.

Pour toute la mission du Laos, il y avait 873 chrétiens, 3.081 catéchumènes sérieux, 410 chrétiens baptisés dans l'année, 474 confessions annuelles, 4.270 de dévotion, 290 communions pascales, 3.401 de dévotion et 16 mariages.

Le P. Dabin, désigné pour diriger le voyage annuel, obtint de Sa Grandeur un seul missionnaire, le P. Pierre Excoffon, et cinq catéchistes, jeunes élèves du séminaire de Bang-xang, que l'on envoyait faire leur temps d'épreuve au Laos, avant de les admettre au grand séminaire.

Le P. Rondel, retenu à Bangkok pour sa santé, n'oubliait pas sa mission et pour l'aider fit un don généreux. De plus, il donnait une petite imprimerie portative.

1887

Le P. Prodhomme demeura à Oubon jusqu'aux premiers jours du mois de mai, pour faire l'administration en l'absence du Père parti pour Bangkok. Au retour de la caravane, le P. Excoffon fut laissé à Oubon pour apprendre la langue, et le P. Sallio, déjà formé à l'exercice du ministère, fut envoyé à Ban-dun, dans la province d'Amnat, pour continuer l'instruction des catéchumènes, pendant que la P. Dabin faisait de longues stations à Ban-bua, préparant baptêmes et premières communions.

L'épizootie commençait à faire de terribles ravages dans tout le pays ; chevaux, buffles, bœufs mouraient en quelques jours sans que l'on pût enrayer le mal. La mission, encore bien pauvre et qui s'était imposé de lourds sacrifices pour venir en aide aux néophytes, en leur distribuant des buffles, fit des pertes considérables. Presque tous les chevaux périrent. Plus des

deux tiers des bœufs et quelques buffles furent emportés par la maladie. Le manque de buffles pour cultiver les champs, joint à une sécheresse extraordinaire, fit monter le prix du riz. C'était le présage de la famine.

Au mois de juin, voyant que tout allait assez bien dans les provinces du Nord, le supérieur revint à Oubon. Le 15 août, il fit solennellement la consécration de la mission au Sacré Cœur de Jésus, devant le Saint Sacrement exposé et un grand nombre de fidèles.

A l'époque habituelle, fin de novembre, le P. Prodhomme prit le commandement de la caravane pour Bangkok. Il emmenait 22 petites charrettes laotiennes. L'accroissement du personnel rendait l'approvisionnement à Bangkok plus considérable. Il fallait s'approvisionner des marchandises d'usage dont le prix eût été trop élevé au Laos : étoffes, médecines, vin de messe, farine, objets du culte, statues de saints, etc. Il fallait en plus porter avec soi les ustensiles de cuisine, le riz et les vivres pour la route, car on ne trouve pas toujours à s'approvisionner dans les localités où il faut passer.

Le supérieur emportait avec lui le compte rendu des travaux de l'année : 1.395 chrétiens, 3.300 catéchumènes, 617 baptêmes, dont 474 d'adultes, 920 confessions annuelles, 6.587 de dévotion, 474 communions pascales, 4.860 de dévotion, 217 confirmations, 32 mariages.

(*A suivre.*)

ADIEUX A UN CONFRÈRE

Rappelé de sa mission des Indes

Jette un dernier regard sur ces pentes tranquilles,
Vers l'azur de ce ciel, le calme de ces bois,
Ces murs hospitaliers, en souvenirs fertiles;
Regarde! Tu les vois pour la dernière fois.

Entends autour de toi ce bruit de voix amies,
Caressant comme un flot dont palpite le flux,
Fait de joyeux appels, de douces causeries;
L'heure passe et bientôt tu ne l'entendras plus.

L'heure passe! Ah! quel mot sous sa forme vulgaire,
Aux instants décisifs où l'homme devant lui
Contemple un avenir tout chargé de mystère
Surgi près d'un passé qui sans retour a fui!

Mystiques carrefours, ô tournants de la vie,
Où, semblable au dormeur qu'on réveille en sursaut,
L âme, laissant la route avec amour suivie,
Se sent poussée ailleurs par les décrets d'En-Haut.

Vous êtes sans pitié pour le cœur qui vacille!
Entre un passé qui meurt comme un beau soir charmant,
Et l'avenir brumeux où nul rayon ne brille,
Vous lui faites subir comme un déchirement!

Va, laisse-la couler, cette larme furtive!
Qu'elle mouille sans honte et ta joue et ta main;
Et sache, en t'éloignant de cette chère rive,
Que notre cœur palpite à l'unisson du tien.

Adieu! Livre aux zéphirs ta nacelle et ta voile.
Nous sommes, comme toi, pèlerins ici-bas;
Nous allons, l'œil fixé sur une même étoile,
Et chaque jour vécu vers le port est un pas.

Adieu! Tout n'a qu'un temps; tout passe, tout s'écoule,
Le présent. l'avenir, la joie et les regrets.
Seule là-haut l'étoile, au-dessus de la houle,
Nous éclaire toujours de ses tendres reflets.

Suivons la, nous ici, toi là-bas, et par elle
Guidés d'un jour à l'autre et d'adieux en adieux,
Puissions nous, jetant l'ancre à la rive éternelle,
Nous revoir tous un jour au rendez-vous des cieux!

C. Auzuech. (Saint-Théodore, 25 mai 1919.)





SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BERLIOZ, ÉVÊQUE DE HAKODATE (JAPON) AU MILIEU DE SES CHRÉTIENS

FLEURS CHRÉTIENNES DU JAPON

Le cœur se serre quand on constate que dans ce grand empire du Japon qui compte aujourd'hui plus de 56.000.000 d'habitants les catholiques ne sont encore que 72.000. La constatation est d'autant plus pénible que, si l'on songe à l'élan que prit au XVIIe siècle la conversion du Japon, on se dit que sans la persécution déchaînée par le haineux Hideyoshi tout l'empire serait sans doute catholique.

La Société des Missions-Étrangères fut, au XIXe siècle, la première à pénétrer dans le Japon fermé jalousement pendant plus de deux cents ans à tous les prédicateurs de l'Évangile. Aujourd'hui elle partage la lourde tâche de cette évangélisation avec les Dominicains, les Franciscains, les Pères du Verbe Divin, aidés par les œuvres différentes entretenues par les Trappistes, les Marianistes, les Jésuites et plusieurs communautés de religieuses : Sœurs de l'Enfant-Jésus, Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Sœurs de Chauffailles, Sœurs du Sacré-Cœur, Sœurs de l'Assomption et Sœurs du Saint-Esprit.

En dépit des persévérents efforts de tous ces ouvriers apostoliques les conversions restent peu nombreuses. Les idées chrétiennes pénètrent de plus en plus la masse, mais ceux qui se décident à embrasser la Croix du Sauveur sont toujours clairsemés. Pour engager nos lecteurs à hâter par leurs prières et par leurs aumônes la conversion de ce peuple qui a trop de vertus naturelles pour ne pas devenir un jour chrétien, nous citerons ici quelques exemples de conversions dont nous prenons le récit dans des lettres qui nous viennent du Japon.

UNE AME PRIVILÉGIÉE

Par une brûlante journée de juillet, une femme de la campagne, bien malade et fatiguée par le voyage, arrive à la pharmacie des Sœurs de Saint-Paul à Sendaï, pour demander une consultation.

Après lui l'avoir fait prendre un peu de repos, la Sœur préposée aux soins des malades, se met en devoir de l'examiner sérieu-

sement. Elle constate que la pauvre femme semble vouée à une mort prochaine. Mais celle-ci exprime une absolue confiance aux médicaments, elle se dit assurée de sa guérison, elle l'affirme avec une conviction si profonde que la religieuse se trouve toute embarrassée pour lui parler de sa réelle situation.

La malade veut absolument prendre une chambre à l'hôtel, situé à deux pas de la pharmacie pour recevoir à n'importe quel prix, à n'importe quelle heure de la journée, une consultation quotidienne.

Son mari et son fils qui ont déjà consenti à grand'peine à l'amener jusqu'à Sendaï, redoutant pour elle une telle fatigue à cette époque de l'année, lui font en vain les plus justes observations. La Sœur tremble à la seule pensée de la voir s'abandonner entre ses mains et mourir dans cet hôtel. Quelles difficultés vont surgir pour elle, pour la famille et l'hôtel avec la police et l'opinion publique!

Voyant tous les efforts impuissants à dissuader la malade, la religieuse soupçonne dans cette obstination à résister à la volonté de son mari, si peu commune chez la femme japonaise, quelque chose d'extraordinaire. A bout d'arguments d'un côté et impressionnée par cette pensée d'un cas très étrange de l'autre, elle cède à une si vive sollicitation et consent à entreprendre de soigner cette infortunée, tout assurée qu'elle soit de l'inutilité de sa bonne volonté.

Comme il a été prévu dès les commencements, les remèdes n'apportent aucun soulagement. L'état de la malade au contraire s'aggrave de jour en jour. La mort arrive à grands pas. Dans l'impossibilité de sauver le corps, l'infirmière songe au salut plus précieux de l'âme.

La catéchiste se présente à l'hôtel et demande à voir la mourante. Elle lui parle de l'autre vie, de la religion chrétienne. Quelle n'est pas sa surprise quand dès les premiers mots sur Dieu, elle entend la malade s'écrier : « Ah! depuis le temps que j'attendais ces bonnes paroles! » Puis, toute émue, elle fait à la religieuse le récit suivant :

« La veille de mon voyage à Sendaï, j'ai éprouvé de terribles souffrances. Puis, je me suis endormie quelque temps d'un sommeil paisible. Voici que tout à coup je vis dans un endroit

magnifique et tout resplendissant de lumières, une dame d'une grande beauté, toute éblouissante de clarté et élevée comme sur un trône. Elle était entourée de beaux personnages ayant des ailes, et qui ne ressemblaient pas aux hommes de ce monde. Aux pieds de la belle dame, qui me souriait et m'invitait à approcher avec une grande bonté, se tordait un être noir et effrayant. Dès que je vis la dame, je voulus me prosterner pour l'adorer, mais cette vilaine bête m'en empêchait en me menaçant. Jusqu'à trois fois je fis effort pour me prosterner sans pouvoir y parvenir. Enfin, grâce à un des personnages qui formaient la cour de cette gracieuse dame, et qui m'aida à m'approcher, je me trouvai bientôt tout près de son trône. Elle me regarda avec une expression de douceur et de bonté que je n'oublierai jamais. Enhardie par ce bienveillant accueil, je lui dis que j'étais bien malade, que j'avais consulté beaucoup de médecins, et que malgré cela, mon état ne s'améliorait pas, au contraire, il devenait plus mauvais de jour en jour. Puis, pleine de confiance, je lui demandai de me guérir.

« Si tu veux être guérie, me dit-elle, va à Sendaï, chez les « médecins européens, et ils te diront ce que tu devras faire. »

« Je me relevai en la remerciant, et en l'adorant de nouveau, mais sans avoir peur cette fois, car le monstre s'était enfui.

« Sur ce, je me réveillai toute heureuse. Je me rendormis presque aussitôt, je fis encore un autre rêve. Je vis à Sendai un beau temple tout neuf, élevé non loin de votre maison. Il me fut dit que là on adorait le vrai Dieu, et que vous me le feriez connaître. Voilà pourquoi, malgré les représentations de mon mari et de mes enfants, je me suis fait amener ici pour être soignée et guérie par vous, car la belle dame m'a dit que vous me guéririez.

« Je n'ai rien dit de tout cela à personne. Aussi tous ont cru à une fantaisie de malade. Mais je me suis trouvée bien surprise et peinée de voir que vous ne me parliez de rien, ni de la belle dame, ni du vrai Dieu. »

En entendant le récit, la Sœur et la femme catéchiste s'expliquent enfin cette obstination si étrange, et, bien que profondément émues et impressionnées, elles feignent de n'y pas apporter grande importance. Toutefois, à partir de ce moment,

on continue à instruire peu à peu chaque jour cette âme privilégiée. Elle était ravie de tout ce qu'elle entendait et priait déjà le bon Dieu avec une singulière ferveur.

Cependant la guérison annoncée n'arrivait pas; loin de là! La pauvre femme baissait de plus en plus, et il était grand temps de lui signer son passeport pour le ciel. Elle-même désirait ardemment le baptême et voulait à tout prix voir de ses yeux le beau temple qui lui avait été montré dans son rêve. Il fut décidé qu'on la conduirait à l'église pour y recevoir le baptême des mains du missionnaire.

Trop malade pour s'y rendre en voiture, elle y est portée sur le dos du portier. A sa grande joie elle reconnaît dans l'église celle qu'elle a vue en songe. Le chemin qui y conduit, le paysage, les maisons qui l'entourent, c'est bien le tableau qu'elle a eu sous les yeux.

Elle reçoit le sacrement de la régénération avec une foi et une ferveur extraordinaires. La Sœur qui la soignait, l'avait accompagnée. Elle fut sa marraine et lui donna son nom, Marthe. Revenue à la maison, Marthe ne savait comment remercier tout le monde. Elle était si heureuse que volontiers elle aurait fait le sacrifice de sa guérison pour aller tout de suite au ciel.

La bienfaisante dame attendait sans doute que sa protégée fût devenue enfant de Dieu et de l'Église pour accomplir sa promesse, car quelques jours après une légère amélioration se fit deviner. Elle se dessina plus nettement, s'accentua peu à peu et trois ou quatre semaines plus tard, notre chère malade, sans être guérie, se trouvait hors de danger.

La convalescence fut très longue. Mais comment dépeindre la joie de la famille, quand Marthe put retourner chez elle? Son bon vieux père, vieillard de soixante-quinze ans, pleurait de bonheur en retrouvant sa fille sur le chemin de la parfaite santé, après l'avoir vue trois mois auparavant partir mourante, sans espoir de lui fermer lui-même les yeux!

Le mari et les enfants ne sachant comment exprimer leur reconnaissance envers les Sœurs ne manquaient jamais, à chaque voyageà Sendaï, de leur rendre visite et de leur apporter comme cadeau ce qu'il savaient de mieux dans leur basse-cour et leur jardin.

Tous bénissaient, sans le connaître, ce Dieu si puissant, ce Dieu de l'*Isha sama*, la Sœur infirmière, venue d'Europe, qui avait guéri leur chère malade.

A quelques mois de là, cette même religieuse fut appelée dans leur village pour donner ses soins à des personnes souffrantes. Elle fit une visite à sa filleule. Impossible de décrire la joie de celle-ci et de tous les siens. Le vieux père demanda le baptême. Jamais âme ne fut plus docile à la grâce et ne reçut avec plus de docilité les enseignements du catéchisme. « Je n'ai pas besoin d'en entendre bien long, disait-il. Il me suffit de savoir que c'est le Dieu des chrétiens qui a guéri ma fille pour l'aimer et l'adorer jusqu'à sa mort. »

La Sœur, toute émue, versa sur la tête blanche du vieillard l'eau sainte et purifiante qui le faisait enfant de Dieu.

Toute la famille plus tard eut le même bonheur.

C'est ainsi que le bon Dieu console et encourage ses épouses qui souffrent et travaillent pour sa gloire et pour le salut des âmes.

O KANE SAN

O Kane San a laissé dans l'orphelinat où elle a été élevée le souvenir d'une forte tête. Son père, du nom de Tada, était un bon chrétien au service du missionnaire chargé de notre paroisse.

Un dimanche matin, comme les Sœurs finissaient à peine de s'habiller, elles entendirent frapper à coups redoublés à la porte. L'une d'elles accourut aussitôt. Que voit-elle ? Le pauvre Tada était là une hache à la main, déclarant qu'il était venu pour couper la tête aux Sœurs afin de les envoyer en paradis.

L'intention valait sûrement beaucoup mieux que l'acte qu'il se proposait d'accomplir, on ne fut pas long à constater que le malheureux Tada avait perdu la tête. Le portier le reconduisit chez lui ; quelques jours plus tard, il fallut l'enfermer dans une maison de santé.

Il avait plusieurs enfants. Les Sœurs héritèrent des deux dernières fillettes. Leur aînée fut placée dans une famille chrétienne.

Kane, la plus grande des deux, était loin d'être docile et donnait fort peu de satisfaction à ses maîtresses. Chez son père

elle avait vécu en enfant gâtée. Presque entièrement livrée à elle-même, elle s'était habituée à agir à sa guise. Elle n'écoutait guère les observations qui lui étaient faites. Elle paraissait vraiment rebelle à toute réforme.

Vers l'âge de quinze ans, elle se trouvait si désagréable et devenait d'un exemple si pernicieux pour les autres enfants qu'il fallut nous décider à poser la question de son renvoi de la maison.

Son père, sans être parfaitement sain d'esprit, était cependant revenu à peu près à lui-même et sorti de la maison de santé. Dès lors, il fut décidé qu'on lui rendrait sa fille.

O Kane San, en apprenant cette décision, avait paru se repentir et vouloir suivre désormais les enseignements et les bons conseils de ses maîtresses. Sur sa promesse de s'amender et pour lui donner un plus puissant encouragement au bien, elle fut gardée et reçue comme enfant de Marie.

Le résultat trompa les espérances. Une fois en possession de sa médaille et de son ruban, Kane San crut qu'elle pouvait se redonner un peu plus de liberté et de latitude. Bientôt elle se montra pire qu'auparavant. Son renvoi fut décidé.

Le Père missionnaire vint lui-même lui signifier cet arrêt. Il y eut alors une scène à laquelle personne ne s'attendait. Aussitôt que l'intraitable enfant eut entendu les paroles du Père et compris que c'était sérieux, elle se jeta à terre toute en larmes, demandant pardon et suppliant qu'on voulût bien la garder encore, promettant de se corriger de tous ses défauts.

« Rappelez-vous depuis combien de temps, combien de fois on vous a avertie et réprimandée, lui répliquent le missionnaire et la supérieure, et malgré vos promesses souvent renouvelées, vous retombez toujours dans les mêmes fautes. Vous êtes devenue un exemple pernicieux pour vos compagnes, dont plusieurs déjà imitent votre indocilité. Il nous est impossible de vous garder plus longtemps. Nous aurions dû vous renvoyer plus tôt. Car vous ne profitez pas des instructions que vous recevez, et vous êtes un obstacle au bien pour les autres. C'est fini. Vous êtes congédiée. Vous avez trop abusé de notre indulgence et des grâces du bon Dieu.

— Oui, répond en sanglotant la malheureuse enfant, je reconnais que je suis bien coupable. J'ai tous les torts. Je n'ai

jamais su ni écouter ni obéir. Je me suis montrée bien ingrate. Mais, de grâce! ne me renvoyez pas. Je promets sérieusement, cette fois, de me corriger. Donnez-moi un délai aussi court que vous voudrez. Si je vous trompe, alors vous me chasserez sans plus de pitié. »

Son accent était si sincère que tous les assistants présents à cette scène se sentirent vivement émus. Les maîtresses elles-mêmes intercédèrent pour cette pauvre repentie et demandèrent de mettre ses résolutions et ses promesses à une nouvelle épreuve.

Le Père lui dit alors : « Ecoutez, O Kane, puisque vous promettez si sincèrement de vous corriger, la supérieure, sur les prières de vos maîtresses, vous gardera encore quelque temps à l'essai, mais à une condition : vous vous soumettrez à toutes les réparations qu'on exigera de vous. Car vous avez grandement scandalisé toute la maison par votre mauvaise conduite.

— Oh ! je ferai tout ce que l'on voudra pourvu qu'on ne me chasse pas d'ici.

— D'abord, reprit le Père, vous allez rendre votre ruban d'enfant de Marie, que vous ne méritez pas de porter. Puis, vous demanderez pardon publiquement à toutes vos compagnes des mauvais exemples que vous leur avez donnés jusqu'à aujourd'hui et vous leur promettrez un changement de vie complet pour l'avenir. »

Kane se soumit humblement à toutes les conditions exigées et les remplit avec un courage merveilleux. Quand elle demanda pardon à la communauté et à tous les enfants réunies, elle le fit avec une si vive componction et en termes si touchants que toutes pleuraient, y compris les religieuses.

A partir de ce jour, notre pénitente fut vraiment tout autre. La conversion avait été aussi sincère et complète que subite et imprévue.

Elle passa encore trois ans dans la maison, remplissant le rôle de bonne pour les pensionnaires. Elle aidait au raccommodage. Elle avait donc fort peu de temps à consacrer à la couture japonaise à laquelle toutes les enfants tiennent tant à s'exercer. Cependant, comme si le bon Dieu voulait de nouveau prouver qu'il bénit toujours la soumission et l'obéissance d'une manière spéciale, lorsque vint le jour de passer l'examen de

couture pour obtenir le diplôme si désiré des candidates, Kane se présenta avec les autres et fut la seule reçue.

En sortant de l'orphelinat elle épousa un païen qu'elle convertit très peu de temps après son mariage. Elle est restée non seulement fidèle à tous ses devoirs de chrétienne en général, mais elle se montre d'une piété solide et fervente qui fait l'édification de toute sa paroisse. Le missionnaire qui en a la charge ne tarit pas d'éloges sur le compte de cette enfant qui avait été si longtemps une véritable désolation pour nous.

Du reste, après les humiliations auxquelles elle s'était soumise, étant considérées la nature et les habitudes japonaises, nous ne pouvions que bien augurer de son avenir chrétien. Mais elle est encore connue dans toute la maison sous le nom de *la fameuse Kane*.

LA FILLE DE NAKAISHI

O Haru (le noble printemps), fille d'un païen du nom de Nakaishi, fréquentait nos classes depuis deux ans. Gentille enfant, docile envers ses maîtresses, prévenante pour ses compagnes, elle avait toujours paru très indifférente sur la question religieuse.

Comme elle était très assidue à l'école, sa maîtresse, surprise de son absence depuis plusieurs jours, s'informa auprès de ses élèves du même quartier si elles l'avaient vue. « Elle est malade », répond une de ses voisines.

Le dimanche suivant, les deux Sœurs de l'école et de la pharmacie dirigent leur promenade vers l'habitation des parents de O Haru. Elles désiraient connaître exactement l'état de la jeune fille.

Comme chaque élève, pour être admise à l'école, doit fournir son état civil, les religieuses avaient son adresse.

Arrivées dans le quartier les deux Sœurs s'adressent à un homme qu'elles rencontrent dans la rue. « Ne pourriez-vous pas nous indiquer où se trouve tel numéro? Et connaîtriez-vous une famille du nom de Nakaishi? » Aussitôt la figure de l'inconnu s'illumine. « Je suis moi-même Nakaishi que vous cherchez, et sans doute vous êtes les maîtresses de ma fille. » Sur la réponse affirmative, le bon Japonais continua : « Venez, ma maison est tout près d'ici. Comme ma fille va

être heureuse! Elle est bien fatiguée, et depuis hier elle ne cesse de réclamer sa maîtresse. Elle l'appelle dans son délire. Elle nous demande sans cesse une chose qu'elle appelle baptême, déclarant que vous seules pouvez le lui donner. Nous ne savons ce que c'est. Mais, si vous pouvez la satisfaire, nous vous en serons bien reconnaissants. »

On était arrivé à la maison. Les sœurs sont introduites auprès de la malade, qui ne sait comment leur témoigner sa joie de les voir. Cependant au premier coup d'œil la religieuse de la pharmacie a jugé l'état de la malade très grave. « Elle est perdue, dit-elle, tout bas à l'oreille de sa compagne. La pauvre enfant n'en a pas pour longtemps. » La malade, de son côté, s'adressant à sa maîtresse: « Maîtresse, dit-elle, je suis bien mal. Je crois que je ne guérirai pas. J'avais peur de mourir sans baptême, et j'ai bien prié le bon Dieu pour qu'il m'accordât la grâce de le recevoir avant de paraître devant Lui. Vous êtes là. Je ne crains plus rien. Baptisez-moi tout de suite, je vous en prie. Si j'allais mourir la nuit prochaine! »

La Sœur infirmière voulut commencer à l'instruire des principales vérités de la foi, comme elle le fait toujours pour les adultes avant de les régénérer. « Je sais tout cela, dit O Haru. Je l'ai appris à la classe par mes maîtresses et mes amies et je crois de tout mon cœur. »

Aussitôt elle se met à réciter une profession de foi admirable, qui sans avoir le mot à mot du *Credo* en contenait toute la substance. Les Sœurs, émues jusqu'aux larmes, lui donnent le saint baptême et l'exhortent à offrir ses souffrances au bon Dieu pour le salut de ses parents et la conversion du Japon. Mais la jeune prédestinée semblait ne plus rien sentir de ses douleurs, tant elle était dans la jubilation. Elle se confondait en remerciements pour les Sœurs et rendait grâces à Dieu de la faveur, la plus précieuse de toutes, qu'elle venait de recevoir.

Les parents, saisis par ce spectacle, gardaient le silence. Ils ne comprenaient pas qu'un peu d'eau versée sur le front de leur enfant, eût pu la transformer et la rendre si heureuse. A leur tour ils ne savent comment remercier les Sœurs, qui par une puissance si mystérieuse pour eux, ont apporté à la malade aux portes de la mort la paix et le bonheur.

Les religieuses se retirent en promettant de revenir le len-

demain. De fait, dès le matin, la Sœur infirmière reprend le chemin du quartier de la famille Nakaishi. Il lui tardait de voir comment la nuit s'était passée pour la malade, car la veille elle l'avait trouvée près de sa fin.

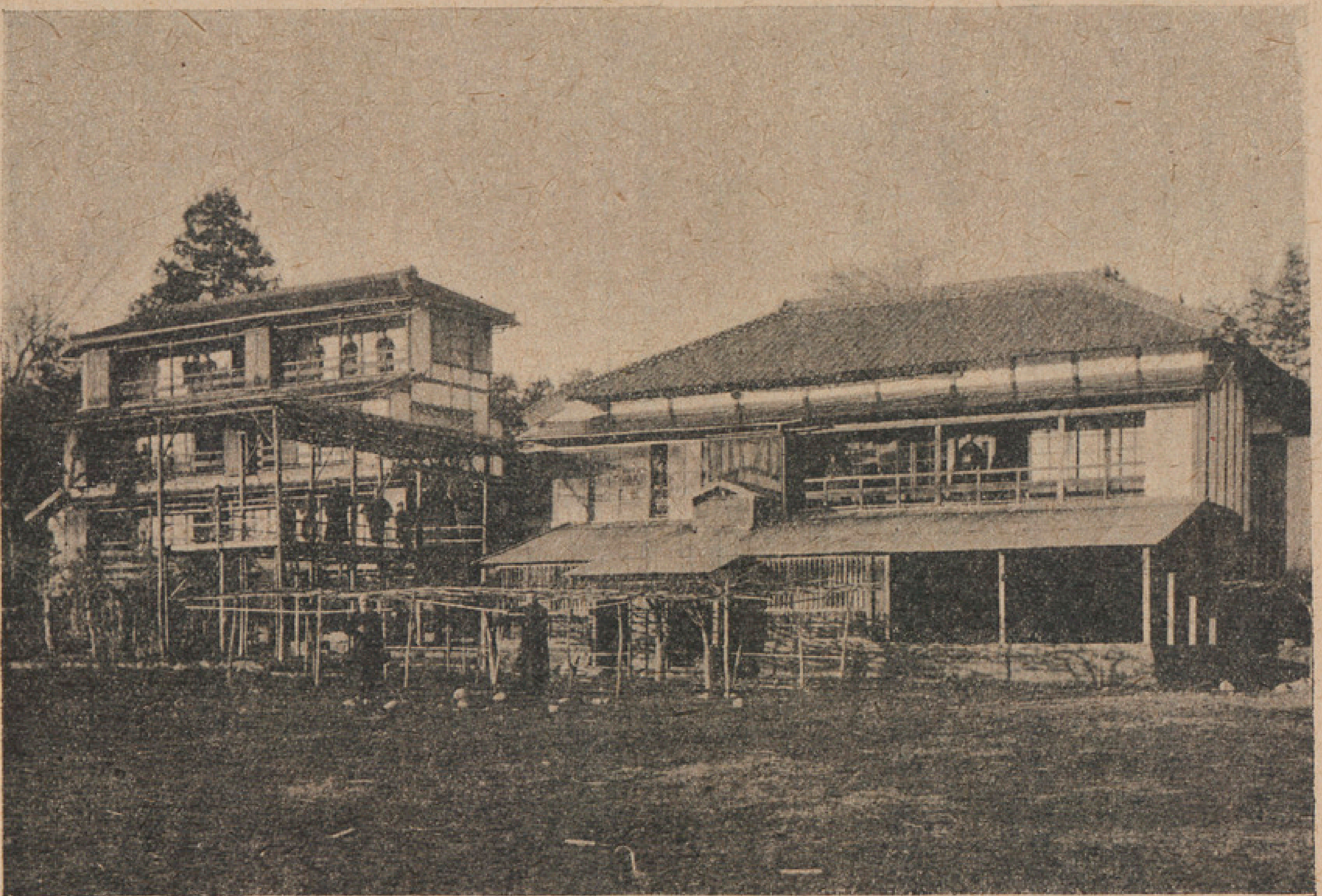
En entrant elle trouve Nakaishi sur la porte. Il lui apprend que son enfant avait expiré le soir même, après le départ des Sœurs. « Depuis le moment, dit-il, où vous lui avez versé de l'eau sur la tête, elle n'a cessé d'être joyeuse. Elle est morte en souriant. Elle nous annonçait qu'elle s'en allait dans le lieu de la véritable félicité et dont elle jouirait sans fin avec les âmes qui ont servi le Dieu des chrétiens sur la terre. »

La Sœur s'agenouilla quelques instants auprès des restes précieux de cette jeune fille prédestinée, et pria moins pour elle que pour sa famille et pour obtenir par son intercession le salut des païens.

On ne saurait assez admirer ces grâces de choix que Dieu dispense ainsi à son gré, et on ne peut s'empêcher de voir dans cette conversion sa Providence rédemptrice conduisant ainsi les religieuses près d'une enfant qu'elles savaient à peine malade, juste à temps pour lui administrer le baptême qu'elle semblait attendre pour mourir. Quel profond mystère ! D'autres personnes, sur lesquelles on a les yeux depuis longtemps, meurent sans recevoir cette grâce.

Quel encouragement aussi pour le missionnaire ! Il sème la parole de Dieu. Il la croit perdue, parce qu'il ne la voit pas lever tout de suite. Au moment où il l'espère le moins, et là où il n'en voyait plus de traces apparentes, elle germe et la moisson suit de près l'instant où elle est sortie de terre.





ANCIENNE MAISON DE FAMILLE CATHOLIQUE A TOKIO

ŒUVRE APOSTOLIQUE

Cette année encore, la Société des *Missions-Etrangères* a la joie d'exprimer sa gratitude envers l'**Œuvre Apostolique**. En dépit de toutes les misères qui ont fait cortège à la guerre, la charité chrétienne à surpassé l'attente des plus optimistes. La longue liste des dons que nous avons reçus, mise sous les yeux de nos lecteurs, sera le plus éloquent éloge du dévouement des directeurs, directrices, donateurs et collaborateurs de l'œuvre.

Non contents de leur adresser ici nos chaleureux remerciements, nous prions le Roi des Apôtres de répandre ses bénédictions sur cette précieuse arrière-garde de son armée évangélique.

Dons de l'Œuvre apostolique 1919

Mgr Mutel (*Séoul*) : 12 chasubles, 1 nappe, 2 étoles.

M. Asseray (*Cochinchine Orientale*) : 1 chape, 1 voile huméral, 1 ostensoir.

Père Yang (*Canton*) : 1 chasuble, 1 cordon, linge, bourse, pelote.

Mgr Gaspais (*Mandchourie Septentrionale*) : 2 chasubles.

M. Lalouyer (*Mandchourie Septentrionale*) : 1 chasuble.

M. Mansuy (*Su-Tchuen Méridional*) : 1 chasuble, 2 étoles, 1 chape, 1 aube, 1 antipendium, 1 nappe.

M. Robert (*Taikou*) : 1 chappe.

M. Maillard (*Mandchourie Méridionale*) : 1 ornement.

M. Rossillon (*Canton*) : 1 ornement, 1 aube, chapelets, scapulaires, 1 chemin de croix.

Mgr Rayssac (*Swatow*) : 2 aubes, 2 étoles pastorales, 1 calice.

Mgr Chouvellon (*Su-tchuen Oriental*) : 1 aube, 1 nappe, 1 pavillon de ciboire, linge, 1 calice, 1 ciboire.

M. Picot (*Maïssour*) : 15 ornements, 2 aubes, 2 cordons, 1 tour de nappe, 1 custode, chapelets, linge, 1 antipendium, 1 calice.

Mgr Berlioz (*Hakodate*) : 1 chape, 2 draps mortuaires.

M. Bois (*Nagasaki*) : 2 ornements, linge, 1 bourse, 1 tour dentelle.

M. Dubos (*Mandchourie Septentrionale*) : 1 ornement, 1 chape.

Mgr Roy (*Coïmbatour*) : 3 chasubles, 1 mitre, 1 camail.

Mgr Cardot (*Birmanie Méridionale*) : 12 chasubles, 1 chape, 7 étoles, chapelets, 1 boîte aux saintes huiles, 1 paire de burettes, 4 aubes, 3 nappes, 6 cottas, 4 cordons, linge, médailles, scapulaires, 1 ciboire.

Mgr Teissier (*Maïssour*) : 1 boîte aux saintes huiles, 3 chasubles,

1 devant d'autel, 1 aube, 4 étoles, 2 nappes, médailles, chapelets, linge, 1 ciboire.

Mgr Allys (*Cochinchine Septentrionale*) : 5 chasubles, 1 surplis, 4 cottas, 2 paires de bas, 2 chemises, 6 cravates, 3 robes, 1 calice, 1 ciboire, 2 statues du Sacré Cœur.

Mgr Marcou (*Tonkin Maritime*) : 1 paire de dalmatiques, 5 chasubles, 2 chasubles, 2 aubes, 2 cordons, 2 garnitures de nappes, 2 nappes, linge, chapelets, scapulaires.

M. Haloux (*Cambodge*) : 2 chasubles, 2 étoles.

Mgr Ramond (*Haut-Tonkin*) : 6 chasubles, 2 paires de chaussettes, scapulaires, chapelets, 1 médaillon en plâtre.

Mgr Ducœur (*Kouang-Si*) : 1 boîte chapelle, 5 chasubles.

Mgr Bouchut (*Cambodge*) : 3 ornements, 1 conopée, linge, 1 petit ciboire, 1 croix d'autel.

Mgr Eloy (*Tonkin Méridional*) : 18 chasubles, 1 chape blanche, 4 aubes, 2 calices.

M. Barbier (*Tonkin Méridional*) : 2 chasubles, 2 nappes, 1 tour de nappe, corporaux, scapulaires, médailles.

Mgr Lalouver (*Mandchourie Septentrionale*) : 10 ornements, 1 chape, linge, 2 aubes, 2 cordons, 2 nappes, 1 ciboire, 1 calice, 1 croix d'autel.

Mgr Chapuis (*Kumbakonam*) : 1 chape blanche, 9 chasubles, 2 devants d'autel, 1 bannière, linge, 4 étoles, 4 couvertures d'autel, 1 voile huméral, 3 conopées, 3 nappes, 3 tours de nappe, 4 tours d'autel, linge d'autel, 1 rochet, 4 cottas, chapelets, 1 calice, 1 ciboire, 1 statue de saint Joseph, 1 médaillon de Pie X, 3 cadres.

Mgr Gendreau (*Tonkin Occidental*) : 2 chapes, 5 chasubles, 6 étoles, 3 aubes, 1 chemin de croix, 2 nappes, 4 tours de nappes, 1 boîte aux saintes huiles, 1 voile huméral, 2 antipendiums, 2 couvre-autels, chapelets, 2 calices, 2 ciboires, 2 Sainte Vierge, 2 saint Joseph.

Mgr Demange (*Taikou*) : 15 chasubles, 3 étoles, 1 aube, 3 nappes, 1 voile huméral, 2 sous-nappes, 2 tours de nappes, médailles dorées, 2 aubes, 1 antipendium, 1 petit coussin.

M. Adeux (*Tonkin maritime*) : 1 thabor, 1 dessus de thabor, 2 nappes, 1 tour de nappe, 4 amicts, 4 corporaux, 4 purificatoires, 6 cravates, 1 chemise, 3 mouchoirs, 2 étolettes, 3 calottes, 1 ostensoir.

M. Jacques (*Haut-Tonkin*) : 1 boîte aux saintes huiles, 3 chasubles, linge d'autel, 1 corporal, 1 pale, 2 conopées, 4 cottas, 3 nappes, 6 tours de nappes, 2 aubes et cordons, 1 pavillon, 2 étoles, 1 tour d'autel, 2 chemises, 1 caleçon, 3 étolettes, 3 paires de bas, 11 petites robes, 1 petit ciboire.

M. Bois (*Nagasaki*) 1 custode, 3 chasubles, 1 aube, 1 boîte aux saintes huiles linge, 1 voile huméral, 2 nappes, 2 tours d'autel, 1 couverture d'autel, 3 paires de bas, 1 calice.



ŒUVRE DES PARTANTS

SOMMAIRE

Nomination du Directeur de l'Œuvre des Partants. — Cotisations perpétuelles. — Recommandations. — Nos morts.

NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ŒUVRE DES PARTANTS

Depuis la mort du vénéré P. Fleury, au mois de décembre 1918, le P. Delmas, supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères, avait bien voulu se charger de la direction de notre chère Œuvre. C'était un intérim dont notre Œuvre a ressenti les bienfaits et dont elle gardera le reconnaissant souvenir.

Aujourd'hui, l'Œuvre a son directeur qui vient d'être désigné et qu'elle conservera, espérons-le, pendant une longue période.

C'est le P. Bouffanais, un des directeurs et le secrétaire du Conseil du Séminaire des Missions-Étrangères.

Né au diocèse d'Angoulême en 1879, missionnaire en Birmanie septentrionale en 1904, le P. Bouffanais fut, aux débuts de sa carrière apostolique, chargé du poste de Yamethin qu'il fit prospérer.

En 1906, son évêque lui donna la très belle, mais combien lourde succession du P. Wehinger, le fondateur de la vaste léproserie Saint-Juan, à Mandalay.

Avec cette charité et cette aménité parfaites qui le distin-

guent, le missionnaire s'y dévoua jusqu'au jour où il devint directeur du Séminaire des Missions-Étrangères en 1913. Comme beaucoup de nos confrères, il a fait, en qualité d'infirmier, la longue et dure guerre de cinq ans, allant des frontières du Nord à celles de l'Est et même à Salonique.

Depuis sa nomination de directeur de notre Œuvre, il est venu avec beaucoup de bonté faire visite à notre ouvroir et encourager nos ouvrières. Il a été accompagné de plusienrs missionnaires, parmi lesquels le P. Berthéas et le P. Ruppin, dont les récits pleins de détails curieux ont grandement intéressé l'auditoire. Il a fait à notre Président la promesse de revenir chaque mardi et d'amener avec lui, aussi souvent qu'il le pourra, des missionnaires de passage au Séminaire. Cette aimable promesse a causé une véritable satisfaction, car les visites du Directeur de l'Œuvre et des missionnaires étaient désirées depuis longtemps.

Que Dieu et la Vierge de Nazareth, notre patronne, daignent exaucer tous les désirs de notre nouveau Directeur, et nous sommes assurés que l'Œuvre des Partants marchera dans la voie des progrès un peu ralentis par la guerre, mais devenus bien nécessaires avec le renouveau d'aspirants qui peuplent le Séminaire des Missions-Etrangères.

COTISATIONS PERPÉTUELLES

Mlle Fardel.
Mme Cortier.
Mlle Marie-Joseph Jarry.
M. Jean-Marie Jarry.
Mlle Elisabeth Jarry.
M. Pierre Jarry.
Mlle M.-Agnès Vincent.

RECOMMANDATIONS

Plusieurs grâces spirituelles et temporelles. Actions de grâces pour une vente. Une associée, ses défunts, ses intentions. Trois conversions. — Plusieurs défunts. — Une opération. — Plusieurs intentions particulières graves. — Une grave affaire.

NOS MORTS

MISSIONNAIRES

MM.	Louis Dury,	Missionnaire	au Sutchuen occidental.
	Arthur Girard,	—	en Birmanie méridionale.
	Félix Deslômes,	—	au Sutchuen oriental.
	Charles Thirion,	—	au Kouy-Tchéou.
	François Jacquemin,	—	à Maïssour.
	Maurice Gantier,	—	à Pondichéry.
	Jean-Marie Leborgne,	—	au Tonkin méridionale.
	François Fleury,	—	au Sutchuen oriental.
	Léon Martin,	—	au Kouy-tchéou.

DÉFUNTS

MESSE POUR LES DÉFUNTS

Le troisième vendredi de chaque mois, une messe est célébrée par le Directeur de l'Œuvre des Partants, pour tous les défunts dont on nous aura fait connaître le décès.

Mme de Vathaire.
Mlle Masson.
Mme Cortin.
M. Marius Boulanger.
Mme Gros.
Mlle Vonissette.
M. Legran-Bongon.
M. Dehesdin-Honlay.
Mlle Marie Hareux.
Mme Mallet.
Mme Maurice Ledieu.
M. et Mme Henry Leroy.
Mme Lescure.
M. et Mme Dusbois Ponthieu.
M. Labouré.
M. Brunot de Valicourt.
Mme Armand Codevelle.
Mme Bulan.
M. Jules Henin.
Mme Ackermann (mère de deux missionnaires).
M. Alfred Bouchaud.
Mme Yvonne Penven.
Mme Stéphanie Peschel.

Paris. — Imp. Levé, 17, rue Cassette